This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

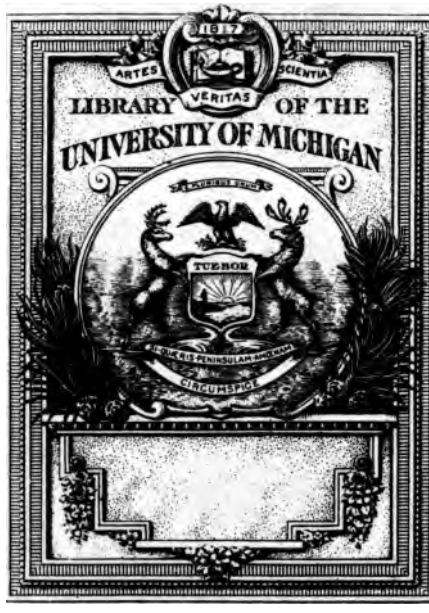
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

A 467529

OEUVRES

DE

DUMARSAIS.

870.5
D885
v.3

DES TROPES

OU

DES DIFÉRENS SENS

Dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue.

Ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs, et qui peut servir d'introduction à la rhétorique et à la logique.

pensées, peuvent être réduites sous sept articles, qui sont :

1°. La conoissance de la proposition et de la période, en tant qu'elles sont composées de mots, dont les terminaisons et l'arangement leur font signifier ce qu'on a dessein qu'ils signifient :

2°. L'orthographe.

3°. La prosodie, c'est-à-dire, la partie de la grammaire qui traite de la prononciation des mots, et de la quantité des syllabes.

4°. L'étymologie.

5°. Les préliminaires de la syntaxe : j'apèle ainsi la partie qui traite de la nature des mots et de leurs propriétés grammaticales, c'est-à-dire, des nombres, des genres, des persones, des terminaisons ; elle contient ce qu'on apèle les rudimens.

6°. La syntaxe.

7°. Enfin, la conoissance des diférens sens dans lesquels un même mot est employé dans une même langue. La conoissance de ces diférens sens est nécessaire, pour avoir une véritable in-

telligence des mots, en tant que signes de nos pensées : ainsi j'ai cru qu'un traité sur ce point apartenoit à la grammaire, et qu'il ne faloit pas atendre que les enfans eussent passé sept ou huit ans dans l'étude du latin, pour leur aprendre ce que c'est que le sens propre et le sens figuré, et ce qu'on entend par Métaphore ou par Métonymie.

On ne peut faire aucune question sur les mots qui ne puisse être réduite sous quelqu'un de ces sept articles. Tel est le plan que je me suis fait, il y a long-temps, de la grammaire.

Mais, quoique ces diférentes parties soient liées entre elles, de telle sorte qu'en les réunissant toutes ensemble, elles forment un tout qu'on apèle *Grammaire ;* cependant chacune en particulier ne supose nécessairement que les conoissances qu'on a aquises par l'usage de la vie. Il n'y a guère que les préliminaires de la syntaxe qui doivent précéder nécessairement la syntaxe ; les autres parties peuvent aler assez indiférament l'une avant l'autre : ainsi cette partie de grammaire que je done

aujourd'hui, ne suposant point les autres parties, et pouvant facilement y être ajoutée, doit être regardée come un traité particulier sur les tropes et sur les diférens sens dans lesquels on peut prendre un même mot.

Nous avons des traités particuliers sur l'orthographe, sur la prosodie, ou quantité, sur la syntaxe, etc. : en voici un sur les tropes.

Je rapèle quelquefois dans ce traité certains points, en disant que j'en ai parlé plus au long ou dans la syntaxe, ou dans quelqu'autre partie de la grammaire; on doit me pardoner de renvoyer ainsi à des ouvrages qui ne sont point encore imprimés, parce qu'en ces ocasions je ne dis rien qu'on ne puisse bien entendre sans avoir recours aux endroits que je rapèle, j'ai cru que puisque les autres parties suivront celle-ci, il y auroit plus d'ordre et de liaison entre elles, à suposer pour quelque tems ce que j'espère qui arivera.

AVERTISSEMENT.

De l'auteur.

Peu de tems après que ce livre parut pour la première fois, je rencontrai par hazard un home riche qui sortoit d'une maison pour entrer dans son carosse. Je viens, me dit-il en passant, d'entendre dire beaucoup de bien de votre *Histoire des Tropes*. Il crut que les Tropes étoient un peuple. Cette aventure me fit faire réflexion à ce que bien d'autres persones m'avoient déjà dit, que le titre de ce livre n'étoit pas entendu de tout le monde; mais après y avoir bien pensé, j'ai vu qu'on en pouvoit dire autant d'un grand nombre d'ouvrages auxquels les auteurs ont conservé le nom propre de la science ou de l'art dont ils ont traité.

D'ailleurs, le mot de Tropes n'est pas un terme que j'aie inventé, c'est un mot conu de toutes les persones qui ont fait le cours ordinaire des études,

et les autres qui étudient les belles-lettres françoises trouvent ce mot dans toutes nos rhétoriques.

Il n'y a point de science ni d'art qui ne soit désigné par un nom particulier, et qui n'ait des termes consacrés, inconus aux persones à qui ces sciences et ces arts sont étrangers. Les termes servent à abréger, à mettre de l'ordre et de la précision, quand une fois ils sont expliqués et entendus. Seulement la bienséance, et ce qu'on apèle l'*apropos*, exigent qu'on ne fasse usage de ces termes qu'avec des persones qui sont en état de les entendre, ou qui veulent s'en instruire, ou enfin, quand il s'agit de la doctrine à laquelle ils apartiènent.

J'ai ajouté dans cette nouvelle édition, l'explication des noms que les grammairiens donent aux autres figures, tant à celles qu'ils apèlent *figures de dictions*, *dictionum figuræ*, qu'à celles qu'ils noment figures de pensées, *figuræ sententiarum.*

Cète addition ne sera pas inutile, du moins à une sorte de persones ; et

pour le prouver, je vais raconter en peu de mots ce qui y a doné lieu.

J'alai voir, il y a quelque tems, un jeune home qui a bon esprit, et qui a aquis avec l'âge assez de lumières et d'expérience pour sentir qu'il lui seroit utile de revenir sur ses pas, et de relire les auteurs classiques. Les jeunes gens qui comencent leurs études, et qui en fournissent la carrière, n'ont pas encore assez de consistance, du moins comunément, pour être touchés des beautés des auteurs qu'on leur fait lire, ni même pour en saisir le sens. Il seroit à souhaiter que le goût des plaisirs et les ocupations de leur état leur laissassent le loisir d'imiter le jeune home dont je parle.

Je le trouvai sur Horace. Il avoit sur son bureau l'Horace de M. Dacier, celui du P. Sanadon, et celui des *Variorum* avec les notes de Jean Bon. Il en étoit à l'Ode XIII. du Ve. Livre *Horrida tempestas.* Horace au troisième vers *nunc mare, nunc syluæ,* fait ce dernier mot de trois syllabes sy-lu-æ. M. Dacier ne fait aucune remarque sur ce vers; le P. Sanadon se contente de

dire qu'*Horace a fait ici ce mot de trois syllabes, et que ce n'est pas la première fois que ce Poëte l'a employé ainsi.* Jean Bon ajoute qu'Horace a fait ce mot de trois syllabes par Diérèse, *per Diæresin.* Mais qu'est-ce que faire un mot de trois syllabes par Diérèse? c'est ce que Jean Bon n'explique pas, me dit ce jeune home. Y a-t-il là quelque mystère? Ne vous en dit-il pas assez, lui repliquai-je, quand il vous dit que le mot est ici de trois syllabes? Oui, me répondit-il, si le comentateur en demeuroit-là; mais il ajoute que c'est par *Diérèse*, et voilà ce que je n'entends point. Dans un autre endroit il dit que c'est par *Aphérèse*, ailleurs par *Epenthèse*, etc.

Je voudrois bien, ajouta le jeune home, que puisque ces termes sont en usage chez les grammairiens, ils fussent expliqués dans quelque recueil où je puisse avoir recours au besoin. Ce fut ce qui me fit venir la pensée d'ajouter l'explication de ces termes à celle des Tropes.

Come les géomètres ont doné des noms particuliers aux diférentes sortes

d'angles, de triangles et de figures géométriques, angle obtus, angle adjacent, angles verticaux, triangle *isoscèle*, triangle *oxygone*, triangle *scalène*, triangle *amblygone*, etc., de même les grammairiens ont doné des noms particuliers aux divers changemens qui arivent aux lettres et aux syllabes des mots. Le mot ne paroît pas alors sous sa forme ordinaire ; il prend, pour ainsi dire, une nouvelle figure à laquelle les grammairiens donent un nom particulier. J'ai cru qu'il ne seroit pas inutile d'expliquer ici ces diférentes figures, en faveur des jeunes gens, qui en trouvent souvent les noms dans leurs lectures, sans y trouver l'explication de ces noms.

On me dira peut-être que je m'arrête ici quelquefois à des choses trop aisées et trop comunes. Mais les jeunes gens, pour qui principalement ce livre a été fait, ne viènent pas dans le monde avec la conoissance des choses comunes, ils ont besoin de les aprendre, et l'on doit les leur montrer avec soin, si l'on veut les passer à la conoissance

de celles qui sont plus dificiles et plus élevées, parce que celles-ci suposent nécessairement celles-là. C'est dans le discernement de la liaison, de la dépendance, de l'enchaînement et de la subordination des conoissances, que consiste le talent du maître.

D'autres, au contraire, trouveront que ce traité contient des réflexions qui sont au-dessus de la portée des jeunes gens, mais je les suplie d'observer que je supose toujours que les jeunes gens ont des maîtres. Mon objet est que les maîtres trouvent dans cet ouvrage les réflexions et les exemples dont ils peuvent avoir besoin, si ce n'est pour eux-mêmes, au moins pour leurs élèves. C'est ensuite aux maîtres à régler l'usage de ces réflexions et de ces exemples, selon les lumières, les talens et la portée de l'esprit de leurs disciples. C'est cète conduite qui écarte les épines, qui done le goût des lettres; de là l'amour de la lecture, d'où naît nécessairement l'instruction, et l'instruction fait le bon citoyen, quand un intérêt sordide et mal entendu n'y forme pas d'opposition.

ERRATA

De l'auteur.

Je ne crois pas qu'il y ait de fautes typographiques dans cet ouvrage par l'attention des imprimeurs, ou s'il y en a, elles ne sont pas bien considérables. Cependant, come il n'y a point encore en France de manière uniforme d'orthographier, je ne doute pas que chacun, selon ses préjugés, ne trouve ici un grand nombre de fautes.

Mais, 1°. mon cher lecteur, avez-vous jamais médité sur l'orthographe? Si vous n'avez point fait de réflexions sérieuses sur cette partie de la grammaire; si vous n'avez qu'une orthographe de hazard et d'habitude, permettez-moi de vous prier de ne point vous arêter à la manière dont ce livre est orthographié, vous vous y acoutumerez insensiblement.

2°. Etes-vous partisan de ce qu'on apèle anciène orthographe? Prenez donc la peine de mettre des lettres doubles qui ne se prononcent point, dans tous les mots que vous trouverez écrits sans ces doubles lettres. Ainsi, quoique selon vos principes il faille avoir égard à l'étymologie en écrivant, et que tous nos anciens auteurs, tels que Villehardouin, plus proches des sources que nous, écrivissent home, de *homo*, persone de *persona*, honeur de *honor*, doner de *donare*, naturèle de *naturalis*, etc. cependant ajoutez une *m* à *home*, et doublez les autres consones, malgré l'étymologie et la prononciation, et donez le nom de novateurs à ceux qui suivent l'anciène pratique.

Ils vous diront peut-être que les lettres sont des signes, que tout signe doit signifier quelque chose: qu'ainsi une lettre double qui ne marque ni l'étymologie, ni la prononciation d'un mot, est un signe qui ne signifie rien, n'importe: ajoutez-les toujours,

satisfaites vos yeux, je ne veux rien qui vous blesse; et pourvu que vous vous doniez la peine d'entrer dans le sens de mes paroles, vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira des signes qui servent à l'exprimer.

Vous me direz peut-être que je me suis écarté de l'usage présent; mais je vous suplie d'observer, 1°. Que je n'ai aucune manière d'écrire qui me soit particulière, et qui ne soit autorisée par l'exemple de plusieurs auteurs de réputation.

2°. Le P. Bufier prétend même que le grand nombre des auteurs suit aujourd'hui la nouvèle orthographe, c'est-à-dire, qu'on ne suit plus exactement l'anciène. *J'ai trouvé la nouvèle orthographe*, dit-il, (Gramm. Franç. pag. 388.) *dans plus des deux tiers des livres qui s'impriment depuis dix ans.* Le P. Bufier nome les Auteurs de ces livres. Le P. Sanadon ajoute que depuis la suputation du P. Bufier le nombre des partisans de la nouvèle orthographe *s'est beaucoup augmenté et s'augmente encore tous les jours.* (Poésies d'Horace. Préface, page XVII.) Ainsi, mon cher lecteur, je conviens que je m'éloigne de votre usage; mais, selon le P. Bufier et le P. Sanadon, je me conforme à l'usage le plus suivi.

3°. Etes-vous partisan de la nouvèle orthographe? Vous trouverez ici à réformer.

Le parti de l'anciène orthographe et celui de la nouvèle se subdivisent en bien des branches: de quelque côté que vous soyez, retranchez ou ajoutez toutes les lettres qu'il vous plaira, et ne me condânez qu'après que vous aurez vu mes raisons dans mon Traité de l'orthographe.

DES TROPES

OU

DES DIFÉRENS SENS

Dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue.

PREMIÈRE PARTIE.

Des Tropes en général.

ARTICLE PREMIER.

Idées générales des figures.

AVANT que de parler des Tropes en particulier, je dois dire un mot des figures en général ; puisque les Tropes ne sont qu'une espèce de figures.

On dit comunément que *les figures sont des manières de parler éloignées de celles qui sont naturèles et ordinaires :* que *ce sont de certains tours et de certaines façons de s'exprimer, qui s'éloignent en quelque chose*

de la manière comune et simple de parler : ce qui ne veut dire autre chose, sinon que les figures sont des manières de parler éloignées de celles qui ne sont pas figurées, et qu'en un mot les figures sont des figures, et ne sont pas ce qui n'est pas figures.

D'ailleurs, bien loin que les figures soient des manières de parler éloignées de celles qui sont naturèles et ordinaires, il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si comun que les figures dans le langage des homes. M. de Bretteville après avoir dit que *les figures ne sont autre chose que de certains tours d'expression et de pensée dont on ne se sert point comunément*, ajoute « qu'il n'y a rien de si » aisé et de si naturel. J'ai pris souvent plaisir, » dit-il, à entendre des paysans s'entretenir » avec des figures de discours si variées, si » vives, si éloignées du vulgaire, que j'avois » honte d'avoir si long-tems étudié l'éloquence, » voyant en eux une certaine rhétorique de » nature beaucoup plus persuasive et plus élo- » quente que toutes nos rhétoriques artifi- » cièles ».

eq. de la ire et du reux. L. ch. 1.

En éfet, je suis persuadé qu'il se fait plus de figures un jour de marché à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. Ainsi, bien loin que les figures s'éloignent du langage ordinaire des homes, ce seroit, au contraire, les façons de parler sans figures qui s'en éloigneroient, s'il étoit possible de faire un discours où il n'y eût que des expressions non figurées. Ce sont encore les façons de parler recherchées, les figures déplacées et tirées de loin, qui s'écartent *de la manière*

manière comune et simple de parler; comme les parures afectées s'éloignent de la manière de s'habiller, qui est en usage parmi les honêtes gens.

Les apôtres étoient persécutés, et ils soufroient patienment les persécutions. Qu'y a-t-il de plus naturel et de moins éloigné du langage ordinaire, que la peinture que fait S. Paul de cette situation et de cette conduite des apôtres (1)? « On nous maudit, et nous bénissons: » on nous persécute, et nous soufrons la per- » sécution : on prononce des blasphèmes » contre nous, et nous répondons par des » prières ». Quoiqu'il y ait dans ces paroles de la simplicité, de la naïveté, et qu'elles ne s'éloignent en rien du langage ordinaire, cependant elles contiènent une fort belle figure qu'on apèle *antithèse*, c'est-à-dire, oposition: *maudir* est oposé à *benir*, *persécuter* à *soufrir*, *blasphèmes* à *prières*.

Il n'y a rien de plus comun que d'adresser la parole à ceux à qui l'on parle, et de leur faire des reproches quand on n'est pas content de leur conduite (2). *O nation incrédule et méchante!* s'écrie Jesus-Christ, *jusques à quand serai-je avec vous! jusques à quand aurai-je à vous soufrir!* C'est une figure très-simple qu'on apèle *apostrophe*.

---

(1) Maledícimur, et benedícimus: persecutiónem pátimur, et sustinémus: blasphemámur, et obsecrámus. 1. *Cor. c.* 4. *v.* 12.

(2) O generátio incrédula et pervérsa, quo usque ero vobíscum! Quo usque pátiar vos. *Matt. c.* 17. *v.* 16.

Orais. fub. de M. Turene. ordé.

M. Flêchier au comencement de son oraison funèbre de M. de Turène, voulant doner une idée générale des exploits de son héros, dit « conduites d'armées, siéges de places, prises » de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campemens bien » ordonés, combats soutenus, batailles gagnées, énemis vaincus par la force, dissipés » par l'adresse, lassés par une sage et noble » patience : où peut-on trouver tant et de si » puissans exemples, que dans les actions d'un » home, etc. » ?

Il me semble qu'il n'y a rien dans ces paroles qui s'éloigne du langage militaire le plus simple; c'est là cependant une figure qu'on apèle *congeries*, amas, assemblage. M. Flêchier la termine en cet exemple, par une autre figure qu'on apèle *interrogation*, qui est encore une façon de parler fort triviale dans le langage ordinaire.

Andr. act. Sc. 3. v 3.

Dans l'Andriène de Térence, Simon se croyant trompé par son fils, lui dit : *Quid ais omnium*... Que dis-tu le plus... vous voyez que la proposition n'est point entière, mais le sens fait voir que ce père vouloit dire à son fils : *Que dis-tu le plus méchant de tous les homes?* Ces façons de parler dans lesquelles il est évident qu'il faut supléer des mots, pour achever d'exprimer une pensée que la vivacité de la passion se contente de faire entendre, sont fort ordinaires dans le langage des homes. On apèle cette figure *Ellipse*, c'est-à-dire, *omission*.

Il y a, à la vérité, quelques figures qui ne sont usitées que dans le style sublime : telle est la *prosopopée*, qui consiste à faire parler un mort, une persone absente, ou même les

choses inanimées. « Ce tombeau s'ouvriroit, ces » ossemens se rejoindroient pour me dire : » Pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne » mentis jamais pour personne? Laisse-moi » reposer dans le sein de la vérité, et ne viens » pas troubler ma paix, par la flaterie que j'ai » haïe ». C'est ainsi que M. Flêchier prévient ses auditeurs, et les assure par cette *prosopopée*, que la flaterie n'aura point de part dans l'éloge qu'il va faire de M. le duc de Montausier. Oraison funèbre de M. de Montausier.

Hors un petit nombre de figures semblables, réservées pour le style élevé, les autres se trouvent tous les jours dans le style le plus simple, et dans le langage le plus comun.

Qu'est-ce donc que les figures? Ce mot se prend ici lui-même dans un sens figuré. C'est une métaphore. *Figure* dans le sens propre, est la forme extérieure d'un corps. Tous les corps sont étendus; mais outre cette propriété générale d'être étendus, ils ont encore chacun leur figure et leur forme particulière, qui fait que chaque corps paroît à nos yeux diférent d'un autre corps : il en est de même des expressions figurées; elles font d'abord conoître ce qu'on pense; elles ont d'abord cette propriété générale qui convient à toutes les phrases et à tous les assemblages de mots, et qui consiste à signifier quelque chose, en vertu de la construction grammaticale; mais de plus les expressions figurées ont encore une modification particulière qui leur est propre, et c'est en vertu de cette modification particulière, que l'on fait une espèce à part de chaque sorte de figure.

L'anthithèse, par exemple, est distinguée des autres manières de parler, en ce que dans

cet assemblage de mots qui forment l'antithèse, les mots sont oposés les uns aux autres; ainsi quand on rencontre des exemples de ces sortes d'opositions de mots, on les rapporte à l'antithèse.

L'apostrophe est diférente des autres énonciations, parce que ce n'est que dans l'apostrophe qu'on adresse tout d'un coup la parole à quelque persone présente, ou absente, etc.

Ce n'est que dans la prosopopée que l'on fait parler les morts, les absens, ou les êtres inanimés : il en est de même des autres figures, elles ont chacune leur caractère particulier, qui les distingue des autres assemblages de mots, qui font un sens dans le langage ordinaire des homes.

Les grammairiens et les rhéteurs ayant fait des observations sur les diférentes manières de parler, ils ont fait des classes particulières de ces diférentes manières, afin de mettre plus d'ordre et d'arangement dans leurs réflexions. Les manières de parler, dans lesquelles ils n'ont remarqué d'autre propriété que celle de faire conoître ce qu'on pense, sont apelées simplement *phrases, expressions, périodes;* mais celles qui expriment non seulement des pensées, mais encore des pensées énoncées d'une manière particulière qui leur done un caractère propre, celles-là, dis-je, sont apelées *figures,* parce qu'elles paroissent, pour ainsi dire, sous une forme particulière, et avec ce caractère propre qui les distingue les unes des autres, et de tout ce qui n'est que phrase ou expression.

Caract. Des ouvrag. de l'esprit.

M. de la Bruyère dit «qu'il y a de certaines » choses dont la médiocrité est insuportable :

» la poésie, la musique, la peinture, et le dis-
» cours public ». Il n'y a point là de figure ; c'est-à-dire, que toute cette phrase ne fait autre chose qu'exprimer la pensée de M. de la Bruyère, sans avoir de plus un de ces tours qui ont un caractère particulier. Mais quand il ajoute, « Quel suplice que d'entendre déclamer
» pompeusement un froid discours, ou pro-
» noncer de médiocres vers avec emphase »! c'est la même pensée ; mais de plus elle est exprimée sous la forme particulière de la surprise, de l'admiration, c'est une figure.

Imaginez-vous pour un moment une multitude de soldats, dont les uns n'ont que l'habit ordinaire qu'ils avoient avant leur engagement, et les autres ont l'habit uniforme de leur régiment : ceux-ci ont tous un habit qui les distingue, et qui fait conoître de quel régiment ils sont ; les uns sont habillés de rouge, les autres de bleu, de blanc, de jaune, etc. Il en est de même des assemblages de mots qui composent le discours ; un lecteur instruit raporte un tel mot, une telle phrase à une telle espèce de figure, selon qu'il y reconoît la forme, le signe, le caractère de cette figure ; les phrases et les mots, qui n'ont la marque d'aucune figure particulière, sont come les soldats qui n'ont l'habit d'aucun régiment : elles n'ont d'autres modifications que celles qui sont nécessaires pour faire conoître ce qu'on pense.

Il ne faut point s'étoner si les figures, quand elles sont employées à propos, donent de la vivacité, de la force, ou de la grace au discours ; car outre la propriété d'exprimer les pensées, come tous les autres assemblages de mots, elles

ont encore, si j'ose parler ainsi, l'avantage de leur habit, je veux dire, de leur modification particulière, qui sert à réveiller l'atention, à plaire, ou à toucher.

Mais, quoique les figures bien placées embélissent le discours, et qu'elles soient, pour ainsi dire, le langage de l'imagination et des passions; il ne faut pas croire que le discours ne tire ses beautés que des figures. Nous avons plusieurs exemples en tout genre d'écrire, où toute la la beauté consiste dans la pensée exprimée sans figure. Le père des trois Horaces ne sachant point encore le motif de la fuite de son fils, aprend avec douleur qu'il n'a pas résisté aux trois Curiaces.

Corneille. Horaces. *Act. III. sc. 5.*

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? lui dit Julie, *Qu'il mourût*, répond le père.

Id. Nicomède. *Act. IV. sc. 3.*

Dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit qu'en une ocasion dont il s'agit, il veut se conduire en *père*, en *mari*. Ne soyez ni l'un ni l'autre, lui dit Nicomède :

PRUSIAS.

Et que dois-je être?

NICOMÈDE.

Roi.

Il n'y a point là de figure, et il y a cependant beaucoup de sublime dans ce seul mot : voici un exemple plus simple.

Malherbe. *L. 1. Paraphr. du Ps. CXLV.*

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le tems de nos vies,
A souffrir des mépris, à ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont ce que nous somes.
Véritablement homes,
Et meurent come nous.

Je pourois raporter un grand nombre d'exemples pareils, énoncés sans figure, et dont la pensée seule fait le prix. Ainsi, quand on dit que les figures embélissent le discours, on veut dire seulement, que dans les ocasions où les figures ne seroient point déplacées, le même fonds de pensée sera exprimé d'une manière ou plus vive, ou plus noble, ou plus agréable par le secours des figures, que si on l'exprimoit sans figure.

De tout ce que je viens de dire, on peut former cette définition des figures: Les Figures sont des manières de parler distinctement des autres par une modification particulière, qui fait qu'on les réduit chacune à une espèce à part, et qui les rend ou plus vives, ou plus nobles, ou plus agréables que les manières de parler, qui expriment le même fonds de pensée, sans avoir d'autre modification particulière.

ARTICLE II.

Division des figures.

Σχῆμα, roc, forme, abit, attide.

ON divise les figures en figures de pensées, *figúræ sententiárum*, *Schémata*; et en figures de mots, *figúræ verbórum*. Il y a cette diférence, dit Cicéron (1), entre les figures de pensées et les figures de mots, que les figures de pensées dépendent uniquement du tour de l'imagination; elles ne consistent que dans la manière particulière de penser ou de sentir, ensorte que la figure demeure toujours la même, quoiqu'on viène à changer les mots qui l'expriment. De quelque manière que M. Flêchier eût fait parler M. de Montausier dans la prosopopée que j'ai raportée ci-dessus, il auroit fait une prosopopée. Au contraire, les figures de mots sont telles que si vous changez les paroles, la figure s'évanouit; par exemple, lorsque parlant d'une armée navale, je dis qu'elle étoit composée de cent *voiles;* c'est une figure de mots dont nous parlerons dans la suite; *voiles* est là pour *vaisseaux:* que si je substitue le mot de *vaisseaux* à celui de *voiles*, j'exprime égalément ma pensée; mais il n'y a plus de figure.

(1) Inter conformatiónem verbórum et sententiárum hoc ínterest, quòd verbórum tóllitur, si verba mutáris, sententiárum pérmanet, quibuscúmque verbis uti velis. *Cic. de Orat. L. III. n.* 201. *aliter LII.*

ARTICLE III.

Division des figures de mots.

Il y a quatre diférentes sortes de figures qui regardent les mots.

1°. Celles que les grammairiens apèlent *figures de diction :* elles regardent les changemens qui arivent dans les lettres ou dans les syllabes des mots ; telle est, par exemple, la syncope, c'est le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot, *scuta virûm* pour *virórum*.

2°. Celles qui regardent uniquement la construction ; par exemple, lorsqu'Horace, parlant de Cléopatre, dit *monstrum, quæ...* nous disons en français *la plupart des homes disent*, et non pas *dit*. On fait alors la construction selon le sens. Cette figure s'apèle *sylepse*. J'ai traité ailleurs de ces sortes de figures, ainsi je n'en parlerai point ici. L. 1. *Od.* 37. *v.* 21.

3°. Il y a quelques figures de mots, dans lesquelles les mots conservent leur signification propre, telle est la répétition, etc. C'est aux rhéteurs à parler de ces sortes de figures, aussi bien que des figures de pensées. Dans les unes et dans les autres, la figure ne consiste point dans le changement de signification des mots, ainsi elles ne sont point de mon sujet.

4°. Enfin, il y a des figures de mots qu'on apèle *tropes ;* les mots prènent par ces figures des significations diférentes de leur signification propre. Ce sont là les figures dont j'entreprens de parler dans cette partie de la grammaire.

ARTICLE IV.

Définition des Tropes.

Les Tropes sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification, qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot : ainsi pour entendre ce que c'est qu'un trope, il faut comencer par bien comprendre ce que c'est que la signification propre d'un mot ; nous l'expliquerons bien-tôt.

τρόπος, σρέπω. Ces figures sont apelées *tropes* du grec *tropos*, *convérsio*, dont la racine est *trepo*, verto, *je tourne*. Elles sont ainsi apelées, parce que quand on prend un mot dans le sens figuré, on le tourne, pour ainsi dire, afin de lui faire signifier ce qu'il ne signifie point dans le sens propre : *voiles* dans le sens propre ne signifie point *vaisseaux*, les voiles ne sont qu'une partie du vaisseau : cependant *voiles* se dit quelquefois pour *vaisseaux*, come nous l'avons déjà remarqué.

Les tropes sont des figures, puisque ce sont des manières de parler, qui, outre la propriété de faire conoître ce qu'on pense, sont encore distinguées par quelque diférence particulière, qui fait qu'on les raporte chacune à une espèce à part.

Il y a dans les tropes une modification ou diférence générale qui les rend tropes, et qui les distingue des autres figures : elle consiste en ce qu'un mot est pris dans une signification qui n'est pas précisément sa signification propre ;

mais de plus chaque trope difère d'un autre trope, et cette diférence particulière consiste dans la manière dont un mot s'écarte de sa signification propre : par exemple, *Il n'y a plus de Pyrénées*, dit Louis XIV d'immortèle mémoire, lorsque son petit-fils le duc d'Anjou, aujourd'hui Philippe V, fut apelé à la couronne d'Espagne. Louis XIV vouloit-il dire que les Pyrénées avoient été abimées ou anéanties? nulement : persone n'entendit cette expression à la lettre, et dans le sens propre ; elle avoit un sens figuré. Boileau faisant allusion, à ce qu'en 1664 le roi envoya au secours de l'empereur des troupes qui défirent les Turcs, et encore à ce que sa majesté établit la compagnie des Indes, dit :

Quand je vois ta sagesse.....
Rendre à l'*Aigle* éperdu sa première vigueur,
La France sous tes lois maitriser la fortune,
Et nos vaisseaux domtant l'un et l'autre *Neptune*.....

Discours au roi.

Ni l'*Aigle* ni *Neptune* ne se prènent point là dans le sens propre. Telle est la modification ou diférence générale, qui fait que ces façons de parler sont des tropes.

Mais quelle espèce particulière de trope? cela dépend de la manière dont un mot s'écarte de sa signification propre pour en prendre une autre. Les Pyrénées dans le sens propre, sont de hautes montagnes qui séparent la France et l'Espagne. *Il n'y a plus de Pyrénées*, c'est-à-dire, plus de séparation, plus de division, plus de guerre : il n'y aura plus à l'avenir qu'une bone intelligence entre la France et l'Espagne : c'est une métonymie du signe, ou

une métalepse : les Pyrénées ne seront plus un signe de séparation.

L'aigle est le symbole de l'Empire ; l'empereur porte un aigle à deux têtes dans ses armoiries : ainsi, dans l'exemple que je viens de raporter, l'*aigle* signifie l'Allemagne. C'est le signe pour la chose signifiée : c'est une métonymie.

Neptune étoit le dieu de la mer, il est pris dans le même exemple pour l'Océan, pour la mer des Indes orientales et occidentales : c'est encore une métonymie. Nous remarquerons dans la suite ces diférences particulières qui font les diférentes espèces de tropes.

Il y a autant de tropes qu'il y a de manières diférentes, par lesquelles on done à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. *Aveugle* dans le sens propre, signifie une persone qui est privée de l'usage de la vue : si je me sers de ce mot pour marquer ceux qui ont été guéris de leur aveuglement, come quand Jesus-Christ a dit, *les aveugles voient*, alors *aveugles* n'est plus dans le sens propre, il est dans un sens que les philosophes apèlent *sens divisé :* ce sens divisé est un trope, puisqu'alors *aveugles* signifie ceux qui ont été aveugles, et non pas ceux qui le sont. Ainsi outre les tropes dont on parle ordinairement, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile ni étranger à mon sujet, d'expliquer encore ici les autres sens dans lesquels un même mot peut être pris dans le discours.

Matt. c. 11. v. 5.

ARTICLE V.

Le traité des Tropes est du ressort de la grammaire. On doit conoître les Tropes pour bien entendre les auteurs, et pour avoir des conoissances exactes dans l'art de parler et d'écrire.

Au reste ce traité me paroît être une partie essentièle de la grammaire puisqu'il est du ressort de la grammaire de faire entendre la véritable signification des mots, et en quel sens ils sont employés dans le discours.

Il n'est pas possible de bien expliquer l'auteur même le plus facile, sans avoir recours aux conoissances dont je parle ici. Les livres que l'on met d'abord entre les mains des començans, aussi-bien que les autres livres, sont pleins de mots pris dans des sens détournés et éloignés de la premièrè signification de ces mots; par exemple :

Títyre, tu pátulæ, récubans sub tégmine fagi, Virg. Ecl
Sylvéstrem, ténui, musam meditáris, avénâ. 1. v. 1.

Vous méditez une muse, c'est-à-dire, *une chanson, vous vous exercez à chanter.* Les muses étoient regardées dans le paganisme come les déesses qui inspiroient les poëtes et les musiciens : ainsi *Muse* se prend ici pour la chanson même, c'est la cause pour l'éfet; c'est une métonymie particulière, qui étoit en usage en latin; nous l'expliquerons dans la suite.

Avéna dans le sens propre, veut dire de *l'aveine:* mais parce que les bergers se servirent de petits tuyaux de blé ou d'aveine pour en faire une sorte de flute, come font encore les enfans à la campagne; de là par extension on a apelé *avéna* un chalumeau, une flute de berger.

On trouve un grand nombre de ces sortes de figures dans le Nouveau Testament, dans l'Imitation de J. C. dans les fables de Phèdre, en un mot, dans les livres même qui sont écrits le plus simplement, et par lesquels on comence: ainsi je demeure toujours convaincu que cette partie n'est point étrangère à la grammaire, et qu'un grammairien doit avoir une conoissance détaillée des tropes.

Réponse ne objection. Je conviens, si l'on veut, qu'on peut bien parler sans jamais avoir apris les noms particuliers de ces figures. Combien de personeş se servent d'expressions métaphoriques, sans savoir précisément ce que c'est que métaphore? C'est ainsi qu'il y avoit plus de 40 ans que le Bourgeois-Gentilhome *disoit de la prose, sans qu'il en sût rien.* Ces conoissances ne sont d'aucun usage pour faire un compte, ni pour *bien conduire une maison*, come dit Mᵉ. Jourdain, mais elles sont utiles et nécessaires à ceux qui ont besoin de l'art de parler et d'écrire; elles mettent de l'ordre dans les idées qu'on se forme des mots; elles servent à démêler le vrai sens des paroles, à rendre raison du discours, et donent de la précision et de la justesse.

Molière ourgeois- ntil. act. ṣc. 4. bid. act. i. sc. 3.

Les sciences et les arts ne sont que des observations sur la pratique: l'usage et la pratique ont précédé toutes les sciences et tous

les arts ; mais les sciences et les arts ont ensuite perfectioné la pratique. Si Molière n'avoit pas étudié lui-même les observations détaillées de l'art de parler et d'écrire, ses pièces n'auroient été que des pièces informes, où le génie, à la vérité, auroit paru quelquefois ; mais qu'on auroit renvoyées à l'enfance de la comédie : ses talens ont été perfectionés par les observations, et c'est l'art même qui lui a apris à saisir le ridicule d'un art déplacé.

On voit tous les jours des persones qui chantent agréablement, sans conoître les notes, les clés, ni les règles de la musique, elles ont chanté pendant bien des années des *sol* et des *fa*, sans le savoir ; faut-il pour cela qu'elles rejètent les secours qu'elles peuvent tirer de la musique, pour perfectioner leur talent ?

Nos pères ont vêcu sans conoître la circulation du sang ; faut-il négliger la conoissance de l'anatomie ? et ne faut-il plus étudier la physique, parce qu'on a respiré pendant plusieurs siècles sans savoir que l'air eût de la pesanteur et de l'élasticité ? Tout a son tems et ses usages, et Molière nous déclare dans ses préfaces, qu'il ne se moque que des abus et du ridicule.

ARTICLE VI.

Sens propre, sens figuré.

AVANT que d'entrer dans le détail de chaque trope, il est nécessaire de bien comprendre la diférence qu'il y a entre le sens propre et le sens figuré.

Un mot est employé dans le discours, ou dans le sens propre, ou en général dans un sens figuré, quel que puisse être le nom que les rhéteurs donent ensuite à ce sens figuré.

Le sens propre d'un mot, c'est la première signification du mot. Un mot est pris dans le sens propre, lorsqu'il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi; par exemple: *le feu brûle, la lumière nous éclaire*, tous ces mots là sont dans le sens propre.

Mais, quand un mot est pris dans un autre sens, il paroît alors, pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturèle, c'est-à-dire, celle qu'il a eue d'abord; alors on dit que ce mot est au figuré; par exemple: *Le feu de vos yeux, le feu de l'imagination, la lumière de l'esprit, la clarté d'un discours.*

Masque dans le sens propre, signifie une sorte de couverture de toile cirée ou de quelque autre matière, qu'on se met sur le visage pour se déguiser ou pour se garantir des injures de l'air. Ce n'est point dans ce sens propre que Malherbe prenoit le mot de *masque*, lorsqu'il disoit

disoit qu'à la cour il y avoit plus de masques que de visages : *masques* est là dans un sens figuré, et se prend pour *persones dissimulées*, pour ceux qui cachent leurs véritables sentimens, qui se démontent, pour ainsi dire, le visage, et prènent des mines propres à marquer une situation d'esprit et de cœur toute autre que celle où ils sont éfectivement.

Ce mot *voix (vox)*, a été d'abord établi pour signifier le son qui sort de la bouche des animaux, et sur-tout de la bouche des homes. On dit d'un home, qu'il a la voix mâle ou féminine, douce ou rude, claire ou enrouée, foible ou forte, enfin aiguë, flexible, grêle, cassée, etc. En toutes ces ocasions, *voix* est pris dans le sens propre, c'est-à-dire, dans le sens pour lequel ce mot a été d'abord établi ; mais quand on dit que *le mensonge ne sauroit étoufer la voix de la vérité dans le fond de de nos cœurs*, alors *voix* est au figuré ; il se prend pour *inspiration intérieure, remords*, etc. On dit aussi que *tant que le peuple juif écouta la voix de Dieu*, c'est-à-dire, tant qu'il obéit à ses commandemens, *il en fut assisté. Les brebis entendent la voix du pasteur*, on ne veut pas dire seulement qu'elles reconoissent sa voix et la distinguent de la voix d'un autre home, ce qui seroit le sens propre ; on veut marquer principalement qu'elles lui obéissent, ce qui est le sens figuré. *La voix du sang, la voix de la nature*, c'est-à-dire, les mouvemens intérieurs que nous ressentons à l'ocasion de quelque accident arrivé à un parent, etc. *La voix du peuple est la voix de Dieu*, c'est-à-dire, que le sentiment du peuple,

dans les matières qui sont de son ressort, est le véritable sentiment.

C'est par la voix qu'on dit son avis dans les délibérations, dans les élections, dans les assemblées où il s'agit de juger; ensuite, par extension, on a apelé *voix*, le sentiment d'un particulier, d'un juge; ainsi en ce sens, *voix* signifie *avis, opinion, sufrage, il a eu toutes les voix*, c'est-à-dire, tous les sufrages; *briguer les voix, la pluralité des voix; il vaudroit mieux*, s'il étoit possible, *peser les voix que de les compter*, c'est-à-dire, qu'il vaudroit mieux suivre l'avis de ceux qui sont les plus savans et les plus sensés, que de se laisser entraîner au sentiment aveugle du plus grand nombre.

Voix, signifie aussi dans un sens étendu, *gémissement, prière. Dieu a écouté la voix de son peuple*, etc.

Tous ces diférens sens du mot *voix*, qui ne sont pas précisément le premier sens, qui seul est le sens propre, sont autant de sens figurés.

ARTICLE VII.

Réflexions générales sur le sens figuré.

I.

Origine du sens figuré.

La liaison qu'il y a entre les idées accessoires, je veux dire, entre les idées qui ont raport les unes aux autres, est la source et le principe des divers sens figurés que l'on done aux mots. Les objets qui font sur nous des impressions, sont toujours acompagnés de diférentes circonstances qui nous frapent, et par lesquelles nous désignons souvent, ou les objets mêmes qu'elles n'ont fait qu'acompagner, ou ceux dont elles nous réveillent le souvenir. Le nom propre de l'idée accessoire est souvent plus présent à l'imagination que le nom de l'idée principale; et souvent aussi ces idées accessoires, désignant les objets avec plus de circonstances que ne feroient les noms propres de ces objets, les peignent ou avec plus d'énergie, ou avec plus d'agrément. De-là le signe pour la chose signifiée, la cause pour l'éfet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conséquent, et les autres tropes dont je parlerai dans la suite. Come l'une de ces idées ne sauroit être réveillée sans exciter l'autre, il arive que l'expression figurée est aussi facilement entendue que si l'on se servoit du mot propre; elle est même ordinairement plus vive et plus agréable quand elle est

employée à propos, parce qu'elle réveille plus d'une image; elle atache ou amuse l'imagination et done aisément à deviner à l'esprit.

II.

Usages ou éfets des tropes.

1°. Un des plus fréquens usages des tropes, c'est de réveiller une idée principale, par le moyen de quelque idée accessoire: c'est ainsi qu'on dit cent voiles pour cent vaisseaux; cent feux pour cent maisons; il aime la bouteille, c'est-à-dire, il aime le vin; le fer pour l'épée; la plume ou le style pour la manière d'écrire, etc.

2°. Les tropes donent plus d'énergie à nos expressions. Quand nous somes vivement frapés de quelque pensée, nous nous exprimons rarement avec simplicité; l'objet qui nous ocupe se présente à nous avec les idées accessoires qui l'acompagnent; nous prononçons les noms de ces images qui nous frapent; ainsi nous avons naturèlement recours aux tropes, d'où il arive que nous fesons mieux sentir aux autres ce que nous sentons nous-mêmes: de là viènent ces façons de parler, *il est enflamé de colère, il est tombé dans une erreur grossière, flétrir la réputation, s'enivrer de plaisir*, etc.

3°. Les tropes ornent le discours. M. Fléchier voulant parler de l'instruction qui disposa M. le duc de Montausier à faire abjuration de l'hérésie, au lieu de dire simplement qu'il se fit instruire, que les ministres de J. C. lui aprirent les dogmes de la religion catholique, et lui découvrirent les erreurs de l'hérésie, s'exprime en ces termes: «Tombez, tombez,

» voiles importuns qui lui couvrez la vérité de » nos mystères : et vous, prêtres de Jésus-» Christ, prenez le glaive de la parole, et cou-» pez sagement jusqu'aux racines de l'erreur, » que la naissance et l'éducation avoient fait » croître dans son ame. Mais par combien de » liens étoit-il retenu » ?

Outre l'apostrophe, figure de pensée, qui se trouve dans ces paroles, les tropes en font le principal ornement : *Tombez voiles, couvrez, prenez le glaive, coupez jusqu'aux racines, croître, liens, retenu;* toutes ces expressions sont autant de tropes qui forment des images, dont l'imagination est agréablement ocupée.

4°. Les tropes rendent le discours plus noble: les idées comunes auxquelles nous somes acoutumés, n'excitent point en nous ce sentiment d'admiration et de surprise qui élève l'ame : en ces ocasions on a recours aux idées accessoires, qui prêtent, pour ainsi dire, des habits plus nobles à ces idées comunes. *Tous les homes meurent également;* voilà une pensée comune: Horace a dit :

Pállida mors, æquo pulsat pede páuperum tabérnas Regúmque turres. Livre 1. ode 4.

On sait la paraphrase simple et naturèle que Malherbe a fait de ces vers.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles,
On a beau la prier;
La cruèle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier. Malherbe vi.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix,
Et la garde qui veille aux barières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

Au lieu de dire que c'est un Phénicien qui a inventé les caractères de l'écriture, ce qui seroit une expression trop simple pour la poésie, Brébeuf a dit :

Pharsale, liv. III.

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole, et de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Doner de la couleur et du corps aux pensées (1).

5°. Les tropes sont d'un grand usage pour déguiser des idées dures, désagréables, tristes, ou contraires à la modestie ; on en trouvera des exemples dans l'article de l'euphémisme, et dans celui de la périphrase.

6°. Enfin les tropes enrichissent une langue en multipliant l'usage d'un même mot ; ils donent à un mot une signification nouvèle, soit parce qu'on l'unit avec d'autres mots, auxquels souvent il ne se peut joindre dans le sens propre, soit parce qu'on s'en sert par extension et par ressemblance, pour supléer aux termes qui manquent dans la langue.

Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par M. Rollin, t. II. p. 246; et Cicero, de Oratore, n. 155, aliter XXXVIII. Voss. inst. orat. L. IV. c. VI. n. 14.

Mais il ne faut pas croire avec quelques savans, que les tropes n'aient *d'abord été inventés que par nécessité, à cause du défaut et de la disette des mots propres*, et qu'ils aient *contribué depuis à la beauté et à l'ornement du discours, de même à peu près que les vêtemens ont été employés dans le comencement pour couvrir le corps et le défendre*

(1) Phœnices primi, famæ si créditur, ausi
Mansúram, rúdibus, vocem signáre, figúris.
LUCAN. *Lib.* III. *v.* 220.

contre le froid, et ensuite ont servi à l'embélir et à l'orner. Je ne crois pas qu'il y ait un assez grand nombre de mots qui supléent à ceux qui manquent, pour pouvoir dire que tel ait été le premier et le principal usage des tropes. D'ailleurs ce n'est point là, ce me semble, la marche, pour ainsi dire, de la nature; l'imagination a trop de part dans le langage et dans la conduite des homes, pour avoir été précédée en ce point par la nécessité. Si nous disons d'un home qui marche avec trop de lenteur, qu'*il va plus lentement qu'une tortue*; d'un autre, qu'*il va plus vîte que le vent*; d'un passioné, qu'*il se laisse emporter au torrent de ses passions*, etc. c'est que la vivacité avec laquelle nous ressentons ce que nous voulons exprimer, excite en nous ces images; nous en somes ocupés les premiers, et nous nous en servons ensuite pour mètre en quelque sorte devant les yeux des autres ce que nous voulons leur faire entendre. Les homes n'ont point consulté s'ils avoient ou s'ils n'avoient pas des termes propres pour exprimer ces idées, ni si l'expression figurée seroit plus agréable que l'expression propre; ils ont suivi les mouvemens de leur imagination, et ce que leur inspiroit le desir de faire sentir vivement aux autres ce qu'ils sentoient eux-mêmes vivement. Les rhéteurs ont ensuite remarqué que telle expression étoit plus noble, telle autre plus énergique, celle-là plus agréable, celle-ci moins dure; en un mot, ils ont fait leurs observations sur le langage des homes.

Je prendrai la liberté, à ce sujet, de m'arêter un moment sur une remarque de peu

d'importance : c'est que, pour faire voir que
. Rollin, l'on *substitue quelquefois des termes figurés*
ie II, p. *à la place des mots propres qui manquent*, ce
qui est très-véritable, Cicéron, Quintilien et M. Rollin, qui pense et qui parle come ces grands homes, disent que c'est *par emprunt et par métaphore qu'on a apelé* gemma *le bourgeon de la vigne: parce*, disent-ils, *qu'il n'y avoit point de mot propre pour l'exprimer.* Mais si nous en croyons les étymologistes, *gemma* est le mot propre pour signifier le bourgeon de la vigne, et ç'a été ensuite par figure que les Latins ont doné ce nom aux perles et aux pierres précieuses. En éfet, c'est toujours le plus comun et le plus conu qui est le propre, et qui se prête ensuite au sens figuré. Les laboureurs du pays latin conoissoient les bourgeons des vignes et des arbres, et leur avoient doné un nom avant que d'avoir vu des perles et des pierres précieuses : mais come on dona ensuite, par figure et par imitation, ce même nom aux perles et aux pierres précieuses, et qu'aparemment Cicéron, Quintilien et M. Rollin ont vu plus de perles que de bourgeons de vignes, ils ont cru que le nom de ce qui leur étoit plus conu, étoit le nom propre, et que le figuré étoit celui de ce qu'ils conoissoient moins (1).

(1) Verbi translátio institúta est inópiæ causâ, frequentátâ delectatiónis. Nam *gemmáre vites*, *luxúriem esse in herbis*, *lætas ségetes*, étiam rustici dicunt. *Cic.* de Orator. *L.* III. n. 155. aliter XXXVIII.

Necessitáte rústici dicunt gemmam in vítibus. Quid enim dícerent aliud? *Quintil.* instit. orat. *lib.* VIII. *cap.* 6. Metaph.

III.

Ce qu'on doit observer, et ce qu'on doit éviter dans l'usage des tropes, et pourquoi ils plaisent.

Les tropes qui ne produisent pas les éfets que je viens de remarquer, sont défectueux. Ils doivent sur-tout être clairs, faciles, se présenter naturèlement, et n'être mis en œuvre qu'en tems et lieu. Il n'y a rien de plus ridicule en tout genre, que l'afectation et le défaut de convenance. Molière, dans ses Précieuses, nous fournit un grand nombre d'exemples de ces expressions recherchées et déplacées. La convenance demande qu'on dise simplement à un laquais, *donez des siéges*, sans aler chercher le détour de lui dire; *voiturez-nous ici les comodités de la conversation*. De plus, les idées accessoires ne jouent point, si j'ose parler ainsi, dans le langage des Précieuses de Molière, ou ne jouent point come elles jouent dans l'imagination d'un home sensé: *Le conseiller des graces*, pour dire le miroir: *contentez l'envie*

Les Pr
Rid. Sc. 1
Ibid. sc. 1
Ibid. sc. 1

Gemma est id quod in arbóribus tumescit cum párere incípiunt, à *geno*, id est, gigno: hinc Margaríta et deinceps omnis lapis pretiosus dícitur *gemma*..... quod habet quoque Peróttus, cujus hæc sunt verba, « lapíllos gemmas vocavêre à similitúdine gemmárum » quas in vítibus sive arbóribus cérnimus; gemmæ » enim própriè sunt púpuli quos primo vites emíttunt; » et gemmáre vites dicuntur, dum gemmas emíttunt ». *Martinii Lexicon*, voce *gemma*.

Gemma óculus vitis propriè. 2. gemma deinde generále nomen est lápidum pretiosórum. *Bas. Fabri Thesaur.* v. *gemma*.

qu'a ce fauteuil de vous embrasser, pour dire asséyez-vous.

Toutes ces expressions tirées de loin et hors de leur place, marquent une trop grande contention d'esprit, et font sentir toute la peine qu'on a eue à les rechercher : elles ne sont pas, s'il est permis de parler ainsi, à l'unisson du bon sens, je veux dire qu'elles sont trop éloignées de la manière de penser de ceux qui ont l'esprit droit et juste, et qui sentent les convenances. Ceux qui cherchent trop l'ornement dans le discours, tombent souvent dans ce défaut, sans s'en apercevoir ; ils se savent bon gré d'une expression qui leur paroît brillante et qui leur a coûté, et se persuadent que les autres en doivent être aussi satisfaits qu'ils le sont eux-mêmes.

On ne doit donc se servir de tropes que lorsqu'ils se présentent naturèlement à l'esprit ; qu'ils sont tirés du sujet ; que les idées accessoires les font naître ; ou que les bienséances les inspirent : ils plaisent alors, mais il ne faut point les aler chercher dans la vue de plaire.

Manière d'enseigner. tome II. p. 247. Je ne crois donc pas que ces sortes de figures *plaisent extrêmement, par l'ingénieuse hardiesse qu'il y a d'aler au loin chercher des expressions étrangères à la place des naturèles qui sont sous la main*, si l'on peut parler ainsi. Quoique ce soit là une pensée de Cicéron, adoptée par M. Rollin, je crois plûtôt que les expressions figurées donent de la grace au discours, parce que, come ces deux grands homes

Ib. p. 248. le remarquent, *elles donent du corps, pour ainsi dire, aux choses les plus spirituèles, et les font presque toucher au doigt et à l'œil par*

les images qu'elles en tracent à l'imagination; en un mot, par les idées sensibles et accessoires.

IV.

Suite des réflexions générales sur le sens figuré.

1°. Il n'y a peut-être point de mot qui ne se prène en quelque sens figuré, c'est-à-dire, éloigné de sa signification propre et primitive.

Les mots les plus comuns et qui reviènent souvent dans le discours, sont ceux qui sont pris le plus fréquemment dans un sens figuré, et qui ont un plus grand nombre de ces sortes de sens: tels sont *corps*, *ame*, *tête*, *couleur*, *avoir*, *faire*, etc.

2°. Un mot ne conserve pas dans la traduction tous les sens figurés qu'il a dans la langue originale: chaque langue a des expressions figurées qui lui sont particulières, soit parce que ces expressions sont tirées de certains usages établis dans un pays, et inconus dans un autre; soit par quelqu'autre raison purement arbitraire. Les diférens sens figurés du mot *voix*, que nous avons remarqués, ne sont pas tous en usage en latin; on ne dit point *vox* pour suffrage. Nous disons *porter envie*, ce qui ne seroit pas entendu en latin par *ferre invidiam:* au contraire, *morem gérere alicui*, est une façon de parler latine, qui ne seroit pas entendue en français, si on se contentoit de la rendre mot à mot, et que l'on traduisît, *porter la coutume à quelqu'un*, au lieu de dire, faire voir à quelqu'un qu'on se conforme à son goût, à sa manière

envoyez loin de vous vos larmes, votre colère, come on renvoie tout ce dont on veut se défaire. Que si en ces ocasions nous disons plutôt, *rétenez vos larmes, retenez votre colère*, c'est que, pour exprimer ce sens, nous avons recours à une métaphore prise de l'action que l'on fait quand on retient un cheval avec le frein, ou quand on empêche qu'une chose ne tombe ou ne s'échape. Ainsi il faut toujours distinguer les deux sortes de traductions dont j'ai parlé ailleurs. Quand on ne traduit que pour faire entendre la pensée d'un auteur, on doit rendre, s'il est possible, figure par figure, sans s'atacher à traduire litéralement; mais quand il s'agit de doner l'intelligence d'une langue, ce qui est le but des dictionaires, on doit traduire litéralement, afin de faire entendre le sens figuré qui est en usage en cette langue à l'égard d'un certain mot; autrement, c'est tout confondre: les dictionaires nous diront que *aqua* signifie *le feu*, de la même manière qu'ils nous disent que *mittere* veut dire *arêter, retenir;* car enfin les Latins crioient *aquas, aquas*, c'est-à-dire, *afférte aquas*, quand le feu avoit pris à la maison, et nous crions alors *au feu*, c'est-à-dire, acourez au feu pour aider à l'éteindre. Ainsi, quand il s'agit d'aprendre la langue d'un auteur, il faut d'abord doner à un mot sa signification propre, c'est-à-dire, celle qu'il avoit dans l'imagination de l'auteur qui s'en est servi, et ensuite on le traduit, si l'on veut, selon la traduction des pensées, c'est-à-dire, à la manière dont on rend le même fonds de pensée, selon l'usage d'une autre langue.

'érrita vi-
ıas, Téïa
amat a-
as. Prop.
4. El. 9.
32. *ad*
inguéndum
endium,
quit Bero-
lus. ibid.

Mittere ne signifie donc point en latin *retenir*,

non plus que *péllere*, qui veut dire *chasser*. Si Térence a dit *lácrymas mitte*, Virgile a dit dans le même sens, *lácrymas diléctæ pelle Creúsæ*. Chassez les larmes de Créüse, c'est-à-dire, les larmes que vous répandez pour l'amour de Créüse, cessez de pleurer votre chère Créüse, retenez les larmes que vous répandez pour l'amour d'elle, consolez-vous. En. 2. v. 785.

Mittere ne veut pas dire non plus en latin *écrire:* et quand on trouve *mittere epistolam alicui*, cela veut dire dans le latin, *envoyer une lettre à quelqu'un*, et nous disons plus ordinairement, *écrire une lettre à quelqu'un*. Je ne finirois point si je voulois raporter ici un plus grand nombre d'exemples du peu d'exactitude de nos meilleurs dictionaires ; *merces* punition, *nox* la mort, *pulvis* le bareau, etc.

Je voudrois donc que nos dictionaires donassent d'abord à un mot latin la signification propre que ce mot avoit dans l'imagination des auteurs latins : qu'ensuite ils ajoutassent les divers sens figurés que les Latins donoient à ce mot. Mais quand il arive qu'un mot joint à un autre, forme une expression figurée, un sens, une pensée que nous rendons en notre langue, par une image diférente de celle qui étoit en usage en latin ; alors je voudrois distinguer :

1°. Si l'explication litérale qu'on a déja donée du mot latin, suffit pour faire entendre à la lettre l'expression figurée, ou la pensée litérale du latin ; en ce cas, je me contenterois de rendre la pensée à notre manière ; par exemple : *mittere* envoyer, *mitte iram*, retenez votre colère, *mittere epistolam alicui*, écrire une lettre à quelqu'un.

Provincia, province, de *pro* ou *procul*, et de *vincire* lier, obliger, ou selon d'autres, de *vincere*, vaincre: c'étoit le nom générique que les Romains donoient aux pays dont ils s'étoient rendus maîtres hors de l'Italie. On dit dans le sens propre, *provinciam cápere, suscipére*, prendre le gouvernement d'une province, en être fait gouverneur; et on dit par métaphore, *provinciam suscipere*, être dans un emploi, dans une fonction, faire quelque entreprise. *Provinciam cepisti duram*, tu t'es chargé d'une mauvaise comission, d'un emploi dificile.

er. Phor. 1. sc. 2.

2°. Mais lorsque la façon de parler latine est trop éloignée de la française, et que la lettre n'en peut pas être aisément entendue, les dictionaires devroient l'expliquer d'abord litéralement, et ensuite ajouter la phrase française qui répond à la latine; par exemple: *láterem crudum lavâre*, laver une brique crue, c'est-à-dire, perdre son tems et sa peine, perdre son latin. Qui laveroit une brique avant qu'elle fût cuite, ne feroit que de la boue et perdroit la brique. On ne doit pas conclure de cet exémple, que jamais *lavâre* ait signifié en latin perdre, ni *later* tems ou peine.

Au reste, il est évident que ces diverses significations qu'une langue done à un même mot d'une autre langue, sont étrangères à ce mot dans la langue originale; ainsi elles ne sont point de mon sujet: je traite seulement ici des diférens sens que l'on done à un même mot dans une même langue, et non pas des diférentes images dont on peut se servir en traduisant, pour exprimer le même fonds de pensée.

DES

DES TROPES.

SECONDE PARTIE.

Des Tropes en particulier.

I.

LA CATACHRESE,

Abus, extension, ou imitation.

LES langues les plus riches n'ont point un assez grand nombre de mots pour exprimer chaque idée particulière, par un terme qui ne soit que le signe propre de cette idée; ainsi l'on est souvent obligé d'emprunter le mot propre de quelqu'autre idée, qui a le plus de raport à celle qu'on veut exprimer; par exemple: l'usage ordinaire est de clouer des fers sous les piés des chevaux, ce qui s'apèle *ferrer un cheval;* que s'il arive qu'au lieu de fer on se serve d'argent, on dit alors que les chevaux *sont ferrés d'argent*, plutôt que d'inventer un nouveau mot qui ne seroit pas entendu: on ferre aussi d'argent une cassette, etc. alors *ferrer* signifie par extension, garnir d'argent au lieu de fer. On dit de même *aler à cheval sur*

Κατάχρησις, Abusio.

un bâton, c'est-à-dire, se mettre sur un bâton de la même manière qu'on se place à cheval.

lor. 2. 3. v. 24. Lúdere par impar; equitâre in arúndine longâ.

Dans les ports de mer on dit: *bâtir un vaisseau*, quoique le mot de *bâtir* ne se dise proprement que des maisons ou autres édifices:

n. 2. v. Virgile s'est servi d'*ædificâre*, bâtir, en parlant du cheval de Troie; et Cicéron a dit,

ic. pro Mani- n. 4. *ædificâre classem*, bâtir une flote.

Dieu dit à Moïse, *je ferai pleuvoir pour vous des pains du ciel*, et ces pains c'étoit la mâne: Moïse, en la montrant, dit aux Juifs:

xod. ch. v. 4. *voilà le pain que Dieu vous a doné pour vivre*. Ainsi la mâne fut apelée *pain* par extension.

Parricida, parricide, se dit en latin et en français, non seulement de celui qui tue son père, ce qui est le premier usage de ce mot; mais il se dit encore par extension de celui qui fait mourir sa mère, ou quelqu'un de ses parens, ou enfin quelque persone sacrée.

Ainsi la catachrèse est un écart que certains mots font de leur première signification, pour en prendre une autre qui y a quelque raport, et c'est aussi ce qu'on apèle *extension*: par exemple; *feuille* se dit par extension ou imitation des choses qui sont plates et minces, come les feuilles des plantes; on dit *une feuille de papier*, *une feuille de fer blanc*, *une feuille d'or*, *une feuille d'étain*, qu'on met derrière les miroirs: *une feuille de carton*; *le talc se léve par feuilles*; *les feuilles d'un paravent*, etc.

La langue, qui est le principal organe de la parole, a doné son nom par métonymie et par extension au mot générique dont on se sert pour marquer les idiomes, le langage des diférentes nations : *langue latine, langue françoise.*

Glace, dans le sens propre, c'est de l'eau gelée : ce mot signifie ensuite par extension, un verre poli, une glace de miroir, une glace de carosse.

Glace signifie encore une sorte de composition de sucre et de blanc d'œuf, que l'on coule sur les biscuits, ou que l'on met sur les fruits confits.

Enfin, *glace* se dit encore au pluriel, d'une sorte de liqueur congelée.

Il y a même des mots qui ont perdu leur première signification, et n'ont retenu que celle qu'ils ont eue par extension : *florir, florissant*, se disoient autrefois des arbres et des plantes qui sont en fleurs; aujourd'hui on dit plus ordinairement *fleurir* au propre, et *florir* au figuré : si ce n'est à l'infinitif, c'est au moins dans les autres modes de ce verbe; alors il signifie être en crédit, en honeur, en réputation : *Pétrarque florissoit* vers le milieu du XIVe. siècle : *une armée florissante, un empire florissant.* « La langue grèque, dit » Madame Dacier, se maintint encore assez » *florissante* jusqu'à la prise de Constanti- » nople en 1453 ».

Prince, en latin *princeps*, signifioit seulement autrefois, premier, principal; mais aujourd'hui en françois il signifie un souverain, ou une persone de maison souveraine.

Le mot *imperátor*, empereur, ne fut d'abord qu'un titre d'honeur que les soldats donoient dans le camp à leur général, quand il s'étoit distingué par quelque expédition mémorable : on n'avoit atachè à ce mot aucune idée de souveraineté, du tems même de Jules César, qui avoit bien la réalité de souverain ; mais qui gouvernoit sous la forme de l'anciène république. Ce mot perdit son anciène signification vers la fin du règne d'Auguste, ou peut-être même plus tard.

Le mot latin *succúrrere*, que nous traduisons par *secourir*, veut dire proprement *courir sous* ou *sur*. Cicéron s'en est servi plusieurs fois en ce sens ; *succúrram atque subibo. Quidquid succúrrit libet scribere*, et Sénèque dit, *óbvios, si nomen non succúrrit, dóminos salutámus ;* « lorque nous rencontrons » quelqu'un et que son nom ne nous vient » pas dans dans l'esprit, nous l'apelons Mon» sieur ». Cependant come il faut souvent se hâter et courir pour venir au secours de quelqu'un, on a doné insensiblement, à ce mot par extension, le sens d'*aider* ou *secourir*.

Cic. ad Att. L. 14. Epist. 1. sub finem. Senec. Ep. 111.

Pétere, selon Perizonius, vient du grec *peto* et *petomai*, dont le premier signifie *tomber*, et l'autre *voler* ; ensorte que ces verbes marquent une action qui se fait avec éfort et mouvement vers quelque objet ; ainsi :

πίτω πίτομαι Periz. in Sanct. min. lib. 4. c. 4. n. 46.

1°. Le premier sens de *pétere*, c'est *aler vers, se porter avec ardeur* vers un objet ; ensuite on done à ce mot par extension plusieurs autres sens, qui sont une suite du premier.

2°. Il signifie *souhaiter d'avoir, briguer*,

demander ; pétere consulátum , *briguer le consulat ;* pétere núptias alicújus , *rechercher une persone en mariage.*

3°. *Aler prendre ;* unde mihi petam cibum. Ter. Heaut. 5. 2. 25.

4°. *Aler vers quelqu'un ;* et en conséquence *le fraper, l'ataquer.* Virgile a dit : *malo me Galatéa petit ,* et Ovide , *à pópulo saxis præterevnte petor.* Ecl. 3 v. 64. Eleg. de nuce. v. 2.

5°. Enfin *pétere* veut dire par extension , *aler en quelque lieu ,* ensorte que ce lieu soit l'objet de nos demandes et de nos mouvemens. Les compagnons d'Enée , après leur naufrage , demandent à Didon qu'il leur soit permis de se mètre en état d'aler en Italie , dans le Latium , ou du moins d'aler trouver le roi Aceste.

——— Itáliam læti Latiúmque petámus. Virg. Æn. 1. v. 558.
. . . . . .
At freta Sicániæ saltem sedésque parátas ,
Unde huc advécti , regémque petámus Acésten.

La réponse de Didon est digne de remarque :

Seu vos Hespériam magnam Saturniáque arva ,
Sive Erycis fines , regémque optátis Acésten.

où vous voyez qu'*optátis* explique *petámus.*

Advértere signifie *tourner vers : advértere agmen urbi ,* tourner son armée vers la ville ; *navem advértere ,* tourner son vaisseau vers quelque endroit , y aborder : ensuite on l'a dit par métaphore de l'esprit ; *advértere ánimum , advértere mentem ;* tourner l'esprit vers quelque objet , faire atention , faire réflexion , considérer : on a même fait un mot composé Ibid. v. 555.

de *ánimum* et d'*advértere; anim-advértere*, considérer, remarquer, examiner.

Mais parce qu'on tourne son esprit, son ressentiment, vers ceux qui nous ont ofensés, et qu'on veut punir; on a doné ensuite par extension le sens de *punir* à *animadvértere; verbéribus animadvértebant in cives;* ils tournoient leur ressentiment, leur colère, avec des verges contre les citoyens; c'est-à-dire, qu'ils condanoient au fouet les citoyens.

Saluste il. 51.

Remarquez qu'*ánimus* se prend alors dans le sens de colère. *Animus*, dit Faber, se prend souvent pour cette partie de l'ame, *quæ impetus habet et motus*.

sil. Fab. s. v. *ani-*

Ira furor brevis est; ánimum rege, qui nisi paret Imperat; hunc frenis, hunc tu compésce caténâ.

Hor. lib. Epist. 2. 62.

Ces sortes d'extensions doivent être autorisées par l'usage d'une langue, et ne sont pas toujours réciproques dans une autre langue; c'est-à-dire, que le mot françois ou alemand, qui répond au mot latin, selon le sens propre, ne se prend pas toujours en françois ou en alemand dans le même sens figuré que l'on done au mot latin : *demander* répond à *pétere*; cependant nous ne disons point *demander* pour *ataquer*, ni pour *aler à*.

Oppido dans son origine est le datif d'*óppidum*, ville; *óppido* pour la ville, au datif. Les laboureurs en s'entretenant ensemble, dit Festus, se demandoient l'un à l'autre, avez-vous fait bone récolte? *Sæpè respondebátur, quantùm vel óppido satis esset*, j'en aurois pour nourir toute la ville: et de là est venu qu'on a dit *óppido* adverbialement, pour beau-

coup ; *hinc in consuetúdinem venit ut dicerétur*, oppido *pro* valdè, multùm. *Festus.* v. Oppido.

Dont vient de *undè*, ou plutôt de *de undè*, come nous disons *delà*, *dedans*. *Aliquid déderis undè utátur*, donez-lui un peu d'argent dont il puisse vivre en le metant à profit : ce mot ne se prend plus aujourd'hui dans sa signification primitive ; on ne dit pas la ville *dont je viens*, mais *d'où je viens*. Térence. Adelph. act. 5. sc. 9. v. 24.

Propinàre, boire à la santé de quelqu'un, est un mot purement grec, qui veut dire à la lettre, *boire le premier*. Quand les anciens vouloient exciter quelqu'un à boire, et faire à peu près à son égard ce que nous apelons *boire à la santé ;* ils prenoient une coupe pleine de vin, ils en buvoient un peu les premiers, et ensuite ils présentoient la coupe à celui qu'ils vouloient exciter à boire (1). Cet usage s'est conservé en Flandre, en Holande, et dans le Nord : on fait l'essai, c'est-à-dire, qu'avant de vous présenter le vase, on en boit un peu, pour vous marquer que vous pouvez en boire sans rien craindre. De là, par extension, par imitation, on s'est servi de *propinàre*, pour *livrer quelqu'un, le trahir pour faire plaisir à un autre ; le livrer, le doner* come on done la coupe à boire après avoir

(1) Hîc regîna gravem gemmis auróque popóscit,
Implevítque mero páteram. . . . . .
—— et in mensa láticum libávit honórem,
Primáque libâto summo tenus áttigit ore :
Tum Bítiæ dedit increpitans ; ille ímpiger hausit
Spumántem páteram, et pleno se próluit auro.
ÆN. I. 732.

fait l'essai. *Je vous le livre*, dit Térence, en
r. Eun. se servant par extension du mot *propino*, *mo-*
v. scène *quez-vous de lui tant qu'il vous plaira*, hunc
ière. vobis deridéndum propino.

Nous avons vu dans la cinquième partie de cette grammaire, que la préposition supléoit aux raports qu'on ne sauroit marquer par les terminaisons des mots; qu'elle marquoit un raport général ou une circonstance générale, qui étoit ensuite déterminée par le mot qui suit la préposition.

Or, ces raports ou circonstances générales sont presque infinies, et le nombre des prépositions est extrêmement borné; mais pour supléer à celles qui manquent, on done divers usages à la même préposition.

Chaque préposition a sa première signification, elle a sa destination principale, son premier sens propre; et ensuite par extension, par imitation, par abus, en un mot par catachrèse, on la fait servir à marquer d'autres raports qui ont quelque analogie avec la destination principale de la préposition, et qui sont sufisament indiqués par le sens du mot qui est lié à cette préposition; par exemple :

La préposition *in* est une préposition de lieu, c'est-à-dire, que son premier usage est de marquer la circonstance générale d'être dans un lieu : *César fut tué dans le sénat, entrer dans une maison, serrer dans une cassette.*

Ensuite on considère par métaphore les diférentes situations de l'esprit et du corps, les diférens états de la fortune, en un mot, les diférentes manières d'être, come autant de lieux

où l'home peut se trouver ; et alors on dit par extension, *être dans la joie, dans la crainte, dans le dessein, dans la bone ou dans la mauvaise fortune, dans une parfaite santé, dans le désordre, dans l'épée, dans la robe, dans le doute*, etc.

On se sert aussi de cette préposition pour marquer le tems : c'est encore par extension, par imitation ; on considère le tems come un lieu, *nolo me in témpore hoc vídeat senex*, c'est le dernier vers du quatrième acte de l'Andriène de Térence.

Ubi et *ibi* sont des adverbes de lieu ; on les fait servir aussi par imitation pour marquer le tems, *hæc ubi dicta*, après que ces mots furent dits, après ces paroles. *Non tu ibi natum ? (objurgasti)* n'alâtes-vous pas sur le champ gronder votre fils ? ne lui dites-vous rien alors ?

Virg. Æn. I. v. 85.

Térence, And. act. I. sc. I. v. 122.

On peut faire de pareilles observations sur les autres prépositions, et sur un grand nombre d'autres mots.

« La préposition *après*, dit M. l'abé de » Dangeau, marque premièrement postériorité » de lieu entre des persones ou des choses : » *marcher après quelqu'un ; le valet court* » *après son maître ; les conseillers sont assis* » *après les présidens.* »

Feuille volante sur la préposition *après*.

Ensuite, considérant les honeurs, les richesses, etc. come des êtres réels, on a dit, par imitation, *courir après les honeurs, soupirer après sa liberté.*

« *Après*, marque aussi postériorité de tems, » par une espèce d'extension de la quantité de » lieu à celle du tems, *Pierre est arrivé après* » *Jaques.* Quand un home marche après un

» autre, il arrive ordinairement plus tard ; » *après demain*, *après dîné*, etc.

» *Ce tableau est fait d'après le Titien. Ce* » *paysage est fait d'après nature* : ces façons » de parler ont raport à la postériorité de tems. » Le Titien avoit fait le tableau avant que le » peintre le copiât ; la nature avoit formé le » paysage avant que le peintre le représentât. »

C'est ainsi que les prépositions latines *à* et *sub* marquent aussi le tems, come je l'ai fait voir en parlant des prépositions.

« Il me semble, dit M. l'abé de Dangeau, » qu'il seroit fort utile de faire voir coment on » est venu à doner tous ces divers usages à un » même mot ; ce qui est comun à la plupart » des langues. »

Le mot d'*heures* ὥρα, n'a signifié d'abord que le tems ; ensuite par extension il a signifié les quatre saisons de l'année. Lorsqu'Homère dit que *depuis le comencement des tems les heures veillent à la garde du haut Olympe*, et que *le soin des portes du ciel leur est confié* ; madame Dacier remarque qu'Homère apèle les *heures* ce que nous apelons *les saisons*.

Iliad. L. V. Trad. pag. 224.

Rem. p. 278.

Hérodote dit que les Grecs ont pris des Babyloniens l'usage de diviser le jour en douze parties. Les Romains prirent ensuite cet usage des Grecs ; il ne fut introduit chez les Romains qu'après la première guerre punique : ce fut vers ce tems-là que par une autre extension l'on dona le nom d'*heures* aux douze parties du jour et aux douze parties de la nuit ; celles-ci étoient divisées en quatre veilles, dont chacune comprenoit trois heures.

Herod. L. 2.

Pline, L. 7. c. 60.

Dans le langage de l'église, les jours de la

semaine qui suivent le dimanche, sont apelés *féries* par extension.

Il y avoit parmi les anciens des fêtes et des féries : les fêtes étoient des jours solemnels où l'on faisoit des jeux et des sacrifices avec pompe ; les féries étoient seulement des jours de repos où l'on s'abstenoit du travail. Festus prétend que ce mot vient *à feriéndis victimis.*

L'anée chrétiène començoit autrefois au jour de Pâques ; ce qui étoit fondé sur ce passage de S. Paul : *Quómodò Christus resurréxit à mórtuis, ita et nos in novitáte vitæ ambulémus.* Rom. c. 6. v. 4.

L'empereur Constantin ordona que l'on s'abstiendroit de toute œuvre servile pendant la quinzaine de Pâques, et que ces quinze jours seroient *féries :* cela fut exécuté du moins pour la première semaine ; ainsi tous les jours de cette première semaine furent *féries.* Le lendemain du dimanche d'après Pâques fut la seconde férie, ainsi des autres. L'on dona ensuite par extension, par imitation, le nom de *férie seconde, troisième, quatrième,* etc. aux autres jours des semaines suivantes, pour éviter de leur donner les noms profanes des dieux des payens.

C'est ainsi que chez les Juifs le nom de *sabat* (*sabbatum*) qui signifie *repos*, fut doné au septième jour de la semaine, en mémoire de ce qu'en ce jour Dieu se reposa, pour ainsi dire, en cessant de créer de nouveaux êtres : ensuite par extension on dona le même nom à tous les jours de la semaine, en ajoutant *premier, second, troisième,* etc. *prima, secunda,* etc. *sabbatórum. Sabbatum* se dit aussi

de la semaine. On dona encore ce nom à chaque septième année, qu'on apela *année sabatique*, et enfin à l'année qui arivoit après sept fois sept ans, c'étoit le jubilé des Juifs; tems de rémission, de restitution, où chaque particulier rentroit dans ses anciens héritages aliénés, et où les esclaves devenoient libres.

Notre verbe *aler*, signifie dans le sens propre, *se transporter d'un lieu à un autre;* mais ensuite dans combien de sens figurés n'est-il pas employé par extension! Tout mouvement qui aboutit à quelque fin; toute manière de procéder, de se conduire, d'atteindre à quelque but; enfin tout ce qui peut être comparé à des voyageurs qui vont ensemble, s'exprime par le verbe *aler; je vais*, ou *je vas; aler à ses fins, aler droit* au but : *il ira loin*, c'est-à-dire, il fera de grands progrès, *aler étudier, aler lire*, etc.

Devoir, veut dire dans le sens propre, *être obligé par les loix à payer ou à faire quelque chose :* on le dit ensuite par extension de tout ce qu'on doit faire par bienséance, par politesse, *nous devons aprendre ce que nous devons aux autres, et ce que les autres nous doivent.*

Devoir se dit encore par extension de ce qui arivera, come si c'étoit une dette qui dût être payée : *je dois sortir : instruisez-vous de ce que vous êtes, de ce que vous n'êtes pas, et de ce que vous devez être*, c'est-à-dire, de ce que vous serez, de ce à quoi vous êtes destiné.

Notre verbe auxiliaire *avoir*, que nous avons pris des Italiens, vient dans son origine du

verbe *habére*, avoir, posséder. César a dit qu'il envoya au devant toute la cavalerie qu'il avoit assemblée de toute la province, *quem coactum habébat.* Il dit encore dans le même sens, *avoir les fermes tenues à bon marché*, c'est-à-dire, *avoir pris les fermes à bon marché, les tenir à bas prix.* Dans la suite on s'est écarté de cette signification propre d'*avoir*, et on a joint ce verbe par métaphore et par abus, à un supin, à un participe ou adjectif, ce sont des termes abstraits dont on parle come de choses réelles: *amávi*, j'ai aimé, *hábeo amátum*; aimé est alors un supin, un nom qui marque le sentiment que le verbe signifie; je possède le sentiment d'aimer, come un autre possède sa montre. On est si fort acoutumé à ces façons de parler, qu'on ne fait plus atention à l'anciène signification propre d'*avoir*; on lui en done une autre qui ne signifie *avoir* que par figure, et qui marque en deux mots le même sens que les Latins exprimoient en un seul mot. Nos grammairiens qui ont toujours raporté notre grammaire à la grammaire latine, disent qu'alors *avoir* est un verbe auxiliaire, parce qu'il aide le supin ou le participe du verbe à marquer le même tems que le verbe latin signifie en un seul mot.

Cæsar præmisit equitátum omnem, quem ex omni provinciâ coáctum habébat. Cæsar de bello Gallico. L. 1.

Vectigália parvo prétio redempta habére. Idem ibid.

Nóstram adolescéntiam habent despicátam. *Ter.* Eun. act. 2. sc. 3. v. 92.

Etre, avoir, faire, sont les idées les plus simples, les plus comunes, et les plus intéressantes pour l'home: or les homes parlent toujours de tout par comparaison à eux-mêmes; de là vient que ces mots ont été le plus détournés à des usages diférens: *être assis, être aimé*, etc. *avoir de l'argent, avoir peur*,

avoir honte, avoir quelque chose faite, et en moins de mots, *avoir fait*.

De plus, les homes réalisent leurs abstractions ; ils en parlent par imitation, come ils parlent des objets réels : ainsi ils se sont servis du mot *avoir* en parlant de choses inanimées et de choses abstraites. On dit *cette ville a deux lieues de tour, cet ouvrage a des défauts; les passions ont leur usage; il a de l'esprit, il a de la vertu :* et ensuite par imitation et par abus, *il a aimé, il a lu*, etc.

Remarquez en passant que le verbe *a* est alors au présent, et que la signification du prétérit n'est que dans le supin ou participe.

On a fait aussi du mot *il* un terme abstrait, qui représente une idée générale, l'être en général ; il y a des homes qui disent, *illud quod est, ibi habet hómines qui dicunt* : dans la bone latinité on prend un autre tour, come nous l'avons remarqué ailleurs.

Notre *il* dans ces façons de parler, répond au *res* des Latins : *Própiùs metum res fúerat*, la chose avoit été proche de la crainte : c'est-à-dire, il y avoit eu sujet de craindre. *Res ita se habet*, il est ainsi. *Res tua ágitur*, il s'agit de vos intérêts, etc.

T. Liv. L. 1. n. 25.

Ce n'est pas seulement la propriété d'*avoir*, qu'on a atribuée à des êtres inanimés et à des idées abstraites, on leur a aussi atribué celle de *vouloir* : on dit : *cela veut dire*, au lieu de *cela signifie; un tel verbe veut un tel cas; ce bois ne veut pas brûler; cette clé ne veut pas tourner*, etc. Ces façons de parler

figurées sont si ordinaires, qu'on ne s'aperçoit pas même de la figure.

La signification des mots ne leur a pas été donée dans une assemblée générale de chaque peuple, dont le résultat ait été signifié à chaque particulier qui est venu dans le monde; cela s'est fait insensiblement et par l'éducation : les enfans ont lié la signification des mots aux idées que l'usage leur a fait conoître que ces mots signifioient.

1°. A mesure qu'on nous a doné du pain, et qu'on nous a prononcé le mot *pain;* d'un côté le pain a gravé par les yeux son image dans notre cerveau, et en a excité l'idée : d'un autre côté le son du mot *pain* a fait aussi son impression par les oreilles, de sorte que ces deux idées accessoires, c'est-à-dire, excitées en nous en même-tems, ne sauroient se réveiller séparément, sans que l'une excite l'autre.

2°. Mais parce que la conoissance des autres mots qui signifient des abstractions ou des opérations de l'esprit, ne nous a pas été donée d'une manière aussi sensible; que d'ailleurs la vie des hommes est courte, et qu'ils sont plus ocupés de leurs besoins et de leur bien être, que de cultiver leur esprit, et de perfectioner leur langage; come il y a tant de variété et d'inconstance dans leur situation, dans leur état, dans leur imagination, dans les diférentes relations qu'ils ont les uns avec les autres; que par la dificulté que les homes trouvent à prendre les idées précises de ceux qui parlent, ils retranchent ou ajoutent presque toujours à ce qu'on leur dit; que d'ailleurs la mémoire n'est ni assez fidèle, ni assez scrupuleuse pour re-

tenir et rendre exactement les mêmes mots et les mêmes sons, et que les organes de la parole n'ont pas dans tous les homes une conformation assez uniforme pour exprimer les sons précisément de la même manière ; enfin come les langues ne sont point assez fécondes pour fournir à chaque idée un mot précis qui y réponde : de tout cela, il est arivé que les enfans se sont insensiblement écartés de la manière de parler de leurs pères, come ils se sont écartés de leur manière de vivre et de s'habiller ; ils ont lié au même mot des idées diférentes et éloignées ; ils ont doné à ce même mot des significations empruntées, et y ont ataché un tour diférent d'imagination : ainsi les mots n'ont pû garder long-tems une simplicité qui les restraignît à un seul usage ; c'est ce qui a causé plusieurs irrégularités aparentes dans la grammaire et dans le régime des mots ; on n'en peut rendre raison que par la conoissance de leur première origine, et de l'écart, pour ainsi dire, qu'un mot a fait de sa première signification et de son premier usage : ainsi, cette figure mérite une attention particulière ; elle règne en quelque sorte sur toutes les autres figures.

Avant que de finir cet article, je crois qu'il n'est pas inutile d'observer que la catachrèse n'est pas toujours de la même espèce.

1°. Il y a la catachrèse qui se fait lorsqu'on done à un mot une signification éloignée, qui n'est qu'une suite de la signification primitive : c'est ainsi que *succúrrere* signifie aider, secourir : *Pétere*, ataquer : *Animadvértere*, punir : ce qui peut souvent être raporté à la métalepse,

métalepse, dont nous parlerons dans la suite.

2°. La seconde espèce de catachrèse n'est proprement qu'une sorte de métaphore, c'est lorsqu'il y a imitation et comparaison, come quand on dit *ferrer d'argent, feuille de papier*, etc.

II.

La Métonymie.

Μετωνυμία Changement de nom, de μετα, qui, dans la composition, marque changement, et de ὄνομα nom.

Le mot de *métonymie* signifie transposition, ou changement de nom, un nom pour un autre.

En ce sens, cette figure comprend tous les autres tropes; car dans tous les tropes, un mot n'étant pas pris dans le sens qui lui est propre, il réveille une idée qui pouroit être exprimée par un autre mot. Nous remarquerons dans la suite ce qui distingue proprement la métonymie des autres tropes.

Les maîtres de l'art restraignent la métonymie aux usages suivans.

1°. La cause pour l'efet; par exemple: vivre de son travail, c'est-à-dire, vivre de ce qu'on gagne en travaillant.

Les païens regardoient Cérès come la déesse qui avoit fait sortir le blé de la terre, et qui avoit apris aux homes la manière d'en faire du pain: ils croyoient que Bacchus étoit le Dieu qui avoit trouvé l'usage du vin; ainsi, ils donoient au blé le nom de *Cérès*, et au vin le nom de *Bacchus*; on en trouve un grand nombre d'exemples dans les poëtes: Virgile a dit, *un vieux Bacchus*, pour dire du vin vieux. *Impléntur véteris Bacchi.* Madame des Houlières a fait une balade dont le refrein est,

Virg. Æn. 1, v. 215.

L'amour languit sans Bacchus et Cérès.

C'est la traduction de ce passage de Térence,

sine Cérere, et Lebiro friget Venus. C'est-à-dire, qu'on ne songe guère à faire l'amour quand on n'a pas de quoi vivre. Virgile a dit : Ter. Eun. act. 4, sc. 5.

Tum Cérerem corrúptam undis cerealiáque arma
Expédiunt fessi rerum. Æn. 1, v. 181.

Scarron, dans sa traduction burlesque, se sert d'abord de la même figure ; mais voyant bien que cette façon de parler ne seroit point entendue en notre langue, il en ajoute l'explication :

Lors fut des vaisseaux descendue
Toute la Cérès corompue ;
En langage un peu plus humain,
C'est ce de quoi l'on fait du pain. Scarron, Virgile travesti. L. 1.

Ovide a dit, qu'une lampe prête à s'éteindre se rallume quand on y verse Pallas (1), c'est-à-dire, de l'huile : ce fut Pallas, selon la fable, qui la première fit sortir l'olivier de la terre, et enseigna aux homes l'art de faire de l'huile ; ainsi, Pallas se prend pour l'huile, come Bacchus pour le vin.

On raporte à la même espèce de figure les façons de parler, où le nom des dieux du Paganisme se prend pour la chose à quoi ils présidoient, quoiqu'ils n'en fussent pas les inventeurs. Jupiter se prend pour l'air, Vulcain pour le feu : ainsi, pour dire, où vas-tu avec ta lanterne ? Plaute a dit, *quo ámbulas tu, qui Vulcánum in cornu conclúsum geris ?* Où vas-tu toi qui portes Vulcain enfermé dans une corne ? Plaut. Amph. Act. 1, sc. 1, v. 185.

(1) Cujus ab alióquiis ánima hæc moribúnda revíxit,
Ut vigil infusâ Pállade flamma solet.
Ovid. *Trist.* l. IV. El. 5, v. 4.

Æn. 5, v. 662. Et Virgile, *furit Vulcánus;* et encore au premier livre des Géorgiques, voulant parler du vin cuit ou du résiné que fait une ménagère de la campagne, il dit qu'elle se sert de Vulcain pour dissiper l'humidité du vin doux.

Georg. 1, v. 295. Aut dulcis musti Vulcáno décoquit humórem.

Neptune se prend pour la mer; Mars, le dieu de la guerre, se prend souvent pour la guerre même, ou pour la fortune de la guerre, pour l'évènement des combats, l'ardeur, l'avantage des combatans. Les historiens disent souvent qu'on a combatu avec un Mars égal, *æquo Marte pugnátum est*, c'est-à-dire, avec un avantage égal; *ancipiti Marte*, avec un succès douteux : *vário Marte*, quand l'avantage est tantôt d'un côté et tantôt de l'autre.

C'est encore prendre la cause pour l'éfet, que de dire d'un général ce qui, à la lettre, ne doit être entendu que de son armée; il en est de même lorsqu'on done le nom de l'auteur à ses ouvrages : il a lu Cicéron, Horace, Virgile; c'est-à-dire, les ouvrages de Cicéron, etc.

Jésus-Christ lui-même s'est servi de la métonymie en ce sens, lorsqu'il a dit, parlant
Luc, c. XVI, v. 29. des Juifs : ils ont Moïse et les prophètes, c'est-à-dire, ils ont les livres de Moïse et ceux des prophètes.

On done souvent le nom de l'ouvrier à l'ouvrage; on dit d'un drap que c'est un *Van-Robais*, un *Rousseau*, un *Pagnon*, c'est-à-dire, un drap de la manufacture de Van-Robais, ou de celle de Rousseau, etc. C'est ainsi qu'on done le nom du peintre au tableau : on dit, j'ai vu un beau *Rembrant*, pour dire un beau tableau

fait par le Rembrant. On dit d'un curieux en estampes, qu'il a un grand nombre de *Callots*, c'est-à-dire, un grand nombre d'estampes gravées par Callot.

On trouve souvent dans l'écriture sainte, *Jacob*, *Israël*, *Juda*, qui sont des noms de patriarches, pris dans un sens étendu pour marquer tout le peuple juif. M. Fléchier, parlant du sage et vaillant Machabée, auquel il compare M. de Turène, a dit « cet home qui » réjouissoit *Jacob* par ses vertus et par ses » exploits ». *Jacob*, c'est-à-dire, le peuple juif. Oraison funebre de M. de Turène.

Au lieu du nom de l'éfet, on se sert souvent du nom de la cause instrumentale qui sert à le produire : ainsi, pour dire que quelqu'un écrit bien, c'est-à-dire, qu'il forme bien les caractères de l'écriture, on dit qu'*il a une belle main*.

La *plume* est aussi une cause instrumentale de l'écriture, et par conséquent de la composition ; ainsi *plume* se dit par métonymie, de la manière de former les caractères de l'écriture, et de la manière de composer.

Plume se prend aussi pour l'auteur même ; *c'est une bone plume*, c'est-à-dire, c'est un auteur qui écrit bien : *c'est une de nos meilleures plumes*, c'est-à-dire, un de nos meilleurs auteurs.

Style, signifie aussi par figure la manière d'exprimer les pensées.

Les anciens avoient deux manières de former les caractères de l'écriture ; l'une étoit *pingendo*, en peignant les lettres, ou sur des feuilles d'arbres, ou sur des peaux préparées, ou sur la petite

membrane intérieure de l'écorce de certains arbres ; cette membrane s'apèle en latin *liber*, d'où vient *livre* ; ou sur de petites tablètes faites de l'arbrisseau *papirus*, ou sur de la toile, etc. Ils écrivoient alors avec de petits roseaux, et dans la suite ils se servirent aussi de plumes come nous.

L'autre manière d'écrire des anciens, étoit *incidéndo*, en gravant les lettres sur des lames de plomb ou de cuivre, ou bien sur des tablètes de bois, enduites de cire. Or pour graver les lettres sur ces lames ou sur ces tablètes, ils se servoient d'un poinçon, qui étoit pointu par un bout et aplati par l'autre : la pointe servoit à graver, et l'extrémité aplatie servoit à éfacer ; et c'est pour cela qu'Horace a dit *stylum vértere*, tourner le style, pour dire, *éfacer, coriger, retoucher à un ouvrage*. Ce poinçon s'apeloit *stylus*, style, tel est le sens propre de ce mot ; dans le sens figuré, il signifie la manière d'exprimer les pensées. C'est en ce sens que l'on dit, le style sublime, le style simple, le style médiocre, le style soutenu, le style grave, le style comique, le style poëtique, le style de la conversation, etc.

lb. 1, sat. v. 72.

De στύλος lumna, lumella, ite colonc.

Outre toutes ces manières diférentes d'exprimer les pensées, manières qui doivent convenir aux sujèts dont on parle, et que pour cela on apèle style de convenance, il y a encore le style personel : c'est la manière particulière dont chacun exprime ses pensées. On dit d'un auteur que son style est clair et facile, ou, au contraire, que son style est obscur, embarrassé, etc. : on reconoît un auteur à son style,

c'est-à-dire, à sa manière d'écrire, come on reconoît un home à sa voix, à ses gestes et à sa démarche.

Style se prend encore pour les diférentes manières de faire les procédures selon les diférens usages établis en chaque jurisdiction : le style du palais, le style du conseil, le style des notaires, etc. Ce mot a encore plusieurs autres usages qui viènent par extension de ceux dont nous venons de parler.

Pinceau, outre son sens propre, se dit aussi quelquefois par métonymie, come *plume* et *style* : on dit d'un habile peintre, que c'est un savant *pinceau*.

Voici encore quelques exemples tirés de l'écriture sainte, où la cause est prise pour l'éfet. *Si peccáverit ánima, portábit iniquitátem suam*, elle portera son iniquité, c'est-à-dire, la peine de son iniquité. *Iram Dómini portábo quóniam peccávi*, où vous voyez que par la colère du seigneur, il faut entendre la *peine* qui est une suite de la colère. *Non morábitur opus mercenárii tui apud te usque manè*, opus, *l'ouvrage*, c'est-à-dire, le salaire, la récompense qui est due à l'ouvrier à cause de son travail. Tobie a dit la même chose à son fils tout simplement : *Quicúmque tibi áliquid operátus fúerit, statim ei mercédem restitue, et merces mercenárii tui apud te omninò non remáneat*. Le prophète Osée dit, que les prêtres mangeront les péchés du peuple, *peccáta pópuli mei cómedent*, c'est-à-dire, les victimes ofertes pour les péchés.

Levit. c. V, v. 1.

Mich. c. VII, v. 9.

Levit. c. XIX, v. 13.

Tob. c. IV, v. 15.

Osée, c. IV, v. 8.

2°. L'ÉFET POUR LA CAUSE : come lorsque Ovide dit que le mont Pélion n'a point d'om-

, v. 513 bres, *nec habet Pélion umbras*; c'est-à-dire, qu'il n'a point d'arbres, qui sont la cause de l'ombre; *l'ombre*, qui est l'éfet des arbres, est prise ici pour les arbres mêmes.

Dans la Genèse, il est dit de Rébecca, que deux nations étoient en elle (1); c'est-à-dire, Esaü et Jacob, les pères des deux nations; Jacob des Juifs, Esaü des Iduméens.

e. Prol. Les poëtes disent *la pâle mort*, *les pâles maladies*, la mort et les maladies rendent pâle. *Pallidámque Pyrénen*, la pâle fontaine de Pyrène : c'étoit une fontaine consacrée aux Muses. L'aplication à la poësie rend pâle come toute autre application violente. Par la même

l. L. VI, raison, Virgile a dit la triste vieillesse.

75. Pallentes hábitant morbi tristisque Senéctus.

l. I. Od. Et Horace, *pállida mors*. La mort, la maladie et les fontaines consacrées aux Muses, ne sont point pâles, mais elles produisent la pâleur : ainsi, on done à la cause une épithète qui ne convient qu'à l'éfet.

3°. LE CONTENANT POUR LE CONTENU : come quand on dit, *il aime la bouteille*, c'est-à-dire, *il aime le vin*. Virgile dit que Didon ayant présenté à Bitias une coupe d'or pleine de vin, Bitias la prit et *se lava, s'arosa de cet or plein*; c'est-à-dire, de la liqueur contenue dans cette coupe d'or.

l. I, v.

. . . . . ille ímpiger ausit
Spumántem páteram, et pleno se próluit auro.

Auro est pris pour la coupe, c'est la matière

(1) Duæ gentes sunt in útero tuo, et duo pópuli ex ventre tuo dividéntur.

GEN. C. XXV, V. 23.

pour la chose qui en est faite ; nous parlerons bientôt de cette espèce de figure, ensuite la coupe est prise pour le vin.

Le ciel, où les anges et les saints jouissent de la présence de Dieu, se prend souvent pour Dieu même : *Implorer le secours du ciel ; grace au ciel : j'ai péché contre le ciel et contre vous*, dit l'enfant prodigue à son père. *Le ciel* se prend aussi pour les dieux du paganisme.

Pater, peccávi in cœlum et coram te. Luc. c. XV, v. 18. Siluit terra in conspectu ejus. Macab. L. x, c. 1, v. 3.

La terre se tut devant Alexandre ; c'est-à-dire, les peuples de la terre se soumirent à lui : *Rome désaprouva la conduite d'Appius*, c'est-à-dire, les Romains désaprouvèrent : *Toute l'Europe* s'est réjouie à la naissance du dauphin ; c'est-à-dire, tous les peuples de l'Europe se sont réjouis.

Lucrèce a dit que les chiens de chasse mettoient *une forêt* en mouvement (1) ; où l'on voit qu'il prend la forêt pour les animaux qui sont dans la forêt.

Un *nid* se prend aussi pour les petits oiseaux qui sont encore au nid.

Carcer, prison, se dit en latin d'un home qui mérite la prison.

4°. LE NOM DU LIEU, où une chose se fait, se prend POUR LA CHOSE MESME : on dit un *Caudebec*, au lieu de dire, un chapeau fait à Caudebec, ville de Normandie.

On dit de certaines étofes, *c'est une Marseille*, c'est-à-dire, une étofe de la manufacture

(1) Sepire plagis saltum canibúsque ciére.
LUCR. L. V, v. 1250.

de Marseille : *c'est une Perse*, c'est-à-dire, une toile peinte qui vient de Perse.

A propos de ces sortes de noms, j'observerai ici une méprise de M. Ménage, qui a été suivie par les auteurs du dictionaire universel, apelé comunément dictionaire de Trévoux ; c'est au sujet d'une sorte de lame d'épée qu'on apèle *olinde* : les olindes nous viènent d'Alemagne, et sur-tout de la ville de *Solingen*, dans le cercle de Westphalie : on prononce *Solingue*. Il y a aparence que c'est du nom de cette ville que les épées dont je parle ont été apelées des *olindes* par abus. Le nom d'*olinde*, nom romanesque, étoit déja conu, come le nom de *Silvie* ; ces sortes d'abus sont assez ordinaires en fait d'étymologie. Quoi qu'il en soit, M. Ménage et les auteurs du dictionaire de Trévoux n'ont point rencontré heureusement, quand ils ont dit *que les olindes ont été ainsi apelées de la ville d'Olinde dans le Brésil, d'où* ils nous disent que *ces sortes de lames sont venues*. Les ouvrages de fer ne viènent point de ce pays-là : il nous vient du Brésil une sorte de bois que nous apelons *brésil*, il en vient aussi du sucre, du tabac, du baume, de l'or, de l'argent, etc. ; mais on y porte le fer de l'Europe, et sur-tout le fer travaillé.

La ville de Damas, en Syrie, au pié du mont Liban, a doné son nom à une sorte de sabres ou de coûteaux qu'on y fait : *il a un vrai damas*, c'est-à-dire, un sabre ou un coûteau qui a été fait à Damas.

On done aussi le nom de *damas* à une sorte d'étofe de soie, qui a été fabriquée originairement dans la ville de Damas ; on a depuis

imité cette sorte d'étofe à Venise, à Gènes, à Lyon, etc.; ainsi, on dit *damas de Venise, de Lyon,* etc.; On done encore ce nom à une sorte de prune, dont la peau est fleurie de façon qu'elle imite l'étofe dont nous venons de parler.

Fayence est une ville d'Italie dans la Romagne : on y a trouvé la manière de faire une sorte de vaisselle de terre vernissée qu'on apèle *de la fayence;* on a dit ensuite par métonymie, qu'on fait de fort belles *fayences* en Holande, à Nevers, à Rouen, etc.

C'est ainsi que *le lycée* se prend pour les disciples d'Aristote, ou pour la doctrine qu'Aristote enseignoit dans le lycée. *Le portique* se prend pour la philosophie que Zénon enseignoit à ses disciples dans le portique.

Le lycée étoit un lieu près d'Athènes, où Aristote enseignoit la philosophie en se promenant avec ses disciples; ils furent apelés *Péripatéticiens* du grec *peripàteo*, je me promène : *on ne pense point ainsi dans le lycée*, c'est-à-dire, que les disciples d'Aristote ne sont point de ce sentiment.

περιπατεῖ ámbula ánimi cau

Les anciens avoient de magnifiques portiques publics où ils aloient se promener; c'étoient des galeries basses, soutenues par des colones ou par des arcades, à peu près come la place royale de Paris, et come les cloîtres de certaines grandes maisons religieuses. Il y en avoit un entr'autres fort célèbre à Athènes, où le philosophe Zénon tenoit son école : ainsi par *le portique*, on entend souvent la philosophie de Zénon, la doctrine des stoïciens;

car les disciples de Zénon furent apelés *stoïciens* du grec *stoa*, qui signifie *portique*. *Le portique n'est pas toujours d'accord avec le lycée*, c'est-à-dire, que les sentimens de Zénon ne sont pas toujours conformes à ceux d'Aristote.

ord.

Rousseau, pour dire que Cicéron, dans sa maison de campagne, méditoit la philosophie d'Aristote et celle de Zénon, s'explique en ces termes :

C'est-là que ce romain, dont l'éloquente voix,
D'un joug presque certain, sauva sa république,
Fortifioit son cœur dans l'étude des loix,
Et du Lycée et du Portique.

isseau, 2, ode

Académus laissa, près d'Athènes, un héritage où Platon enseigna la philosophie. Ce lieu fut apelé *académie*, du nom de son ancien possesseur ; de-là la doctrine de Platon fut apelée *l'académie*. On done aussi par extension le nom d'*académie* à diférentes assemblées de savans qui s'apliquent à cultiver les langues, les sciences ou les beaux arts.

Robert Sorbon, confesseur et aumônier de S. Louis, institua, dans l'université de Paris, cette fameuse école de théologie, qui, du nom de son fondateur, est apelée *Sorbone* : le nom de *Sorbone* se prend aussi par figure pour les docteurs de Sorbone, ou pour les sentimens qu'on y enseigne : *La Sorbone enseigne que la puissance ecclésiastique ne peut ôter aux rois les courones que Dieu a mises sur leurs têtes, ni dispenser leurs sujets du serment de fidélité.* Regnum meum non est de hoc mundo.

an. c. 1, v. 36.

5°. LE SIGNE POUR LA CHOSE SIGNIFIÉE,

Dans ma vieillesse languissante,
Le sceptre que je tiens pèse à ma main tremblante. Quinault. Phaéton, act. II, sc. 5.

C'est-à-dire, je ne suis plus dans un âge convenable pour me bien aquiter des soins que demande la royauté. Ainsi le *sceptre* se prend pour l'autorité royale; *le bâton de maréchal de France*, pour la dignité de maréchal de France; *le chapeau de cardinal*, et même simplement *le chapeau* se dit pour le cardinalat.

L'épée se prend pour la profession militaire; *la robe* pour la magistrature, et pour l'état de ceux qui suivent le bareau.

A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée. Corn. Le Menteur, act. I, sc. I.° v. I.

Cicéron a dit que les armes doivent céder à la robe:

Cedant arma togæ; concédat laúrea linguæ.

C'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, (1) que la paix l'emporte sur la guerre, et que les vertus civiles et pacifiques sont préférables aux vertus militaires.

« La lance, dit Mézerai, étoit autrefois la » plus noble de toutes les armes dont se ser- » vissent les gentilshomes françois ». La quenouille étoit aussi plus souvent qu'aujourd'hui entre les mains des femmes: de là on dit en plusieurs ocasions *lance*, pour signifier un home, et *quenouille* pour marquer une femme: Mézerai. Hist. de France, in-fol. tom. 3. p. 900.

(1) More poetárum locutus hoc intélligi vólui, bellum ac tumúltum paci atque ótio concessúrum.
Cic. *Orat. in Pison.* n. 73, aliter XXX.

fief qui tombe de lance en quenouille, c'est-à-dire, fief qui passe des mâles aux femmes. *Le royaume de France ne tombe point en quenouille*, c'est-à-dire, qu'en France les femmes ne succèdent point à la couronne : mais les royaumes d'Espagne, d'Angleterre et de Suède, tombent en quenouille : les femmes peuvent aussi succéder à l'empire de Moscovie.

C'est ainsi que du temps des Romains, les *faisceaux* se prenoient pour l'autorité consulaire ; les aigles romaines, pour les armées des Romains qui avoient des aigles pour enseignes. L'aigle, qui est le plus fort des oiseaux de proie, étoit le symbole de la victoire chez les Égyptiens.

Salust. il. Saluste a dit que Catilina, après avoir rangé son armée en bataille, fit un corps de réserve des autres enseignes, c'est-à-dire, des autres troupes qui lui restoient, *réliqua signa in subsidiis árctiùs cóllocat.*

On trouve souvent dans les auteurs latins *pubes*, poil folet, pour dire *la jeunesse*, *les jeunes gens ;* c'est ainsi que nous disons familièrement à un jeune home, *vous êtes une jeune barbe ;* c'est-à-dire, vous n'avez pas encore assez d'expérience. *Canities*, les cheveux blancs, se prend aussi pour la vieillesse. (*)

3. Reg. , v. 6. *Non dedúces canitiem ejus ad inferos.* (**)

Gen. c. , v. 38. *Deducétis canos meos cum dolóre ad inferos.*

Les divers symboles dont les anciens se sont servis, et dont nous nous servons encore quelquefois pour marquer ou certaines divinités, ou certaines nations, ou enfin les vices et les vertus, ces symboles, dis-je, sont souvent em-

ployés pour marquer la chose dont ils sont le symbole.

En vain au *Lion* belgique
Il voit l'*Aigle* germanique
Uni sous les *Léopards*.

Boileau, Ode sur la prise de Namur.

Par *le lion* belgique, le poëte entend les provinces-unies des Pays-Bas; par l'*aigle* germanique, il entend l'Allemagne; et par les *léopards*, il désigne l'Angleterre, qui a des léopards dans ses armoiries.

Mais qui fait enfler la Sambre,
Sous les *Jumeaux* éfrayés?

Id. ibid.

Sous *les Jumeaux*, c'est-à-dire, à la fin du mois de mai et au comencement du mois de juin; le roi assiégea Namur le 26 de mai 1692, et la ville fut prise au mois de juin suivant. Chaque mois de l'année est désigné par un signe vis-à-vis duquel le soleil se trouve depuis le 21 d'un mois ou environ, jusqu'au 21 du mois suivant.

Sunt Aries, Taurus, Gémini, Cancer, Leo, Virgo, Libráque, Scórpius, Arcítenens, Caper, Amphora, Pisces.

Aries, le bélier, comence vers le 21 du mois de mars, ainsi de suite.

« Les villes, les fleuves, les régions et même » les trois parties du monde avoient autrefois » leurs symboles, qui étoient come des ar- » moiries par lesquelles on les distinguoit les » unes des autres.

Montf. Antiq. expliq. tom. III. p. 183.

Le trident est le symbole de Neptune : le pan est le symbole de Junon : l'olive ou l'olivier est le symbole de la paix et de Minerve, déesse

des beaux arts : le laurier étoit le symbole de la victoire : les vainqueurs étoient couronés de laurier, même les vainqueurs dans les arts et dans les sciences, c'est-à-dire, ceux qui s'y distinguoient au-dessus des autres. Peut-être qu'on en usoit ainsi à l'égard de ces derniers, parce que le laurier étoit consacré à Apollon, dieu de la poësie et des beaux arts. Les poëtes étoient sous la protection d'Apollon et de Bacchus ; ainsi ils étoient couronés, quelquefois
ır. l. 1, de laurier, et quelquefois de lierre, *doctárum*
1, v. 29. *éderæ præmia fróntium.*
. aussi
rologue La palme étoit aussi le symbole de la vic-
Perse. toire. On dit d'un saint, qu'il a remporté la palme du martyre. Il y a dans cette expression une métonymie ; *palme* se prend pour *victoire*, et de plus, l'expression est métaphorique ; la victoire dont on veut parler est une victoire spirituèle.

ıtiq. ex- » A l'autel de Jupiter, dit le P. de Montfau-
. tom. 2, » con, on mettoit des feuilles de hêtre ; à celui
29. » d'Apollon, de laurier ; à celui de Minerve,
» d'olivier ; à l'autel de Vénus, de myrte ; à
» celui d'Hercule, de peuplier ; à celui de
» Bacchus, de lierre ; à celui de Pan, des
» feuilles de pin ».

6°. LE NOM ABSTRAIT POUR LE CONCRET. J'explique dans un article exprès, le sens abstrait et le sens concret ; j'observerai seulement ici que *blancheur* est un terme abstrait ; mais quand je dis que *ce papier est blanc*, *blanc* est alors un terme concret. *Un nouvel esçlavage se forme tous les jours pour vous*, dit Horace ; c'est-à-dire, vous avez tous les jours de nou-
. liv. 2. veaux esclaves. *Tibi sérvitus crescit nova.*
8, v. 18.

Sérvitus

Sérvitus est un abstrait, au lieu de *servi*, ou *novi amatóres qui tibi serviant. Invídiâ major*, au-dessus de l'envie, c'est-à-dire, triomphant de mes envieux. Hor. liv. 2, Od. 20.

Custódia, garde, conservation, se prend en latin pour ceux qui gardent, *noctem custódia ducit insómnem*. Æn. l. IX, v. 266.

Spes, l'espérance, se dit souvent pour ce qu'on espère. *Spes quæ différtur affligit ánimam.* Prov. c. XIII, v. 12.

Petítio, demande, se dit aussi pour la chose demandée. *Dedit mihi dóminus petitiónem meam.* 1. Reg. c. 1, v. 27.

C'est ainsi que Phèdre a dit : *Tua calámitas non sentiret*, c'est-à-dire, *tu calamitósus non sentires. Tua calamitas* est un terme abstrait, au lieu que *tu calamitósus* est le concret. *Credens colli longitúdinem**, pour *collum longum* : et encore *corvi stupor* **, qui est l'abstrait, pour *corvus stúpidus*, qui est le concret. Virgile a dit de même, *ferri rigor* ***, qui est l'abstrait, au lieu de *ferrum rígidum*, qui est le concret. Lib. 1, fab. 3. * Ibid. fab. 8. ** Ibid. fab. 13. *** Georg. l. 1, v. 143.

7°. Les parties du corps qui sont regardées come le siège des passions et des sentimens intérieurs, se prènent pour les sentimens mêmes : c'est ainsi qu'on dit, *il a du cœur*, c'est-à-dire, du courage.

Observez que les anciens regardoient le cœur come le siège de la sagesse, de l'esprit, de l'adresse : ainsi *habet cor* * dans Plaute, ne veut pas dire comme parmi nous, elle a du courage, mais elle a de l'esprit ; *vir cordátus*, veut dire en latin, *un homé de sens*, qui a un bon discernement. * Cata est et cállida, habet cor. *Plaute*. Persa. act. 4, sc. 4, v. 71. Si est mihi cor. *Si j'ai de l'esprit, de l'intelligence. Plaut.* Mostel. act. 1, sc. 2, v. 3.

Cornutus, philosophe stoïcien, qui fut le maître de Perse, et qui a été ensuite le comentateur de ce poëte, fait cette remarque sur ces paroles de la première satyre : *Sum petulánti splene cachínno.* « Physici dicunt hómines » splene ridére, felle irásci, jécore amáre, » corde sápere et pulmóne jactári. » Aujourd'hui on a d'autres lumières.

Perse. log. Perse dit que le *ventre*, c'est-à-dire, la faim, le besoin, *a fait aprendre aux pies et aux corbeaux à parler.*

La *cervèle* se prend aussi pour l'esprit, le jugement; *O la belle tête!* s'écrie le renard dans Phèdre ; *quel domage, elle n'a point de cervèle!* On dit d'un étourdi, que c'est une tête sans *cervèle :* Ulysse dit à Euryale, selon la traduction de madame Dacier : *Jeune home, vous avez tout l'air d'un écervelé*, c'est-à-dire, come elle l'explique dans ses savantes remarques, *vous avez tout l'air d'un homme peu sage.* Au contraire, quand on dit, *c'est un home de tête, c'est une bone tête*, on veut dire que celui dont on parle, est un habile home, un home de jugement. *La tête lui a tourné*, c'est-à-dire, qu'il a perdu le bon sens, la présence d'esprit. *Avoir de la tête*, se dit aussi figurément d'un opiniâtre : *Tête de fer*, se dit d'un homme apliqué sans relâche, et encore d'un entêté.

) quanta cies! cérum non et. Ph. , fab. 7. dyss. T. p. 13.

La langue, qui est le principal organe de la parole, se prend pour la parole : *c'est une mechante langue*, c'est-à-dire, c'est un médisant; *avoir la langue bien pendue*, c'est avoir le talent de la parole, c'est parler facilement.

8°. Le nom du maître de la maison se prend

aussi pour la maison qu'il occupe. Virgile a dit : *Jam próximus ardet Ucálegon*, c'est-à-dire, le feu a déja pris à la maison d'Ucalégon. Æn. 2, v. 312.

On done aussi aux pièces de monoie le nom du souverain dont elles portent l'empreinte. *Ducéntos Philippos reddat aúreos :* qu'elle rende deux cens *Philipes* d'or : nous dirions deux cens *Louis* d'or. Plaut. Bachid. act. 4, sc. 2, v. 8.

Voilà les principales espèces de métonymie. Quelques-uns y ajoutent la métonymie, par laquelle on nome ce qui précède pour ce qui suit, ou ce qui suit pour ce qui précède; c'est ce qu'on apèle L'ANTÉCÉDENT POUR LE CONSÉQUENT, OU LE CONSÉQUENT POUR L'ANTÉCÉDENT; on en trouvera des exemples dans la métalepse, qui n'est qu'une espèce de métonymie à laquelle on a doné un nom particulier : au lieu qu'à l'égard des autres espèces de métonymie, dont nous venons de parler, on se contente de dire métonymie de la cause pour l'éfet; métonymie du contenant pour le contenu; métonymie du signe, etc.

III.

La Métalepse.

Μετάληψις, *Transmutátio* : μετά, trans. λαμβάνω, *cápio*. ἐδεκάμενς

La métalepse est une espèce de métonymie, par laquelle on explique ce qui suit pour faire entendre ce qui précède ; ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit : elle ouvre, pour ainsi dire, la porte, dit Quintilien, afin que vous passiez d'une idée à une autre, *ex álio in áliud viam præstat;* c'est l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent, et c'est toujours le jeu des idées accessoires dont l'une réveille l'autre.

Inst. orat. l. VIII, c. 6.

Le partage des biens se fesoit souvent et se fait encore aujourd'hui, en tirant au sort : Josué se servît de cette manière de partager (1).

Le sort précède le partage ; de là vient que *sors*, en latin, se prend souvent pour le partage même, pour la portion qui est échue en partage ; c'est le nom de l'antécédent qui est donné au conséquent.

Sors signifie encore jugement, arrêt ; c'étoit le sort qui décidoit, chez les Romains, du rang dans lequel chaque cause devoit être

(1) Cumque surrexíssent viri, ut pérgerent ad describéndam terram, præcépit eis Jósue dicens : circuíte terram et descríbite eam ac revertímini ad me ; ut hîc coram dómino, in Silo mittam vobis sortem.

Josué, ch. XVIII, v. 8.

plaidée (1) : ainsi quand on a dit *sors* pour jugement, on a pris l'antécédent pour le conséquent.

Sortes, en latin, se prend encore pour un oracle, soit parce qu'il y avoit des oracles qui se rendoient par le sort, soit parce que les réponses des oracles étoient come autant de jugemens qui régloient la destinée, le partage, l'état de ceux qui les consultoient.

On croit avant que de parler; je crois, dit le prophète, et c'est pour cela que je parle. Il n'y a point là de métalepse; mais il y a une métalepse quand on se sert de *parler* ou de *dire*, pour signifier *croire*; direz-vous après cela que je ne suis pas de vos amis? c'est-à-dire, croirez-vous? aurez-vous sujet de dire?

Crédi propter quod lo tus sum. 115, v.

Cedo veut dire dans le sens propre, *je cède, je me rens* : cependant par une métalepse de l'antécédent pour le conséquent, *cedo* signifie souvent, dans les meilleurs auteurs, *dites* ou *donnez* : cette signification vient de ce que quand quelqu'un veut nous parler, et que nous parlons toujours nous-mêmes, nous ne lui donons pas le tems de s'expliquer : *écoutez-moi*, nous dit-il; hé bien, je vous cède, je vous écoute, parlez; *cedo, dic.*

---

(1) Ex more románo non audiebántur causæ, nisi per sortem ordinátæ. Témpore enim quo causæ audiebántur, conveniébant omnes, unde et concílium : et ex sorte diérum órdinem accipiébant, quo post dies triginta suas causas exequeréntur, unde est *urnam movet.* SERVIUS *in illud Virgilii :*

Nec vero hæ sine sorte datæ, sine júdice sedes.
Æn. l. v, v. 431.

Quand on veut nous donner quelque chose, nous refusons souvent par civilité ; on nous presse d'accepter, et enfin nous répondons, *je vous cède*, je vous obéis, je me rens, *donnez, cedo, da ; cedo*, qui est le plus poli de ces deux mots, est demeuré tout seul dans le langage ordinaire, sans être suivi de *dic* ou de *da*, qu'on suprime par ellipse : *cedo* signifie alors ou l'un ou l'autre de ces deux mots, selon le sens ; c'est ce qui précède pour ce qui suit ; et voilà pourquoi on dit également *cedo*, soit qu'on parle à une seule personne ou à plusieurs ; car tout l'usage de ce mot, dit un ancien grammairien, c'est de demander pour soi, *cedo sibi poscit et est immobile.*

Cornel. Fronto. apud auctóres linguæ latinæ, p. 1335, v. cedo.

On raporte de même à la métalepse ces façons de parler : *il oublie les bienfaits*, c'est-à-dire, il n'est pas reconnoissant. *Souvenez-vous de notre convention*, c'est-à-dire, observez notre convention : *Seigneur, ne vous ressouvenez point de nos fautes*, c'est-à-dire, ne nous en punissez point, accordez-nous en le pardon : *Je ne vous conois pas*, c'est-à-dire, je ne fais aucun cas de vous, je vous méprise, vous êtes à mon égard come n'étant point.

Quem omnes mortáles ignórant et ludíficant.

Il a été, il a vécu, veut dire souvent *il est mort ;* c'est l'antécédent pour le conséquent.

Plaute. Amphi. act. IV, sc. 3, v. 13.

. . . . . C'en est fait, madame, et j'ai vécu,

Rac. Mithrid. act. v. sc. dern.

c'est-à-dire, je me meurs.

Un mort est regreté par ses amis ; ils voudroient qu'il fût encore en vie, ils souhaitent celui qu'ils ont perdu, ils le desirent : ce sentiment supose la mort, ou du moins l'absence

de la persone qu'on regrète. Ainsi *la mort*, *la perte* ou *l'absence* sont l'antécédent; et *le desir*, *le regret*, sont le conséquent. Or, en latin, *desidari*, être souhaité, se prend pour *être mort*, *être perdu*, *être absent*, c'est le conséquent pour l'antécédent, c'est une métalepse. *Ex parte Alexandri triginta omninò et duo*; ou selon d'autres, *trecenti omninò*, *ex peditibus desideráti sunt*; du côté d'Alexandre, il n'y eut en tout que trois cens fantassins de tués, Alexandre ne perdit que trois cens homes d'infanterie. *Nulla návis desiderabátur:* aucun vaisseau n'étoit désiré, c'est-à-dire, aucun vaisseau ne périt, il n'y eut aucun vaisseau de perdu. Q. Curt. l. III, c. fin. Cæsar.

« Je vous avois promis que je ne serois que » cinq ou six jours à la campagne, dit Horace » à Mécénas, et cependant j'y ai déjà passé » tout le mois d'Août. »

Quinque dies tibi pollícitus me rure futurum, Sextílem totum, mendax, desíderor. Hor. l. ep. 7.

Où vous vous voyez que *desideror* veut dire par métalepse, je suis absent de Rome, je me tiens à la campagne.

Par la même figure, *desiderári* signifie encore *manquer* (*deficere*) être tel que les autres aient besoin de nous. « Les Thébains, par des » intrigues particulières, n'ayant point mis » Epaminondas à la tête de leur armée, reconurent bientôt le besoin qu'ils avoient de son » habileté dans l'art militaire : » *desiderári cœpta est Epaminóndæ diligéntia.* Cornélius Népos dit encore que Ménéclide, jaloux de la gloire d'Epaminondas, exhortoit continuèle- Corn. Nep. Epam. c. id. c. 5.

ment les Thébains à la paix, afin qu'ils ne sentissent point le besoin qu'ils avoient de ce général. *Hortári solébat Thebános, ut pacem bello anteferrent, ne illíus imperatóris ópera desiderarétur.*

La métalepse se fait donc lorsqu'on passe come par degrés d'une signification à une autre: par exemple, quand Virgile a dit, après quelques épis, c'est-à-dire, après quelques années: les épis suposent le tems de la moisson, le tems de la moisson supose l'été, et l'été supose la révolution de l'année. Les poëtes prènent les hivers, les étés, les moissons, les autones, et tout ce qui n'arive qu'une fois en une année pour l'année même. Nous disons, dans le discours ordinaire, *c'est un vin de quatre feuilles*, pour dire, c'est un vin de quatre ans; et dans les coutumes on trouve *bois de quatre feuilles*, c'est-à-dire, bois de quatre années.

Post áliquot mea régna videns mirábor aristas. *Virg.* Ecl. 1, v. 70.

Cout. de Loudun, tit. 14, art. 3.

Ainsi, le nom des diférentes opérations de l'agriculture se prend pour le tems de ces opérations, c'est le conséquent pour l'antécédent; la moisson se prend pour le tems de la moisson, la vendange pour le tems de la vendange; *il est mort pendant la moisson*, c'est-à-dire, dans le tems de la moisson. La moisson se fait ordinairement dans le mois d'août; ainsi, par métonymie ou métalepse, on apèle la moisson l'*août*, qu'on prononce l'*oût*; alors le tems dans lequel une chose se fait, se prend pour la chose même, et toujours à cause de la liaison que les idées accessoires ont entre elles.

On raporte aussi à cette figure ces façons de parler des poëtes, par lesquelles ils prènent l'antécédent pour le conséquent, lorsqu'au lieu

l'une description, ils nous mettent devant les yeux le fait que la description supose.

« O Ménalque ! si nous vous perdions, dit » Virgile (1), qui émailleroit la terre de fleurs ? » qui feroit couler les fontaines sous une ombre » verdoyante ? » c'est-à-dire, qui chanteroit la terre émaillée de fleurs ? Qui nous en feroit des descriptions aussi vives et aussi riantes que celles que vous en faites ? Qui nous peindroit come vous ces ruisseaux qui coulent sous une ombre verte ?

Le même poëte a dit (2), que « Silène en- » velopa chacune des sœurs de Phaéton avec » une écorce amère, et fit sortir de terre de » grands peupliers ; » c'est-à-dire, que Silène chanta d'une manière si vive la métamorphose des sœurs de Phaéton en peuplier, qu'on croyoit voir ce changement. Ces façons de parler peuvent être raportées à l'hypotypose dont nous parlerons dans la suite.

---

(1) Quis cáneret nymphas ? Quis humum floréntibus herbis
Spárgeret, aut víridi fontes indúceret umbrâ ?
VIRG. *Ecl.* IV, v. 19.

(2) Tum Phaetontíadas circúmdat amárae
Córticis, atque solo procéras érigit alnos.
VIRG. *Ecl.* VI, v. 62.

IV.

La Synecdoque (1).

συνεκδοχὴ, compréhension. Le terme de *synecdoque* signifie compréhension, conception : en éfet, dans la synecdoque

(1) On écrit ordinairement *Synecdoche*, voici les raisons qui me déterminent à écrire *Synecdoque*.

1°. Ce mot n'est point un mot vulgaire qui soit dans la bouche des gens du monde, ensorte qu'on puisse les consulter pour conoître l'usage qu'il faut suivre par raport à la prononciation de ce mot.

2°. Les gens de lettres que j'ai consultés le prononcent diféremment, les uns disent *synecdoche* à la françoise, come *roche*, et les autres soutiènent, avec Richelet, qu'on doit prononcer *synecdoque*.

3°. Ce mot est tout grec Συνεκδοχὴ ; il faut donc le prononcer en conservant au χ sa prononciation originale, c'est ainsi qu'on prononce et qu'on écrit ἔποχὴ ; *monarque*, μοναρχης et μόναρχος ; Pentateuque, πεντατευχος ; *Andromaque*, Ἀνδρομαχη ; *Télémaque*, Τηλέμαχος, etc. On conserve la même prononciation dans *écho*, Ἠχὼ école, *schola* Σχολὴ etc.

Je crois donc que synecdoque étant un mot scientifique qui n'est point dans l'usage vulgaire, il faut l'écrire d'une manière qui n'induise pas à une prononciation peu convenable à son origine.

4°. L'usage de rendre par *ch* le χ des Grecs, a introduit une prononciation françoise dans plusieurs mots que nous avons pris des Grecs. Ces mots étant devenus comuns, et l'usage ayant fixé la manière de les prononcer et de les écrire, respectons l'usage, prononçons *catéchisme*, *machine*, *chimère*, *archidiacre*, *architecte*, etc. come nous prononçons *chi* dans les mots françois : mais encore un coup, *synecdoque* n'est point un mot vulgaire, écrivons donc et prononçons synecdoque.

on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre.

Quand, au lieu de dire d'un home qu'il aime *le vin*, je dis qu'il aime la bouteille, c'est une simple métonymie, c'est un nom pour un autre : mais quand je dis *cent voiles* pour cent vaisseaux, non seulement je prens un nom pour un autre, mais je done au mot *voiles* une signification plus étendue que celle qu'il a dans le sens propre ; je prens la partie pour le tout.

La synecdoque est donc une espèce de métonymie, par laquelle on done une signification particulière à un mot, qui, dans le sens propre, a une signification plus générale ; ou, au contraire, on done une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière. En un mot, dans la métonymie, je prens un nom pour un autre, au lieu que, dans la synecdoque, je prends le *plus* pour *le moins*, ou *le moins* pour le *plus*.

Voici les diférentes sortes de synecdoques que les grammairiens ont remarquées.

I. Synecdoque du genre : come quand on dit, *les mortels* pour les hommes, le terme de *mortels* devroit pourtant comprendre aussi les animaux qui sont sujets à la mort aussi bien que nous : ainsi, quand, par les mortels, on n'entend que les homes, c'est une synecdoque du genre : on dit *le plus* pour *le moins*.

Dans l'écriture sainte, *créature* ne signifie ordinairement que les homes ; c'est encore ce qu'on appèle la synecdoque du genre, parce qu'alors un mot générique ne s'entend que d'une espèce particulière : *créature* est un mot

Eúntes mundum univérsum prædicáte evangélium omni creatúræ. *Marc.* 16, v. 15

générique, puisqu'il comprend toutes les espèces de choses créées, les arbres, les animaux, les métaux, etc. Ainsi lorsqu'il ne s'entend que des homes, c'est une synecdoque du genre, c'est-à-dire, que sous le nom du genre, on ne conçoit, on n'exprime qu'une espèce particulière; on restraint le mot générique à la simple signification d'un mot qui ne marque qu'une espèce.

Nombre, est un mot qui se dit de tout assemblage d'unités : les Latins se sont quelquefois servis de ce mot en le restraignant à une espèce particulière.

1°. Pour marquer l'harmonie, le chant : il y a dans le chant une proportion qui se compte. Les grecs apèlent aussi *ruthmos* tout ce qui se fait avec une certaine proportion : *Quidquid certo modo et ratióne fit.*

ῥυθμός.

irg. Ecl. v. 45. . . . . Números mémini, si verba tenérem.

» Je me souviens de la mesure, de l'harmo-» nie, de la cadence, du chant, de l'air; mais » je n'ai pas retenu les paroles ».

2°. *Números*, se prend encore en particulier pour les vers; parce qu'en éfet les vers sont composés d'un certain nombre de piés ou de syllabes : *Scribimus números*, nous fesons des vers.

erse sat. v. 3.

3°. En françois nous nous servons aussi de *nombre* ou de *nombreux*, pour marquer une certaine harmonie, certaines mesures, proportions ou cadences, qui rendent agréables à l'oreille un air, un vers, une période, un discours. Il y a un certain nombre qui rend les périodes harmonieuses. On dit d'une période

'elle est fort nombreuse, *numerósa orátio;* Cic. Orat. st-à-dire, que le nombre des syllabes qui la n. LVIII, *aliter* 198, etc. nposent est si bien distribué, que l'oreille est frapée agréablement : *número*s a aussi te signification en latin. *In oratióne* numerus Cic. Orat. *iné, grœcè* ἐυθμὸς, *inésse dicitur. . . . . Ad* n. LI, *aliter* 170, 171, *piéndas aures*, ajoute Cicéron, *número*s *ab* 172. *atóre quœruntur :* et plus bas il s'exprime ces termes : *Aristóteles versum in oratióne tat esse, número*s *jubet.* Aristote ne veut int qu'il se trouve un vers dans la prose, st-à-dire, qu'il ne veut point que, lorsqu'on rit en prose, il se trouve dans le discours le ême assemblage de piés, ou le même nombre syllabes qui forment un vers. Il veut cepen- nt que la prose ait de l'harmonie ; mais une rmonie qui lui soit particulière, quoiqu'elle pende également du nombre des syllabes et l'arangement des mots.

II. Il y a au contraire la SYNECDOQUE DE ESPECE : c'est lorsqu'un mot qui, dans le sens opre, ne signifie qu'une espèce particulière, prend pour le genre ; c'est ainsi qu'on apèle uelquefois *voleur* un méchant home. C'est ors prendre *le moins* pour marquer *le plus.*

Il y avoit dans la Thessalie, entre le mont ssa et le mont Olympe, une fameuse plaine pelée *Tempé*, qui passoit pour un des plus eaux lieux de la Grèce ; les poëtes grecs et tins se sont servis de ce mot particulier pour arquer toutes sortes de belles campagnes.

« Le doux someil, dit Horace, n'aime point le trouble qui règne chez les grands ; il se plaît dans les petites maisons de bergers, à l'ombre d'un ruisseau, ou dans ces agréables

» campagnes, dont les arbres ne sont agités » que par le zéphyre »; et pour marquer ces campagnes, il se sert de *Tempe :*

Hor. l. 3, od. 1, v. 22.

. . . Somnus agréstium
Lenis virórum, non húmiles domos
Fastídit, umbrosámque ripam,
Non zéphyris agitáta Tempe.

Le mot de *corps* et le mot d'*ame* se prènent aussi quelquefois séparément pour tout l'home: on dit populairement, sur-tout dans les provinces, *ce corps-là* pour cet home-là; *voilà un plaisant corps*, pour dire, un plaisant personage. On dit aussi qu'*il y a cent mille ames dans une ville*, c'est-à-dire, cent mille habitans. *Omnes ánimæ domûs Jacob*, toutes les personnes de la famille de Jacob. *Génuit séxdecim ánimas*, il eut seize enfans.

Gen. c. 46, v. 27, ibid. v. 18.

III. SYNECDOQUE DANS LE NOMBRE; c'est lorsqu'on met un singulier pour un plurier, ou un plurier pour un singulier.

1°. *Le Germain révolté*, c'est-à-dire, les Germains, les Alemans, *l'énemi vient à nous*, c'est-à-dire, *les énemis*. Dans les historiens latins, on trouve souvent *pedes* pour *pédites*; le fantassin pour les fantassins, l'infanterie.

2°. Le plurier pour le singulier. Souvent, dans le style sérieux, ont dit *nous*, au lieu de *je*, et de même, *il est écrit dans les prophètes*, c'est-à-dire, dans un livre de quelqu'un des prophètes.

Quod dictum est per prophétas. Matt. c. 2, v. 23.

3°. Un nombre certain pour un nombre incertain. *Il me l'a dit, dix fois, vint fois, cent fois, mille fois*, c'est-à-dire, plusieurs fois.

4°. Souvent, pour faire un compte rond, on

joute ou l'on retranche ce qui empêche que e compte ne soit rond : ainsi on dit la *version les septante*, au lieu de dire la version des soixante et douze interprètes, qui, selon les pères de l'église, traduisirent l'écriture sainte en grec, à la prière de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, environ trois cens ans avant J. C. Vous voyez que c'est toujours ou *le plus* pour *le moins*, ou au contraire *le moins* pour *le plus*.

IV. LA PARTIE POUR LE TOUT, et LE TOUT POUR LA PARTIE. Ainsi *la tête* se prend quelquefois pour tout l'home : c'est ainsi qu'on dit comunément, *on a payé tant par tête*, c'est-à-dire, tant pour chaque personne; *une tête si chère*, c'est-à-dire, une personne si précieuse, si fort aimée.

Les poëtes disent, *après quelques moissons, quelques étés, quelques hivers*, c'est-à-dire, après quelques années.

L'*onde*, dans le sens propre, signifie une vague, un flot; cependant les poëtes prènent ce mot ou pour la mer, ou pour l'eau d'une rivière, ou pour la rivière même.

Vous juriez autrefois que cette onde rebèle
Se feroit vers sa source une route nouvèle,
Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé :
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine ;
C'est le même penchant qui toujours les entraîne ;
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

Quinault. Isis, act. 1, sc. 3.

Dans les poëtes latins, *la poupe* ou la *proue* d'un vaisseau se prènent pour tout le vaisseau. On dit en françois *cent voiles*, pour dire cent vaisseaux : *Tectum*, le toît, se prend en latin pour toute la maison : *Æneân in régia ducit tecta*, elle mène Enée dans son palais. Virg. Æn. 1, v. 635.

La porte, et même *le seuil de la porte*, se prènent aussi en latin pour toute la maison, tout le palais, tout le temple. C'est peut-être par cette espèce de synecdoque qu'on peut doner un sens raisonable à ces vers de Virgile :

Æn. 1, v. 99. Tum fóribus Divæ, médiâ testúdine templi,
Septa armis, solióque alte subnixa resédit.

Si Didon étoit assise à la porte du temple, *fóribus Divæ*, coment pouvoit-elle être assise en même-temps sous le milieu de la voûte, *médiâ testúdine* ? C'est que, par *fóribus Divæ*, il faut entendre d'abord en général le temple; elle vint au temple, et se plaça sous la voûte.

Lorsqu'un citoyen romain étoit fait esclave, ses biens apartenoient à ses héritiers; mais s'il revenoit dans sa patrie, il rentroit dans la possession et jouissance de tous ses biens : ce droit, qui est une espèce de droit de retour, s'apeloit en latin *jus postliminii;* de *post*, après, et de *limen*, le seuil de la porte, l'entrée.

Porte, par synecdoque et par antonomase, signifie aussi la cour du Grand Seigneur, de l'empereur Turc. On dit *faire un traité avec la Porte*, c'est-à-dire, avec la cour ottomane. C'est une façon de parler qui nous vient des Turcs : ils noment *Porte* par excélence la porte du sérail; c'est le palais du sultan ou empereur Turc, et ils entendent par ce mot, ce que nous apelons *la Cour*.

Nous disons, *il y a cent feux dans ce village*, c'est-à-dire, cent familles.

On trouve aussi des noms de villes, de fleuves, ou de pays particuliers, pour de nom

noms de provinces et de nations (1). Les Pélasgiens, les Argiens, les Doriens, peuples particuliers de la Grèce, se prènent pour tous les Grecs, dans Virgile et dans les autres poëtes anciens.

On voit souvent, dans les poëtes, *le Tibre* (2) pour les Romains; *le Nil*, pour les Egyptiens; *la Seine*, pour les François.

* Chaque climat produit des favoris de Mars, * Boilea
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars. Ep. 1.
** Fouler aux piés l'orgueil et du Tage et du Tibre. ** *Iden*
Discou

Par *le Tage*, il entend les Espagnols; le au roi.
Tage est une des plus célèbres rivières d'Espagne.

V. On se sert souvent du nom de LA MATIERE pour marquer LA CHOSE QUI EN EST FAITE: le pin ou quelqu'autre arbre se prend dans les poëtes pour un vaisseau; on dit comunément *de l'argent*, pour des pièces d'argent, de la monoie. *Le fer* se prend pour l'épée: *périr par le fer*. Virgile s'est servi de ce mot pour le soc de la charue:

At prius ignótum ferro quam scíndimus æquor. 1 Geor
v. 50.

M. Boileau, dans son ode sur la prise de Namur, a dit, *l'airain*, pour dire les canons.

Et par cent bouches horribles
L'*airain*, sur ces monts terribles,
Vomit le fer et la mort.

---

(1) Eurus ad auróram Nabathæáque regna recéssit. OVID. *Metam.* l. 1, v. 61.

(2) Cum Tíberi, Nílo grátia nulla fuat. *Prop.* l. 2. Eleg. 33, v. 20. Per Tíberim Romános, per Nilum Ægyptios intellígito. *Beroald. in Propert.*

L'*airain*, en latin *æs*, se prend aussi fréquemment pour la monoie, les richesses : la première monoie des Romains étoit de cuivre : *æs alié-num*, le cuivre d'autrui, c'est-à-dire, le bien d'autrui, qui est entre nos mains, nos dettes, ce que nous devons.

Enfin *æra* se prend pour des vases de cuivre, pour des trompètes, des armes, en un mot, pour tout ce qui se fait de cuivre.

Gen. c. 3, 19. Dieu dit à Adam, tu es poussière, et tu retourneras en poussière, *pulvis es et in pulverem revertéris*, c'est-à-dire, tu as été fait de poussière, tu as été formé d'un peu de terre.

Virgile s'est servi du nom de l'éléphant, pour marquer simplement de l'ivoire (1) ; c'est ainsi que nous disons tous les jours *un castor*, pour dire un chapeau fait de poil de castor, etc.

Iaste, pie, lance. le P. de ontfaucon, tome p. 65. Le pieux Enée, dit Virgile (2), lança sa haste avec tant de force contre Mézence, qu'elle perça le bouclier fait de trois plaques de cuivre, et qu'elle traversa les piquures de toiles, et l'ouvrage fait de trois *taureaux*, c'est-à-dire, de trois cuirs. Cette façon de parler ne seroit pas entendue en notre langue.

Mais il ne faut pas croire qu'il soit permis de prendre indiférenment un nom pour un autre,

---

(1) . . . Ex auro, solidóque elephánto.
GEORG. III, v. 26.
Dona dehinc auro grávia sectóque elephánto.
Æn. III, v. 464.

(2) Tum pius Ænéas hastam jacit : illa per orbem Ære cavum tríplici per línea terga, tribúsque Tránsiit intéxtum tauris opus.
Æn. l. X, v. 783.

soit par métonymie, soit par synecdoque : il faut, encore un coup, que les expressions figurées soient autorisées par l'usage ; ou du moins que le sens litéral qu'on veut faire entendre, se présente naturèlement à l'esprit sans révolter la droite raison, et sans blesser les oreilles acoutumées à la pureté du langage. Si l'on disoit qu'une armée navale étoit composée de *cent mâts*, ou de *cent avirons*, au lieu de dire *cent voiles*, pour cent vaisseaux, on se rendroit ridicule : chaque partie ne se prend pas pour le tout, et chaque nom générique ne se prend pas pour une espèce particulière, ni tout nom d'espèce pour le genre ; c'est l'usage seul qui donne à son gré ce privilège à un mot plutôt qu'à un autre.

Ainsi, quand Horace a dit que les combats sont en horreur aux mères, *bella mâtribus detestâta*, je suis persuadé que ce poëte n'a voulu parler précisément que des mères. Je vois une mère alarmée pour son fils, qu'elle sait être à la guerre, ou dans un combat dont on vient de lui aprendre la nouvèle : Horace excite ma sensibilité en me fesant penser aux alarmes où les mères sont alors pour leurs enfans ; il me semble même que cette tendresse des mères est ici le seul sentiment qui ne soit pas susceptible de foiblesse ou de quelque autre interprétation peu favorable : les alarmes d'une maîtresse pour son amant n'oseroient pas toujours se montrer avec la même liberté que la tendresse d'une mère pour son fils. Ainsi, quelque déférence que j'aie pour le savant P. Sanadon, j'avoue que je ne saurois trouver une synecdoque de l'espèce dans *bella mâtri-*

Hor. l. 1, od. 1, v. 24.

bus detestáta. Le P. Sanadon croit que *mátribus* comprend ici même *les jeunes filles.* Voici sa traduction : *Les combats, qui sont pour les femmes un objet d'horreur.* Et dans les remarques, il dit que « les mères redoutent » la guerre pour leurs époux et pour leurs enfans; mais les jeunes filles, ajoute-t-il, ne » DOIVENT pas moins la redouter pour les objets d'une tendresse légitime que la gloire » leur enlève en les rangeant sous les drapeaux » de Mars. Cette raison m'a fait prendre *mâtres* dans la signification la plus étendue, » come les poëtes l'ont souvent employé. Il » me semble, ajoute-t-il, que ce sens fait ici » un plus bel éfet. »

Poësies Horace, t, p. 7. P. 12.

Il ne s'agit pas de doner ici des instructions aux jeunes filles, ni de leur aprendre ce qu'elles doivent faire, lorsque *la gloire leur enlève les objets de* leur *tendresse, en les rangeant sous les drapeaux de Mars*, c'est-à-dire, lorsque leurs amans sont à la guerre; il s'agit de ce qu'Horace a pensé : or, il me semble que le terme de *mères* n'est relatif qu'à *enfans;* il ne l'est pas même à *époux*, encore moins aux *objets d'une tendresse légitime.* J'ajouterois volontiers que les jeunes filles s'oposent à ce qu'on les confonde sous le titre de *mères;* mais, pour parler plus sérieusement, j'avoue que, lorsque je lis dans la traduction du P. Sanadon que *les combats sont pour les femmes un objet d'horreur*, je ne vois que des femmes épouvantées; au lieu que les paroles d'Horace me font voir une mère atendrie : ainsi je ne sens point que l'une de ces expressions puisse jamais être l'image de l'autre; et bien loin que la tra-

duction du P. Sanadon fasse sur moi un plus bel éfet, je regrète le sentiment tendre qu'elle me fait perdre. Mais revenons à la synecdoque.

Come il est facile de confondre cette figure avec la métonymie, je crois qu'il ne sera pas inutile d'observer ce qui distingue la synecdoque de la métonymie, c'est 1°. Que la synecdoque fait entendre le *plus* par un mot qui, dans le sens propre, signifie le *moins*, ou au contraire elle fait entendre le *moins* par un mot qui, dans le sens propre, marque le *plus*.

2°. Dans l'une et dans l'autre figure, il y a une relation entre l'objet dont on veut parler, et celui dont on emprunte le nom; car s'il n'y avoit point de raport entre ces objets, il n'y auroit aucune idée accessoire, et par conséquent point de trope: mais la relation qu'il y a entre les objets, dans la métonymie, est de telle sorte, que l'objet dont on emprunte le nom, subsiste indépendament de celui dont il réveille l'idée, et ne forme point un ensemble avec lui. Tel est le raport qui se trouve entre la *cause* et l'*éfet*, entre l'auteur et son ouvrage, entre Cérès et le blé; entre le *contenant* et le *contenu*, come entre la bouteille et le vin: au lieu que la liaison qui se trouve entre les objets dans la synecdoque, supose que ces objets forment un ensemble come le *tout* et la *partie;* leur union n'est point un simple raport, elle est plus intérieure et plus indépendante: c'est ce qu'on peut remarquer dans les exemples de l'une et de l'autre de ces figures.

V.

L'ANTONOMASE.

Ἀντονομασία, *pronominatio* : nom pour un autre, de ἀντὶ, pour, contre, et ὀνομάζω, *je nome.*

L'ANTONOMASE est une espèce de synecdoque par laquelle on met un nom comun pour un nom propre, ou bien un nom propre pour un nom comun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la persone ou la chose dont on parle excèle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom comun; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou par quelque vertu.

I. *Philosophe, orateur, poëte, roi, ville, monsieur*, sont des noms comuns; cependant l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les anciens disent *le philosophe*, ils entendent Aristote.

Quand les Latins disent l'*orateur*, ils entendent Cicéron.

Quand ils disent *le poëte*, ils entendent Virgile.

Les Grecs entendoient parler de Démosthène, quand ils disoient l'*orateur*, et d'Homère, quand ils disoient le *poëte*.

Quand nos théologiens disent *le docteur angélique, ou l'ange de l'école*, ils veulent parler de S. Thomas. Scot est apelé *le docteur subtil*, S. Augustin *le docteur de la grace*.

Ainsi on done par excélence et par antono—

mase, le nom de la science ou de l'art à ceux qui s'y sont le plus distingués.

Dans chaque royaume, quand on dit simplement *le roi*, on entend le roi du pays où l'on est; quand on dit *la ville*, on entend la capitale du royaume, de la province ou du pays dans lequel on demeure.

Quò te, Mœri, pedes? an quò via ducit in urbem? Virg. IX, v. 1

Urbem, en cet endroit, veut dire la ville de Mantoue : ces bergers parlent par raport au territoire où ils demeurent. Mais quand les anciens parloient par raport à l'empire romain, alors par *urbem* ils entendoient la ville de Rome.

Dans les comédies grèques, ou tirées du grec, la ville (astu) veut dire Athènes : *An* (1) *in astu venit?* Est-il venu à la ville? Cornélius Népos, parlant de Thémistocle et d'Alcibiade, s'est servi plus d'une fois de ce mot en ce sens (2). Τὸ ἄστυ, urbs, vi de κάω, neo.

Dans chaque famille, *monsieur* veut dire le maître de la maison.

Les adjectifs ou épithètes sont des noms communs, que l'on peut apliquer aux diférens objets auxquels ils conviènent; l'antonomase en fait des noms particuliers : *l'invincible, le conquérant, le grand, le juste, le sage*, se

(1) Téren. Eun. act. v, sc. vi, selon madame Dacier, et sc. 5, v. 17, selon les éditions vulgaires.

(2) Xerxes prótinus accéssit astu.
CORN. NEP. *Themist.* 4.
Alcibíades postquam astu venit. *idem.* Alcib. 6.

disent par antonomase, de certains princes, ou d'autres persones particulières.

Liv. l. n. 8. Tite-Live apèle souvent Annibal *le Carthaginois;* le Carthaginois, dit-il, avoit un grand nombre d'homes, *abundábat multitúdine hóminum Pœnus.* Didon dit à sa sœur (1), *vous mettrez sur le bûcher les armes que* le perfide *a laissées*, et par ce perfide elle entend Enée.

Le destructeur de Carthage et de Numance, signifie, par antonomase, Scipion Emilien.

Il en est de même des noms patronymiques dont j'ai parlé ailleurs; ce sont des noms tirés du nom du père ou d'un aïeul, et qu'on done aux descendans : par exemple, quand Virgile apèle l. l. v. 97. Enée *Anchisiades*, ce nom est donné à Enée par antonomase; il est tiré de son père, qui s'apeloit Anchise. Diomède, héros célèbre dans l'antiquité fabuleuse, est souvent appelé *Tydides*, parce qu'il étoit fils de Tydée, roi des Etoliens.

Nous avons un recueil ou abrégé des loix des anciens François, qui a pour titre, *Lex sálica:* parmi ces loix il y a un article (2) qui exclut les femmes de la succession aux terres saliques, c'est-à-dire, aux fiefs : c'est une loi qu'on n'a

---

(1) Arma viri, thálamo quæ fixa relíquit
Impius... super impónas.
Æn. l. IV, v. 495.

(2) De terrâ verò sálicâ, nulla pórtio hæreditátis mulíeri véniat, sed ad virílem sexum tota terræ hæréditas pervéniat.
Lex Sálica. art. 62, de Alode. § 6.

observée inviolablement dans la suite qu'à l'égard des femmes qu'on a toujours exclues de la succession à la courone. Cet usage, toujours observé, est ce qu'on apèle aujourd'hui *loi salique* par antonomase, c'est-à-dire, que nous donons à la loi particulière d'exclure les femmes de la courone, un nom que nos pères donèrent autrefois à un recueil général de loix.

II. La seconde espèce d'antonomase est lorsqu'on prend un nom propre pour un nom comun, ou pour un adjectif.

Sardanapale, dernier roi des Assyriens, vivoit dans une extrême molesse; du moins tel est le sentiment comun: delà on dit d'un voluptueux, *c'est un Sardanapale.*

L'empereur Néron fut un prince de mauvaises mœurs, et barbare jusqu'à faire mourir sa propre mère, delà on a dit des princes qui lui ont ressemblé, c'est un Néron.

Caton, au contraire, fut recommandable par l'austérité de ses mœurs: delà S. Jérome a dit d'un hypocrite, c'est un Caton au dehors, un Néron au dedans, *intus Nero, foris Cato.* Hier. l. Ep. 13. Ru Monach. sub. fin. Lugd. p. 227, et P ris. edit. 1718. p. 386.

Mécénas, favori de l'empereur Auguste, protégeoit les gens de lettres: on dit aujourd'hui d'un seigneur qui leur accorde sa protection, *c'est un Mécénas.*

Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste? Boileau Sat. 1, v. 8

c'est-à-dire, sans un protecteur.

Irus étoit un pauvre de l'île d'Ithaque, qui étoit à la suite des amans de Pénélope; il a doné lieu au proverbe des anciens, *plus pauvre qu'Irus.* Au contraire, Crésus, roi de Lydie, fut un prince extrêmement riche; de là on Homer Odyss. l. 1

trouve dans les poëtes *Irus* pour un pauvre, et *Crésus* pour un riche.

Ovid. Trist. III. Eleg. 7. v. 42.

Irus et est subitò qui modò Crœsus erat.
. . . . Non distat Crœsus ab Iro. §.

§ Propert. I. III. Eleg. 4, v. 39.

Zoïle fut un critique passioné et jaloux; son nom se dit encore (1) d'un home qui a les mêmes défauts : Aristarque, au contraire, fut un critique judicieux. L'un et l'autre ont critiqué Homère; Zoïle l'a censuré avec aigreur et avec passion; mais Aristarque l'a critiqué avec un sage discernement, qui l'a fait regarder come le modèle des critiques. On a dit de ceux qui l'ont imité qu'ils étoient des Aristarques.

Rousseau, Ep. I, aux Muses.

Et de moi-même Aristarque incomode :

C'est-à-dire, *censeur*. Lisez vos ouvrages, dit Horace (2) à un ami judicieux; il vous en fera sentir les défauts, il sera pour vous un *Aristarque*.

Thersite fut le plus malfait, le plus lâche, le plus ridicule de tous les Grecs : Homère a rendu les défauts de ce grec si célèbres et si

---

(1) Ingénium magni detréctat livor Homéri :
Quisquis es, ex illo, Zóïle, nomen habes.
OVID. *Remed. amor.* v. 365.

(2) Vir bonus ac prudens versus reprehéndet inértes,
Culpábit duros, incómptis ádlinet atrum
Transvérso calamo signum; ambitiósa recídet
Ornaménta, parum claris lucem dare coget;
Arguet ambíguè dictum; mutánda notábit,
Fiet Aristárchus.
HORAT. *art. poet.* v. 444.

conus, que les anciens ont souvent dit un *Thersite*, pour un home diforme, pour un home méprisable. C'est dans ce dernier sens que M. de la Bruyère a dit : « Jetez-moi dans » les troupes come un simple soldat, je suis » Thersite ; metez-moi à la tête d'une armée » dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis » Achille ». La Bruyère caract. de grands.

Edipe, célèbre dans les tems fabuleux pour avoir deviné l'énigme du Sphinx, a doné lieu à ce mot de Térence, *Davus sum, non OEdipus.* Ter. Andr act. 1, sc. 2

Je suis Dave, seigneur, et ne suis pas Edipe.

C'est-à-dire, je ne sai point deviner les discours énigmatiques. Dans notre Andriène françoise, on a traduit,

Je suis Dave, monsieur, et ne suis pas devin : And. act 1, sc. 3.

ce qui fait perdre l'agrément et la justesse de l'oposition entre Dave et Edipe : *je suis Dave*, donc *je ne suis pas Edipe*, la conclusion est juste ; au lieu que, *je suis Dave*, donc *je ne suis pas devin ;* la conséquence n'est pas bien tirée, car il pouroit être Dave et devin.

M. Saumaise a été un fameux critique dans le dix-septième siècle : c'est ce qui a doné lieu à ce vers de Boileau,

Aux Saumaises futurs préparer des tortures, Boileau Epit. à so esprit ; c'es la IX.

c'est-à-dire, aux critiques, aux comentateurs à venir.

Xantippe, femme du philosophe Socrate, étoit d'une humeur fâcheuse et incomode ; on

VI.

La comunication dans les paroles.

Κοινότης communitas, participatio mônis.

Les rhéteurs parlent d'une figure apelée simplement comunication ; c'est lorsque l'orateur s'adressant à ceux à qui il parle, paroît se comuniquer, s'ouvrir à eux, les prendre eux-mêmes pour juges ; par exemple : *en quoi vous ai-je doné lieu de vous plaindre ? Répondez-moi, que pouvois-je faire de plus ? Qu'auriez-vous fait en ma place ?* etc. En ce sens la comunication est une figure de pensée, et par conséquent elle n'est pas de mon sujet.

La figure dont je veux parler est un trope, par lequel on fait tomber sur soi-même ou sur les autres, une partie de ce qu'on dit : par exemple, un maître dit quelquefois à ses disciples, *nous perdons tout notre tems*, au lieu de dire, *vous ne faites que vous amuser. Qu'avons-nous fait ?* veut dire en ces ocasions, *qu'avez-vous fait?* Ainsi *nous* dans ces exemples n'est pas le sens propre, il ne renferme point celui qui parle. On ménage par ces expressions l'amour propre de ceux à qui on adresse la parole, en paroissant partager avec eux le blâme de ce qu'on leur reproche ; la remontrance étant moins personèle, et paroissant comprendre celui qui l'a fait, en est moins aigre, et devient souvent plus utile.

Les louanges qu'on se done blessent toujours l'amour propre de ceux à qui l'on parle. Il y a

plus de modestie à s'énoncer d'une manière qui fasse retomber sur d'autres une partie du bien qu'on veut dire de soi : ainsi un capitaine dit quelquefois que sa compagnie a fait telle ou telle action, plutôt que d'en faire retomber la gloire sur sa seule persone.

On peut regarder cette figure come une espèce particulière de synecdoque, puisqu'on dit *le plus* pour tourner l'atention *au moins*.

VII.

La Litote.

Λιτότης à τος simplex, nudus, vilis.

La litote ou diminution, est un trope par lequel on se sert de mots, qui, à la lettre, paroissent afoiblir une pensée dont on sait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force : on dit le moins par modestie ou par égard ; mais on sait bien que ce moins réveillera du plus.

Corn. le d. act. III, 4.

Quand Chimène dit à Rodrigue, *va, je ne te hais point*, elle lui fait entendre bien plus que ces mots-là ne signifient dans leur sens l'idée propre.

Il en est de même de ces façons de parler, *je ne puis vous louer*, c'est-à-dire, je blâme votre conduite : *je ne méprise pas vos présens*, signifie que j'en fais beaucoup de cas : *il n'est pas sot*, veut dire, qu'il a plus d'esprit que vous ne croyez : *il n'est pas poltron*, fait entendre qu'il a du courage : *Pythagore n'est pas un auteur méprisable* (1), c'est-à-dire, que Pythagore est un auteur qui mérite d'être estime. *Je ne suis pas diforme* (2), veut dire modestement qu'on est bien fait, ou du moins qu'on le croit ainsi.

On apèle aussi cette figure exténuation : elle est oposée à l'hyperbole.

(1) Non sórdidus autor natúræ verique.
Hor. l. 1, *ode* 28.

(2) Nec sum ádeò informis.
Virg. *Ecl.* 2, v. 25.

VIII.

VIII.

L'HYPERBOLE.

LORSQUE nous somes vivement frapés de quelque idée que nous voulons représenter, et que les termes ordinaires nous paroissent trop foibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous servons de mots, qui, à les prendre à la lettre, vont au-delà de la vérité, et représentent le plus ou le moins pour faire entendre quelque excès en grand ou en petit. Ceux qui nous entendent rabatent de notre expression ce qu'il en faut rabatre, et il se forme dans leur esprit une idée plus conforme à celle que nous voulons y exciter, que si nous nous étions servis de mots propres : par exemple, si nous voulons faire comprendre la légèreté d'un cheval qui court extrêmement vîte, nous disons qu'*il va plus vîte que le vent.* Cette figure s'apèle *hyperbole*, mot grec qui signifie *excès*. Ὑπερβολὴ hyperbolè excès.

Julius Solinus dit qu'un certain Lada étoit d'une si grande légèreté, qu'il ne laissoit sur le sable aucun vestige de ses pieds (1).

Virgile dit de la princesse Camille, qu'elle surpassoit les vents à la course, et qu'elle eût couru sur des épis de blé sans les faire plier,

(1) Primam palmam velocitâtis, Ladas quidam adéptus est, qui ita supra cavum púlverem cursitávit, ut arénis pendéntibus nulla indícia relínqueret vestigiórum. JUL. SOLIN. c. 6.

ou sur les flots de la mer sans y enfoncer, et même sans se mouiller la plante des pieds (1).

Au contraire, si l'on veut faire entendre qu'une persone marche avec une extrême lenteur, on dit qu'elle marche plus lentement qu'une tortue.

Edúcam vos ad terram fluéntem lacte et melle. *Exod.* c. 3, v. 17.

Fáciam semen tuum sicut púlverem terræ. *Genes.* c. 13, v. 16.

Il y a plusieurs hyperboles dans l'écriture sainte; par exemple, *je vous donerai une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel*, c'est-à-dire, une terre fertile : et dans la Genèse il est dit : *Je multiplierai tes enfans en aussi grand nombre, que les grains de poussière de la terre.* S. Jean, à la fin de son évangile (2), dit que si l'on racontoit en détail les actions et les miracles de Jésus-Christ, il ne croit pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en pouroit faire.

L'hyperbole est ordinaire aux Orientaux. Les jeunes gens en font plus souvent usage que les persones avancées en âge. On doit en user sobrement et avec quelque corectif; par exemple, en ajoutant, *pour ainsi dire; si l'on peut parler ainsi.*

Caract. des ouvrages de l'esprit.

« Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une » vaste imagination emporte hors des règles et

(1) Illa vel intáctæ ségetis per summa voláret
Grámina, nec téneras cursu læsisset aristas,
Vel mare per médium fluctu suspénsa tuménti
Ferret iter, céleres nec tíngeret æquore plantas.
Æn. l. VII, v. 808.

(2) Sunt autem et ália multa quæ fecit Jesus, quæ si scribántur per síngula, nec ipsum árbitror mundum cápere posse eos, qui scribéndi sunt libros.
JOAN. XXI, v. 25.

» de la justesse, ne peuvent s'assouvir d'hyper-
» boles » , dit M. de la Bruyère.

Excepté quelques façons de parler comunes et proverbiales , nous usons très-rarement d'hyperboles en françois. On en trouve quelques exemples dans le style satyrique et badin , et quelquefois même dans le style sublime et poëtique : *Des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitans.* Fléchi Oraison nèbre de de Turèr Exorde.

« Les Grecs (1) avoient une grande passion
» pour l'hyperbole, come on le peut voir dans
» leur anthologie , qui en est toute remplie.
» Cette figure est la ressource des petits esprits
» qui écrivent pour le bas peuple. »

Juvénal élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole. Boil. A poëtique chant. x.

« Mais quand on a du génie et de l'usage du
» monde , on ne se sent guère de goût pour ces
» sortes de pensées fausses et outrées ».

(1) *Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit.* C'est une traduction que Richelet nous a donée de la dissertation que messieurs de P. R. ont mise à la tête de leur *Delectus Epigrammatum.*

IX.

L'HYPOTYPOSE.

Τποτύπωσις : Exemplar. ὑποτυπόω, delineo : ὑπο sub, τυπόω figuro.

L'HYPOTYPOSE est un mot grec qui signifie *image, tableau.* C'est lorsque, dans les descriptions, on peint les faits dont on parle, come si ce qu'on dit étoit actuèlement devant les yeux ; on montre, pour ainsi dire, ce qu'on ne fait que raconter ; on done, en quelque sorte, l'original pour la copie, les objets pour les tableaux : vous en trouverez un bel exemple dans le récit de la mort d'Hippolyte.

Rac. Phèdre. act. v, sc., 6.

Cependant, sur le dos de la plaine liquide,
S'élève à gros bouillons une montagne humide ;
L'onde aproche, se brise, et vomit à nos yeux
Parmi les flots d'écume, un monstre furieux ;
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes ;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux :
Ses longs mugissemens font trembler le rivage ;
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté,
Le flot qui l'aporta recule épouvanté.

Ce dernier vers a paru afecté ; on a dit que les flots de la mer aloient et venoient sans le motif de l'épouvante, et que, dans une ocasion aussi triste que celle de la mort d'un fils, il ne convenoit point de badiner avec une fiction aussi peu naturèle. Il est vrai que nous avons plusieurs exemples d'une semblable prosopopée ; mais il

est mieux de n'en faire usage que dans les occasions où il ne s'agit que d'amuser l'imagination, et non quand il faut toucher le cœur. Les figures qui plaisent dans un épithalame, déplaisent dans une oraison funèbre ; la tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser : mais revenons à l'hypotypose.

Hor. Art. Poët. v. 97.

Remarquez que tous les verbes de cette narration sont au présent, *l'onde aproche, se brise*, etc., c'est ce qui fait l'hypotypose, l'image, la peinture ; il semble que l'action se passe sous vos yeux.

M. l'abé Ségui, dans son panégyrique de S. Louis, prononcé en présence de l'académie françoise, nous fournit encore un bel exemple d'hypotypose, dans la description qu'il fait du départ de S. Louis, du voyage de ce prince, et de son arivée en Afrique.

« Il part baigné de pleurs, et comblé des » bénédictions de son peuple : déjà gémissent » les ondes sous le poids de sa puissante flote ; » déjà s'ofrent à ses yeux les côtes d'Afrique ; » déjà sont rangées en bataille les innombrables » troupes des Sarasins. Ciel et terre, soyez » témoins des prodiges de sa valeur. Il se jette » avec précipitation dans les flots, suivi de son » armée que son exemple encourage, malgré » les cris éfroyables de l'énemi furieux, au » milieu des vagues et d'une grêle de dards » qui le couvrent : il s'avance come un géant » vers les champs où la victoire l'apèle : il prend » terre, il aborde, il pénètre les bataillons épais » des barbares ; et couvert du bouclier invi- » sible du dieu qui fait vivre et qui fait mourir, » frapant d'un bras puissant à droite et à gau-

Panég. de S. Louis, en 1729, p. 22.

» che, écartant la mort, et la renvoyant à » l'énemi, il semble encore se multiplier dans » chacun de ses soldats. La terreur que les infi- » dèles croyoient porter dans les cœurs des » siens, s'empare d'eux-mêmes. Le Sarasin » éperdu, le blasphème à la bouche, le déses- » poir dans le cœur, fuit, et lui abandone le » rivage ».

Je ne mets ici cette figure au rang des tropes, que parce qu'il y a quelque sorte de trope à parler du passé come s'il étoit présent; car d'ailleurs les mots qui sont employés dans cette figure, conservent leur signification propre. De plus, elle est si ordinaire, que j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de la remarquer ici.

X.

LA MÉTAPHORE.

A métaphore est une figure par laquelle on nsporte, pour ainsi dire, la signification ›pre d'un nom à une autre signification qui lui convient qu'en vertu d'une comparaison i est dans l'esprit. Un mot pris dans un sens taphorique, perd sa signification propre, et prend une nouvèle qui ne se présente à ›prit que par la comparaison que l'on fait re le sens propre de ce mot, et ce qu'on lui npare : par exemple, quand on dit que *le nsonge se pare souvent des couleurs de la ›ité*, en cette phrase, *couleurs* n'a plus sa nification propre et primitive ; ce mot ne rque plus cette lumière modifiée qui nous voir les objets ou blancs, ou rouges, ou nes, etc. : il signifie *les dehors*, *les apa-ces* ; et cela par comparaison entre le sens ›pre de *couleurs*, et les dehors que prend home qui nous en impose sous le masque la sincérité. Les couleurs font conoître les ets sensibles, elles en font voir les dehors et aparences : un home qui ment, imite quel-fois si bien la contenance et les discours de ui qui ne ment pas, que lui trouvant les mes dehors, et, pour ainsi dire, les mêmes ›leurs, nous croyons qu'il nous dit la vérité : si come nous jugeons qu'un objet qui nous oît blanc est blanc, de même nous somes

Μεταφορὰ, translátio : Μεταφέρω. Tránsfero.

soit par le sécours du compas, de la règle, ou dequelqu'autre instrument qu'on apèle *mesure*. Ceux qui prènent bien toutes leurs précautions pour ariver à leurs fins, sont comparés à ceux qui mesurent quelque quantité; ainsi on dit par métaphore qu'*ils ont bien pris leurs mesures*. Par la même raison, on dit que *les persones d'une condition médiocre ne doivent pas se mesurer avec les grands*, c'est-à-dire, vivre come les grands, se comparer à eux, come on compare une mesure avec ce qu'on veut mesurer. *On doit mesurer sa dépense à son revenu;* c'est-à-dire, qu'il faut régler sa dépense sur son revenu; la quantité du revenu doit être come la mesure de la quantité de la dépense.

Come une clé ouvre la porte d'un aparetement, et nous en done l'entrée, de même il y a des conoissances préliminaires qui ouvrent, pour ainsi dire, l'entrée aux sciences plus profondes : ces conoissances ou principes sont apelés *clés* par métaphore; la grammaire est la *clé* des sciences : la logique est la *clé* de la philosophie.

On dit aussi d'une ville fortifiée, qui est sur une frontière, qu'elle est *la clé* du royaume, c'est-à-dire, que l'énemi qui se rendroit maître de cette ville, seroit à portée d'entrer ensuite avec moins de peine dans le royaume dont on parle.

Par la même raison, l'on done le nom de *clé*, en termes de musique, à certaines marques ou caractères que l'on met au comencement des lignes de musique : ces marques font conoître le nom que l'on doit doner aux notes;

souvent la dupe d'une sincérité aparente; et dans le tems qu'un imposteur ne fait que prendre les dehors d'home sincère, nous croyons qu'il nous parle sincérement.

Quand on dit *la lumière de l'esprit*, ce mot de *lumière* est pris métaphoriquement; car come la lumière, dans le sens propre, nous fait voir les objets corporels, de même la faculté de conoître et d'apercevoir éclaire l'esprit, et le met en état de porter des jugemens sains.

Metáphoram quam Græci vocant, nos translatiónem, id est, homo muátum verbum quo útimur, inquit Verrius. *Festus*, v. Metáphoram.

La métaphore est donc une espèce de trope; le mot dont on se sert dans la métaphore est pris dans un autre sens que dans le sens propre; *il est*, pour ainsi dire, *dans une demeure emprunt*ée, dit un ancien, ce qui est comun et essentiel à tous les tropes.

De plus, il y a une sorte de comparaison ou quelque raport équivalent entre le mot auquel on done un sens métaphorique, et l'objet à quoi on veut l'apliquer; par exemple, quand on dit d'un home en colère, *c'est un lion*; *lion* est pris alors dans un sens métaphorique; on compare l'home en colère au lion, et voilà ce qui distingue la métaphore des autres figures.

Il y a cette diférence entre la métaphore et la comparaison, que dans la comparaison on se sert de termes qui font conoître que l'on compare une chose à une autre; par exemple si l'on dit d'un home en colère, qu'*il est comme un lion*, c'est une comparaison; mais quand on dit simplement *c'est un lion*, la comparaison n'est alors que dans l'esprit et non dans les termes; c'est une métaphore.

Mesurer, dans le [illegible] d'une quanti[illegible]

oit par le sécours du compas, de la règle, ou de quelqu'autre instrument qu'on apèle *mesure*. Ceux qui prènent bien toutes leurs précautions pour ariver à leurs fins, sont comparés à ceux qui mesurent quelque quantité; ainsi on dit par métaphore qu'*ils ont bien pris leurs mesures*. Par la même raison, on dit que *les persones d'une condition médiocre ne doivent pas se mesurer avec les grands*, c'est-à-dire, vivre come les grands, se comparer à eux, come on compare une mesure avec ce qu'on veut mesurer. *On doit mesurer sa dépense à son revenu*; c'est-à-dire, qu'il faut régler sa dépense sur son revenu; la quantité du revenu doit être come la mesure de la quantité de la dépense.

Come une clé ouvre la porte d'un aparte-ment, et nous en done l'entrée, de même il y a des conoissances préliminaires qui ouvrent, pour ainsi dire, l'entrée aux sciences plus pro-fondes : ces conoissances ou principes sont apelés *clés* par métaphore; la grammaire est la *clé* des sciences : la logique est la *clé* de la philosophie.

On dit aussi d'une ville fortifiée, qui est sur une frontière, qu'elle est *la clé* du royaume, c'est-à-dire, que l'énemi qui se rendroit maître de cette ville, seroit à portée d'entrer ensuite avec moins de peine dans le royaume dont on parle.

Par la même raison, l'on done le nom de *clé*, en termes de musique, à certaines mar-ques ou caractères que l'on met au comence-ment des lignes de musique : ces marques font connoître [illegible] que l'on doit doner aux notes;

ou sur les flots de la mer sans y enfoncer, et même sans se mouiller la plante des pieds (1).

Au contraire, si l'on veut faire entendre qu'une persone marche avec une extrême lenteur, on dit qu'elle marche plus lentement qu'une tortue.

Edúcam vos ad terram fluéntem lacte et melle. *Exod.* c. 3, v. 17.

Fáciam semen tuum sicut púlverem terræ. *Genes.* c. 13, v. 16.

Il y a plusieurs hyperboles dans l'écriture sainte; par exemple, *je vous donerai une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel*, c'est-à-dire, une terre fertile : et dans la Genèse il est dit : *Je multiplierai tes enfans en aussi grand nombre, que les grains de poussière de la terre.* S. Jean, à la fin de son évangile (2), dit que si l'on racontoit en détail les actions et les miracles de Jésus-Christ, il ne croit pas que le monde entier pût contenir les livros qu'on en pouroit faire.

L'hyperbole est ordinaire aux Orientaux. Les jeunes gens en font plus souvent usage que les persones avancées en âge. On doit en user sobrement et avec quelque corectif; par exemple, en ajoutant, *pour ainsi dire; si l'on peut parler ainsi.*

Caract. des ouvrages de l'esprit.

« Les esprits vifs, pleins de feu, et qu'une » vaste imagination emporte hors des règles et

(1) Illa vel intáctæ ségetis per summa voláret
Grámina, nec téneras cursu læsisset aristas,
Vel mare per médium fluctu suspénsa tuménti
Ferret iter, céleres nec tíngeret æquore plantas.
Æn. l. VII, v. 808.

(2) Sunt autem et ália multa quæ fecit Jesus, quæ si scribántur per síngula, nec ipsum árbitror mundum cápere posse eos, qui scribéndi sunt libros.
JOAN. XXI, v. 25.

» de la justesse, ne peuvent s'assouvir d'hyper-
» boles » , dit M. de la Bruyère.

Excepté quelques façons de parler comunes et proverbiales , nous usons très-rarement d'hyperboles en françois. On en trouve quelques exemples dans le style satyrique et badin , et quelquefois même dans le style sublime et poëtique : *Des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitans.* Fléchier. Oraison funèbre de M. de Turène. Exorde.

« Les Grecs (1) avoient une grande passion
» pour l'hyperbole, come on le peut voir dans
» leur anthologie , qui en est toute remplie.
» Cette figure est la ressource des petits esprits
» qui écrivent pour le bas peuple. »

Juvénal élevé dans les cris de l'école ,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole. Boil. Art. poëtique, chant. x.

« Mais quand on a du génie et de l'usage du
» monde , on ne se sent guère de goût pour ces
» sortes de pensées fausses et outrées ».

(1) *Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit.* C'est une traduction que Richelet nous a donée de la dissertation que messieurs de P. R. ont mise à la tête de leur *Delectus Epigrammatum.*

IX.

L'HYPOTYPOSE.

Τποτύπωσις : *Exemplar.* ὑποτυπόω, *delineo :* ὑπο *sub*, τυπὸω *figuro.*

L'HYPOTYPOSE est un mot grec qui signifie *image, tableau.* C'est lorsque, dans les descriptions, on peint les faits dont on parle, come si ce qu'on dit étoit actuèlement devant les yeux ; on montre, pour ainsi dire, ce qu'on ne fait que raconter ; on done, en quelque sorte, l'original pour la copie, les objets pour les tableaux : vous en trouverez un bel exemple dans le récit de la mort d'Hippolyte.

Rac. Phèdre. act. v, sc. 6.

Cependant, sur le dos de la plaine liquide,
S'élève à gros bouillons une montagne humide ;
L'onde aproche, se brise, et vomit à nos yeux
Parmi les flots d'écume, un monstre furieux ;
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes ;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux :
Ses longs mugissemens font trembler le rivage ;
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté,
Le flot qui l'aporta recule épouvanté.

Ce dernier vers a paru afecté ; on a dit que les flots de la mer aloient et venoient sans le motif de l'épouvante, et que, dans une ocasion aussi triste que celle de la mort d'un fils, il ne convenoit point de badiner avec une fiction aussi peu naturèle. Il est vrai que nous avons plusieurs exemples d'une semblable prosopopée ; mais il

est mieux de n'en faire usage que dans les occasions où il ne s'agit que d'amuser l'imagination, et non quand il faut toucher le cœur. Les figures qui plaisent dans un épithalame, déplaisent dans une oraison funèbre ; la tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser : mais revenons à l'hypotypose. Hor. Art Poët. v. 97

Remarquez que tous les verbes de cette narration sont au présent, *l'onde aproche, se brise*, etc., c'est ce qui fait l'hypotypose, l'image, la peinture ; il semble que l'action se passe sous vos yeux.

M. l'abé Ségui, dans son panégyrique de S. Louis, prononcé en présence de l'académie françoise, nous fournit encore un bel exemple d'hypotypose, dans la description qu'il fait du départ de S. Louis, du voyage de ce prince, et de son arivée en Afrique.

« Il part baigné de pleurs, et comblé des » bénédictions de son peuple : déjà gémissent » les ondes sous le poids de sa puissante flote ; » déjà s'ofrent à ses yeux les côtes d'Afrique ; » déjà sont rangées en bataille les innombrables » troupes des Sarasins. Ciel et terre, soyez » témoins des prodiges de sa valeur. Il se jette » avec précipitation dans les flots, suivi de son » armée que son exemple encourage, malgré » les cris éfroyables de l'énemi furieux, au » milieu des vagues et d'une grêle de dards » qui le couvrent : il s'avance come un géant » vers les champs où la victoire l'apèle : il prend » terre, il aborde, il pénètre les bataillons épais » des barbares ; et couvert du bouclier invi- » sible du dieu qui fait vivre et qui fait mourir, » frapant d'un bras puissant à droite et à gau- Panég. de S. Louis, en 1729, p. 2.

» che, écartant la mort, et la renvoyant à » l'énemi, il semble encore se multiplier dans » chacun de ses soldats. La terreur que les infi- » dèles croyoient porter dans les cœurs des » siens, s'empare d'eux-mêmes. Le Sarasin » éperdu, le blasphème à la bouche, le déses- » poir dans le cœur, fuit, et lui abandone le » rivage ».

Je ne mets ici cette figure au rang des tropes, que parce qu'il y a quelque sorte de trope à parler du passé come s'il étoit présent; car d'ailleurs les mots qui sont employés dans cette figure, conservent leur signification propre. De plus, elle est si ordinaire, que j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de la remarquer ici.

X.

LA MÉTAPHORE.

A métaphore est une figure par laquelle on isporte, pour ainsi dire, la signification pre d'un nom à une autre signification qui lui convient qu'en vertu d'une comparaison est dans l'esprit. Un mot pris dans un sens taphorique, perd sa signification propre, et prend une nouvèle qui ne se présente à prit que par la comparaison que l'on fait re le sens propre de ce mot, et ce qu'on lui ıpare : par exemple, quand on dit que *le ısonge se pare souvent des couleurs de la ité*, en cette phrase, *couleurs* n'a plus sa ıification propre et primitive ; ce mot ne que plus cette lumière modifiée qui nous voir les objets ou blancs, ou rouges, ou ıes, etc. : il signifie *les dehors*, *les apa-ces* ; et cela par comparaison entre le sens pre de *couleurs*, et les dehors que prend home qui nous en impose sous le masque a sincérité. Les couleurs font conoître les ets sensibles, elles en font voir les dehors et ıparences : un home qui ment, imite quelfois si bien la contenance et les discours de i qui ne ment pas, que lui trouvant les nes dehors, et, pour ainsi dire, les mêmes leurs, nous croyons qu'il nous dit la vérité : i come nous jugeons qu'un objet qui nous ɔît blanc est blanc, de même nous somes

Μεταφορὰ ; translátio ; Μεταφέρω. Tránsfero.

souvent la dupe d'une sincérité aparente; et dans le tems qu'un imposteur ne fait que prendre les dehors d'home sincère, nous croyons qu'il nous parle sincérement.

Quand on dit *la lumière de l'esprit*, ce mot de *lumière* est pris métaphoriquement; car come la lumière, dans le sens propre, nous fait voir les objets corporels, de même la faculté de conoître et d'apercevoir éclaire l'esprit, et le met en état de porter des jugemens sains.

Metáphoram quam Græci vocant, nos translatiónem, id est, domo mutátum verbum quo útimur, inquit Verrius. *Festus*, v. Metáphoram.

La métaphore est donc une espèce de trope; le mot dont on se sert dans la métaphore est pris dans un autre sens que dans le sens propre; *il est*, pour ainsi dire, *dans une demeure empruntée*, dit un ancien, ce qui est comun et essentiel à tous les tropes.

De plus, il y a une sorte de comparaison ou quelque raport équivalent entre le mot auquel on done un sens métaphorique, et l'objet à quoi on veut l'apliquer; par exemple, quand on dit d'un home en colère, *c'est un lion*, *lion* est pris alors dans un sens métaphorique; on compare l'home en colère au lion, et voilà ce qui distingue la métaphore des autres figures.

Il y a cette diférence entre la métaphore et la comparaison, que dans la comparaison on se sert de termes qui font conoître que l'on compare une chose à une autre; par exemple, si l'on dit d'un home en colère, qu'*il est come un lion*, c'est une comparaison; mais quand on dit simplement *c'est un lion*, la comparaison n'est alors que dans l'esprit et non dans les termes; c'est une métaphore.

Mesurer, dans le sens propre, c'est juger d'une quantité inconue par une quantité conue,

soit par le secours du compas, de la règle, ou dequelqu'autre instrument qu'on apèle *mesure*. Ceux qui prènent bien toutes leurs précautions pour ariver à leurs fins, sont comparés à ceux qui mesurent quelque quantité; ainsi on dit par métaphore qu'*ils ont bien pris leurs mesures*. Par la même raison, on dit que *les persones d'une condition médiocre ne doivent pas se mesurer avec les grands*, c'est-à-dire, vivre come les grands, se comparer à eux, come on compare une mesure avec ce qu'on veut mesurer. *On doit mesurer sa dépense à son revenu;* c'est-à-dire, qu'il faut régler sa dépense sur son revenu; la quantité du revenu doit être come la mesure de la quantité de la dépense.

Come une clé ouvre la porte d'un aparetement, et nous en done l'entrée, de même il y a des conoissances préliminaires qui ouvrent, pour ainsi dire, l'entrée aux sciences plus profondes : ces conoissances ou principes sont apelés *clés* par métaphore; la grammaire est la *clé* des sciences : la logique est la *clé* de la philosophie.

On dit aussi d'une ville fortifiée, qui est sur une frontière, qu'elle est *la clé* du royaume, c'est-à-dire, que l'énemi qui se rendroit maître de cette ville, seroit à portée d'entrer ensuite avec moins de peine dans le royaume dont on parle.

Par la même raison, l'on done le nom de *clé*, en termes de musique, à certaines marques ou caractères que l'on met au comencement des lignes de musique : ces marques font conoître le nom que l'on doit doner aux notes;

elles donent, pour ainsi dire, l'entrée du chant.

Quand les métaphores sont régulières, il n'est pas dificile de trouver le raport de comparaison.

La métaphore est donc aussi étendue que la comparaison ; et lorsque la comparaison ne seroit pas juste ou seroit trop recherchée, la métaphore ne seroit pas régulière.

Nous avons déjà remarqué que les langues n'ont pas autant de mots que nous avons d'idées; cette disète de mots a doné lieu à plusieurs métaphores ; par exemple : *le cœur tendre*, *le cœur dur*, *un rayon* de miel, *les rayons* d'une roue, etc. : l'imagination vient, pour ainsi dire, au secours de cette disète ; elle suplée par les images et les idées accessoires aux mots que la langue ne peut lui fournir ; et il arive même, come nous l'avons déjà dit, que ces images et ces idées accessoires ocupent l'esprit plus agréablement que si l'on se servoit de mots propres, et qu'elles rendent le discours plus énergique ; par exemple, quand on dit d'un home endormi, qu'*il est enseveli dans le someil*, cette métaphore dit plus que si l'on disoit simplement qu'il dort : *les Grecs surprirent Troie ensevelie dans le vin et dans le someil.*

Virg. Æn. v. 265. Invádunt urbem somno vinóque sepúltam.

Remarquez, 1°. que dans cet exemple, *sepúltam* a un sens tout nouveau et diférent de son sens propre ; 2°. *Sepúltam* n'a ce nouveau sens, que parce qu'il est joint à *somno vinóque*, avec lesquels il ne sauroit être uni dans le sens propre ; car ce n'est que par une nouvèle union

de termes que les mots se donent le sens métaphorique. *Lumière* n'est uni dans le sens propre, qu'avec le feu, le soleil et les autres objets lumineux ; celui qui, le premier, a uni *lumière* à *esprit*, a doné à *lumière* un sens métaphorique, et en a fait un mot nouveau par ce nouveau sens. Je voudrois que l'on pût doner cette interprétation à ces paroles d'Horace :

Dixeris egrégiè, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum. — Hor. Art Poët. v. 47.

La métaphore est très-ordinaire ; en voici encore quelques exemples : on dit dans le sens propre, *s'enyvrer de quelque liqueur ;* et l'on dit par métaphore, *s'enyvrer de plaisirs : la bone fortune enyvre les sots*, c'est-à-dire, qu'elle leur fait perdre la raison, et leur fait oublier leur premier état.

Ne vous *enyvrez* point des éloges flateurs
Que vous done un amas de vains admirateurs. — Boil. Art Poët. chan 4.
Le peuple, qui jamais n'a conu la prudence,
S'enyvroit folement de sa vaine espérance. — Henriade chant 7.

Doner un frein à ses passions, c'est-à-dire, n'en pas suivre tous les mouvemens, les modérer, les retenir come on retient un cheval avec le frein, qui est un morceau de fer qu'on met dans la bouche du cheval.

Mézerai, parlant de l'hérésie, dit qu'*il étoit nécessaire d'aracher cette zizanie*, c'est-à-dire, *cette semence de division ; zizanie* est là dans un sens métaphorique : c'est un mot grec qui veut dire *yvroie*, mauvaise herbe qui croît parmi les blés, et qui leur est nuisible. *Zizanie* n'est point en usage au propre, mais — Abrégé de l'Histoire de France François II p. 992.

il se dit par métaphore pour *discorde*, *mésintelligence*, *division* : *semer la zizanie dans une famille.*

Matéria, matière, se dit dans le sens propre, de la substance étendue considérée come principe de tous les corps ; ensuite on a apelé *matière*, par imitation et par métaphore, ce qui est le sujet, l'argument, le thème d'un discours, d'un poëme, ou de quelqu'autre ouvrage d'esprit.

'hæd. l. 1. 'ol.

Æsópus auctor, quam matériam répperit,
Hanc ego polívi vérsibus Senáriis.

J'ai poli la matière, c'est-à-dire, j'ai doné l'agrément de la poësie aux fables qu'Esope a inventées avant moi. *Cette maison est bien riante*, c'est-à-dire, elle inspire la gaieté come les persones qui rient. *La fleur de la jeunesse ; le feu de l'amour ; l'aveuglement de l'esprit ; le fil d'un discours ; le fil des afaires.*

C'est par métaphore que les diférentes classes, ou considérations, auxquelles se réduit tout ce qu'on peut dire d'un sujet, sont apelées *lieux comuns* en rhétorique et en logique, *loci communes*. Le genre, l'espèce, la cause, les éfets, etc., sont des lieux comuns, c'est-à-dire, que ce sont come autant de célules où tout le monde peut aler prendre, pour ainsi dire, la matière d'un discours, et des argumens sur toutes sortes de sujets. L'atention que l'on fait sur ces diférentes classes, réveille des pensées que l'on n'auroit peut-être pas sans ce secours.

Quoique ces lieux comuns ne soient pas d'un

grand usage dans la pratique, il n'est pourtant pas inutile de les conoître ; on en peut faire usage pour réduire un discours à certains chefs ; mais ce qu'on peut dire pour et contre sur ce point, n'est pas de mon sujet.

On apèle aussi en théologie, par métaphore, *loci theológici*, les diférentes sources ou les théologiens puisent leurs argumens. Telles sont l'écriture sainte, la tradition contenue dans les écrits des saints pères, les conciles, etc.

En terme de chymie, *règne* se dit par métaphore, de chacune des trois classes sous lesquelles les chymistes rangent les êtres naturels.

1°. Sous le *règne animal*, ils comprènent les animaux.

2°. Sous le *règne végétal*, les végétaux, c'est-à-dire, ce qui croît, ce qui produit, come les arbres et les plantes.

3°. Enfin, sous le *règne minéral*, ils comprènent tout ce qui vient dans les mines.

On dit aussi par métaphore, que la *géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire*. On personifie l'histoire, et on dit que la géographie et la chronologie sont à l'égard de l'histoire, ce que les yeux sont à l'égard d'une persone vivante ; par l'une elle voit, pour ainsi dire, les lieux, et par l'autre les tems : c'est-à-dire, qu'un historien doit s'apliquer à faire conoître les lieux et les tems dans lesquels se sont passés les faits dont il décrit l'histoire.

Les mots primitifs d'où les autres sont dérivés ou dont ils sont composés, sont apelés *racines*, par métaphore : il y a des dictionaires où les mots sont rangés par racines. On dit aussi par métaphore, parlant des vices ou des

vertus, *jeter de profondes racines*, pour dire s'afermir.

Calus, dureté, durillon, en latin *callum*, se prend souvent dans un sens métaphorique; Cic. Tusc. 2, num. 36. aliter XV. *Labor quasi callum quoddam obdúcit dolóri*, dit Cicéron : le travail fait come une espèce de calus à la douleur, c'est-à-dire, que le travail nous rend moins sensibles à la douleur. Et au troisième livre des Tusculanes, il s'exprime Tusc. l. 3, n. 53, aliter XXII. de cette sorte : *Magis me móverant Corinthi súbitò aspëctæ parietinæ, quàm ipsos Corinthios, quorum ánimis diutúrna cogitátio callum vetustátis obdúxerat.* Je fus plus touché de voir tout d'un coup les murailles ruinées de Corinthe, que ne l'étoient les Corinthiens même, auxquels l'habitude de voir tous les jours depuis long-tems leurs murailles abatues, avoit aporté le calus de l'ancienété; c'est-à-dire, que les Corinthiens, acoutumés à voir leurs murailles ruinées, n'étoient plus touchés de ce malheur. C'est ainsi que *callére*, qui, dans le sens propre, veut dire *avoir des durillons*, *être endurci*, signifie ensuite, par extension et par métaphore, *savoir bien*, *conoître parfaitement*, ensorte qu'il se soit fait come un calus dans l'esprit par raport à quelTer. Heaut act. III, sc. 2, v. 37. que conoissance. *Quo pacto id fieri sóleat cálleo.* La manière dont cela se fait, a fait un calus dans mon esprit; j'ai médité sur cela, je sai à merveille coment cela se fait; je suis Id. Adelp. act. 4, sc. 1. v. 17. maître passé, dit madame Dacier. *Illíus sensum cálleo*, j'ai étudié son humeur; je suis acoutumé à ses manières, je sai le prendre come il faut.

Vue, se dit au propre, de la faculté de voir,

et par extension, de la manière de regarder les objets : ensuite on done par métaphore, le nom de vue aux pensées, aux projets, aux desseins : *avoir de grandes vues, perdre de vue une entreprise*, n'y plus penser.

Goût, se dit au propre du sens par lequel nous recevons les impressions de ses saveurs. La langue est l'organe du goût ; *avoir le goût dépravé*, c'est-à-dire, trouver bon ce que comunément les autres trouvent mauvais, et trouver mauvais ce que les autres trouvent bon.

Ensuite on se sert du terme de *goût*, par métaphore, pour marquer le sentiment intérieur dont l'esprit est afecté à l'ocasion de quelque ouvrage de la nature ou de l'art. L'ouvrage plaît ou déplaît, on l'aprouve ou on le désaprouve ; c'est le cerveau qui est l'organe de ce goût-là : *le goût de Paris s'est trouvé conforme au goût d'Athènes*, dit Racine dans sa préface d'Iphigénie ; c'est-à-dire, come il le dit lui-même, que les spectateurs ont été émus à Paris des mêmes choses qui ont mis autrefois en larmes le plus savant peuple de la Grèce.

Il en est du goût pris dans le sens figuré, come du goût pris dans le sens propre.

Les viandes plaisent ou déplaisent au goût, sans qu'on soit obligé de dire pourquoi : un ouvrage d'esprit, une pensée, une expression plaît ou déplaît, sans que nous soyons obligés de pénétrer la raison du sentiment dont nous somes afectés.

Pour se bien conoître en mets et avoir un goût sûr, il faut deux choses, 1°. un organe délicat ; 2°. de l'expérience, s'être trouvé sou-

vent dans les bones tables, etc. : on est alors plus en état de dire pourquoi un mets est bon ou mauvais. Pour être conoisseur en ouvrage d'esprit, il faut un bon jugement, c'est un présent de la nature ; cela dépend de la disposition des organes ; il faut encore avoir fait des observations sur ce qui plaît ou sur ce qui déplaît ; il faut avoir su alier l'étude et la méditation avec le comerce des persones éclairées : alors on est en état de rendre raison des règles et du goût.

Les viandes et les assaisonemens qui plaisent aux uns, déplaisent aux autres ; c'est un éfet de la diférente constitution des organes du goût. Il y a cependant sur ce point un goût général, auquel il faut avoir égard, c'est-à-dire, qu'il y a des viandes et des mets qui sont plus généralement au goût des persones délicates : il en est de même des ouvrages d'esprit ; un auteur ne doit pas se flater d'atirer à lui tous les suffrages, mais il doit se conformer au goût général des persones éclairées qui sont au fait.

Le goût, par raport aux viandes, dépend beaucoup de l'habitude et de l'éducation ; il en est de même du goût de l'esprit : les idées exemplaires que nous avons reçues dans notre jeunesse, nous servent de règle dans un âge plus avancé ; telle est la force de l'éducation, de l'habitude, et du préjugé. Les organes, acoutumés à une telle impression, en sont flatés de telle sorte, qu'une impression diférente ou contraire les aflige : ainsi, malgré l'examen et les discussions, nous continuons souvent à admirer ce qu'on nous a fait admirer

dans

dans les premières années de notre vie ; et de là peut-être les deux partis, l'un des anciens, l'autre des modernes.

Remarques sur le mauvais usage des métaphores.

Les métaphores sont défectueuses,

1°. Quand elles sont tirées de sujets bas. Le P. de Colonia reproche à Tertulien d'avoir dit que *le déluge universel fut la lessive de la nature* (1).

2°. Quand elles sont forcées, prises de loin, et que le raport n'est point assez naturel, ni la comparaison assez sensible : come quand Théophile a dit : *je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux :* et dans un autre endroit, il dit *que la charue écorche la plaine.*

« Théophile, dit M. de la Bruyère, charge » ses descriptions, s'apesantit sur les détails ; » il exagère, il passe le vrai dans la nature, il » en fait le roman ». Caract. des ouv. de l'esprit.

On peut raporter à la même espèce les métaphores qui sont tirées de sujets peu conus.

3°. Il faut aussi avoir égard aux convenances des diférens styles ; il y a des métaphores qui conviènent au style poëtique, qui seroient déplacées dans le style oratoire : Boileau a dit :

Acourez troupe savante ;
Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis.

Ode sur la prise de Namur.

(1) Ignobilitátis vitio laboráre vidétur célebris illa Tertulliáni metáphora, quâ dilúvium appéllat natúræ generále lixívium. *De arte Rhet.* p. 148.

On ne diroit pas en prose qu'*une lyre enfante des sons*. Cette observation a lieu aussi à l'égard des autres tropes; par exemple : *Lumen*, dans le sens propre, signifie *lumière* : les poëtes latins ont doné ce nom à l'œil par métonymie; les yeux sont l'organe de la lumière, et sont, pour ainsi dire, le flambeau de notre corps. Un jeune garçon fort aimable étoit borgne; il avoit une sœur fort belle, qui avoit le même défaut; on leur apliqua ce distique, qui fut fait à une autre ocasion sous le règne de Philippe II, roi d'Espagne.

Lucérna corpóris tui óculus s. Luc, c. , v. 34.

Parve puer, lumen quod habes concéde soróri :
Sic tu cœcus Amor, sic erit illa Venus.

Où vous voyez que *lumen* signifie *l'œil*; il n'y a rien de si ordinaire dans les poëtes latins, que de trouver *lúmina* pour *les yeux*; mais ce mot ne se prend point en ce sens dans la prose.

4°. On peut quelquefois adoucir une métaphore, en la changeant en comparaison, ou bien en ajoutant quelque corectif : par exemple, en disant *pour ainsi dire*, *si l'on peut parler ainsi*, etc. « L'art doit être, pour ainsi dire, » enté sur la nature; la nature soutient l'art et » lui sert de base; et l'art embélit et perfec- » tione la nature ».

5°. Lorsqu'il y a plusieurs métaphores de suite, il n'est pas toujours nécessaire qu'elles soient tirées exactement du même sujet, come on vient de le voir dans l'exemple précédent : *enté* est pris de la culture des arbres; *soutien*, *base*, sont pris de l'architecture; mais il ne faut pas qu'on les prène de sujets oposés, ni que les termes métaphoriques, dont l'un est dit

de l'autre, excitent des idées qui ne puissent point être liées, come si l'on disoit d'un orateur, *c'est un torrent qui s'alume*, au lieu de dire, *c'est un torrent qui entraîne*. On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

Prens ta foudre, Louis, et va come un lion. Malh. l. 2, *V.* les observations de Ménage, sur les poësies de Malherbe.

Il faloit plutôt dire *come Jupiter*.

Dans les premières éditions du Cid, Chimène disoit :

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère. Act. 3, sc. 4

Feux et *rompent* ne vont point ensemble : c'est une observation de l'académie sur les vers du Cid. Dans les éditions suivantes, on a mis *troublent* au lieu de *rompent* ; je ne sai si cette correction répare la première faute.

Ecorce, dans le sens propre, est la partie extérieure des arbres et des fruits, c'est leur couverture : ce mot se dit fort bien dans un sens métaphorique, pour marquer les dehors, l'aparence des choses ; ainsi l'on dit que *les ignorans s'arêtent à l'écorce*, qu'*ils s'atachent*, qu'*ils s'amusent à l'écorce*. Remarquez que tous ces verbes *s'arêtent*, *s'atachent*, *s'amusent*, conviènent fort bien avec *écorce* pris au propre ; mais vous ne diriez pas au propre, *fondre l'écorce* ; fondre se dit de la glace ou du métal, vous ne devez donc pas dire au figuré *fondre l'écorce*. J'avoue que cette expression me paroît trop hardie dans une ode de Rousseau : pour dire que l'hiver est passé, et que

les glaces sont fondues, il s'exprime de cette sorte :

Liv. 3. Ode 6.

L'hiver, qui si long-tems a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'*écorce* des eaux.

6°. Chaque langue a des métaphores particulières qui ne sont point en usage dans les autres langues ; par exemple, les Latins disoient d'une armée, *dextrum et sinistrum cornu*, et nous disons *l'aîle droite et l'aîle gauche.*

Il est si vrai que chaque langue a ses métaphores propres et consacrées par l'usage, que si vous en changez les termes par les équivalens même qui en aprochent le plus, vous vous rendez ridicule.

Un étranger qui, depuis devenu un de nos citoyens, s'est rendu célèbre par ses ouvrages, écrivant dans les premiers tems de son arivée en France, à son protecteur, lui disoit : *Monseigneur, vous avez pour moi des boyaux de père ;* il vouloit dire *des entrailles.*

On dit *mettre la lumière sous le boisseau*, pour dire cacher ses talens, les rendre inutiles ; l'auteur du poëme de la Madeleine ne devoit donc pas dire, *mettre le flambeau sous le mui.*

Poëme de la Madel. l. 7, p. 117.

XI.

LA SYLLEPSE ORATOIRE.

Σύλληψις *Comprehensio, complexio.* Συλλαμβάνω, *comprehendo.*

LA syllepse oratoire est une espèce de métaphore ou de comparaison, par laquelle un même mot est pris en deux sens dans la même phrase, l'un au propre, l'autre au figuré; par exemple, Corydon dit que Galathée est pour lui plus douce que le thym du mont Hybla (1); ainsi parle ce berger dans une églogue de Virgile: le mot *doux* est au propre par raport au thym, et il est au figuré par raport à l'impression que ce berger dit que Galathée fait sur lui. Virgile fait dire ensuite à un autre berger, *et moi quoique je paroisse à Galathée plus amer que les herbes de Sardaigne*, etc. (2). Nos bergers disent *plus aigre qu'un citron verd.*

Pyrrhus, fils d'Achille, l'un des principaux chefs des Grecs, et qui eut le plus de part à l'embrasement de la ville de Troie, s'exprime en ces termes dans l'une des plus belles pièces de Racine:

Je soufre tous les maux que j'ai faits devant Troie;
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en alumai.

Rac. Androm. act. 1, sc. 4.

Brûlé est au propre par raport aux feux que

(1) . . . Galathæa thymo mihi dúlcior Hyblæ.
VIRG. *Ecl.* 7, v. 37.

(2) . . . ego Sardóis vídear tibi amárior herbis.
Ibid. v. 41.

Pyrrhus aluma dans la ville de Troie ; et il est au figuré, par raport à la passion violente que Pyrrhus dit qu'il ressentoit pour Andromaque. Il y a un pareil jeu de mots dans le distique qui est gravé sur le tombeau de Despautère :

Hic jacet unóculus *visu* præstántior Argo,
Nomen Joánnes cui ninivíta fuit.

Visu est au propre par raport à Argus, à qui la fable done cent yeux ; et il est au figuré par raport à Despautère : l'auteur de l'épitaphe a voulu parler de la vue de l'esprit.

Au reste cette figure joue trop sur les mots pour ne pas demander bien de la circonspection ; il faut éviter les jeux de mots trop afectés et tirés de loin.

XII.

L'Allégorie.

L'allégorie a beaucoup de raport avec la métaphore ; l'allégorie n'est même qu'une métaphore continuée.

Ἀλληγορία, mutátio, figúra quâ áliud dícitur, áliud significátur, R. Ἄλλο, áliud, ἀγορεύω, vel ἀγορεύω, narro concionor, vel ἄλλα,ália ; ἀγορὰ, concio, orátio.

L'allégorie est un discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, qui paroît tout autre que ce qu'on a dessein de faire entendre, et qui cependant ne sert que de comparaison pour doner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point.

La métaphore joint le mot figuré à quelque terme propre ; par exemple, *le feu de vos yeux ; yeux* est au propre, au lieu que dans l'allégorie tous les mots ont d'abord un sens figuré ; c'est-à-dire, que tous les mots d'une phrase ou d'un discours allégorique forment d'abord un sens litéral qui n'est pas celui qu'on a dessein de faire entendre : les idées accessoires dévoilent ensuite facilement le véritable sens qu'on veut exciter dans l'esprit ; elles démasquent, pour ainsi dire, le sens litéral étroit, elles en font l'aplication.

Quand on a comencé une allégorie, on doit conserver, dans la suite du discours, l'image dont on a emprunté les premières expressions. Madame des Houlières, sous l'image d'une bergère qui parle à ses brebis, rend compte à ses enfans de tout ce qu'elle a fait pour leur procurer des établissemens, et se plaint ten-

drement, sous cette image, de la dureté de la fortune.

sies de
des
l. T. 2,
3.

Dans ces prés fleuris
Qu'arose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis :
J'ai fait pour vous rendre
Le destin plus doux,
Ce qu'on peut atendre
D'une amitié tendre ;
Mais son long couroux
Détruit, empoisone
Tous mes soins pour vous,
Et vous abandone
Aux fureurs des loups.
Seriez-vous leur proie,
Aimable troupeau !
Vous de ce hameau
L'honeur et la joie,
Vous qui gras et beau
Me doniez sans cesse
Sur l'herbète épaisse
Un plaisir nouveau !
Que je vous regrète !
Mais il faut céder ;
Sans chien, sans houlète,
Puis-je vous garder ?
L'injuste fortune
Me les a ravis.
Envain j'importune
Le ciel par mes cris ;
Il rit de mes craintes,
Et sourd à mes plaintes,
Houlète, ni chien,
Il ne me rend rien.
Puissiez-vous, contentes,
Et sans mon secours,
Passer d'heureux jours,
Brebis inocentes,
Brebis mes amours.
Que Pan vous défende,

Hélas ! il le sait ;
Je ne lui demande
Que ce seul bienfait.
Oui, brebis chéries,
Qu'avec tant de soin
J'ai toujours nouries,
Je prens à témoin
Ces bois, ces prairies,
Que si les faveurs
Du Dieu des pasteurs
Vous gardent d'outrages,
Et vous font avoir
Du matin au soir
De gras pâturages ;
J'en conserverai
Tant que je vivrai
La douce mémoire ;
Et que mes chansons
En mille façons
Porteront sa gloire,
Du rivage heureux,
Où, vif et pompeux,
L'astre qui mesure
Les nuits et les jours,
Començant son cours
Rend à la nature
Toute sa parure ;
Jusqu'en ces climats,
Où, sans doute, las
D'éclairer le monde,
Il va chez Thétis
Ralumer dans l'onde
Ses feux amortis.

Cette allégorie est toujours soutenue par des ages qui toutes ont raport à l'image princie par où la figure a comencé ; ce qui est entiel à l'allégorie (1). Vous pouvez entendre

(1) Id quoque imprimis est custodiéndum, ut quo ex ere cœperis translatiónis, hoc désinas. Multi enim,

à la lettre tout ce discours d'une bergère, qui, touchée de ne pouvoir mener ses brebis dans de bons pâturages, ni les préserver de ce qui peut leur nuire, leur adresseroit la parole, et se plaindroit à elles de son impuissance; mais ce sens, tout vrai qu'il paroît, n'est pas celui que madame des Houlières avoit dans l'esprit; elle étoit ocupée des besoins de ses enfans, voilà ses brebis : le chien dont elle parle, c'est son mari qu'elle avoit perdu : le dieu Pan c'est le roi.

Dacier, Œuvres Horace, 1, p. 211, 1ois. édit. 709.

Cet exemple fait voir combien est peu juste la remarque de monsieur Dacier, qui prétend *qu'une allégorie qui rempliroit toute une pièce, est un monstre*, et qu'ainsi l'ode 14 du I. livre d'Horace, *O navis referent*, etc., n'est point allégorique, quoi qu'en ait cru Quintilien et les comentateurs. Nous avons des pièces entières toutes allégoriques. On peut voir dans l'Oraison de Cicéron contre Pison (1), un exemple de l'allégorie, où, come Horace, Cicéron compare la république romaine à un vaisseau agité par la tempête.

Quint. l. 8, c. 6, alleg.

---

cum inítium à tempestáte sumpsérunt, incéndio aut ruínâ fíniunt; quæ est inconsequéntia rerum fœdíssima. QUINT. l. 8, c. 6. *Allegoria.*

(1) Neque tam fui tímidus, ut qui in máximis turbínibus ac flúctibus Reipúblicæ navem gubernássem, salvámque in portu collocássem; frontis tuæ nubéculam, tum collégæ tui contaminátum spíritum pertiméscerem. Alios ego vidi ventos, álias prospéxi ánimo procéllas : áliis impendéntibus tempestátibus non cessi, sed his unum me pro ómnium salúte óbtuli. CIC. *in Pis.* n. IX, *aliter*, 20 et 21.

L'allégorie est fort en usage dans les proverbes. Les proverbes allégoriques ont d'abord un sens propre qui est vrai, mais qui n'est pas ce qu'on veut principalement faire entendre : on dit familièrement, *tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise*; c'est-à-dire, que, quand on afronte trop souvent les dangers, à la fin on y périt; ou que quand on s'expose fréquenment aux ocasions de pécher, on finit par y succomber.

Les fictions que l'on débite come des histoires pour en tirer quelque moralité, sont des allégories qu'on apèle *apologues*, *paraboles*, ou *fables morales;* telles sont les fables d'Esope. Ce fut par un apologue que Ménénius Agrippa rapela autrefois la populace romaine, qui, mécontente du sénat, s'étoit retirée sur une montagne. Ce que ni l'autorité des lois, ni la dignité des magistrats romains n'avoïent pu faire, se fit par les charmes de l'apologue.

Souvent les anciens ont expliqué, par une histoire fabuleuse, les éfets naturels dont ils ignoroient les causes, et dans la suite on a doné des sens allégoriques à ces histoires.

Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonerre,
C'est Jupiter armé pour éfrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Echo n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

Boileau Art. Poë. chant III.

Cette manière de philosopher flate l'imagination; elle amuse le peuple, qui aime le merveilleux; et elle est bien plus facile que les recherches exactes que l'esprit méthodique a introduites dans ces derniers tems. Les ama-

teurs de la simple vérité aiment bien mieux avouer qu'ils ignorent, que de fixer ainsi leur esprit à des illusions.

Les chercheurs de la pierre philosophale s'expriment aussi par allégorie dans leurs livres; ce qui done à ces livres un air de mystère et de profondeur que la simplicité de la vérité ne pouroit jamais leur concilier. Ainsi ils couvrent sous les voiles mystérieux de l'allégorie, les uns leur fourberie, et les autres leur fanatisme, je veux dire leur fole persuasion. En éfet, la nature n'a qu'une voie dans ses opérations, voie unique que l'art peut contrefaire à la vérité, mais qu'il ne peut jamais imiter parfaitement. Il est aussi impossible de faire de l'or par un moyen diférent de celui dont la nature se sert pour former l'or, qu'il est impossible de faire un grain de blé d'une manière diférente de celle qu'elle emploie pour produire le blé.

Le terme de *matière générale* n'est qu'une idée abstraite qui n'exprime rien de réel, c'est-à-dire, rien qui existe hors de notre imagination. Il n'y a point dans la nature une matière générale dont l'art puisse faire tout ce qu'il veut: c'est ainsi qu'il n'y a point une blancheur générale d'où l'on puisse former des objets blancs. C'est des divers objets blancs qu'est venue l'idée de blancheur, come nous l'expliquerons dans la suite, et c'est des divers corps particuliers, dont nous somes afectés en tant de manières diférentes, que s'est formée en nous l'idée abstraite de matière générale. C'est passer de l'ordre idéal à l'ordre physique, que d'imaginer un autre système.

es énigmes sont aussi une espèce d'allégo-
nous en avons de fort belles en vers fran-
. L'énigme est un discours qui ne fait point
noître l'objet à quoi il convient, et c'est cet
t qu'on propose à deviner. Ce discours ne
point renfermer de circonstance qui ne
vène pas au mot de l'énigme.
bservez que l'énigme cache avec soin ce
peut la dévoiler; mais les autres espèces
légories ne doivent point être des énigmes,
s doivent être exprimées de manière qu'on
se aisément en faire l'aplication.

XIII.

L'ALLUSION.

Allúdere. ad, et lúsc. LES allusions et les jeux de mots ont encore du raport avec l'allégorie. L'allégorie présente un sens et en fait entendre un autre; c'est ce qui arrive aussi dans les allusions, et dans la plûpart des jeux de mots, *rei altérius ex alterâ notátio.* On fait allusion à l'histoire, à la fable, aux coutumes, et quelquefois même on joue sur les mots.

Henriade, chant 7.

Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie;
Il t'arache sanglant aux fureurs des soldats,
Dont les coups redoublés achevoient ton trépas:
Tu vis; songe du moins à lui rester fidèle.

Ce dernier vers fait allusion à la malheureuse conspiration du maréchal de Biron; il en rapèle le souvenir.

Voiture étoit fils d'un marchand de vin. Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des dames, madame des Loges lui dit: *Celui-là ne vaut* Hist. de l'Acad. t. 1, 277. *rien, percez-nous en d'un autre.* On voit que cette dame fesoit une maligne allusion aux toneaux de vin; car percer se dit d'un toneau, et non pas d'un proverbe; ainsi, elle réveilloit malicieusement dans l'esprit de l'assemblée le souvenir humiliant de la naissance de Voiture. C'est en cela que consiste l'allusion; elle réveille les idées accessoires.

A l'égard des allusions qui ne consistent que dans un jeu de mots, il vaut mieux parler et

crire simplement que de s'amuser à des jeux le mots puérils, froids et fades : en voici un exemple dans cette épitaphe de Despautère.

Grammáticam scivit, multos docúitque per annos ;
Declináre tamen non pótuit túmulum.

Vous voyez que l'auteur joue sur la double signification de *declináre*.

Il sut la grammaire, il l'enseigna pendant plusieurs années, et cependant, il ne put décliner le mot *túmulus*. Selon cette traduction, la pensée est fausse ; car Despautère savoit fort bien décliner *túmulus*.

Que si l'on ne prend point *túmulus* matériellement, et qu'on le prène pour ce qu'il signifie, c'est-à-dire, pour *le tombeau*, et par métonymie pour *la mort*, alors il faudra traduire que, *malgré toute la conoissance que Despautère avoit de la grammaire, il ne put éviter la mort* : ce qui n'a ni sel, ni raison ; car on sait bien que la grammaire n'exente pas de la nécessité de mourir.

La traduction est l'écueil de ces sortes de pensées. Quand une pensée est solide, tout ce qu'elle a de réalité se conserve dans la traduction ; mais quand toute sa valeur ne consiste que dans un jeu de mots, ce faux brillant se dissipe par la traduction.

Ce n'est pas toutefois qu'une muse un peu fine
Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine ;
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès :
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès.

Boileau, Art. Poët. chant 2.

Dans le placet que M. Robin présenta au roi pour être maintenu dans la possession d'une

Giles Robin, natif du S. Esprit, de l'académie d'Arles.

île qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprime en ces termes :

Qu'est-ce en éfet pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable et de gravier ?
Que faire de mon île ? Il n'y croît que des saules ;
Et tu n'aimes que le laurier.

Saules est pris dans le sens propre, et *laurier* dans le sens figuré ; mais ce jeu présente à l'esprit une pensée très-fine et très-solide. Il faut pourtant observer qu'elle n'a de vérité que parmi les nations où le laurier est regardé come le symbole de la victoire.

Les allusions doivent être facilement aperçues. Celles que nos poëtes font à la fable sont défectueuses, quand le sujet auquel elles ont raport n'est pas conu. Malherbes, dans ses stances à M. du Périer pour le consoler de la mort de sa fille, lui dit :

Poësies de Malherbe, p. vi.

Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale,
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé les mérites égale
D'Archemore et de lui.

Il y a peu de lecteurs qui conoissent Archemore ; c'est un enfant du tems fabuleux. Sa nourice l'ayant quité pour quelques momens, un serpent vint et l'étoufa. Malherbe veut dire que Tithon, après une longue vie, s'est trouvé à la mort au même point qu'Archemore, qui ne vêcut que peu de jours.

L'auteur du poëme de la Madeleine, dans une apostrophe à l'amour profane, dit, parlant de Jésus-Christ :

L. 2, pag. 5.

Puisque cet *Antéros* t'a si bien désarmé :

Le

Le mot d'*Antéros* n'est guère conu que des savans ; c'est un mot grec qui signifie *contre-amour*. C'étoit une divinité du paganisme, le dieu vengeur d'un amour méprisé.

Ce poëme de la Madeleine est rempli de jeux de mots, et d'allusions si recherchées que, malgré le respect dû au sujet, et la bone intention de l'auteur, il est dificile qu'en lisant cet ouvrage, on ne soit point afecté come on l'est à la lecture d'un ouvrage burlesque. Les figures doivent venir, pour ainsi dire, d'elles-mêmes ; elles doivent naître du sujet, et se présenter naturèlement à l'esprit, come nous l'avons remarqué ailleurs. Quand c'est l'esprit qui va les chercher, elles déplaisent, elles étonent, et souvent font rire par l'union bizare de deux idées, dont l'une ne devoit jamais être assortie avec l'autre. Qui croiroit, par exemple, que jamais le jeu de piquet dût entrer dans un poëme fait pour décrire la pénitence et la charité de sainte Madeleine, et que ce jeu dût faire naître la pensée de se doner la discipline.

Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entens qui se fait sans caquet ;
J'entens que vous preniez par fois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bone mine.

Poëme la Madeleine, l. 3, 42.

On ne s'atend pas non plus à trouver les termes de grammaire detailles dans un ouvrage qui porte pour titre, le nom de sainte Madeleine, ni que l'auteur imagine je ne sai quel raport entre la grammaire et les exercices de cette sainte ; cependant une tête de mort et une discipline sont les RUDIMENS de Madeleine.

bid. l. 2, p. 8, 19, etc.

Et regardant toujours ce têt de trépassé,
Elle voit LE FUTUR dans ce PRESENT PASSÉ,
. . . . . .
Et c'est sa discipline, et tous ses châtimens,
Qui lui font comencer ces rudes RUDIMENS.
Ce qui la fait trembler pour son GRAMMAIRIEN,
C'est de voir, par un CAS du tout déraisonnable,
Que son amour lui rend la mort INDÉCLINABLE,
Et qu'ACTIF come il est aussi bien qu'excessif
Il le rend à ce point d'impassible PASSIF.
O que l'amour est grand, et la douleur amère,
Quand un VERBE PASSIF fait toute sa GRAMMAIRE?
LA MUSE pour cela me dit, non sans raison,
Que toujours la PREMIERE est sa CONJUGAISON.
. . . . . .
Sachant bien qu'en aimant elle peut tout prétendre,
Come tout ENSEIGNER, tout LIRE, et tout ENTENDRE,
Pendant qu'elle s'ocupe à punir le forfait
De son TEMS PRETERIT qui ne fut qu'IMPARFAIT,
Tems de qui le FUTUR réparera les pertes
Par tant d'afflictions et de peines soufertes;
Et le PRÉSENT est tel, que c'est l'INDICATIF,
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'INFINITIF.
Puis par un OPTATIF, ah! plût à Dieu, dit-elle,
Que je n'eusse jamais été si criminelle!
. . . . . .
Prenant avec plaisir, dans l'ardeur qui la brûle,
Le FOUET pour discipline, et la croix pour FÉRULE.

Vous voyez qu'il n'oublie rien. Cet ouvrage est rempli d'un nombre infini d'allusions aussi recherchées, pour ne pas dire aussi puériles. Le défaut de jugement qui empêche de sentir ce qui est ou ce qui n'est pas à propos, et le desir mal entendu de montrer de l'esprit et de faire parade de ce qu'on sait, enfantent ces productions ridicules.

Molière, fisant. act. , sc. 2.

Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité;

Ce n'est que jeux de mots, qu'afectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

J'ajouterai encore ici une remarque, à propos de l'allusion; c'est que nous avons en notre langue un grand nombre de chansons, dont le sens litéral, sous une aparence de simplicité, est rempli d'allusions obscènes. Les auteurs de ces productions sont coupables d'une infinité de pensées dont ils se deshonorent dans l'esprit des honêtes gens. Ceux qui, dans des ouvrages sérieux tombent par simplicité dans le même inconvénient que les feseurs de chansons, ne sont guère moins repréhensibles, et se rendent plus ridicules.

Quintilien, tout païen qu'il étoit, veut que non seulement on évite les paroles obscènes, mais encore tout ce qui peut réveiller des idées d'obscénité. *Obscœnitas verò non à verbis tantùm abésse debet, sed étiam à significatióne.* Quint. Instit. Orat. l. VI, c. 3, de Risu.

« On doit éviter avec soin en écrivant, dit » il ailleurs (1), tout ce qui peut doner lieu à

(1) Hoc vítium καχέφατον, vocátur, sive malâ consuetúdine in obscœnum intelléctum sermo detórtus est... dicta sanctè et antíquè ridéntur à nobis: quam culpam non scribéntium quidem júdico, sed legéntium: tamen vitánda; quátenus verba honésta móribus perdídimus, et evincéntibus étiam vítiis cedéndum est. Sive junctúra defórmiter sonat... áliæ conjunctiónes áliquid símile fáciunt quas pérsequi longum est, in eo vítio quod vitándum dícimus, commorántes. Sed divísio quoque affert eándem injúriam pudóri. Nec scripto modo id áccidit; sed étiam sensu pleríque obscœnè intellígere, nisi cáveris, cúpiunt, ac ex verbis quæ longíssimè ab obscœnitáte absunt, occasiónem turpitúdinis rápere.

QUINT. *Inst. Orat.* lib. VIII, c. 3, de Ornátu.

» des allusions deshonêtes. Je sai bien que ces
» interprétations viènent souvent dans l'esprit
» plutôt par un éfet de la corruption du cœur
» de ceux qui lisent, que par la mauvaise vo-
» lonté de celui qui écrit; mais un auteur sage
» et éclairé doit avoir égard à la foiblesse de
» ses lecteurs, et prendre garde de faire naître
» de pareilles idées dans leur esprit; car enfin
» nous vivons aujourd'hui dans un siècle où l'i-
» magination des homes est si fort gâtée, qu'il
» y a un grand nombre de mots qui étoient
» autrefois très-honêtes, dont il ne nous est
» plus permis de nous servir par l'abus qu'on
» en fait; de sorte que, sans une attention
» scrupuleuse de la part de celui qui écrit, ses
» lecteurs trouvent malignement à rire en sa-
» lissant leur imagination avec des mots, qui,
» par eux-mêmes, sont très-éloignés de l'obs-
» cénité.

XIV.

L'Ironie.

L'IRONIE est une figure par laquelle on veut faire entendre le contraire de ce qu'on dit : ainsi les mots dont on se sert dans l'ironie ne sont pas pris dans le sens propre et litéral.

ἰρωνία, Dissimulatio in oratione.

M. Boileau, qui n'a pas rendu à Quinault toute la justice que le public lui a rendue depuis, a dit par ironie :

Je le déclare donc, Quinault est un Virgile. Il vouloit dire un mauvais poëte.

Boileau, Sat. IX.

Les idées accessoires sont d'un grand usage dans l'ironie : le ton de la voix, et plus encore la conoissance du mérite ou du démérite personel de quelqu'un, et de la façon de penser de celui qui parle, servent plus à faire conoître l'ironie, que les paroles dont on se sert. Un home s'écrie, *oh le bel esprit !* Parle-t-il de Cicéron, d'Horace ? Il n'y a point là d'ironie ; les mots sont pris dans le sens propre. Parle-t-il de Zoïle ? C'est une ironie. Ainsi l'ironie fait une satyre avec les mêmes paroles dont le discours ordinaire fait un éloge.

Tout le monde sait ce vers du père de Chimène dans le Cid :

A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre. C'est une ironie. On en peut remarquer plusieurs exemples dans Balzac et dans Voiture.

Corn. Cid. act. I, sc. 3.

Je ne sai si l'usage que ces auteurs ont fait de cette figure, seroit aujourd'hui aussi bien reçu qu'il l'a été de leur tems.

Cicéron comence par une ironie l'oraison pour Ligarius. *Novum crimen, Caï Cæsar, et ante hunc diem inauditum*, etc. Il y a aussi dans l'oraison contre Pison un fort bel exemple de l'ironie : c'est à l'ocasion de ce que Pison disoit que s'il n'avoit pas triomphé de la Macédoine, c'étoit parce qu'il n'avoit jamais souhaité les honeurs du triomphe. « Que Pom-
» pée est malheureux, dit Cicéron (1), de ne
» pouvoir profiter de votre conseil ! Oh ! qu'il
» a eu tort de n'avoir point eu de goût pour
» votre philosophie ! Il a eu la folie de trion-
» pher trois fois. Je rougis, Crassus, de votre
» conduite. Quoi, vous avez brigué l'honeur du
» triomphe avec tant d'empressement ! etc. »

(1) Non est integrum Cn. Pompéio, consílio jam uti tuo ; errâvit enim. Non gustárat istam tuam philosóphiam ; ter, jam homo stultus, triumphávit, etc.
Cic. *in Pison.* n. 58, XXIV.

XV.

L'EUPHÉMISME.

L'EUPHÉMISME est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses, ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées : ils leur servent come de voile, et ils en expriment en aparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honêtes selon le besoin ; par exemple, ce seroit reprocher à un ouvrier ou à un valet la bassesse de son état, que de l'apeler *ouvrier* ou *valet* ; on leur done d'autres noms plus honêtes qui ne doivent pas être pris dans le sens propre. C'est ainsi que le boureau est apelé par honeur, *le maître des hautes œuvres*.

εὐφημισμὸ boni ómnis captio : *discou de bon augure.* εὖ, *bien, heureusement,* φημὶ, *je di*

C'est par la même raison qu'on done à certaines étofes grossières le nom d'étofes plus fines ; par exemple, on apèle *velours de Mauriène* une sorte d'étofe de gros drap qu'on fait en Mauriène, province de Savoie, et dont les pauvres Savoyards sont habillés. Il y a aussi une sorte d'étofe de fil dont on fait des meubles de campagne ; on honore cette étofe du nom de *damas de Caux*, parce qu'elle se fabrique au pays de Caux, en Normandie.

Un ouvrier qui a fait la besogne pour laquelle on l'a fait venir, et qui n'atend plus que son paiement pour se retirer, au lieu de dire *payez-moi*, dit par euphémisme, *n'avez-vous plus rien à m'ordoner ?*

Nous disons aussi, *Dieu vous assiste*, *Dieu vous benisse*, plutôt que de dire, *je n'ai rien à vous doner.*

Souvent pour congédier quelqu'un, on lui dit, *voilà qui est bien, je vous remercie*, plutôt que de lui dire *alez vous-en.*

Les Latins se servoient dans le même sens de leur *rectè*, qui, à la lettre, signifie *bien*, au lieu de répondre qu'ils n'avoient rien à dire. « Quand nous ne voulons pas dire ce que nous » pensons, de peur de faire de la peine à celui » qui nous interoge, nous nous servons du » mot de *rectè*, dit Donat (1) ».

Sostrata, dans Térence (2), dit à son fils Pamphile, *pourquoi pleurez-vous ? Qu'avez-vous, mon fils ?* Il répondit, *rectè mater. Tout va bien, ma mère.* Madame Dacier traduit, *rien, ma mère*, tel est le tour françois.

Dans une autre comédie de Térence, Clitiphon dit que quand sa maîtresse lui demande de l'argent, il se tire d'afaire en lui répondant *rectè*, c'est-à-dire, en lui donant de belles espérances : car, dit-il, *je n'oserois lui avouer que je n'ai rien ; le mot de rien est un mot funeste.*

---

(1) *Rectè* dícimus cum sine injúria interrogántis áliquid reticémus.

DONAT. *in Terent. Hecyr.* act. 3, sc. 2, v. 20.

(2) S. Quid lácrymas ? Quid es tam tristis? P. rectè mater. TER. *Hecyr.* act. 3, sc. 2.

Tum, quod dem ei, *rectè* est : nam nihil esse mihi, relígio est dícere.

HEAUT. act. 2, sc. 1, v. 16, *et selon madame Dacier*, act 1, sc. 4, v. 16.

Madame Dacier a mieux aimé traduire, *lorsqu'elle me demande de l'argent, je ne fais que marmoter entre les dents; car je n'ai garde de lui dire que je n'ai pas le sou.*

Si madame Dacier eût été plus entendue qu'elle ne l'étoit en galanterie, elle auroit bien senti que *marmoter entre les dents* n'étoit pas une contenance trop propre à faire naître dans une coquète l'espérance d'un présent.

Il y avoit toujours un verbe sous-entendu avec *recte*. *Recte admonès* *. *Egò istæc recte ut fiant videro* **. *Recte suades* ***, etc.

A l'égard du *recte* de la deuxième scène du troisième acte de l'Hécyre, il faut sous-entendre ou *váleo*, *recte váleo*, ou *recte mihi cónsulo*, ou enfin quelqu'autre mot pareil, come *res benè se habet*, etc. Pamphile vouloit exciter cette idée dans l'esprit de sa mère pour en éluder la demande.

Pour ce qui est de l'autre *recte*, Clitiphon vouloit faire entendre à sa maîtresse qu'il avoit des ressources pour lui trouver de l'argent; que tout iroit bien, et que ses desirs seroient enfin satisfaits.

Ainsi, quoique madame Dacier nous dise que nous n'avons point de mot en notre langue qui puisse exprimer la force de ce *recte*, je crois qu'il répond à ces façons de parler, *cela va bien, cela ne va pas si mal que vous pensez; courage, il y a espérance, cela est bon; tout ira bien*, etc.; ce sont-là autant d'euphémismes.

Dans toutes les nations policées, on a toujours évité les termes qui expriment des idées déshonêtes. Les persones peu instruites croient

* Andr. act. 5, sc. 4, v. 50.

** Ib. act. 2, sc. 6, v. 25.

*** Heaut. act. 5, sc. 2, v. 43.

Heaut. act. 1, sc. 1.

Dans les remarques sur la sc. 2, du 3. act. de l'Hécyre.

que les Latins n'avoient pas cette délicatesse : c'est une erreur. Il est vrai qu'aujourd'hui on a quelquefois recours au latin pour exprimer des idées dont on n'oseroit dire le mot propre en françois ; mais c'est que, come nous n'avons apris les mots latins que dans les livres, ils se présentent à nous avec une idée accessoire d'érudition et de lecture, qui s'empare d'abord de l'imagination ; elle la partage, elle envelope, en quelque sorte, l'image déshonête ; elle l'écarte, et ne la fait voir que de loin : ce sont deux objets que l'on présente alors à l'imagination, dont le premier est le mot latin qui couvre l'idée qui le suit ; ainsi ces mots servent come de voile et de périphrase à ces idées peu honêtes : au lieu que come nous somes acoutumés aux mots de notre langue, l'esprit n'est pas partagé. Quand on se sert des termes propres, il s'ocupe directement des objets que ces termes signifient. Il en étoit de même à l'égard des Grecs et des Roinains, les honêtes gens ménageoient les termes come nous les ménageons en françois, et leur scrupule aloit même quelquefois si loin, qu'ils évitoient la rencontre des syllabes, qui, jointes ensemble, auroient pu réveiller des idées déshonêtes. *Quiâ si ita dicerétur, obscœniùs concúrrerent litteræ*, dit Cicéron ; et Quintilien a fait la même remarque.

Orat. n. 154, aliter XLV.

Inst. Orat. l. VIII, c. 3.

« Ne devrois-tu point mourir de honte, dit » Chrémès à son fils (1), d'avoir eu l'insolence

(1) Non mihi per fallácias addúcere ante óculos...pudet
Dícere hâc præsente verbum turpe ; at te id nullo modo.
Púduit fácere. HEAUT. *act.* 5, *sc.* 4, *v.* 18.

» d'amener à mes yeux, dans ma propre mai-
» son, une..... je n'ose prononcer un mot
» deshonête en présence de ta mère, et tu as
» bien osé comètre une action infâme dans
» notre propre maison ! »

C'étoit par la même figure qu'au lieu de dire, *je vous abandone, je ne me mets point en peine de vous, je vous quitte*, les anciens disoient souvent : *vivez, portez-vous bien. Vivez forêts* (1), cette expression, dans l'endroit où Virgile s'en est servi, ne marque pas un souhait que le berger fasse aux forêts, il veut dire simplement qu'il les abandone.

Ils disoient aussi quelquefois, *avoir vécu, avoir été, s'en être alé, avoir passé par la vie*, (*vitâ functus*) (2), au lieu de dire *être*

Ego servo et servábo Platónis verecúndiam. Itaque tectis verbis, ea ad te scripsi, quæ apertíssimis agunt Stoïci. Illi étiam crépitus aiunt æquè líberos, ac ructus, esse oportére. Cic. l. ix. *Epist.* 22.

Æquè eâdem modéstiâ, pótius cum mulíere fúisse, quàm concubuísse, dicébant.
Varro *de ling. lat.* l. v. sub. fin.

Mos fuit, res turpes et fœdas prolátu, honestiórum convestírier dignitáte. Arnob. l. v.

(1) Omnia vel médium fiant mare, vívite sylvæ.
Virg. *Ecl.* viii, v. 58.

Váleant, qui inter nos dissidium volunt.
Ter. *And.* act. iv, sc. 2, v. 13.

Castra peto : valeátque Venus, valeántque púellæ.
Tibull. l. 2. El. 6, v. 9.

(2) Fungi fungor, signifie *passer par*, dans un sens métaphorique : *être délivré de, s'être aquité de.*

mort, le terme de *mourir* leur paroissoit, en certaines ocasions, un mot funeste.

Les anciens portoient la superstition jusqu'à croire qu'il y avoit des mots, dont la seule prononciation pouvoit atirer quelque malheur: come si les paroles, qui ne sont qu'un air mis en mouvement, pouvoient produire, par elles-mêmes, quelqu'autre éfet dans la nature, que celui d'exciter dans l'air un ébranlement, qui, se comuniquant à l'organe de l'ouïe, fait naître dans l'esprit des homes les idées dont ils sont convenus par l'éducation qu'ils ont reçue.

Cette superstition paroissoit encore plus dans les cérémonies de la religion : on craignoit de doner aux dieux quelque nom qui leur fût désagréable. On étoit averti (1) au commencement du sacrifice ou de la cérémonie, de prendre garde de prononcer aucun mot qui pût atirer quelque malheur, de ne dire que de bones paroles, *bona verba fari*, enfin d'être favorable de la langue, *favéte linguis*, ou *linguâ*, ou *ore*; et de garder plutôt le silence que de prononcer quelque mot funeste qui pût

(1) Malè ominátis parcite verbis, *ou selon d'autres*, malè nominátis. HOR. l. 3, *od.* 14.

Favéte linguis. HOR. l. 3, *od.* 1.

Ore favéte omnes. VIRG. *Æn.* l. 5, v. 71.

Diçámus bona verba, venit natális, ad aras.
Quisquis ades, linguâ, vir muliérque fave.
TIBULL. l. 2. *El.* 2, v. 1.

Próspera lux óritur, linguísque animísque favéte,
Nunc dicénda bono, sunt bona verba, die.
OVID. *Fast.* l. 1, v. 71.

déplaire aux dieux : et c'est de là que *favéte linguis*, signifie, par extension, *faites silence*.

Par la même raison, ou plutôt par le même fanatisme, lorsqu'un oiseau avoit été de bon augure, et que ce qu'on devoit atendre de cet heureux présage, étoit détruit par un augure contraire, ce second augure ne s'apeloit point mauvais augure ; mais simplement *l'autre augure* (1) ou *l'autre oiseau*. C'est pourquoi, dit Festus, ce terme *alter* veut dire quelquefois *contraire*, *mauvais*.

Il y avoit des mots consacrés pour les sacrifices, dont le sens propre et litéral étoit bien diférent de ce qu'ils signifioient dans ces cérémonies superstitieuses ; par exemple : *mactáre*, qui veut dire *magis auctáre*, augmenter davantage, se disoit des victimes qu'on sacrifioit. On n'avoit garde de se servir alors d'un mot qui pût faire naître l'idée funeste de la mort ; on se servoit par euphémisme, de *mactáre*, augmenter ; soit que les victimes augmentassent alors en honeur, soit que leur volume fût grossi par les ornemens dont on les paroit ; soit enfin que le sacrifice augmentât en quelque sorte l'honeur qu'on rendoit aux dieux. Nous avons sur ce point un beau passage de Varron, que l'on peut voir ici au bas de la page (2).

---

(1) *Alter*, et pro non bono pónitur, ut in augúriis, *áltera* cum appellátur *avis* quæ útique próspera non est ; sic *alter* nonnúnquam pro advérso dícitur et malo.
FESTUS, v. *alter*.

(2) *Mactáre*, verbum est sacrórum, κατ' ευφημισμὸν, dictum, quasi *magis augere*, ut *adolére* ; undè et

De même, parce que *cremâri*, être brûlé, auroit été un mot de mauvais augure, et que l'autel croissoit, pour ainsi dire, par les herbes, par les entrailles des victimes, et par tout ce qu'on metoit dessus pour être brûlé; au lieu de dire *on brûle sur les autels*, ils disoient, *les autels croissent*, car *adolére* et *adoléscere*, signifient proprement *croistre*; et ce n'est que par euphémisme que ces mots signifient *brûler*.

léscunt
busaræ.
. Georg.
v. 379.

C'est ainsi que les persones du peuple disent quelquefois dans leur colère, *que le bon Dieu vous emporte*, n'osant prononcer le nom du malin esprit.

Dans l'écriture sainte, le mot de *benir* est mis quelquefois au lieu de maudire, qui est précisément le contraire. Come il n'y a rien de plus afreux à concevoir, que d'imaginer quelqu'un qui s'emporte jusqu'à des imprécations sacrilèges contre Dieu même; au lieu du terme de *maudire*, on a mis le contraire par euphémisme.

Naboth, n'ayant pas voulu vendre au roi Achab une vigne qu'il possédoit, et qui étoit l'héritage de ses pères, la reine Jézabel, femme d'Achab, suscita deux faux témoins, qui déposèrent que Naboth avoit blasphémé contre Dieu

---

magméntum quasi *majus augméntum* : nam hóstiæ tangúntur molâ salsâ, et tum *immolátæ* dicuntur; cum verò ictæ sunt et aliquid ex illis in aram datum est, *mactátæ* dicúntur per laudatiónem, itémque boni óminis significatiónem. Et cum illis mola salsa impónitur, dícitur *macte esto*. VARRO de vitâ Pop. Rom. l. 2, *dans les fragmens qui sont à la fin des œuvres de Varron, de l'édition de* J. Janson, Amst. 1723, pag. 63.

et contre le roi : or, l'écriture, pour exprimer ce blasphême, fait dire aux témoins, que *Naboth a beni Dieu et le roi* (1).

Job dit dans le même sens, *peut-être que mes enfans ont péché, et qu'ils ont beni Dieu dans leur cœur* (2).

C'est ainsi que dans ces paroles de Virgile, *auri sacra fames, sacra* se prend pour *exécrábilis*, selon Servius, soit par euphémisme, soit par extension ; car il est à observer que souvent par extension, *sacer* vouloit dire *exécrable*. Ceux que la justice humaine avoit condânés, et ceux qui se dévouoient pour le peuple, étoient regardés come autant de persones sacrées. De là, dit Festus (3), tout méchant home est apelé *sacer*. *O le maudit boufon*, dit Afranius, en se servant de *sacrum* : § *O sacrum scurram, et malum*. Et Plaute, par-

Æn. l. III v. 57.

§ Fragm. Vet. Poët. Lond. 1713 p. 152.

Plaut. Pœn. Prolog. v. 90.

(1) Viri diabólici dixérunt contra eum testimónium coram multitúdine ; benedíxit Naboth Deum et Regem. REG. III, c, 21, v. 10 et 13.

(2) Ne fortè peccáverint fílii mei et benedíxerint Deo in cordibus suis. JOB. 1, v. 5.

(3) Homo *sacer* is est, quem pópulus judicávit ob malefícium, neque fas est eum immolári..... ex quo quivis homo, malus atque ímprobus, *sacer* appellári solet. FESTUS. v. *sacer*.

Massiliénses, quóties pestiléntiâ laborábant, unus se ex paupéribus offerébat, aléndus anno íntegro públicis et purióribus cibis. Hic póstea, ornátus verbénis et véstibus sacris, circumducebátur per totam civitátem, cum execratiónibus ; ut in ipsum recíderent mala totíus civitátis ; et sic projiciebátur.

SERVIUS *in Æn.* III, v. 57.

lant d'un marchand d'esclaves, s'exprime en ces termes : *Hómini (si leno est homo) quantum hóminum terra sústinet, sacérrimo.*

On peut encore raporter à l'euphémisme ces périphrases ou circonlocutions, dont un orateur délicat envelope habilement une idée, qui, toute simple, exciteroit peut-être dans l'esprit de ceux à qui il parle, une image ou des sentimens peu favorables à son dessein principal. Cicéron n'a garde de dire au sénat, que les domestiques de Milon tuèrent Clodius (1) : « Ils firent, dit-il, ce que tout maître eût » voulu que ses esclaves eussent fait en pareille » ocasion ». De même, lorsqu'on ne done pas à un mercénaire tout l'argent qu'il demande, au lieu de dire, *je ne veux pas vous en doner davantage*, souvent on lui dit, par euphémisme, *je vous en donerai davantage une autre fois ; cela se trouvera : je chercherai les ocasions de vous récompenser*, etc.

---

(1) Fecérunt id servi Milónis.... quod suos quisque servos in tali re fácere voluísset.
Cic. *pro Milóne*, num. 29.

XVI.

L'ANTIPHRASE.

L'EUPHÉMISME et l'ironie ont doné lieu aux grammairiens d'inventer une figure qu'ils apèlent *antiphrase*, c'est-à-dire, *contre-vérité*; par exemple : la mer noire sujète à de fréquens naufrages, et dont les bords étoient habités par des homes extrêmement féroces, étoit apelée *Pont-Euxin*, c'est-à-dire, *mer favorable à ses hôtes, mer hospitalière*. C'est pourquoi Ovide a dit que le nom de cette mer étoit un menteur.

εὔξεινος, hospitális, *Qui exerce l'hospitalité.*

Quem tenet Euxíni, mendax cognómine, littus. Ovi. Trist. l. 5. Eleg. 10, v. 13.
Et ailleurs : Pontus, Euxíni falso nómine dictus. Idem l. 3. El. 13, v. ult.

Sanctius et quelques autres ne veulent point mètre l'antiphrase au rang des figures. Il y a en éfet je ne sai quoi d'oposé à l'ordre naturel, de nomer une chose par son contraire, d'apeler *lumineux* un objet, parce qu'il est obscur; l'antiphrase ne satisfait pas l'esprit.

Malgré les mauvaises qualités des objets, les anciens qui personifioient tout, leur donoient quelquefois des noms flateurs, come pour se rendre favorables, ou pour se faire un bon augure, un bon présage.

Ainsi c'étoit par euphémisme, par superstition, et non par antiphrase, que ceux qui aloient à la mer que nous apelons aujourd'hui *la mer noire*, la nomoient *mer hospitalière*,

c'est-à-dire, mer qui ne nous sera point funeste, qui nous sera propice, où nous serons bien reçus; mer qui sera pour nous une mer hospitalière, quoiqu'elle soit comunément pour les autres une mer funeste.

Les trois déesses infernales, filles de l'Erèbe et de la Nuit, qui, selon la fable, filent la trame de nos jours, étoient apelées *les Parques;* de l'adjectif *parcus, quia parcè nobis vitam tribuunt.* Chacun trouve qu'elles ne lui filent pas assez de jours. D'autres disent qu'elles ont été ainsi apelées, parce que leurs fonctions sont partagées; *Parcæ, quasi partitæ.*

Clotho colum rétinet, Láchesis net, et Atropos occat.

Ce n'est donc point par antiphrase, *quia némini parcunt*, qu'elles ont été apelées *Parques.*

Les furies, Alecto, Tisiphone et Mégère, ont été apelées *Euménides*, du grec *eumeneis*, *benévolæ*, douces, bienfesantes. La comune opinion est que ce nom ne leur fut doné qu'après qu'elles eurent cessé de tourmenter Oreste qui avoit tué sa mère. Ce prince fut, dit-on, le premier qui les apela *Euménides.* Ce sentiment est adopté par le P. Sanadon. D'autres prétendent que les furies étoient apelées *Euménides* long-tems avant qu'Oreste vînt au monde; mais d'ailleurs cette aventure d'Oreste est remplie de tant de circonstances fabuleuses, que j'aime mieux croire qu'on a apelé les furies *Euménides* par euphémisme, pour se les rendre favorables. C'est ainsi qu'on traite tous les jours de *bones* et de *bienfesantes* les personnes les plus

εὐμενεῖς.

Poësies d'Horace, T. 1, page 458.

aigres et les plus dificiles dont on veut apaiser l'emportement, ou obtenir quelque bienfait.

On dit encore qu'un bois sacré est apelé *lucus*, par antiphrase; car ces bois étoient fort sombres, et *lucus* vient de *lucére*, *luire*; mais si *lucus* vient de *lucére*, c'est par une raison contraire à l'antiphrase; car come il n'étoit pas permis, par respect, de couper de ces bois, ils étoient fort épais, et par conséquent fort sombres; ainsi le besoin, autant que la superstition, avoit introduit l'usage d'y alumer des flambeaux.

Manes, les manes, c'est-à-dire, les ames des morts, et dans un sens plus étendu, les habitans des enfers, est encore un mot qui a doné lieu à l'antiphrase. Ce mot vient de l'ancien adjectif *manus*, dont on se servoit au lieu de *bonus*. Ceux qui prioient les manes, les apeloient ainsi pour se les rendre favorables. *Vos ô mihi manes este boni*; c'est ce que Virgile fait dire à Turnus. Ainsi, tous les exemples dont on prétend autoriser l'antiphrase, se raportent, ou à l'euphémisme, ou à l'ironie; come quand on dit à Paris, *c'est une muète des hales*, c'est-à-dire, une femme qui chante pouille, une vraie harangère des hales; *muète* est dit alors par ironie.

Festus, v. *Manáre*, *mane*. Nonius c. 1, n. 337. Varr. de ling. lat. l. 5, initio. Virg. Æn. 12, v. 647.

forme plus gracieuse ou plus noble : c'est ainsi qu'au lieu de dire simplement *à la pointe du jour*, les poëtes disent :

enriade, VI. L'Aurore cependant au visage vermeil,
Ouvroit dans l'Orient le palais du soleil :
La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres,
Les songes voltigeans fuioient avec les ombres.

Madame Dacier comence le XVIIe. livre de l'Odyssée d'Homère par ce vers :

Dès que la belle Aurore eut anoncé le jour.

Iliade, IX. Et ailleurs elle dit : « La brillante aurore sor-» toit à peine du sein de l'Océan, pour annoncer » aux Dieux et aux homes le retour du soleil ».

Pour dire que le jour finit, qu'il est tard, *advesperascit*, Virgile dit qu'on voit déjà fumer de loin les cheminées, que déjà les ombres s'alongent et semblent tomber des montagnes.

, 1, v. 83. Et jam summa procul villárum culmina fumant,
Majorésque cádunt altis de móntibus umbræ.

Boileau a dit par imitation :

utrin, 2. Les ombres cependant sur la ville épandues
Du faîte des maisons descendent dans les rues.

On pourra remarquer un plus grand nombre d'exemples pareils dans les auteurs. Je me contenterai d'observer ici qu'on ne doit se servir de périphrases que quand elles rendent le discours plus noble ou plus vif par le secours des images. Il faut éviter les périphrases qui ne présentent rien de nouveau, qui n'ajoutent aucune idée accessoire, elles ne servent qu'à rendre le discours languissant : si après avoir dit d'un

home acablé de remords, qu'*il est toujours triste*, vous vous servez de quelque périphrase qui ne dise autre chose, sinon que *cet home est toujours sombre, rêveur, mélancolique et de mauvaise humeur*, vous ne rendez guère votre discours plus vif par de telles expressions. M. Boileau, sur un sujet pareil, a fait, d'après Horace, une espèce de périphrase qui tire tout son prix de la peinture dont elle ocupe l'imagination du lecteur.

Ce fou rempli d'erreurs que le trouble acompagne. Ep. v.
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui, Post equ
Le chagrin monte en croupe et galope avec lui. tem sede
atra cura

Le même poëte, au lieu de dire, *pendant que je suis encore jeune*, se sert de trois périphrases qui expriment cette même pensée sous trois images diférentes. Hor. l. III od. 1, v. 4

Tandis que libre encor, malgré les destinées, Sat. I.
Mon corps n'est point courbé sous le faix des années;
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer.

On doit aussi éviter les périphrases obscures et trop enflées (1). Celles qui ne servent ni à la clarté ni à l'ornement du discours, sont défectueuses. C'est une inutilité désagréable qu'une périphrase à la suite d'une pensée vive, claire, solide et noble. L'esprit qui a été frapé

(1) Ut cùm decórum habet, perîphrasis, ita cùm in vîtium incidit, περισσολογια dícitur : obstat enim quidquid non ádjuvat.

QUINT. *Instit. Orat.* l. VIII, c. 6.

d'une pensée bien exprimée, n'aime point à la retrouver sous d'autres formes moins agréables, qui ne lui aprènent rien de nouveau, ou rien qui l'intéresse. Après que le père des trois Horaces, dans l'exemple que j'ai déjà raporté, a dit *qu'il mourût*, il en devoit demeurer là, et ne pas ajouter :

Page 22.

Ou qu'un beau désespoir enfin le secourût.

Marot, dans une de ses plus belles épîtres, raconte agréablement au roi François I, le malheur qu'il a eu d'avoir été volé par son valet, qui lui avoit pris son argent, ses habits et son cheval; ensuite il dit :

Et néanmoins ce que je vous en mande,
N'est pour vous faire ou requête ou demande :
Je ne veux point tant de gens ressembler,
Qui n'ont souci autre que d'assembler ;
Tant qu'ils vivront ils demanderont, eux :
Mais je comence à devenir honteux,
Et ne veux point à vos dons m'arêter.
Je ne dis pas, si voulez rien prêter,
Que ne le prène : il n'est point de prêteur,
S'il veut prêter, qu'il ne fasse un débteur.
Et savez-vous, sire, coment je paie,
Nul ne le sait si premier ne l'essaie.
Vous me devrez, si je puis, de retour ;
Et vous ferai encores un bon tour ;
A celle fin qu'il n'y ait faute nulle,
Je vous ferai une belle cédule,
A vous payer, sans usure il s'entend,
Quand on verra tout le monde content ;
Ou si vous voulez, à payer ce sera,
Quand votre los et renom cessera.

Voilà où le génie conduisit Marot, et voilà où l'art devoit le faire arrêter. Ce qu'il dit ensuite

que *les deux princes lorains le pleigeront*, et encore

Avisez donc, si vous avez desir
De rien prêter, vous me ferez plaisir :

Tout cela, dis-je, n'ajoute plus rien à la pensée ; c'est ce que Cicéron apèle *verbórum vél optimórum atque ornatissimórum sónitus inánis*. Que s'il y avoit quelque chose de plus à dire, ce sont les douze derniers vers qui font un nouveau sens, et ne sont plus qu'une périphrase qui regarde l'emprunt. Cic. de Orat. l. 1 n. XII, aliter 51.

Voilà le point principal de ma lettre,
Vous savez tout, il n'y faut plus rien mettre,
Rien mettre las ! Certes et si ferai,
En ce faisant mon style j'enflerai,
Disant, ô roi amoureux des neuf Muses,
Roi, en qui sont leurs sciences infuses,
Roi, plus que Mars, d'honeur environé,
Roi, le plus roi qui fut onc couroné ;
Dieu tout puissant te doint, pour t'estrèner,
Les quatre coins du monde à gouverner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur tous en es digne.

4°. On se sert de périphrase par nécessité, quand il s'agit de traduire, et que la langue du traducteur n'a point d'expression propre qui réponde à la langue originale : par exemple, pour exprimer en latin une péruque, il faut dire *coma adscititia*, une chevelure empruntée, des cheveux qu'on s'est ajustés. Il y a en latin des verbes qui n'ont point de supin, et par conséquent point de participe ; ainsi, au lieu de s'exprimer par le participe, on est obligé de recourir à la périphrase *fore ut*; *esse futurum ut* : j'en ai doné plusieurs exemples dans la syntaxe.

XVIII.

L'Hypallage.

Virgile, pour dire *mettre à la voile*, a dit: * *dare clássibus austros* : l'ordre naturel demandoit qu'il dît plutôt, *dare classes austris*.

Ὑπαλλαγὴ, immutátio. ὑπὸ sub, ab. et ἠλλάγην. aor. 2, pass. d'ἀλλάττω

* Æn. l. II, v. 61.

Cicéron, dans l'oraison pour Marcellus, dit à César qu'on n'a jamais vu dans la ville son épée vuide du foureau, *gládium vágina vácuum in urbe non vídimus*. Il ne s'agit pas du fonds de la pensée, qui est de faire entendre que César n'avoit exercé aucune cruauté dans la ville de Rome; il s'agit de la combinaison des paroles qui ne paroissent pas liées entre elles come elles le sont dans le langage ordinaire, car *vácuus* se dit plutôt du foureau que de l'épée.

Ovide comence ses métamorphoses par ces paroles :

> In nova fert ánimus mutátas dícere formas
> Córpora.

La construction est *ánimus fert me ad dícere formas mutátas in nova córpora*. Mon génie me porte à raconter les formes changées en de nouveaux corps; il étoit plus naturel de dire, *à raconter les corps*, c'est-à-dire, *à parler des corps changés en de nouvèles formes*.

Vous voyez que dans ces sortes d'expressions les mots ne sont pas construits, ni combinés entr'eux come ils le devroient être selon

a destination des terminaisons et de la construction ordinaire. C'est cette transposition ou hangement de construction qu'on apèle *hyallage*, mot grec qui signifie *changement*.

Cette figure est bien malheureuse ; les rhéeurs disent que c'est aux grammairiens à en parler, *grammaticórum pótius schema est quàm tropus*, dit Vossius ; et les grammairiens a renvoient aux rhéteurs. *L'hypallage, à vrai dire, n'est point une figure de grammaire,* dit la nouvèle méthode de P. R. *c'est un trope, ou une figure d'élocution.* Inst. Orat. l. IV, c. 13, art. 12. Des fig. de Const. ch. VI, p. 558.

Le changement qui se fait dans la construction des mots par cette figure, ne regarde pas leur signification ; ainsi, en ce sens, cette figure n'est point un trope, et doit être mise dans la classe des idiotismes, ou façons de parler particulières à la langue latine : mais j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile d'en faire mention parmi les tropes. Le changement que l'hypallage fait dans la combinaison et dans la construction des mots, est une sorte de trope ou le conversion. Après tout, dans quelque rang qu'on juge à propos de placer l'hypallage, il est certain que c'est une figure très-remarquable.

Souvent la vivacité de l'imagination nous fait parler de manière que, quand nous venons ensuite à considérer de sang froid l'arangement dans lequel nous avons construit les mots dont nous nous somes servis, nous trouvons que nous nous somes écartés de l'ordre naturel, et de la manière dont les autres homes consruisent les mots, quand ils veulent exprimer la même pensée ; c'est un manque d'exacti-

tude dans les modernes ; mais les langues
ciènes autorisent souvent ces transpositio
ainsi, dans les anciens, la transposition d
nous parlons est une figure respectable qu
apèle *hypallage*, c'est-à-dire, changeme
transposition ou renversement de constructi
Le besoin d'une certaine mesure dans les
a souvent obligé les anciens poëtes d'avoir
cours à ces façons de parler, et il faut conve
qu'elles ont quelquefois de la grace ; aussi
a-t-on élevées à la dignité d'expressions figuré
et en ceci les anciens l'emportent bien sur
modernes, à qui on ne fera pas de long-te
le même honeur

Je vais ajouter encore ici quelques exemp
de cette figure, pour la faire mieux conoît
Virgile fait dire à Didon :

Æn. l. IV, v. 385. Et cùm frígida mors ánimâ sedúxerit artus.

*Après que la froide mort aura séparé de n
ame les membres de mon corps*, il est plus
dinaire de dire, *aura séparé mon ame de n
corps* : le corps demeure et l'ame le qui
ainsi Servius et la plupart des comentate
trouvent une hypallage dans ces paroles
Virgile.

Le même poëte, parlant d'Enée et de la
bille, qui conduisit ce héros dans les enfe
dit :

l. VI, v. 268. Ibant obscúri solâ sub nocte per umbram.

Pour dire qu'ils marchoient tous seuls dans
ténèbres d'une nuit sombre, Servius et le P.

la Rue disent que c'est ici une hypallage pour *ibant soli sub obscúrâ nocte.*

Horace a dit :

Pócula lethæos ut si ducéntia somnos Tráxerim. — Hor. l. v. od. 14, v. 3.

Come si j'avois bu les eaux qui amènent le someil du fleuve Léthé. Il étoit plus naturel de dire *pócula lethæa*, les eaux du fleuve Léthé.

Virgile a dit qu'*Enée raluma des feux presque éteints.*

. . . . Sopítos súscitat ignes. — Æn. l. v, v. 743.

Il n'y a point là d'hypallage, car *sopítos*, selon la construction ordinaire, se raporte à *ignes* : mais, quand pour dire qu'*Enée raluma sur l'autel d'Hercule le feu presque éteint*, Virgile s'exprime en ces termes :

. . . . . Hercúleis sopítas ignibus aras Excitat. — Æn. l. VIII, v. 542.

Alors il y a une hypallage, car, selon la combinaison ordinaire, il auroit dit, *excitat ignes sopítos in aris hercúleis*, id est, *Hérculi sacris.*

Au livre XII, pour dire, *Si au contraire Mars fait tourner la victoire de notre côté*, il s'exprime en ces termes :

Sin nostrum annúerit nobis victória Martem. — Æn. l. XII, v. 187.

Ce qui est une hypallage, selon Servius. *Hypallage : pro* sin noster Mars annúerit nobis victóriam : *nam Martem victória comitátur.* — Servius. ibid.

On peut aussi regarder comme une sorte d'hypallage cette façon de parler, selon laquelle on marque par un adjectif, une circonstance qui est ordinairement exprimée par un adverbe : c'est ainsi qu'au lieu de dire qu'*Enée envoya promptement Achate*, Virgile dit :

n. l. 1, v. 14. . . . . Rápidum ad naves præmíttit Achátem Ascánio.

Rapidum est pour *promptement, en diligence.*

bid. v. 70. *Age diversas*, c'est-àdire, chassez-les çà et là.

En. l. 1, v. 23. Jamque ascendébant collem qui plúrimus urbi Imminet.

Plúrimus, c'est-à-dire, *en long*, une coline qui domine, qui règne tout le long de la ville. *Médius*, *summus*, *infimus*, sont souvent employés, en latin, dnas un sens que nous rendons par des adverbes, et de même *nullus* pour *non*: Ter. Eun. act 2, sc. 1, 10. *mémini*, *tametsi nullus móneas*, pour *non móneas*, come Donat l'a remarqué.

Par tous ces exemples on peut observer :

1°. Qu'il ne faut point que l'hypallage aporte de l'obscurité ou de l'équivoque à la pensée. Il faut toujours qu'au travers du dérangement de construction, le fonds de la pensée puisse être aussi facilement démêlé que si l'on se fût servi de l'arangement ordinaire. On ne doit parler que pour être entendu par ceux qui conoissent le génie d'une langue.

2°. Ainsi, quand la construction est équivoque, ou que les paroles expriment un sens contraire à ce que l'auteur a voulu dire, on doit convenir qu'il y a équivoque, que l'auteur

a fait un contre-sens, et qu'en un mot il s'est mal exprimé. Les anciens étoient homes, et par conséquent sujets à faire des fautes come nous. Il y a de la petitesse et une sorte de fanatisme à recourir aux ſigures pour excuser des expressions qu'ils condamneroient eux-mêmes, et que leurs contemporains ont souvent condânées. L'hypallage ne prête pas son nom aux contre-sens et aux équivoques; autrement tout seroit confondu, et cette figure deviendroit un asyle pour l'erreur et pour l'obscurité.

3°. L'hypallage ne se fait que quand on ne suit point dans les mots l'arangement établi dans une langue; mais il ne faut point juger de l'arangement et de la signification des mots d'une langue par l'usage établi en une autre langue pour exprimer la même pensée. Nous disons en françois, *je me repens*, *je m'aflige de ma faute*: *je* est le sujet de la proposition, c'est le nominatif du verbe. En latin, on prend un autre tour, les termes de la proposition ont un autre arangement; *je* devient le terme de l'action: ainsi, selon la destination des cas, *je* se met à l'acusatif; *le souvenir de ma faute m'aflige*, *m'afecte de repentir.*, tel est le tour latin, *pœnitet me culpæ*, c'est-à-dire, *recordátio*, *rátio*, *respéctus*, *vitium*, *negótium*, *factum*, ou *malum culpæ pœnitet me*. Phèdre a dit, *malis nequitiæ* pour *nequitiâ*, *res cibi* pour *cibus*. Voyez les observations que nous avons faites sur ce sujet dans la syntaxe. l. 3, f. 8. 15. l. 3, f. 7. 4.

Il n'y a donc point d'hypallage dans *pœnitet me culpæ*, ni dans les autres façons de parler semblables; je ne crois pas non plus, quoi

qu'en disent les comentateurs d'Horace, qu'il y ait une hypallage dans ces vers de l'ode XVII du livre premier.

Velox amœnum sæpè Lucrétilem
Mutat Lycæo Faunus.

C'est-à-dire, que Faune prend souvent en échange le Lucrétile pour le Lycée; il vient souvent habiter le Lucrétile, auprès de la maison de campagne d'Horace, et quite pour cela le Lycée, sa demeure ordinaire. Tel est le sens d'Horace, *come la suite de l'ode le done nécessairement à entendre*. Ce sont les paroles du P. Sanadon, qui trouve dans cette façon de parler (1) *une vraie hypallage, ou un renversement de construction*.

Tom. 1, p. 19.

Mais il me paroît que c'est juger du latin par le françois, que de trouver une hypallage dans ces paroles d'Horace, *Lucrétilem mutat Lycæo Faunus*. On comence par atacher à *mutare* la même idée que nous atachons à notre verbe *changer; doner ce qu'on a pour ce qu'on n'a pas;* ensuite, sans avoir égard à la phrase latine, on traduit, *Faune change le Lucrétile pour le Lycée.*: et come cette expression signifie en françois que Faune passe du Lucrétile au Lycée, et non du Lycée au Lucrétile, ce qui est pourtant ce qu'on sait bien qu'Horace a voulu dire, on est obligé de recourir à l'hypallage pour sauver le contre-

(1) Voyez les remarques du P. Sanadon, à l'ocasion de *Lucana mutet pascuis*, vers 28, de l'ode *Ibis liburnis*. Poësies d'Horace, tom. I, page 175.

sens

sens que le françois seul présente. Mais le renversement de construction ne doit jamais renverser le sens, come je viens de le remarquer; c'est la phrase même, et non la suite du discours, qui doit faire entendre la pensée, si ce n'est dans toute son étendue, c'est au moins dans ce qu'elle présente d'abord à l'esprit de ceux qui savent la langue.

Jugeons donc du latin par le latin même, et nous ne trouverons ici ni contre-sens, ni hypallage, nous ne verrons qu'une phrase latine fort ordinaire en prose et en vers.

On dit en latin *donáre múnera alicui*, donner des présens à quelqu'un, et l'on dit aussi *donáre áliquem múnere*, gratifier quelqu'un d'un présent: on dit également *circúmdare urbem mœnibus*, et *circúmdare mœnia urbi*; de même on se sert de *mutáre*, soit pour donner, soit pour prendre une chose au lieu d'une autre.

Muto, disent les étymologistes, vient de *motu : mutáre* quasi *motáre*. L'ancienne manière d'aquérir ce qu'on n'avoit pas, se faisoit par des échanges, de là *muto* signifie également *acheter* ou *vendre*, *prendre* ou *doner* quelque chose au lieu d'une autre; *emo* aut *vendo*, dit Martinius, et il cite Columelle, qui a dit, *porcus lácteus ære mutándus est*, il faut acheter un cochon de lait. Mart. I v. *muto*.

Ainsi, *mutat Lucrétilem*, signifie vient prendre, vient posséder, vient habiter le Lucrétile; il achète, pour ainsi dire, le Lucrétile par le Lycée.

M. Dacier, sur ce passage d'Horace, remarque qu'*Horace parle souvent de même;*

et je sai bien, ajoute-t-il, *que quelques historiens l'ont imité.*

Lorsqu'Ovide fait dire à Médée qu'elle voudroit avoir acheté Jason pour toutes les richesses de l'univers, il se sert de *mutáre.*

[et. l. VII, 59. Quemque ego cum rebus quas totus póssidet orbis
Æsóniden mutásse velim.

Où vous voyez que, come Horace, Ovide emploie *mutáre* dans le sens *d'aquérir ce qu'on n'a pas, de prendre, d'acheter une chose en en donant une autre.* Le P. Sanadon remarque qu'Horace s'est souvent servi de *mutáre* en ce sens : *mutávit lúgubre sagum púnico* (1), pour *púnicum sagum lúgubri* : *mutet lucána cálabris páscuis* (2), pour *cálabra páscua lucánis ; mutat uvam strígili* (3), pour *strígilim uvâ.*

Tom. I, 175.

L'usage de *mutáre áliquid áliquâ re*, dans le sens de *prendre en échange*, est trop fréquent pour être autre chose qu'une phrase latine, come *donáre áliquem áliquâ re*, gratifier quelqu'un de quelque chose; et *circúmdare mœnia urbi*, doner des murailles à une ville tout autour, c'est-à-dire, entourer une ville de murailles. L'hypallage ne se met pas ainsi à tous les jours.

(1) L. v. Od. IX.
(2) L. v, Od. I.
(3) L. II, Sat. VII, v. 110

XIX.

L'ONOMATOPÉE.

L'ONOMATOPÉE est une figure par laquelle un mot imite le son naturel de ce qu'il signifie. On réduit sous cette figure les mots formés par imitation du son ; comme le *glouglou de la bouteille; le cliquetis*, c'est-à-dire, le bruit que font les boucliers, les épées et les autres armes, en se choquant. *Le trictrac*, qu'on apeloit autrefois *tictac*, sorte de jeu assez comun, ainsi nomé du bruit que font les dames et les dés dont on se sert à ce jeu : *Tinnítus æris*, tintement ; c'est le son clair et aigu des métaux. *Bilbíre, Bilbit ámphora*, la petite bouteille fait glou-glou ; on le dit d'une petite bouteille dont le goulot est étroit. *Taratántara*, c'est le bruit de la trompète.

O'νομα ποιία. Nominis seu vocábuli ficti formation d'un mot.

At tuba terríbili sónitu taratántara dixit.

C'est un ancien vers d'Ennius, au raport de Servius. Virgile en a changé le dernier hémistiche, qu'il n'a pas trouvé assez digne de la poësie épique ; voyez Servius sur ce vers de Virgile :

At tuba terríbilem sónitum procul ære canóro
Incrépuit.

Æn. l. 1 v. 503.

Cachínnus, c'est un rire immodéré. *Cachínno, ónis*, se dit d'un home qui rit sans retenue :

ces deux mots sont formés du son ou du bruit que l'on entend quand quelqu'un rit avec éclat.

Il y a aussi plusieurs mots qui expriment le cri des animaux, come *béler*, qui se dit des brebis.

Lucr. l. 5, 1072. *Baubári*, aboyer, se dit des gros chiens. *Latráre*, aboyer, hurler, c'est le mot générique. *Mutire*, parler entre les dents, murmurer, gronder, come les chiens : *mu* canum est, undè, *mutire*, dit Charisius.

Les noms de plusieurs animaux sont tirés de leurs cris, sur-tout dans les langues originales.

Upupa, hupe, hibou.
Cúculus, qu'on prononçoit *coucoulous*, un coucou, oiseau.
Hirúndo, une hirondèle.
Ulula, chouète.
Bubo, hibou.
Grácculus, un choucas, espèce de corneille.
Gallina, une poule.

Cette figure n'est point un trope, puisque le mot se prend dans le sens propre; mais j'ai cru qu'il n'étoit pas inutile de la remarquer ici.

XX.

Qu'un même mot peut être doublement figuré.

Il est à observer que souvent un mot est doublement figuré ; c'est-à-dire, qu'en un certain sens il apartient à un certain trope, et qu'en un autre sens il peut être rangé sous un autre trope. On peut avoir fait cette remarque dans quelques exemples que j'ai déjà raportés. Quand Virgile dit de Bitias, que *pleno se prôluit auro*, *auro* se prend d'abord pour la coupe, c'est une synecdoque de la matière pour la chose qui en est faite ; ensuite la coupe se prend pour la liqueur qui étoit contenue dans cette coupe : c'est une métonymie du contenant pour le contenu.

Nota, marque, signe, se dit en général de tout ce qui sert à conoître ou remarquer quelque chose : mais lorsque *nota*, (*note*) se prend pour *dédecus*, marque d'infamie, tache dans la réputation, come quand on dit d'un militaire, *il s'est enfui en une telle ocasion, c'est une note*, il y a une métaphore et une synecdoque dans cette façon de parler.

Il y a métaphore, puisque cette *note* n'est pas une marque réèle, ou un signe sensible, qui soit sur la persone dont on parle ; ce n'est que par comparaison qu'on se sert de ce mot ; on done à *note* un sens spirituel et métaphorique.

Il y a synecdoque, puisque *note* est restraint à la signification particulière de *tache*, dédecus.

Lorsque pour dire qu'il faut faire pénitence et réprimer ses passions, on dit qu'*il faut mortifier la chair;* c'est une expression figurée qui peut se raporter à la synecdoque et à la métaphore. *Chair* ne se prend point alors dans le sens propre, ni dans toute son étendue; il se prend pour le corps humain, et sur-tout pour les passions, les sens : ainsi c'est une synecdoque; mais *mortifier* est un terme métaphorique; on veut dire qu'il faut éloigner de nous toutes les délicatesses sensibles; qu'il faut punir notre corps, le sevrer de ce qui le flate, afin d'afoiblir l'apétit charnel, la convoitise, les passions, les soumettre à l'esprit, et pour ainsi dire, les faire mourir.

Le changement d'état par lequel un citoyen romain perdoit la liberté, ou aloit en éxil, ou changeoit de famille, s'apeloit *cápitis minútio*, diminution de tête : c'est encore une expression métaphorique qui peut aussi être raportée à la synecdoque. Je crois qu'en ces ocasions on peut s'épargner la peine d'une exactitude trop recherchée, et qu'il sufit de remarquer que l'expression est figurée, et la ranger sous l'espèce de trope auquel elle a le plus de raport.

XXI.

De la subordination des tropes, ou du rang qu'ils doivent tenir les uns à l'égard des autres, et de leurs caractères particuliers.

QUINTILIEN dit (1) que les grammairiens aussi bien que les philosophes disputent beaucoup entre eux pour savoir combien il y a de différentes classes de tropes, combien chaque classe renferme d'espèces particulières, et enfin quel est l'ordre qu'on doit garder entre ces classes et ces espèces.

Vossius soutient qu'il n'y a que quatre tropes principaux, qui sont la métaphore, la métonymie, la synecdoque et l'ironie; les autres, à ce qu'il prétend, se raportent à ceux-là come les espèces aux genres : mais toutes ces discussions sont assez inutiles dans la pratique, et il ne faut point s'amuser à des recherches qui souvent n'ont aucun objet certain. Inst. l. IV, Art. 2, x, art.

Toutes les fois qu'il y a de la diférence dans le raport naturel qui done lieu à la signification empruntée, on peut dire que l'expression qui est fondée sur ce raport apartient à un trope particulier.

(1) Circa quem (tropum) inexplicábilis, et grammáticis inter ipsos, et philósophis pugna est; quæ sint génera, quæ spécies, quis número, quis cui subjiciátur. QUINT. *Inst. Orat.* l. VIII, c. 6.

C'est le raport de ressemblance qui est le fondement de la catachrèse et de la métaphore; on dit au propre *une feuille d'arbre*, et par catachrèse *une feuille de papier*, parce qu'une feuille de papier est à peu près aussi mince qu'une feuille d'arbre. La catachrèse est la première espèce de métaphore. On a recours à la catachrèse par nécessité, quand on ne trouve point de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire. Les autres espèces de métaphores se font par d'autres mouvemens de l'imagination qui ont toujours la ressemblance pour fondement.

L'ironie, au contraire, est fondée sur un raport d'oposition, de contrariété, de diférence, et, pour ainsi dire, sur le contraste qu'il y a, ou que nous imaginons entre un objet et un autre; tyre IX. c'est ainsi que Boileau a dit, *Quinault est un Virgile*.

La métonymie et la synecdoque, aussi bien que les figures qui ne sont que des espèces de l'une ou de l'autre, sont fondées sur quelque autre sorte de raport qui n'est ni un raport de ressemblance, ni un raport du contraire. Tel est, par exemple, le raport de la cause à l'éfet; ainsi, dans la métonymie et dans la synecdoque, les objets ne sont considérés ni come semblables, ni come contraires; on les regarde seulement come ayant entr'eux quelque relation, quelque liaison, quelque sorte d'union; mais il y a cette diférence, que, dans la métonymie, l'union n'empêche pas qu'une chose ne subsiste indépendanment d'une autre; au lieu que, dans la synecdoque, les objets dont l'un est dit pour age 106. l'autre, ont une liaison plus dépendante, come

nous l'avons déjà remarqué ; l'un est compris sous le nom de l'autre, ils forment un ensemble, un tout ; par exemple, quand je dis de quelqu'un, qu'*il a lu Cicéron, Horace, Virgile*, au lieu de dire, *les ouvrages de Cicéron*, etc., je prens la cause pour l'éfet, c'est le raport qu'il y a entre un auteur et son livre, qui est le fondement de cette façon de parler, voilà une relation, mais le livre subsiste sans son auteur, et ne forme pas un tout avec lui ; au lieu que, lorsque je dis *cent voiles* pour *cent vaisseaux*, je prens la partie pour le tout, les voiles sont nécessaires à un vaisseau : il en est de même quand je dis qu'*on a payé tant par tête*, la tête est une partie essentiele à l'home. Enfin dans la synecdoque il y a plus d'union et de dépendance entre les objets dont le nom de l'un se met pour le nom de l'autre, qu'il n'y en a dans la métonymie.

L'allusion se sert de toutes les sortes de relations, peu lui importe que les termes conviènent ou ne conviènent pas entre eux, pourvu que, par la liaison qu'il y a entre les idées accessoires, ils réveillent celle qu'on a eu dessein de réveiller. Les circonstances qui accompagnènt le sens litéral des mots dont on se sert dans l'allusion, nous font conoître que ce sens litéral n'est pas celui qu'on a eu dessein d'exciter dans notre esprit, et nous dévoilent facilement le sens figuré qu'on a voulu nous faire entendre.

L'euphémisme est une espèce d'allusion, avec cette diférence qu'on cherche à éviter les mots qui pouroient exciter quelque idée triste, dure, ou contraire à la bienséance.

Enfin chaque espèce de trope a son carac-

tère propre qui le distingue d'un autre, come il a été facile de le remarquer par les observations qui ont été faites sur chaque trope en particulier. Les persones qui trouveront ces observations ou trop abstraites, ou peu utiles dans la pratique, pouront se contenter de bien sentir, par les exemples, la diférence qu'il y a d'un trope à un autre. Les exemples les méneront insensiblement aux observations.

XXII.

I. *Des tropes dont on n'a point parlé.*

I. *Variété dans la dénomination des tropes.*

1°. Comme les figures ne sont que des manières de parler qui ont un caractère particulier auquel on a doné un nom ; que d'ailleurs chaque sorte de figure peut être variée en plusieurs manières différentes, il est évident que si l'on vient à leur doner des noms particuliers, on en fera autant de figures. De là les noms de *mimésis*, *apóphasis*, *catáphasis*, *asteismus*, *mycterismus*, *charientismus*, *diasyrmus*, *sarcasmus*, et autres pareils qu'on ne trouve guère que dans les ouvrages de ceux qui les ont imaginés.

Les expressions figurées qui ont doné lieu à ces sortes de noms, peuvent aisément être réduites sous quelqu'une des classes de tropes dont j'ai déjà parlé. *Le sarcasme*, par exemple, n'est autre chose qu'une ironie faite avec aigreur et avec emportement (1). On trouve l'infini par-tout : mais quand une fois on est parvenu au point de division où ce qu'on divise n'est plus palpable, c'est perdre son tems et sa peine que de s'amuser à diviser.

(1) Est autem sarcásmus hostílis irrísio.... cum quis morsis labris subsánnat álium... irrísio quæ fiat diductis labris, ostensáque déntium carne.

Vossius, *Inst. Orat.* l. IV, c. 13. *De Sarcasmo.*

2°. Les auteurs donent quelquefois des noms diférens à la même espèce d'expression figurée, je veux dire, que l'un apèle *hypallage* ce qu'un autre nome *métonymie :* les noms de ces sortes de figures étant arbitraires, et quelques-uns ayant beaucoup de raport à d'autres, selon leur étymologie, il n'est pas étonant qu'on les ait souvent confondus. Aristote done le nom de métaphore à la plupart des tropes qui ont aujourd'hui des noms particuliers. *Aristóteles ista ómnia translatiónes vocat.* Cicéron remarque aussi que les rhéteurs noment *hypallage* la même figure que les grammairiens apèlent *métonymie* (1). Aujourd'hui que ces dénominations sont plus déterminées, on doit se conformer sur ce point à l'usage ordinaire des grammairiens et des rhéteurs. Un de nos poëtes a dit :

Cic. Orat. n. 94, *áliter* XXVII.

Leurs cris remplissent l'air de leurs tendres souhaits.

Selon la construction ordinaire, on diroit plutôt que ce sont les souhaits qui font pousser des cris qui retentissent dans les airs. L'auteur du dictionaire néologique done à cette expression le nom de *métathèse :* les façons de parler semblables qu'on trouve dans les anciens, sont apelées des hypallages : le mot de *métathèse* n'est guère d'usage que lorsqu'il s'agit d'une transposition de lettres (2).

---

(1) Hanc, hypállagen rhétores, quia quasi summutántur verba pro verbis ; metonymiam grammatici vocant, quòd nómina transferúntur.

CICER., *Orátor.* n. 93, *áliter* XXVII.

(2) Μετάθεσις, mutátio, seu transpositio, ut *Evandre* pro *Evander; Tymbre* pro *Tymber, Isidor.* l. 1, c. 34.

M. Gibert nous fournit encore un bel exemple de cette variété dans les dénominations des figures ; il apèle *métaphore* (1) ce que Quintilien (2) et les autres noment *antonomase*.

Metáthesis, (apud Rhétores) est figúra quæ mittit ánimos júdicum in res prætéritas aut futúras, hoc modo : *Revocáte mentes ad spectáculum expugnátæ miseræ civitátis*, etc. : in futúrum autem est anticipátio eórum quæ dictúrus est adversárius.

Idem. l. 2, c. 21.

(1) M. Gibert a suivi en ce point la division d'Aristote ; il ne s'est écarté de ce philosophe que dans les exemples. Voici les paroles d'Aristote dans sa poëtique, c. XXI, et selon M. Dacier, c. XXII. Je me servirai de la traduction de M. Dacier.

« La métaphore, dit Aristote, est un transport » d'un nom qu'on tire de sa signification ordinaire. » Il y a quatre sortes de métaphores : celle du genre » à l'espèce, celle de l'espèce au genre, celle de l'es- » pèce à l'espèce, et celle qui est fondée sur l'analogie. » J'apèle métaphore du genre à l'espèce, come ce » vers d'Homère :

Mon vaisseau s'est arêté loin de la ville dans le port.

» Car le mot *s'arêter* est un terme générique, et il l'a » aplqué à l'espèce pour dire *être dans le port.* »

Voici la remarque que M. Dacier fait ensuite sur ces paroles d'Aristote : « Quelques anciens, dit-il, » ont condâné Aristote de ce qu'il a mis sous le nom » de *métaphore* les deux premières qui ne sont pro- » prement que des *synecdoques;* mais Aristote parle » en général, et il écrivoit dans un tems où l'on n'avoit » pas encore rafiné sur les figures pour les distinguer, » et pour leur doner à chacune le nom qui en auroit » mieux expliqué la nature. »

DACIER, *poëtique d'Aristote*, page 345.

(2) Ἀντονομασία quæ áliquid pro nómine ponit, poétis frequentíssima... Oratóribus étiam si rarus ejus rei,

Rhetor. p. 555. « Il y a, dit M. Gibert, quatre espèces de » métaphores : la première emprunte le nom » du genre pour le doner à l'espèce, come » quand on dit, l'*orateur* pour *Cicéron*, ou » *le philosophe* pour *Aristote* ». Ce sont-là cependant les exemples ordinaires que les rhéteurs donent de l'antonomase : mais, après tout, le nom ne fait rien à la chose ; le principal est de remarquer que l'expression est figurée, et en quoi elle est figurée.

---

non nullus tamen usus est: nam ut Tydíden et Peliden non díxerint, ità dixérunt eversórem Cartháginis et Numántiæ pro Scipióne; et románæ eloquéntiæ príncipem pro Ciceróne posuísse non dúbitant.

QUINT. *Inst. Orat.* l. VIII, c. 6.

XXIII.

Que l'usage et l'abus des tropes sont de tous les tems et de toutes les langues.

Une même cause dans les mêmes circonstances produit des éfets semblables. Dans tous les tems et dans tous les lieux où il y a eu des homes, il y a eu de l'imagination, des passions, des idées accessoires, et par conséquent des tropes.

Il y a eu des tropes dans la langue des Chaldéens, dans celle des Egyptiens, dans celle des Grecs et dans celle des Latins : on en fait usage aujourd'hui parmi les peuples même les plus barbares, parce qu'en un mot ces peuples sont des homes, ils ont de l'imagination et des idées accessoires.

Il est vrai que telle expression figurée en particulier n'a pas été en usage par-tout ; mais par-tout il y a eu des expressions figurées. Quoique la nature soit uniforme dans le fonds des choses, il y a une variété infinie dans l'exécution, dans l'aplication, dans les circonstances, dans les manières.

Ainsi nous nous servons de tropes, non parce que les anciens s'en sont servis, mais parce que nous somes homes come eux.

Il est dificile, en parlant et en écrivant, d'aporter toujours l'atention et le discernement nécessaires pour rejeter les idées accessoires qui ne conviènent point au sujet, aux circonstances et aux idées principales que l'on met en œuvre : de là il est arrivé dans tous les tems,

que les écrivains se sont quelquefois servis d'expressions figurées qui ne doivent pas être prises pour modèles.

Les règles ne doivent point être faites sur l'ouvrage d'aucun particulier; elles doivent être puisées dans le bons sens et dans la nature; et alors quiconque s'en éloigne ne doit point être imité en ce point. Si l'on veut former le goût des jeunes gens, on doit leur faire remarquer les défauts, aussi bien que les beautés des auteurs qu'on leur fait lire. Il est plus facile d'admirer, j'en conviens; mais une critique sage, éclairée, exemte de passion et de fanatisme, est bien plus utile.

Ainsi l'on peut dire que chaque siècle a pu avoir ses critiques et son *dictionaire néologique*. Si quelques persones disent aujourd'hui avec raison ou sans fondement, qu'*il règne dans le langage une afectation puérile; que le style frivole et recherché passe jusqu'aux tribunaux les plus graves*; Cicéron a fait la même plainte de son tems : *Est enim quoddam étiam insigne et florens oratiónis, pictum, et expolitum genus, in quo omnes verbórum, omnes sententiárum illigántur lepóres. Hoc totum è sophistárum fóntibus deflúxit in forum, etc.*

Diction. néologique.

Orat. n. 96, áliter. XXVII.

« Au plus beau siècle de Rome, c'est-à-dire, » au siècle de Jules César et d'Auguste, un » auteur a dit *infantes státuas*, pour dire des » statues nouvèlement faites : un autre, que » Jupiter *crachoit* la nège sur les Alpes ».

Le P. Sanadon, poës. d'Hor. t. II, p. 254.

Júpiter hibérnas canâ nive cónspuit Alpes.

L. 2, Sat. 5, v. 40.

Horace se moque de l'un et de l'autre de ces auteurs; mais il n'a pas été exemt lui-même

des

des fautes qu'il a reprochées à ses contemporains. *Il ne reste* à la plûpart des comentateurs *d'autre liberté que pour louer, pour admirer, pour adorer;* mais ceux qui font usage de leurs lumières, et qui ne se conduisent point par *une prévention aveugle, désaprouvent certains vers lyriques dont la cadence n'est point assez châtiée.* Ce sont les termes du P. Sanadon: *J'ai relevé en plusieurs endroits*, poursuit-il, *des pensées, des sentimens, des tours et des expressions qui m'ont paru répréhensibles.*

Le P. Sanadon, Pref. pag. XIX. id. pag. 2 Ibid.

Quintilien, après avoir repris dans les anciens quelques métaphores défectueuses, dit que ceux qui sont instruits du bon et du mauvais usage des figures, ne trouveront que trop d'exemples à reprendre: *Quorum exempla nimium frequenter reprehendet, qui scierit hæc vitia esse.*

Inst. Or. VIII, c. Comparatio.

Au reste, les fautes qui regardent les mots ne sont pas celles que l'on doit remarquer avec le plus de soin: il est bien plus utile d'observer celles qui pèchent contre la conduite, contre la justesse du raisonement, contre la probité, la droiture et les bones mœurs. Il seroit à souhaiter que les exemples de ces dernières sortes de fautes fussent moins rares, ou plutôt qu'ils fussent inconus.

DES TROPES.

TROISIÈME PARTIE.

Des autres sens dans lesquels un même mot peut être employé dans le discours.

OUTRE les tropes dont nous venons de parler, et dont les grammairiens et les rhéteurs traitent ordinairement, il y a encore d'autres sens dans lesquels les mots peuvent être employés, et ces sens sont la plûpart autant d'autres diférentes sortes de tropes : il me paroît qu'il est très-utile de les conoître pour mettre de l'ordre dans les pensées, pour rendre raison du discours, et pour bien entendre les auteurs. C'est ce qui va faire la matière de cette troisième partie.

I.

Substantifs pris adjectivement, adjectifs pris substantivement, substantifs et adjectifs pris adverbialement.

Un nom substantif se prend quelquefois adjectivement, c'est-à-dire, dans le sens d'un atribut; par exemple : *un père est toujours père*, cela veut dire qu'un père est toujours tendre pour ses enfans, et que, malgré les mauvais procedés, il a toujours des sentimens de père à leur égard; alors ces subsantifs se construisent comme de véritables adjectifs. « Dieu » est notre ressource, notre lumière, notre » vie, notre soutien, notre tout. L'home n'est » qu'un néant. Etes-vous prince? Etes-vous » roi? Etes-vous avocat? » Alors *prince*, *roi*, *avocat*, sont adjectifs.

Cette remarque sert à décider la question que font les grammairiens, savoir si ces mots *roi*, *reine*, *père*, *mère*, etc. sont substantifs ou adjectifs : ils sont l'un et l'autre, suivant l'usage qu'on en fait. Quand ils sont le sujet de la proposition, ils sont pris substantivement; quand ils sont l'atribut de la proposition, ils sont pris adjectivement. Quand je dis *le roi aime le peuple*, *la reine a de la piété : roi*, *reine*, sont des substantifs qui marquent un tel roi et une telle reine en particulier; ou, come parlent les philosophes, ces mots marquent alors un individu qui est le roi : mais

quand je dis que *Louis XV est roi*, *roi* est pris alors adjectivement ; je dis de Louis qu'il est revêtu de la puissance royale.

Il y a quelques noms substantifs latins qui sont quelquefois pris adjectivement, par métonymie, par synecdoque ou par antonomase. *Scelus*, crime, se dit d'un scélérat, d'un home qui est, pour ainsi dire, le crime même : *Scelus quemnam hic laudat* ? Le scélerat, de qui parle-t-il ? *Ubi illic est scelus qui me perdidit* ? Où est ce scélérat qui m'a perdu ? où vous voyez que *scelus* se construit avec *illic* qui est un masculin ; car, selon les anciens grammairiens, on disoit autrefois *illic*, *illæc*, *illuc*, au lieu de *ille*, *illa*, *illud* : la construction se fait alors selon le sens, c'est-à-dire, par raport à la persone dont on parle, et non selon le mot qui est neutre.

Ter. And. act. 5, sc. 2, v. 3.

Ib. act. 3, sc. 5, v. 1.

Carcer, prison, se dit aussi par métonymie, de celui qui mérite la prison. *Ain' tandem, carcer* ? Que dis-tu malheureux ? C'est peut-être dans le même sens qu'Enée, dans Virgile, parlant des Grecs à l'ocasion de la fourberie de Sinon, dit, *et crimine ab uno disce omnes*. Ce que nous ne saurions rendre en françois en conservant le même tour, *un seul fourbe, une seule de leurs fourberies, vous fera conoître le caractère de tous les Grecs*. Térence a dit *unum cognôris, omnes nôris*.

Ter Phorm. act. 2, sc. 3, v. 26.

Æn. 2, v. 65.

Phorm. act. 2, sc. 1, v. 35.

Noxa, æ, est un substantif, qui, dans le sens propre, signifie faute, peine, domage : de *nocére*. Il est dit dans les instituts de Justinien, que ce mot se prend aussi pour l'esclave même qui a fait le domage. Noxa *autem est ipsum corpus quod nócuit, id est servus* (*nóxius*.)

Instit. l. 4, tit. 8, §. 1.

Ce mot n'est pourtant pas d'un usage ordinaire en ce sens dans la langue latine.

Un adjectif se prend aussi quelquefois substantivement ; c'est-à-dire, qu'un mot qui est ordinairement atribut, est quelquefois sujet dans une proposition : ce qui ne peut ariver que parce qu'il y a alors quelqu'autre nom sous-entendu qui est dans l'esprit ; par exemple : *le vrai persuade*, c'est-à-dire, ce qui est vrai, l'*être vrai*, ou la vérité. *Le tout puissant vengera les foibles qu'on oprime*, c'est-à-dire, Dieu, qui est tout puissant, vengera les homes foibles.

Nous avons vu dans les préliminaires de la syntaxe, que l'adverbe est un mot qui renferme la préposition et le nom qui la détermine. La préposition marque une circonstance générale, qui est ensuite déterminée par le nom qui suit la préposition selon l'ordre des idées : or l'adverbe renfermant la préposition et le nom, il marque une circonstance particulière du sujet ou de l'atribut de la proposition : *sapienter*, avec sagesse, avec jugement ; *sæpè*, souvent, en plusieurs ocasions ; *ubi*, où, en quel lieu, en quel endroit ; *ibi*, là, en cet endroit là.

Il y a quelques noms substantifs qui sont pris adverbialement, c'est-à-dire, qu'ils n'entrent dans une proposition que pour marquer une circonstance du sujet ou de l'atribut, en vertu de quelque préposition sous-entendue ; par exemple : *domi*, à la maison, au lieu de la demeure. *Videt núptias domi apparari*, elle voit qu'on se prépare chez nous à la nôce ; *domi* marque la circonstance du lieu où l'on se préparoit à la nôce : on sous-entend, *in*

Ter. And. act. 3, sc. 2, v. 34.

œdibus domi, dans les apartemens de la maiſon, de la demeure; ou bien *in áliquo loco domi*. Plaute a exprimé *œdes; omnes domi per œdes*, de chambre en chambre, d'apartement en apartement.

Plaute, Casina, act. 5, sc. 5, v. 31.

Quand *domi* est oposé à *belli* ou *militiæ*, on sous-entend *in rebus;* Cicéron l'a exprimé, *quibuscumque rebus vel belli, vel domi;* alors *domi* se prend pour *la patrie, la ville*, et, selon notre manière de parler, pour *la paix, le tems de la paix*. Nous avons parlé ailleurs de ces sortes d'ellipses.

Cic. de Offic. l. 2, n. 85, áliter XXIV.

Oppidò se prend aussi adverbialement, come nous l'avons remarqué plus haut. Quand on sait une fois la raison des terminaisons de ces mots, on peut se contenter de dire que ce sont des substantifs pris adverbialement.

Page 54.

Les adjectifs se prènent aussi fort souvent adverbialement, come je l'ai remarqué en parlant des adverbes; par exemple : *parler haut, parler bas, parler grec et latin*, græcè et latinè loqui : *penser juste, sentir bon, sentir mauvais, marcher vîte, voir clair, fraper fort*, etc.

Ces adjectifs sont alors au neutre, et c'est une imitation des Latins : *Transversa tuéntibus hircis; hircis tuéntibus ad negótia transvérsa. Recens* est très-usité dans les bons auteurs, au lieu de *recénter*, qui ne se trouve que dans les auteurs de la moyène latinité; *Sole recens orto : Púerum recens natum reperire* *. Dans ces ocasions, il faut sous-entendre la préposition *ad*, ou *juxta*, ou *in; juxta recens negótium*, ou *tempus*, come nous disons, *à la françoise, à la mode, à la ren-*

Virg. Ec. 3, v. 8.

Virg. Geor. 3, v. 156.

* Plaut. Cistel 1, 2, 16.

verse, *à l'improviste*, *à la traverse*, etc. Horace a dit *ad plenum* pour *plenè*, pleinement, abondament, à plein : *manábit ad plenum*. On trouve aussi *in* pour *ad ; lætus in præsens ánimus : Jactis in altum mólibus* *.

L. 1. Od. 1 Hor. l. 2 Ode 16, 25.

* Hor. l. Ode 1, v. 3.

Exit in imménsum fœcúnda licéntia vatum. **

** Ovi Amor. l. 3 Eleg. 12, 41.

Ainsi quand Saluste a dit, *mons imménsum éditus*, *** il faut sous-entendre *in;* et avec ces adjectifs on sous-entend un mot générique, *negótium*, *spátium*, *tempus*, *ævum*, etc.

*** Jugur sub fin.

II.

Sens déterminé, Sens indéterminé.

Chaque mot a une certaine signification dans le discours ; autrement il ne signifieroit rien : mais ce sens, quoique déterminé, ne marque pas toujours précisément un tel individu, un tel particulier : ainsi on apèle *sens indéterminé* ou *indéfini*, celui qui marque une idée vague, une pensée générale, qu'on ne fait point tomber sur un objet particulier ; par exemple : *on croit, on dit* ; ces termes ne désignent persone en particulier qui croie ou qui dise : c'est le sens indéterminé, c'est-à-dire, que ces mots ne marquent point un tel particulier de qui l'on dise qu'*il croit*, ou qu'*il dit*.

Au contraire, le sens déterminé tombe sur un objet particulier ; il désigne une ou plusieurs persones, une ou plusieurs choses, come, *les Cartésiens croient que les animaux sont des machines* : *Cicéron dit dans ses* OFICES *que la bone foi est le lien de la société.*

L. 2, n. 84. liter XXIV.

On peut raporter ici le *sens étendu* et le *sens étroit.* Il y a bien des propositions qui sont vraies dans un sens étendu, *latè*, et fausses lorsque les mots en sont pris à la rigueur, *strictè* : nous en donerons des exemples en parlant du sens litéral.

III.

SENS ACTIF, SENS PASSIF, SENS NEUTRE.

ACTIF vient de *ágere*, pousser, agir, faire. Un mot est pris dans un sens actif, quand il marque que l'objet qu'il exprime, ou dont il est dit, fait une action, ou qu'il a un sentiment, une sensation.

Il faut remarquer qu'il y a des actions et des sentimens qui passent sur un objet qui en est le terme. Les philosophes apèlent *patient*, ce qui reçoit l'action d'un autre; ce qui est le terme ou l'objet du sentiment d'un autre. Ainsi *patient* ne veut pas dire ici celui qui ressent de la douleur, mais ce qui est le terme d'une action ou d'un sentiment. *Pierre bat Paul; bat* est pris dans un sens actif, puisqu'il marque une action que je dis que Pierre fait, et cette action a Paul pour objet ou pour patient. *Le roi aime le peuple; aime* est aussi un sens actif, et *le peuple* est le terme ou l'objet de ce sentiment.

Un mot est pris dans un sens passif, quand il marque que le sujet de la proposition, ou ce dont on parle, est le terme ou le patient de l'action d'un autre. *Paul est batu par Pierre; batu* est un terme passif: je juge de Paul qu'il est le terme de l'action de batre.

Je ne suis point batant, de peur d'être batu. Mol
Cocu
sc. XV

Batant est actif, et *batu* est passif.

Il y a des mots qui marquent de simples

propriétés ou manières d'être, de simples situations, et même des actions, mais qui n'ont point de patient ou d'objet qui en soit le terme; c'est ce qu'on apèle le *sens neutre*. *Neutre* veut dire *ni l'un ni l'autre*, c'est-à-dire, ni actif ni passif. Un verbe qui ne marque ni action qui ait un patient, ni une passion, c'est-à-dire, qui ne marque pas que l'objet dont on parle soit le terme d'une action; ce verbe, dis-je, n'est ni actif, ni passif; et par conséquent il est apelé *neutre*.

Amáre, aimer, chérir; *diligere*, avoir de l'amitié, de l'afection, sont des verbes actifs. *Amári*, être aimé, être chéri; *dîligi*, être celui pour qui l'on a de l'amitié, sont des verbes passifs; mais *sedére*, être assis, est un verbe neutre; *ardére*, être alumé, être ardent, est aussi un verbe neutre.

Souvent les verbes actifs se prènent dans un sens neutre, et quelquefois les verbes neutres se prènent dans un sens actif: *écrire une lettre*, est un sens actif; mais quand on demande, *que fait monsieur?* et qu'on répond, *il écrit*, *il dort*, *il chante*, *il danse*, tous ces verbes là sont pris alors dans un sens neutre.

irg. Æn. , v. 3. Quand Virgile dit que Turnus entra dans un emportement que rien ne put apaiser, *implacábilis ardet*; *ardet* est alors un verbe neutre: mais quand le même poëte, pour dire que Coridon aimoit Alexis éperdument, se sert de 2, v. 1. cette expression, *Córidon ardébat Alexin*, alors *ardébat* est pris dans un sens actif, quoiqu'on puisse dire aussi *ardébat* κατὰ *Aléxin*, brûloit pour Alexis.

Requiéscere, se reposer, être oisif, être en

repos, est un verbe neutre. Virgile l'a pris dans un sens actif, lorsqu'il a dit :

Et mutáta suos requiérunt flúmina cursus : Ecl. 8, v.

Les fleuves changés, c'est-à-dire, contre leur usage, contre leur nature, arêtèrent le cours de leurs eaux, *retinuérunt suos cursus*.

Simon, dans l'Andrienne, rapèle à Sosie les bienfaits dont il l'a comblé : « Me remettre » ainsi vos bienfaits devant les yeux, lui dit » Sosie, c'est me reprocher que je les ai oubliés ». *Istæc commemorátio, quasi exprobrátio est immémoris beneficii.* Les interprètes, d'acord entre eux pour le fonds de la pensée, ne le sont pas pour le sens d'*immémoris* : se doit-il prendre dans un sens actif, ou dans un sens passif ? Madame Dacier dit que ce mot peut être expliqué des deux manières : *exprobrátio mei immémoris*, et alors *immémoris* est actif ; ou bien, *exprobrátio beneficii immémoris*, le reproche d'un fait oublié ; et alors *immémoris* est passif. Selon cette explication, quand *immemor* veut dire *celui qui oublie*, il est pris dans un sens actif ; au lieu que quand il signifie *ce qui est oublié*, il est dans un sens passif, du moins par raport à notre manière de traduire. Ter. Ad act. 1, sc. v. 17.

Mais ne pourroit-on pas ajouter qu'en latin *immemor* veut dire souvent *qu'il n'est pas demeuré dans la mémoire* ? Tacite a dit, *immemor beneficium*, un bienfait qui n'est pas demeuré dans la mémoire, ou, selon notre manière de parler, un bienfait oublié. Horace a dit *memor nota*, une marque qui dure long-temps, qui fait ressouvenir. Virgile a dit dans le même sens *memor ira*, une colère qui de- Horace 1, Od. 1 Æn. 1. v. 4.

meure long-tems dans le cœur ; ainsi *immémoris* seroit dans un sens neutre en latin.

Que fait monsieur ? Il joue : *jouer* est pris alors dans un sens neutre ; mais quand on dit, *il joue gros jeu ; il joue* est pris dans un sens actif, et *gros jeu* est le régime de *il joue*.

Danser est un verbe neutre ; mais lorsqu'on dit, *danser une courante*, *danser un menuet* ; *danser* est alors un verbe actif.

Les Latins ont fait le même usage de *saltâre*, qui répond à danser. Saluste a dit de Sempronia, qu'elle savoit mieux chanter et danser qu'une honnête femme ne doit le savoir, *psállere et saltâre elegántius, quam necésse est probæ* : (supple) *docta erat κατὰ psálliere et saltâre ; saltâre* est pris alors dans un sens neutre : mais lorsqu'Horace a dit *saltâre Cyclópa*, danser le Cyclope ; *saltâre* est pris alors dans un sens actif. « Les Grecs et les » Latins, dit monsieur Dacier, on dit *danser* » *le Cyclope*, *danser Glaucus*, *danser Ga-* » *nymède*, *Léda*, *Europe*, etc., c'est-à-dire, » représenter en dansant les aventures du Cy- » clope, de Glaucus, etc. »

Sallust. Catil.

Hor. l. 1, Sat. 5, v. 63.

Remarq. ibid.

Le même poëte a dit *Fúsius ébrius Ilionam edórmit*, le comédien Fusius, en representant Ilione endormie, s'endort lui-même come un home yvre qui cuve son vin. Térence a dit * *edormiscam hoc villi*, je cuverai mon vin : et Plaute ** *edormiscam hanc crápulam*, et dans l'Amphitryon il a dit, *** *edormiscat unum somnum*, come nous disons *dormir un somme*. Vous voyez que dans ces exemples, *edormire* et *edormiscere* se prènent dans un sens actif.

Hor. l. 2, Sat. 3, v. 63.

* Ter. Adel. act. 5, sc. 2, v. 11.

** Plaut. Rud. act. 2, sc. 7, v. 28.

*** id. Amp. act. 2, sc. 2, v.

Cette remarque sert à expliquer ces façons

de parler, *itur*, *favétur*, etc.; ces verbes neutres se prènent alors en latin dans un sens passif, et marquent que l'action qu'ils signifient est faite; *iter itur*, l'action d'aler se fait. Voyez ce que nous en avons dit dans la syntaxe: l'action que le verbe signifie sert alors de nominatif au verbe même, selon la remarque des anciens grammairiens (1).

---

(1) Ut *cúrritur à me*, pro *curro*; vel *statur à te*, pro *stas*: *sedétur ab illo*, pro *sedet ille*: in eis potest ipsa res intélligi vosce passíva; ut *cúrritur cursus*, *bellátur bellum*.

PRISCIANUS, lib. XVII, c. *de Pronóminum Constructióne*.

Et Vossius s'exprime en ces termes: Verba accusatívum habent suæ orígini vel cognátæ significatiónis: prióris géneris apud Terántium est *lúdere ludum*. *Eun.* act 3, sc. 5, v. 39. Apud Marónem *fúrere furórem Æn.* l. 12, v. 680. Donátus Archaísmum vocat, mallem Atticismum dixisset... quia sic locútos constat, non eos modò qui désita et obsoléta amant, sed óptimos quosque óptimi ævi scriptóres, etc.

VOSSIUS *de Constructióne*, pag. 409.

IV.

SENS ABSOLU, SENS RELATIF.

UN mot est pris dans un sens absolu, lorsqu'il exprime une chose considérée en elle-même sans aucun raport à une autre. *Absolu* vient d'*absolútus*, qui veut dire achevé, acompli, qui ne demande rien davantage; par exemple, quand je dis que *le soleil est lumineux*, cette expression est dans un sens absolu; celui à qui je parle n'atend rien de plus, par raport au sens de cette phrase.

Mais si je disois que *le soleil est plus grand que la terre*, alors je considérerois le soleil par raport à la terre, ce seroit un sens relatif ou respectif. Le sens relatif ou respectif est donc lorsqu'on parle d'une chose par raport à quelqu'autre : c'est pour cela que ce sens s'apèle aussi *respectif*, du latin *respicere*, regarder; parce que la chose dont on parle, en regarde, pour ainsi dire, une autre; elle en rapèle l'idée, elle y a du raport, elle s'y raporte : de là vient *relatif*, de *referre* raporter. Il y a des mots relatifs, tels que *père*, *fils*, *époux*, etc.; nous en avons parlé ailleurs.

V.

Sens collectif, Sens distributif.

Collectif vient du latin *colligere*, qui veut dire, *recueillir, assembler. Distributif* vient de *distribuere*, qui veut dire *distribuer, partager.*

La femme aime à parler : cela est vrai en parlant des femmes en général ; ainsi le mot de *femme* est pris là dans un sens collectif : mais la proposition est fausse dans le sens distributif, c'est-à-dire, que cela n'est point vrai de chaque femme en particulier.

L'homme est sujet à la mort ; cela est vrai dans le sens collectif et dans le sens distributif.

Au lieu de dire *le sens collectif et le sens distributif*, on dit aussi *le sens général* et *le sens particulier.*

Il y a des mots qui sont collectifs, c'est-à-dire, dont l'idée représente un tout en tant que composé de parties actuèlement séparées, et qui forment autant d'unités ou d'individus particuliers ; tels que sont *armée, république, régiment.*

VI.

Sens équivoque, Sens louche.

Il y a des mots et des propositions équivoques. Un mot est équivoque lorsqu'il signifie des choses différentes, come *chœur*, assemblée de plusieurs persones qui chantent; [illegible] intérieure des animaux; *autel*, [illegible] l'on fait des sacrifices aux dieux; [illegible] maison. Ces mots sont équi- [illegible] dans la prononciation. *Lion*, [illegible] : *Lion*, nom d'une constel- [illegible] : *Lyon*, nom d'une [illegible] le fruit : *coin*, angle, en- [illegible] avec quoi l'on marque [illegible] médailles : *coin*, instru- [illegible] du bois : *coin* est encore [illegible]

[illegible] *vous rous servit* [illegible] l'ancrace, parlant à [illegible] *que j'ai dans ma* [illegible] où vous voyez que [illegible] *langage*, *idiome*; et [illegible] le dit, la langue que [illegible] bouche.

[illegible] sonement, on doit tou- [illegible] dans le même sens qu'on [illegible] ment on ne raisoneroit [illegible] ce seroit ne dire qu'une [illegible] choses diférentes : car, [illegible] équivoques se ressemblent [illegible] pourtant des idées diférentes;

diférentes; ce qui est vrai de l'une n'est donc pas toujours vrai de l'autre.

Une proposition est équivoque, quand le sujet ou l'atribut présente deux sens à l'esprit, ou quand il y a quelque terme qui peut se raporter ou à ce qui précède, ou à ce qui suit; c'est ce qu'il faut éviter avec soin, afin de s'acoutumer à des idées précises.

Il y a des mots qui ont une construction louche, c'est lorsqu'un mot paroît d'abord se raporter à ce qui précède, et que cependant il se raporte à ce qui suit. Par exemple, dans cette chanson si conue, d'un de nos meilleurs opéra,

Tu sais charmer,
Tu sais désarmer,
Le Dieu de la guerre;
Le Dieu du tonerre
Se laisse enflamer.

Le dieu du tonerre paroît d'abord être le terme de l'action de *charmer* et de *désarmer*, aussi bien que *le dieu de la guerre;* cependant, quand on continue à lire, on voit aisément que *le dieu du tonerre* est le nominatif ou le sujet de *se laisse enflamer.*

Toute construction ambiguë, qui peut signifier deux choses en même tems, ou avoir deux raports diférens, est apelée *équivoque* ou *louche. Louche* est une sorte d'équivoque, souvent facile à démêler. *Louche* est ici un terme métaphorique; car, come les persones louches paroissent regarder d'un côté pendant qu'elles regardent d'un autre, de même dans

les joint par une conjonction : cette sorte de construction n'est pas régulière, et fait souvent des équivoques ; par exemple :

L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honeur un devoir.

Prem. édit. du Cid. act. III, sc. 6.

L'académie * a remarqué que Corneille devoit dire :

L'amour n'est qu'un plaisir, l'honeur est un devoir.

* Sentiment de l'acad. sur le Cid.

En éfet, ces mots, *n'est que*, du premier membre, marquent une négation ; ainsi ils ne peuvent pas se construire encore avec *un devoir*, qui est dans un sens affirmatif au second membre : autrement, il sembleroit que Corneille, contre son intention, eût voulu mépriser également l'amour et l'honeur.

On ne sauroit aporter trop d'atention pour éviter tous ces défauts : on ne doit écrire que pour se faire entendre ; la néteté et la précision sont la fin et le fondement de l'art de parler et d'écrire.

[illegible] qui ne cons
[illegible] ans une allu
[illegible] exemples. Les bons
[illegible] qui [illegible] rent
[illegible] aue et pu
[illegible] senses, parc
[illegible] de solide
[illegible] significatio
[illegible] presque le m
[illegible] de
[illegible] dont [illegible]
[illegible] pour
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

J'observerai à cette ocasion deux autres figures qui ont du raport à celle dont nous venons de parler : l'une s'apèle *similiter cadens ;* c'est quand les diférens membres ou incises d'une période finissent par des cas ou des tems dont la terminaison est semblable : l'autre s'apèle *similiter désinens*, c'est lorsque les mots qui finissent les diférens membres ou incises d'une période ont la même terminaison, mais une terminaison qui n'est point une désinence de cas, de tems, ou de persone, come quand on dit, *facere fortiter, et vivere turpiter.* Ces deux dernières figures sont proprement la même ; on en trouve un grand nombre d'exemples dans S. Augustin. On doit éviter les jeux de mots qui sont vides de sens ; mais quand le sens subsiste indépendament du jeu de mots, ils ne perdent rien de leur mérite.

VIII.

Sens composé, Sens divisé.

Quand l'Evangile dit, *les aveugles voient, les boiteux marchent*, ces termes, *les aveugles, les boiteux* se prènent en cette ocasion dans le sens divisé, c'est-à-dire, que ce mot, *aveugles*, se dit là de ceux qui étoient aveugles, et qui ne le sont plus : ils sont divisés, pour ainsi dire, de leur aveuglement, car les aveugles, en tant qu'aveugles, ce qui seroit le sens composé, ne voient pas.

Matt. c. v. 5.

L'Evangile parle d'un certain *Simon*, apelé *le lépreux*, parce qu'il l'avoit été, c'est le sens divisé.

Matt. 26, 6.

Ainsi, quand S. Paul a dit que les idolâtres n'entreront pas dans le royaume des cieux, il a parlé des idolâtres dans le sens composé, c'est-à-dire, de ceux qui demeureront dans l'idolâtrie. Les idolâtres, en tant qu'idolâtres, n'entreront pas dans le royaume des cieux ; c'est le sens composé : mais les idolâtres qui auront quité l'idolâtrie, et qui auront fait pénitence, entreront dans le royaume des cieux ; c'est le sens divisé.

Cor. c. v. 9.

Apelle ayant exposé, selon sa coutume, un tableau à la critique du public, un cordonier censura la chaussure d'une figure de ce tableau. Apelle réforma ce que le cordonier avoit blâme; mais le lendemain, le cordonier ayant trouvé à redire à une jambe, Apelle lui dit

qu'un cordonier ne devoit juger que de la chaussure; d'où est venu le proverbe, *ne sutor ultra crépidam* ; supple. *judicet*.

La récusation qu'Apelle fit de ce cordonier, étoit plus piquante que raisonable: un cordonier, en tant que cordonier, ne doit juger que de ce qui est de son métier; mais, si ce cordonier a d'autres lumières, il ne doit point être récusé, par cela seul qu'il est cordonier. En tant que cordonier, ce qui est le sens composé, il juge si un soulier est bien fait et bien peint; et en tant qu'il a des connoissances supérieures à son métier, il est juge compétent sur d'autres points; il juge alors dans le sens divisé, par raport à son métier de cordonier.

Ovide, parlant du sacrifice d'Iphigénie, dit que *l'intérêt public triompha de la tendresse paternelle, le roi vainquit le père.*

. . . . Postquam pietátem pública causa,
Rexque patrem vicit. Ovid. Me l. XII, v. 2

Ces dernières paroles sont dans un sens divisé. Agamemnon, se regardant come roi, étoufe les sentimens qu'il ressent come père.

Dans le sens composé, un mot conserve sa signification à tous égards, et cette signification entre dans la composition du sens de toute la phrase; au lieu que, dans le sens divisé, ce n'est qu'en un certain sens, et avec restriction, qu'un mot conserve son ancienne signification: *les aveugles voient*, c'est-à-dire, ceux qui ont été aveugles.

IX.

Sens litéral, Sens spirituel.

Le sens litéral est celui que les mots excitent d'abord dans l'esprit de ceux qui entendent une langue ; c'est le sens qui se présente naturellement à l'esprit. Entendre une expression literalement, c'est la prendre au pié de la lettre. *Quæ dicta sunt secùndum litteram ac-* [illegible] *non aliter intelligere quàm* [illegible] c'est le sens que les paroles signi- [illegible] immédiatement, *is quem verba imme-* [illegible]

[illegible] est celui que le sens litéral [illegible] est ente, pour ainsi dire, sur le [illegible] que les choses signifiées [illegible] naître dans l'esprit. Ain- [illegible] dans les fables, dans les [illegible] sens litéral : on dit, [illegible] et un agneau vinrent [illegible] : que le loup ayant [illegible] l'agneau, il le devora. Si [illegible] à la lettre, vous [illegible] qu'une simple aven- [illegible] : mais cette narra- [illegible] à dessein de vous [illegible] sont quelquefois opri- [illegible] plus puissans, et voilà [illegible] qui est toujours fondé sur le

Division du sens litéral.

Le sens litéral est donc de deux sortes :

1°. Il y a un sens *litéral rigoureux;* c'est le sens propre d'un mot, c'est la lettre prise à la rigueur, *strictè.*

2°. La seconde espèce de sens litéral, c'est celui que les expressions figurées dont nous avons parlé présentent naturèlement à l'esprit de ceux qui entendent bien une langue, c'est un *sens litéral-figuré*; par exemple, quand on dit d'un politique qu'il *sème à propos la division entre ses propres énemis ; semer* ne se doit pas entendre à la rigueur selon le sens propre, et de la même manière qu'on dit *semer du blé*; mais ce mot ne laisse pas d'avoir un sens litéral, qui est un sens figuré qui se présente naturèlement à l'esprit. La lettre ne doit pas toujours être prise a la rigueur; elle tue, dit S. Paul. On ne doit point exclure toute signification métaphorique et figurée. Il faut bien se garder, dit S. Agustin (1), de prendre à la lettre une façon de parler figurée ; et c'est à cela qu'il faut apliquer ce passage de S. Paul, *la lettre tue, et l'esprit done la vie.* 2. Cor. 3 v. 6.

Il faut s'atacher au sens que les mots excitent naturèlement dans notre esprit, quand nous ne somes point prévenus, et que nous somes dans l'état tranquile de la raison : voilà le véri-

(1) In princípio cavéndum est ne figurátam locutiónem ad líteram accípias ; et ad hoc enim pértinet quod ait Apóstolus, *litera occídit, spíritus autem vivíficat.*

AUGUST. *de Doctr. Christ.* l. 3, c. 5, t. III, *Parisiis* 1685.

[illegible] — figuré, c'est celui-là qu'il [illegible] aux canons, aux textes [illegible] même à l'écriture sainte.

[illegible] que *celui qui met la main* [illegible] *derrière lui, n'est* [illegible] *royaume de Dieu*, on [illegible] pas voulu dire qu'un laboureur [illegible] travaillant, tourne quelquefois la tête [illegible] pas propre pour le ciel ; le vrai sens [illegible] paroles présentent naturèlement à l'esprit [illegible] que ceux qui ont comencé à mener [illegible] et à être les disciples de Jésus-Christ ne doivent pas changer de conduite [illegible] doctrine, s'ils veulent être sauvés ; [illegible] sens litéral-figuré. Il en est de même de ces autres passages de l'évangile, où J. C. dit de présenter la joue gauche à celui [illegible] sur la joue droite, de s'arracher [illegible] qui est un sujet de scandale ; [illegible] entendre ces paroles de la même manière [illegible] entend toutes les expressions métaphoriques et figurées : ce ne seroit pas leur [illegible] vrai sens que de les entendre selon [illegible] à la rigueur ; elles doivent [illegible] selon la seconde sorte de sens [illegible] toutes ces façons de parler figurées [illegible] valeur, c'est-à-dire, au sens [illegible] dans l'esprit de celui qui a [illegible] excitent dans l'esprit de ceux [illegible] où l'expression figurée [illegible] par l'usage (1) ». Lorsque nous

---

[illegible] *Liberum* dicimus, [illegible] sermonis utimur usitato : sed ec[illegible] esse putas qui, etc.

[illegible] *Deor.* l. 3., n. 41, *aliter* XVI.

» donons au blé le nom de *Cérès*, dit Cicéron, » et au vin le nom de *Bacchus*, nous nous » servons d'une façon de parler usitée en notre » langue, et persone n'est assez dépourvu de » sens pour prendre ces paroles à la rigueur de » la lettre ».

On se sert, dans toutes les nations policées, de certaines expressions ou formules de politesse qui ne doivent point être prises dans le sens litéral-étroit. *J'ai l'honeur de... Je vous baise les mains. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.* Cette dernière façon de parler, dont on se sert pour finir les lettres, n'est jamais regardée que come une formule de politesse.

On dit de certaines persones, *c'est un fou, c'est une folle*; ces paroles ne marquent pas toujours que la persone dont on parle ait perdu l'esprit au point qu'il ne reste plus qu'à l'enfermer; on veut dire seulement que c'est une persone qui suit ses caprices, qui ne se prête pas aux réflexions des autres, qu'elle n'est pas toujours maîtresse de son imagination, que, dans le tems qu'on lui parle, elle est occupée ailleurs, et qu'ainsi on ne sauroit avoir avec elle ce comerce réciproque de pensées et de sentimens qui fait l'agrément de la conversation et le lien de la société. L'home sage est toujours en état de tout écouter, de tout entendre, et de profiter des avis qu'on lui done.

Dans l'ironie, les paroles ne se prènent point dans le sens litéral proprement dit; elles se prènent selon le sens litéral-figuré, c'est-à-dire, selon ce que signifient les mots acompagnés

e *puni par quelqu'un*, lui doner la satisfac-
n qu'il exige de nous, lui doner notre suplice
payement, comme on paye une amende.
and Properce dit à Cinthie, *dabis mihi* L. 2. El 5, v. 3.
fida pœnas, il ne veut pas dire *perfide, vous*
ez causer bien des tourmens; il lui dit,
contraire, qu'il la fera repentir de sa perfidie.

Il n'est pas possible d'entendre le sens litéral
l'écriture sainte, si l'on n'a aucune conois-
nce des hébraïsmes et des hellénismes, c'est-
dire, des façons de parler de la langue hé-
raïque et de la langue grèque. Lorsque les
nterprètes traduisent à la rigueur de la lettre,
s rendent les mots et non le véritable sens:
te là vient qu'il y a, par exemple, dans les
seaumes plusieurs versets qui ne sont pas Psal. v. 7.
ntelligibles en latin. *Montes Dei*, ne veut pas
dire des *montagnes consacrées à Dieu*, mais
de hautes montagnes.

Dans le nouveau testament même, il y a
plusieurs passages qui ne sauroient être enten-
dus, sans la conoissance des idiotismes, c'est-
à-dire, des façons de parler des auteurs origi-
naux. Le mot hébreu qui répond au mot latin
verbum, se prend ordinairement, en hébreu,
pour *chose* signifiée par la parole; c'est le mot
générique qui répond à *negotium* ou *res* des
Latins. *Transeámus usque Béthleem, et* Luc. c. v. 15.
videámus hoc verbum quod factum est: pas-
sons jusqu'à Bethléem, et voyons ce qui y est
arivé. Ainsi lorsqu'au troisième verset du cha-
pitre 8 du Deutéronome, il est dit (*Deus*)
dedit tibi cibum manna quod ignorábas tu et
patres tui, ut osténderet tibi quod non in
solo pane vivat homo, sed in omni verbo quod

egréditur de ore Dei. Vous voyez que *in omni verbo* signifie *in omni re*, c'est-à-dire, *de tout ce que Dieu dit*, ou *veut*, *qui serve de nourriture.* C'est dans ce même sens que Jésus-Christ a cité ce passage : le démon lui proposoit de changer les pierres en pain ; il n'est pas nécessaire de faire ce changement, répond Jésus-Christ, *car l'home ne vit pas seulement de pain, il se nourit encore de tout ce qui plaît à Dieu de lui doner pour nouriture, de tout ce que Dieu dit qui servira de nouriture*; voilà le sens litéral : celui qu'on done comunément à ces paroles, n'est qu'un sens moral.

Matt. c. 4, 4.

Division du sens spirituel.

Le sens spirituel est aussi de plusieurs sortes; 1°. le *sens moral*; 2°. le *sens allégorique*; 3°. le *sens anagogique.*

1°. *Sens moral.*

Le *sens moral* est une interprétation selon laquelle on tire quelque instruction pour les mœurs. On tire un sens moral des histoires, des fables, etc. Il n'y a rien de si prophane dont on ne puisse tirer des moralités, ni rien de si sérieux qu'on ne puisse tourner en burlesque. Telle est la liaison que les idées ont les unes avec les autres : le moindre raport réveille une idée de moralité dans un home dont le goût est tourné du côté de la morale ; et au contraire celui dont l'imagination aime le burlesque, trouve du burlesque par-tout.

Thomas Walleis, jacobin anglois, fit im-

primer, vers la fin du quinzième siècle, à l'usage des prédicateurs, une explication morale des métamorphoses d'Ovide (1). Nous avons le Virgile travesti de Scaron. Ovide n'avoit point pensé à la morale que Walleis lui prête; et Virgile n'a jamais eu les idées burlesques que Scaron a trouvées dans son Enéide. Il n'en est pas de même des fables morales; leurs auteurs mêmes nous en découvrent les moralités; elles sont tirées du texte come une conséquence est tirée de son principe.

2°. *Sens allégorique.*

Le *Sens allégorique* se tire d'un discours, qui, à le prendre dans son sens propre, signifie toute autre chose : c'est une histoire qui est l'image d'une autre histoire ou de quelqu'autre pensée. Nous avons déjà parlé de l'allégorie.

L'esprit humain a bien de la peine à demeurer indéterminé sur les causes dont il voit, ou dont il ressent les éfets : ainsi lorsqu'il ne conoît pas les causes, il en imagine, et le voilà satisfait. Les païens imaginèrent d'abord des causes frivoles de la plûpart des éfets naturels; l'amour fut l'éfet d'une divinité particulière; Prométhée vola le feu du ciel; Cérès inventa le blé; Bacchus le vin, etc. Les recherches exactes sont trop pénibles, et ne sont pas à la portée de tout

(1) Metamorphósis Ovidiána moráliter à Magistro Thoma Walleis Anglico, de professióne prædicatórum sub S. Domínico, explanáta. *Ce livre rare fut traduit en* 1484. V. le P. Echard, t. 1, p. 508, et M. Maittaire, *Annales typographiques*, t. 1, p. 176.

le monde. Quoi qu'il en soit, *le vulgaire superstitieux*, dit le P. Sanadon, *fut la dupe des visionaires* qui inventèrent toutes ces fables.

Poësies d'Hor. t. 1, p. 504.

Dans la suite, quand les païens comencèrent à se policer et à faire des réflexions sur ces histoires fabuleuses, il se trouva parmi eux des mystiques qui en envelopèrent les absurdités sous le voile des allégories et des sens figurés, auxquels les premiers auteurs de ces fables n'avoient jamais pensé.

Il y a des pièces allégoriques en prose et en vers : les auteurs de ces ouvrages ont prétendu qu'on leur donât un sens allégorique ; mais dans les histoires et dans les autres ouvrages, dans lesquels il ne paroît pas que l'auteur ait songé à l'allégorie, il est inutile d'y en chercher. Il faut que les histoires, dont on tire ensuite des allégories, aient été composées dans la vue de l'allégorie ; autrement les explications allégoriques qu'on leur done, ne prouvent rien, et ne sont que des aplications arbitraires dont il est libre à chacun de s'amuser come il lui plaît, pourvu qu'on n'en tire pas des conséquences dangereuses.

Quelques auteurs * ont trouvé une image des révolutions arivées à la langue latine, dans la statue ** que Nabuchodonosor vit en songe ; ils trouvent dans ce songe une allégorie de ce qui devoit ariver à la langue latine.

*Indiculus historico-chronologicus, in Fabri Thesauro.

** Daniel. 2, v. 31.

Cette statue étoit extaordinairement grande ; la langue latine n'étoit-elle pas répandue presque par-tout.

La tête de cette statue étoit d'or, c'est le siècle d'or de la langue latine ; c'est le tems de

Térence

Térence, de César, de Cicéron, de Virgile; en un mot, c'est le siècle d'Auguste.

La poitrine et les bras de la statue étoient d'argent; c'est le siècle d'argent de la langue latine; c'est depuis la mort d'Auguste jusqu'à la mort de l'empereur Trajan, c'est-à-dire, jusqu'environ cent ans après Auguste.

Le ventre et les cuisses de la statue étoient d'airain; c'est le siècle d'airain de la langue latine, qui comprend depuis la mort de Trajan, jusqu'à la prise de Rome par les Goths, en 410.

Les jambes de la statue étoient de fer, et les piés partie de fer et partie de terre; c'est le siècle de fer de la langue latine, pendant lequel les diférentes incursions des barbares plongèrent les homes dans une extrême ignorance; à peine la langue latine se conserva-t-elle dans le langage de l'église.

Enfin une pierre abatit la statue; c'est la langue latine qui cessa d'être une langue vivante.

C'est ainsi qu'on raporte tout aux idées dont on est préocupé.

Les sens allégoriques ont été autrefois fort à la mode, et ils le sont encore en Orient; on en trouvoit par-tout jusques dans les nombres. Métrodore de Lampsaque, au raport de Tatien, avoit tourné Homère tout entier en allégories. On aime mieux aujourd'hui la réalité du sens litéral. Les explications mystiques de l'écriture sainte, qui ne sont point fixées par les apôtres, ni établies clairement par la révélation, sont sujètes à des illusions qui mènent au fanatisme.

Huet Or genianor. 2, quæst. 1 p. 171.

Traité d sens litér et du ser mystique, selon la do trine des p res. A Pari chez Jacqu Vincent.

3°. *Sens anagogique.*

Le *sens anagogique* n'est guère en usage que

lorsqu'il s'agit des diférens sens de l'écriture sainte. Ce mot *anagogique* vient du grec ἀναγωγὴ, qui veut dire *élévation*: ἀνὰ, dans la composition des mots, signifie souvent, *au-dessus, en haut*, ἀγωγὴ veut dire *conduite;* de ἄγω, *je conduis*: ainsi le sens anagogique de l'écriture sainte est un sens mystique, qui élève l'esprit aux objets célestes et divins de la vie éternèle dont les saints jouissent dans le ciel.

Le *sens litéral* est le fondement des autres sens de l'écriture sainte. Si les explications qu'on en done ont raport aux mœurs, c'est le sens moral.

Si les explications des passages de l'ancien testament regardent l'église et les mystères de notre religion par analogie ou ressemblance, c'est le sens allégorique; ainsi le sacrifice de l'agneau pascal, le serpent d'airain élevé dans le désert, étoient autant de figures du sacrifice de la croix.

Enfin, lorsque ces explications regardent l'église triomphante et la vie des bienheureux dans le ciel, c'est le sens anagogique; c'est ainsi que le sabat des juifs est regardé come l'image du repos éternel des bienheureux. Ces diférens sens, qui ne sont point le sens litéral, ni le sens moral, s'apèlent aussi, en général, *sens tropologiques*, c'est-à-dire, *sens figuré*. Mais come je l'ai déjà remarqué, il faut suivre dans le sens allégorique et dans le sens anagogique ce que la révélation nous en aprend, et s'apliquer sur-tout à l'intelligence du sens litéral, qui est la règle infaillible de ce que nous devons croire et pratiquer pour être sauvés.

X.

Du Sens adapté,

Ou que l'on done par allusion.

Quelquefois on se sert des paroles de l'écriture sainte ou de quelque auteur profane, pour en faire une aplication particulière qui convient au sujet dont on veut parler, mais qui n'est pas le sens naturel et litéral de l'auteur dont on les emprunte, c'est ce qu'on apèle *sensus accommodatitius*, sens adapté.

Dans les panégyriques des saints et dans les oraisons funèbres, le texte du discours est pris ordinairement dans le sens dont nous parlons. M. Fléchier, dans son oraison funèbre de M. de Turène, aplique à son héros ce qui est dit dans l'écriture à l'ocasion de Judas Machabée qui fut tué dans une bataille.

Le P. le Jeune de l'oratoire, fameux missionaire, s'apeloit Jean; il étoit devenu aveugle: il fut nomé pour prêcher le carême à Marseille aux Acoules; voici le texte de son premier sermon: *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joánnes; non erat ille lux, sed ut testimónium perhibéret de lúmine.* On voit qu'il fesoit allusion à son nom et à son aveuglement. Joann. c. v. 6.

Remarques sur quelques passages adaptés à contre-sens.

Il y a quelques passages des auteurs profanes qui sont come passés en proverbes, et auxquels

on done comunément un sens détourné qui n'est pas précisément le même sens que celui qu'ils ont dans l'auteur d'où ils sont tirés ; en voici des exemples :

1°. Quand on veut animer un jeune home à faire parade de ce qu'il sait, ou blâmer un savant de ce qu'il se tient dans l'obscurité, on lui dit ce vers de Perse :

:rs. Sat. 1, 27. Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter :

Toute votre science n'est rien, si les autres ne savent pas combien vous êtes savant. La pensée de Perse est pourtant de blâmer ceux qui n'étudient que pour faire ensuite parade de ce qu'ils savent. *O tems ! ô mœurs !* s'écrie-t-il, *est-ce donc pour la gloire que vous pâlissez sur les livres ! Quoi donc ? croyez-vous que la science n'est rien, à moins que les autres ne sachent que vous êtes savant ?*

Pers. Sat. , v. 27. En pallor, seniúmque : O mores ! usque adeóne Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter ?

Il y a une interrogation et une surprise dans le texte, et l'on cite le vers dans un sens absolu.

2°. On dit d'un home qui parle avec emphase, d'un style empoulé et recherché, que

Ior. Art. ɔët. v. 97. Prójicit ampúllas et sesquipedália verba :

il jète, il fait sortir de sa bouche des paroles enflées et des mots d'un pié et demi. Cependant ce vers a un sens tout contraire dans Horace. « La tragédie, dit ce poëte, ne s'exprime pas » toujours d'un style pompeux et élevé : Télèphe et Pelée, tous deux pauvres, tous deux

» chassés de leurs pays, ne doivent point re-
» courir à des termes enflés, ni se servir de
» grands mots : il faut qu'ils fassent parler leur
» douleur d'un style simple et naturel, s'ils
» veulent nous toucher, et que nous nous inté-
» ressions à leur mauvaise fortune ». Ainsi *projicit*, dans Horace, veut dire il rejète.

Et trágicus plerúmque dolet sermóne pedéstri
Télephus et Peleus, cum pauper et exul utérque
Projicit ampúllas et sesquipedália verba,
Si curat cor spectántis tetigísse querélâ.

Hor. Art. poët. v. 95, etc.

M. Boileau nous done le même précepte :

Que devant Troie en flame, Hécube désolée
Ne viène pas pousser une plainte empoulée.

Art. poët. chant. 3.

Cette remarque, qui se trouve dans la plûpart des comentateurs d'Horace, ne devoit point échaper aux auteurs des dictionaires sur le mot *projicere*.

3°. Souvent pour excuser les fautes d'un habile home, on cite ce mot d'Horace :

. . . Quandóque bonus dormítat Homérus ;

Hor. Art. poët. v. 359.

Come si Horace avoit voulu dire que le bon Homère s'endort quelquefois. Mais *quandóque* est là pour *quandocúnque*, toutes les fois que ; et *bonus* est pris en bone part : « Je suis fâché, » dit Horace, toutes les fois que je m'aperçois » qu'Homère, cet excélent poëte, s'endort, » se néglige, ne se soutient pas ».

Indígnor quandóque bonus dormítat Homérus.

M. Danet s'est trompé dans l'explication qu'il

done de ce passage dans son dictionaire latin-françois sur ce mot *quandóque*.

4°. Enfin pour s'excuser quand on est tombé dans quelque faute, on cite ce vers de Térence:

Heaut. act. 1, sc. 1, v. 25. **Homo sum, humáni nihil à me aliénum puto,**

Come si Térence avoit voulu dire, *je suis home, je ne suis point exempt des foiblesses de l'humanité*, ce n'est pas là le sens de Térence. Chrémès, touché de l'afliction où il voit Ménédème, son voisin, vient lui demander quelle peut être la cause de son chagrin et des peines qu'il se done : Ménédème lui dit brusquement qu'il faut qu'il ait bien du loisir pour venir se mèler des afaires d'autrui. « Je suis » home, répond tranquilement Chrémès; rien » de tout ce qui regarde les autres homes n'est » étranger pour moi, je m'intéresse à tout ce » qui regarde mon prochain.

» On doit s'étoner, dit madame Dacier, » que ce vers ait été si mal entendu, après ce » que Cicéron en a dit dans le premier livre des » ofices ».

1. Off. n. 29. aliter IX. Voici les paroles de Cicéron : *Est enim difficilis cura rerum alienárum, quanquam Terentiánus ille Chremes humáni nihil à se aliénum putat.* J'ajouterai un passage de Sénèque, qui est un comentaire encore plus clair de ces paroles de Térence. Sénèque, ce philosophe païen, explique, dans une de ses lettres, coment les homes doivent honorer la majesté des dieux : il dit que *ce n'est qu'en croyant en eux, en pratiquant de bones œuvres, et en tâchant de les imiter dans leurs perfections, qu'on peut leur rendre un culte agréable;* il

parle ensuite de ce que les homes se doivent les uns aux autres. « Nous devons tous nous regar-
» der, dit-il, come étant les membres d'un
» grand corps ; la nature nous a tous tirés de
» la même source, et par là nous a tous faits
» parens les uns des autres ; c'est elle qui a
» établi l'équité et la justice. Selon l'institution
» de la nature, on est plus à plaindre quand
» on unit aux autres, que quand on en reçoit
» du domage. La nature nous a doné des mains
» pour nous aider les uns les autres ; ainsi ayons
» toujours dans la bouche et dans le cœur ce
» vers de Térence : *je suis home, rien de tout*
» *ce qui regarde les homes n'est étranger pour*
» *moi* (1).

Il est vrai, en général, que les citations et les aplications doivent être justes autant qu'il est possible, puisqu'autrement elles ne prouvent rien, et ne servent qu'à montrer une fausse

(1) Quómodo sint Dii coléndi solet præcipi... Deum colit qui novit... Primus est Deórum cultus, Deos crédere, deinde réddere illis majestátem suam, réddere bonitátem sine quâ nulla majéstas est : vis Deos propitiáre, bonus esto. Satis illos cóluit quisquis imitátus est. Ecce áltera quæstio, quómodo homínibus sit uténdum... possim bréviter hanc fórmulam humani offícii trádere.... membra sumus córporis magni, natúra nos cognátos édidit, cum ex ísdem et in idem * gígneret. Hæc nobis amórem índidit mútuum et sociábiles fecit ; illa æquum justúmque compósuit : ex illius constitutióne misérius est nocére quam lædi ; et illíus império parátæ sunt ad juvándum manus. Iste versus et in péctore et in ore sit, *homo sum, humáni nihil à me aliénum puto.* Habeámus in commune, quod nati sumus.

SENEC. Ep. XCV. * officia.

érudition ; mais il y auroit bien du rigorisme à condâner tout sens adapté.

Il y a bien de la diférence entre raporter un passage come une autorité qui prouve, ou simplement come des paroles conues, auxquelles on done un sens nouveau qui convient au sujet dont on veut parler : dans le premier cas, il faut conserver le sens de l'auteur ; mais dans le second cas, les passages, auxquels on done un sens diferent de celui qu'ils ont dans leur auteur, sont regardés come autant de parodies, et come une sorte de jeu dont il est souvent permis de faire usage.

Suite du sens adapté.

De la Parodie et des Centons.

La parodie est aussi une sorte de sens adapté. Athénée
Ce mot est grec, car les Grecs ont fait des 14 et 15
parodies.

Parodie (1) signifie, à la lettre, un chant composé à l'imitation d'un autre, et par extension, on done le nom de parodie à un ouvrage en vers, dans lequel on détourne, dans un sens railleur, des vers qu'un autre a faits dans une vue diférente. On a la liberté d'ajouter ou de retrancher ce qui est nécessaire au dessein qu'on se propose; mais on doit conserver autant de mots qu'il est nécessaire pour rapeler le souvenir de l'original dont on emprunte les paroles. L'idée de cet original et l'aplication qu'on en fait à un sujet d'un ordre moins sérieux, forment dans l'imagination un contraste qui la surprend, et c'est en cela que consiste la plaisanterie de la parodie. Corneille a dit dans le style grave, parlant du père de Chimène :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits. Le Cid. I, sc. I.

(1) Παροδία, cânticum. R. παρὰ, juxta, et ᾠδὴ, cantus, carmen. Cánticum vel carmen ad altérius similitúdinem compósitum, cum altérius poétæ versus jocósè in áliud argumèntum transferúntur.

Est étiam paródia, Hermógeni, cùm quis, ubi partem áliquam versus prótulit, réliquum, à se, id est, de suo, oratióne solútâ elóquitur, *Robertson.* Th. ling. græc. v. παροδία.

Racine a parodié ce vers dans les plaideurs : l'Intimé, parlant de son père qui étoit sergent, dit plaisament :

Les Plaid. act. 1, sc. 5.

Il gagnoit en un jour plus qu'un autre en six mois,
Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

Dans Corneille, *exploits* signifie *actions mémorables*, *exploits militaires*; et dans les Plaideurs, *exploits* se prend pour *les actes* ou *procédures* que font les sergens. On dit que le grand Corneille fut ofensé de cette plaisanterie du jeune Racine.

Sentimens de l'Acad. Fr. sur les vers du Cid.

Au reste, l'académie a observé que *les rides marquent les années, mais ne gravent point les exploits.*

Les vers les plus conus sont ceux qui sont le plus exposés à la parodie. On trouve dans les dernières éditions des œuvres de Boileau une parodie ingénieuse de quelques scènes du Cid. On peut voir aussi dans les poësies de madame des Houlières une parodie d'une scène de la même tragédie. Le théâtre italien est riche en parodies. Le poëme du VICE PUNI est rempli d'aplications heureuses de vers de nos meilleurs poëtes : ces aplications sont autant de parodies.

Tom. 2, p. 411, édit. de 1726.

Des Houl. édit. de 1725, pag. 278.

Κέντρων, cento., vestis è variis pánnis consarcináta. κεντέω, pungo.

Les centons sont encore une sorte d'ouvrage qui a raport au sens adapté. *Cento*, en latin, signifie, dans le sens propre, une pièce de drap qui doit être cousue à quelqu'autre pièce, et plus souvent un manteau ou un habit fait de diférentes pièces raportées : ensuite on a doné ce nom, par métaphore, à un ouvrage composé de plusieurs vers ou de plusieurs passages empruntés d'un ou de plusieurs auteurs. On prend ordinairement la moitié d'un vers, et on le lie

par le sens avec la moitié d'un autre vers (1). On peut employer un vers tout entier et la moitié du suivant, mais on désaprouve qu'il y ait deux vers de suite d'un même auteur. Voici un exemple de cette sorte d'ouvrage, tiré des centons de Proba Falconia (2). Il s'agit de la défense que Dieu fit à Adam et à Eve de manger du fruit défendu : Proba Falconia fait parler le seigneur en ces termes, au chapitre XVI :

Æ. 2. 712. Vos fámuli quæ dicam ánimis advértite vestris :
2. 21. Est in conspectu * ramis felícibus arbor G. 2. 81

(1) Váriis de locis, sensibúsque divérsis, quædam cárminis structúra solidátur, in unum versum ut cóeant cæsi duo, aut unus et sequens cum médio : nam duos junctím locáre ineptum est, et tres, unâ série, meræ nugæ,..... sensus divérsi ut cóngruant ; adoptíva quæ sunt, ut cognáta videántur ; aliéna ne interlúceant ; hiúlca ne páteant.

Ausónius Paulo. Epist. *quæ prælégitur ante* Edyll. XIII.

(2) Probæ Falcóniæ vatis claríssimæ à S. Hierónymo comprobátæ centónes de Fídei nostræ mystériis, è Maróuis carmínibus, etc. Parísiis, apud Ægidium Gorbínum 1576. f. 27, in-8. *Item* Parísiis, apud Franciscum Stéphanum 1543.

Les centons de Proba Falconia se trouvent aussi dans Bibliothéca Patrum, tom. 5. Lugdúni 1677. *Voici ce qui est dit de cette savante et pieuse dame dans* l'Index Auctórum Bibl. Patr. tom. 1. Proba Falconia úxor non Adélphi Procónsulis, ut scribit Isidórus, sed Anícii Probi Præfécti Prætório, pósteà Cónsulis, mater Probíni, Olíbrii, et Probi, simíliter Cónsulum. De quâ multa Hierónymus epist. 8, et Baróuius, tom. 4 et 5. Annálium. Scripsit Virgilio-centónes qui extant fol. 1218. Flóruit non sub Theodósio junióre, ut vult Sixtus Senénsis, sed sub Gratiáno.

Æ. 7. 692. Quam neque fas igni cuiquam nec stérnere ferro,
7. 608. Relligióne sacrâ * nunquam concessa movéri. *Æ. 3. 700.
11. 591. Hâc quicumque sacros * decérpserit árbore fœtus, * 6. 141.
11. 849. Morte luet méritâ, * *nec me* senténtia vertit; * 1. 241.
G. 2. 315. Nec tibi tam prudens quisquam persuádeat autor
Ec. 8. 48. Commaculáre manus. * Líceat te voce monéri *3. 46.
G. 3. 216. Fémina, *nullius te blanda suasio vincat*
G. 1. 168. Si te digna manet divíni glória ruris.

ison. Ep. e Edyll. I.

Nous avons aussi les centons d'Etiène de Pleurre (1) et de quelques autres. L'empereur Valentinien, au raport d'Ausone, s'étoit aussi amusé à cette sorte de jeu; mais il vaut mieux s'ocuper à bien penser, et à bien exprimer ce qu'on pense, qu'à perdre le tems à un travail où l'esprit est toujours dans les entraves, où la pensée est subordonée aux mots, au lieu que ce sont les mots qu'il faut toujours subordoner aux pensées.

Ce n'étoit pas assez pour quelques écrivains, que la contrainte des centons : nous avons des ouvrages où l'auteur (1) s'est interdit successi-

(1) Stéphani Pleurrei Æneis sacra cóntinens acta Dómini N. J. C. et primórum Mártyrum Virgíliocentónibus conscrípta. Parísiis, apud Adriánum Taupinart, 1618, in-4°.

(2) Liber absque lítteris, de Ætátibus mundi et hóminis; autóre Fábio, Cláudio, Gordiáno, Fulgéntio. *Edidit.* P. Jacóbus Hommey Augustiniánus, Pictavii. Prostat Parísiis apud Víduam Cároli Coignard, 1696. *Le titre du manuscrit promet* ad A usque

vement par chapitres, et selon l'ordre de l'alphabet, l'usage d'une lettre, c'est-à-dire, que dans le premier chapitre il n'y a point d'*a*, et dans le second point de *b*, ainsi de suite. Un autre (1) a fait un poëme dont tous les mots comencent par un *p*.

Plaúdite porcélli ; porcórum pigra propágo
Progréditur, plures porci pinguédine pleni
Pugnántes pergunt. Pécudum pars prodigiósa
Perturbat pede petrósas plerúmque platéas ;
Pars portentosè populórum prata profánat.

Dans le neuvième siècle, Hubaud, religieux-bénédictin de S. Amand, dédia à l'empereur Charles le Chauve un poëme composé à l'honeur des chauves, dont tous les mots comencent par la lettre *c*.

Cármina, clarísonæ, calvis cantáte Caménæ.

(2) Un autre s'est mis dans une contrainte

---

in Z, *mais l'imprimeur n'a mis au jour que* XIV *chapitres, c'est-à-dire, jusqu'à l'*O *inclusivement; et il déclare que le copiste a égaré le reste.* Huc usque codex, cujus scriptor addit : ii decem de quibus fit méntio in titulo, néscio ubi sunt.

(1) Pugna Porcórum per P. Pórcium. *Ce poëme est composé de* 248 *vers. Je l'ai vu dans un recueil qui a pour titre :* Nugæ Venáles. *Moréri atribue ce poëme à* Leo Placentius. V. PLAISANT, dans l'édition de Moréri de 1718.

(2) Bernardi Morlanensis, Mónachi órdinis Cluniacensis, ad Petrum Cluniacensem Abbátem qui cláruit anno 1140, de Contemptu Mundi, libri tres, ex vetéribus membránis recens descripti. Bremæ, anno 1595.

encore plus grande ; il a fait un poëme de 2956 vers de six piés, dont le dernier seul est un spondée, les cinq autres sont autant de dactyles. Le second pié rime avec le quatrième, et le dernier mot d'un vers rime avec le dernier mot du vers qui le suit, à la manière de nos vers françois à rimes suivies ; en voici le comencement :

Hora novíssima, témpora péssima sunt, vigilémus.
Ecce mináciter imminet árbiter ille suprémus.
Imminet, imminet ut mala términet, æqua corónet,
Recta remúneret, ánxia líberet : æthera dónet :
Aúferat áspera, duráque póndera méntis onústa,
Sóbria múniat, improba púniat, útraque justè,
Ille piíssimus, ille gravíssimus ecce venit *Rex*.
Surgat homo reus, instat homo *Deus*, á patre judex.

Les poëmes dont je viens de parler sont aujourd'hui au même rang que les acrostiches et les anagrames (1). Le goût de toutes ces sortes

(1) L'acrostiche est une sorte d'ouvrage en vers, dont chaque vers comence par chacune des lettres qui forment un certain mot. A la tête de chaque comédie de Plauté, il y a un argument fait en acrostiche : c'est le nom de la pièce qui est le mot de l'acrostiche ; par exemple : *Amphítruo*, le premier vers de l'argument comence par un *A*, le second par un *M*, ainsi de suite. Ces argumens sont anciens, et madame Dacier, dans ses remarques sur celui de l'Amphytrion, fait entendre que Plaute en est l'auteur.

Cicéron nous aprend qu'Ennius avoit fait des acrostiches ; ἀκροστιχὶς *dicitur, cum deinceps ex primis versuum litteris áliquid connéctitur, ut in quibusdam Enniánis.*

Cic. *de Divinatióne* l. 2, n. 111, *áliter* LIV.

S. Augustin, de Civ. Dei l. XVII, c. 23, parle d'un acrostiche de la Sibyle Erythrée, dont les lettres initiales formoient ce sens, Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ.

Au reste, acrostiche vient de deux mots grecs ἄκρος,

d'ouvrages, heureusement, est passé. Il y a eu un tems où les ouvrages d'esprit tiroient leur principal mérite de la peine qu'il y avoit à les produire, et souvent la montagne étoit récompensée de n'enfanter qu'une souris, pourvu qu'elle eût été long-tems en travail. Aujourd'hui *le tems* et la dificulté *ne font rien à l'afaire;* on aime ce qui est vrai, ce qui instruit, ce qui éclaire, ce qui intéresse, ce qui a un objet raisonable; et l'on ne regarde plus les mots que come des signes auxquels on ne s'arête que pour aler droit à ce qu'ils signifient. La vie est si courte, et il y a tant à aprendre à tout âge, que si l'on a le bonheur de surmonter la paresse et l'indolence naturèle de l'esprit, on ne doit pas le mettre à la torture sur des riens, ni l'apliquer en pure perte.

Molière Misan. ac 1, sc. 2.

---

summus, *qui est à une des extrémités*; et στίχος versus, ordo. ἀκροστιχὶς, ἡ, et ἀκρόστιχον, τὸ; initium versus.

A l'égard de l'*anagrame*, ce mot est encore grec: il est composé de la préposition ἀνὰ qui dans la composition des mots, répond souvent à *retrò*, *re*; et de γράμμα lettre. L'anagrame se fait lorsqu'en déplaçant les lettres d'un mot, on en forme un autre mot, qui a une signification diférente; par exemple, de *Loraine* on a fait *Alérion*.

Il ne paroît pas que les anagrames aient jamais été en usage parmi les Latins.

XI.

Sens Abstrait, Sens Concret.

Ce mot *abstrait* vient du latin *abstráctus*, participe d'*abstráhere*, qui veut dire *tirer, aracher, séparer de.*

Tout corps est réèlement étendu en longueur, largeur et profondeur, mais souvent on pense à la longueur sans faire atention à la largeur ni à la profondeur, c'est ce qu'on apèle faire abstraction de la largeur et de la profondeur; c'est considérer la longueur dans un sens abstrait: c'est ainsi qu'en géométrie on considère le point, la ligne, le cercle, sans avoir égard ni à un tel point, ni à une telle ligne, ni à un tel cercle physique.

Ainsi, en général, le sens abstrait est celui par lequel on s'ocupe d'une idée, sans faire atention aux autres idées qui ont un raport naturel et nécessaire avec cette idée.

1°. On peut considérer le corps en général sans penser à la figure ni à toutes les autres propriétés particulières du corps physique: c'est considérer le corps dans un sens abstrait, c'est considérer la chose sans le mode, come parlent les philosophes, *res absque modo.*

2°. On peut, au contraire, considérer les propriétés des objets sans faire atention à aucun sujet particulier auquel elles soient atachées, *modus absque re.* C'est ainsi qu'on parle de la blancheur, du mouvement, du repos, sans faire

faire aucune atention particulière à quelque objet blanc, ni à quelque corps qui soit en mouvement ou en repos.

L'idée dont on s'ocupe par abstraction, est tirée, pour ainsi dire, des autres idées qui ont raport à celle-là, elle en est come séparée, et c'est pour cela qu'on l'apèle idée abstraite.

L'abstraction est donc une sorte de séparation qui se fait par la pensée. Souvent on considère un tout par parties, c'est une espèce d'abstraction, c'est ainsi qu'en anatomie on fait des démonstrations particulières de la tête, ensuite de la poitrine, etc., mais c'est plutôt diviser qu'abstraire; on apèle plus particulièrement *faire abstraction*, lorsque l'on considère quelque propriété des objets sans faire atention ni à l'objet, ni aux autres propriétés, ou lorsque l'on considère l'objet sans les propriétés.

Le sens concret, au contraire, c'est lorsque l'on considère le sujet uni au mode, ou le mode uni au sujet; c'est lorsque l'on regarde un sujet tel qu'il est, et que l'on pense que ce sujet et sa qualité ne font ensemble qu'une même chose, et forment un être particulier; par exemple: *ce papier blanc, cette table quarrée, cette boîte ronde; blanc, quarrée, ronde*, sont dits alors dans un sens concret.

Ce mot *concret* vient du latin *concrétus*, participe de *concréscere*, croître ensemble, s'épaissir, se coaguler, être composé de; en éfet, dans le sens concret, les adjectifs ne forment qu'un tout avec leurs sujets, on ne les sépare point l'un de l'autre par la pensée.

Le concret renferme donc toujours deux idées, celle du sujet et celle de la propriété.

Tous les substantifs qui sont pris adjectivement, sont alors des termes concrets ; ainsi quand on dit *Petrus est homo ; homo* est alors un terme concret, *Petrus est habens humanitátem.*

Observez qu'il y a de la diférence entre faire abstraction et se servir d'un terme abstrait. On peut se servir de mots qui expriment des objets réels, et faire abstraction, come quand on examine quelque partie d'un tout, sans avoir égard aux autres parties : on peut, au contraire, se servir de termes abstraits, sans faire abstraction, come quand on dit que la fortune est aveugle.

Des termes abstraits.

Dans le langage ordinaire, *abstrait* se prend pour *subtil, métaphysique : ces idées sont abstraites*, c'est-à-dire, qu'elles demandent de la méditation, qu'elles ne sont pas aisées à comprendre, qu'elles ne tombent point sous les sens.

On dit aussi d'un home qu'il est *abstrait* quand il ne s'ocupe que de ce qu'il a dans l'esprit, sans se prêter à ce qu'on lui dit. Mais ce que j'entens ici par *termes abstraits*, ce sont les mots qui ne marquent aucun objet qui existe hors de notre imagination.

Que les homes pensent au soleil, ou qu'ils n'y pensent point, le soleil existe ; ainsi le mot de soleil n'est point un terme abstrait.

Mais *beauté, laideur*, etc. sont des termes abstraits. Il y a des objets qui nous plaisent et que nous trouvons *beaux* ; il y en a d'autres,

au contraire, qui nous afectent d'une manière désagréable, et que nous apelons *laids;* mais il n'y a aucun être réel qui soit la beauté ou la laideur. Il y a des homes, mais *l'humanité* n'est point, c'est-à-dire, qu'il n'y a point un être qui soit *l'humanité.*

Les abstractions ou idées abstraites suposent les impressions particulières des objets, et la méditation, c'est-à-dire, les réfléxions que nous fesons naturèlement sur ces impressions. C'est à l'ocasion de ces impressions que nous considérons ensuite séparément, et indépendament des objets, les diférentes afections qu'elles ont fait naître dans notre esprit, c'est ce que nous apelons les propriétés des objets : je ne considérerois pas le mouvement en lui-même, si je n'avois jamais vu de corps en mouvement.

Nous somes acoutumés à doner des noms particuliers aux objets réels et sensibles; nous en donons aussi par imitation aux idées abstraites, come si elles représentoient des êtres réels; nous n'avons point de moyen plus facile pour nous comuniquer nos pensées.

Ce qui a sur-tout doné lieu aux idées abstraites, c'est l'uniformité des impressions qui ont été excitées dans notre cerveau par des objets diférens, et pourtant semblables en un certain point : les homes ont inventé des mots particuliers pour exprimer cette ressemblance, cette uniformité d'impression dont ils se sont formé une idée abstraite. Les mots qui expriment ces idées nous servent à abréger le discours, et à nous faire entendre avec plus de facilité; par exemple, nous avons vu plusieurs

objets blancs, ensuite pour exprimer l'impression uniforme que ces diférens objets nous ont causée, et pour marquer *le point dans lequel ils se ressemblent*, nous nous servons du mot de *blàncheur*.

Nous somes acoutumés dès notre enfance à voir des corps qui passent successivement d'une place à une autre; ensuite, pour exprimer cette propriété et la réduire à une sorte d'idée générale, nous nous servons du terme de *mouvement*. Ce que je veux dire s'entendra mieux par cet exemple.

Les noms que l'on done aux tropes ou figures dont nous avons parlé, ne représentent point des êtres réels; il n'y a point d'être, point de substance, qui soit une métàphore, ni une métonymie; ce sont les diférentes expressions métaphoriques, et les autres façons de parler figurées qui ont doné lieu aux maîtres de l'art d'inventer le terme de *métaphore*, et les autres noms des figures : par là ils réduisent à une espèce, à une classe particulière les expressions qui ont un tour pareil selon lequel elles se ressemblent, et c'est sous ce raport de ressemblance qu'elles sont comprises dans chaque sorte particulière de figure, c'est-à-dire, dans la même manière d'exprimer les pensées : toutes les expressions métaphoriques sont comprises sous la métaphore, elles s'y raportent; l'idée de métaphore est donc une idée abstraite qui ne représente aucune expression métaphorique en particulier, mais seulement cette sorte d'idée générale que les homes se sont faite pour réduire à une classe à part les expressions figurées

d'une même espèce, ce qui met de l'ordre et de la néteté dans nos pensées, et abrège nos discours.

Il en est de même de tous les autres noms d'arts et de sciences : la physique, par exemple, n'existe point, c'est-à-dire, qu'il n'y a point un être particulier qui soit la physique ; mais les homes ont fait un grand nombre de réflexions sur les diférentes opérations de la nature ; et ensuite ils ont doné le nom de *science physique* au recueil ou assemblage de ces réflexions, ou plutôt à l'idée abstraite à laquelle ils raportent toutes les observations qui regardent les êtres naturels.

Il en est de même de *douceur*, *amertume*, *être*, *néant*, *vie*, *mort*, *mouvement*, *repos*, etc. Chacune de ces idées générales, quoi qu'on dise, est aussi positive que l'autre, puisqu'elle peut être également le sujet d'une proposition.

Come les diférens objets blancs ont doné lieu à notre esprit de se former l'idée de *blancheur*, idée abstraite, qui ne marque qu'une sorte d'afection de l'esprit ; de même les divers objets qui nous afectent en tant de manières diférentes, nous ont doné lieu de nous former l'idée d'*être*, de *substance*, d'*existance* ; sur-tout, lorsque nous ne considérons les objets que come existans, sans avoir égard à leurs autres propriétés particulières : c'est le point dans lequel les êtres particuliers se ressemblent le plus.

Les objets réels ne sont pas toujours dans la même situation ; ils changent de place, ils disparoissent, et nous sentons réèlement ce changement et cette absence : alors il se passe en nous une afection réèle, par laquelle nous

sentons que nous ne recevons aucune impression d'un objet dont la présence excitoit en nous deux éfets sensibles ; de là l'idée d'*absence*, de *privation*, de *néant* : de sorte que quoique le néant ne soit rien en lui-même, cependant ce mot marque une afection réèle de l'esprit, c'est une idée abstraite que nous aquérons par l'usage de la vie, à l'ocasion de l'absence des objets, et de tant de privations qui nous font plaisir ou qui nous afligent.

Dès que nous avons eu quelque usage de notre faculté de consentir ou de ne pas consentir à ce qu'on nous proposoit, nous avons consenti, ou nous n'avons pas consenti, nous avons dit *oui*, ou nous avons dit *non* : ensuite à mesure que nous avons réfléchi sur nos propres sentimens intérieurs, et que nous les avons réduits à certaines classes, nous avons apelé *afirmation* cette manière uniforme dont notre esprit est afecté quand il aquiesce, quand il consent ; et nous avons apelé *négation* la manière dont notre esprit est afecté quand il sent qu'il refuse de consentir à quelque jugement.

Les termes abstraits, qui sont en très-grand nombre, ne marquent donc que des afections de l'entendement ; ce sont des opérations naturèles de l'esprit, par lesquelles nous nous formons autant de classes diférentes des diverses sortes d'impressions particulières, dont nous somes afectés par l'usage de la vie. Tel est l'home. Les noms de ces classes diférentes ne désignent point des êtres réels qui subsistent hors de nous. Les objets blancs sont des êtres réels ; mais la blancheur n'est qu'une idée abstraite : les expressions métaphoriques sont tous

les jours en usage dans le langage des homes, mais la métaphore n'est que dans l'esprit des grammairiens et des rhéteurs.

Les idées abstraites que nous aquérons par l'usage de la vie, sont en nous autant d'idées exemplaires qui nous servent ensuite de règle et de modèle pour juger si un objet a ou n'a pas telle ou telle propriété, c'est-à-dire, s'il fait ou s'il ne fait pas en nous une impression semblable à celle que d'autres objets nous ont causée, et dont ils nous ont laissé l'idée ou afection habituèle. Nous réduisons chaque sorte d'impression que nous recevons, à la classe à laquelle il nous paroît qu'elle se raporte; nous raportons toujours les nouvèles impressions aux ancièns; et si nous ne trouvons pas qu'elles puissent s'y raporter, nous en fesons une classe nouvèle ou une classe à part, et c'est de là que viènent tous les noms apellatifs, qui marquent des genres ou des espèces particulières, ce sont autant de termes abstraits quand on n'en fait pas l'aplication à quelque individu particulier; ainsi quand on considère en général le cercle, une ville, *cercle* et *ville* sont des termes abstraits; mais s'il s'agit d'un tel cercle, ou d'une telle ville en particulier, le terme n'est plus abstrait.

Ce que nous venons de dire, que nous aquérons ces idées exemplaires par l'usage de la vie, fait bien voir qu'il ne faut point élever les jeunes gens dans des solitudes, et qu'on doit ne leur montrer que du bon et du beau autant qu'il est possible. C'est un avantage que les enfans des grands ont au-dessus des enfans des autres homes; ils voient un plus grand nombre d'ob-

jets, et il y a plus de choix dans ce qu'on leur montre ; ainsi ils ont plus d'idées exemplaires, et c'est de ces idées que se forme le goût. Un jeune home qui n'auroit vu que d'excélens tableaux, n'admireroit guère les médiocres.

En termes d'arithmétique, quand on dit *trois louis*, *dix homes*, en un mot, quand on aplique le nombre à quelque sujet particulier, ce nombre est apelé *concret*, au lieu que si l'on dit *deux et deux font quatre*, ce sont-là des nombres abstraits, qui ne sont unis à aucun sujet particulier. On considère alors par abstraction le nombre en lui-même, ou plutôt l'idée de nombre que nous avons aquise par l'usage de la vie.

Tous les objets qui nous environent et dont nous recevons des impressions, sont autant d'êtres particuliers que les philosophes apèlent des individus. Parmi cette multitude innombrable d'individus, les uns sont semblables aux autres en certains points : de là les idées abstraites de genre et d'espèce.

Remarquez qu'un individu est un être réel que vous ne sauriez diviser en un autre lui-même : Platon ne peut être que Platon. Un diamant de mille écus peut être divisé en plusieurs autres diamans, mais il ne sera plus le diamant de mille écus : cette table, si vous la divisez, ne sera plus cette table ; de là l'idée d'unité, c'est-à-dire, l'afection de l'esprit qui conçoit l'individu dans un sens abstrait.

Observez encore qu'il n'est pas nécessaire que j'aie vu tous les objets blancs pour me former l'idée abstraite de blancheur ; un seul objet blanc pouroit me faire naître cette idée, et

dans la suite je n'apèlerois blanc que ce qui y seroit conforme, come le peuple n'atribue les propriétés du soleil qu'à l'astre qui fait le jour. Ainsi il n'est pas nécessaire que j'aie vu tous les cercles possibles, pour vérifier si dans tout cercle les lignes tirées du centre à la circonférence sont égales; un objet qui n'a pas cette propriété, n'est point un cercle, parce qu'il n'est pas conforme à l'idée exemplaire que j'ai aquise du cercle, par l'usage de la vie, et par les réflexions que cet usage a fait naître dans mon esprit.

La fortune, le hazard et la destinée, que l'on personifie si souvent dans le langage ordinaire, ne sont que des termes abstraits. Cette multitude d'évènemens, qui nous arivent tous les jours, sans que la cause particulière qui les produit nous soit conue, a afecté notre esprit de manière qu'elle a excité en nous l'idée indéterminée d'une cause inconue que le vulgaire a apelée *fortune*, *hazard* ou *destinée* : ce sont des idées d'imitation formées à l'exemple des idées que nous avons des causes réèles.

Les impressions que nous recevons des objets, et les réflexions que nous fesons sur ces impressions par l'usage de la vie et par la méditation, sont la source de toutes nos idées, c'est-à-dire, de toutes les afections de notre esprit quand il conçoit quelque chose, de quelque manière qu'il la conçoive : c'est ainsi que l'idée de Dieu nous vient par les créatures qui nous anoncent son existance et ses perfections : * *Cœli enarrant glóriam Dei.* ** *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellécta conspiciúntur, sempitérna quoque ejus virtus et divínitas.*

* Psal. v. 1.
** Ad R. 1, v. 20

Une montre nous dit qu'il y a un ouvrier qui l'a faite ; l'idée qu'elle fait naître en moi de cet ouvrier, quelque indéterminée qu'elle soit, n'est point l'idée d'un être abstrait, elle est l'idée d'un être réel qui doit avoir de l'intelligence et de l'adresse : ainsi l'univers nous aprend qu'il y a un créateur qui l'a tiré du néant, qui le conserve, qu'il doit avoir des perfections infinies, et qu'il exige de nous de la reconoissance et des adorations.

Les abstractions sont une faculté particuliére de notre esprit, qui doit nous faire reconoître combien nous somes élevés au-dessus des êtres purement corporels.

Dans le langage ordinaire, on parle des abstractions de l'esprit come on parle des réalités ; les termes abstraits n'ont même été inventés qu'à l'imitation des mots qui expriment des êtres physiques. C'est peut-être ce qui a doné lieu à un grand nombre d'erreurs où les homes sont tombés, faute d'avoir reconu que les mots dont ils se servoient en ces ocasions, n'étoient que les signes des afections de leur esprit, en un mot, de leurs abstractions, et non l'expression d'objets réels ; de là l'ordre idéal confondu avec l'ordre physique ; de là enfin l'erreur * de ceux qui croient savoir ce qu'ils ignorent, et qui parlent de leurs imaginations métaphysiques avec la même assurance que les autres homes parlent des objets réels.

* Absit error opinántium se scire quod néscíunt. *Aug.* in Enchirid. ad Laur. de Fide, Spe, et Char. cap. 59, t. VI, p. 218. Paris, 1685.

Les abstractions sont un pays où il y a encore bien des découvertes à faire, et dans lequel on feroit quelques progrès, si l'on ne prenoit pas pour lumière ce qui n'est qu'une séduction délicate de l'imagination, et si l'on pouvoit se

rapeler, sans prévention, la manière dont nous avons aquis nos idées et nos conoisances dans es premières années de notre vie; mais cela n'est pas maintenant de mon sujet.

Réflexions sur les abstractions, par raport à la manière d'enseigner.

Come c'est aux maîtres que j'adresse cet ouvrage, je crois pouvoir ajouter ici quelques réflexions par raport à la manière d'enseigner. Le grand art de la didactique (1), c'est de savoir profiter des conoissances qui sont déjà dans l'esprit de ceux qu'on veut instruire, pour les mener à celles qu'ils n'ont point; c'est ce qu'on apèle aler du conu à l'inconu. Tout le monde convient du principe, mais dans la pratique on s'en écarte, ou faute d'atention, ou parce qu'on supose dans les jeunes gens des conoissances qu'ils n'ont point encore aquises. Un métaphysicien qui a médité sur l'infini, sur l'être en général, etc., persuadé que ce sont là autant d'idées innées, parce qu'elles sont faciles à aquérir, et qu'elles lui sont familières, ne doute point que ces conoissances ne soient aussi familières au jeune home qu'il instruit, qu'elles le sont à lui-même; sur ce fondement, il parle toujours; on ne l'entend point, il s'en étone; il élève la voix, il s'épuise, et on l'entend encore moins. Que ne se rapèle-t-il les premières années de son enfance? Avoit-il à cet âge des

(1) La didactique, c'est l'art d'enseigner. Διδακτικὸς, aptus ad docéndum. Διδάσκω, dóceo.

conoissances auxquelles il n'a pensé que dans la suite, par le secours des réflexions, et après que son cerveau a eu aquis un certain degré de consistance ? En un mot, conoissoit-il alors ce qu'il ne conoisoit pas encore, et ce qui lui a paru nouveau dans la suite, quelque facilité qu'il ait eue à le concevoir ?

Nous avons besoin d'impressions particulières, et, pour ainsi dire, préliminaires, pour nous élever ensuite, par le secours de l'expérience et des réflexions, jusqu'à la sublimité des idées abstraites : parmi celles-ci, les unes sont plus faciles à aquérir que les autres ; l'usage de la vie nous mène à quelques-unes presque sans réflexion, et quand nous venons ensuite à nous apercevoir que nous les avons aquises, nous les regardons come nées avec nous.

Ainsi il me paroît qu'après qu'on a aquis un grand nombre de conoissances particulières dans quelque art ou dans quelque science que ce soit, on ne sauroit rien faire de plus utile pour soi-même, que de se former des principes d'après ces conoissances particulières, et de mettre par cette voie, de la nèteté, de l'ordre, et de l'arangement dans ses pensées.

Mais quand il s'agit d'instruire les autres, il faut imiter la nature ; elle ne comence point par les principes et par les idées abstraites : ce seroit comencer par l'inconu ; elle ne nous done point l'idée d'*animal* avant que de nous montrer des oiseaux, des chiens, des chevaux, etc. Il faut des principes : oui sans doute ; mais il en faut en tems et lieu. Si par principes vous entendez des règles, des maximes, des notions générales, des idées abstraites qui renferment

les conoissances particulières, alors je dis qu'il ne faut point comencer par de tels principes.

Que si par principes vous entendez des notions comunes, des pratiques faciles, des opérations aisées qui ne suposent dans votre élève d'autre pouvoir ni d'autres conoissances que celles que vous savez bien qu'il a déjà ; alors, je conviens qu'il faut des principes, et ces principes ne sont autre chose que les idées particulières qu'il faut leur doner, avant que de passer aux règles et aux idées abstraites.

Les règles n'aprènent qu'à ceux qui savent déjà, parce que les règles ne sont que des observations sur l'usage : ainsi comencez par faire lire les exemples des figures avant que d'en doner la définition.

Il n'y a rien de si naturel que la logique et les principes sur lesquels elle est fondée ; cependant les jeunes logiciens se trouvent come dans un monde nouveau, dans les premiers tems qu'ils étudient la logique, lorsqu'ils ont des maîtres qui comencent par leur doner, en abregé, le plan général de toute la philosophie ; qui parlent de *science*, de *perception*, d'*idée*, de *jugement*, de *fin*, de *cause*, de *catégorie*, d'*universaux*, de *degrés métaphysiques*, etc. come si c'étoient là autant d'êtres réels, et non de pures abstractions de l'esprit. Je suis persuadé que c'est se conduire avec beaucoup plus de méthode, de comencer par mètre, pour ainsi dire, devant les yeux quelques-unes des pensées particulières qui ont doné lieu de former chacune de ces idées abstraites.

J'espère traiter quelque jour cet article plus en détail, et faire voir que la méthode analy-

tique est la vraie méthode d'enseigner, et que celle qu'on apèle synthétique ou de doctrine, qui comence par les principes, n'est bone que pour mètre de l'ordre dans ce qu'on sait déjà, ou dans quelques autres ocasions qui ne sont pas maintenant de mon sujet.

XII.

DERNIÈRE OBSERVATION.

S'il y a des mots synonymes.

Nous avons vu qu'un même mot peut avoir par figure d'autres significations que celle qu'il a dans le sens propre et primitif : *voiles* peut signifier *vaisseaux*. Ne suit-il pas de là qu'il y a des mots synonymes, et que *voiles* est synonyme à *vaisseaux* ?

Monsieur l'abbé Girard a déjà examiné cette question, dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête de son traité *de la justesse de la langue françoise*. Je ne ferai guère ici qu'un extrait de ses raisons, et je prendrai même la liberté de me servir souvent de ses termes, me contentant de tirer mes exemples de la langue latine. Le lecteur trouvera dans le livre de M. l'abbé Girard de quoi se satisfaire pleinement sur ce qui regarde le françois.

A Paris, chez d'Houry, 1718.

« On entend comunément par *synonymes* » les mots qui ne diférant que par l'articulation » de la voix, sont semblables par l'idée qu'ils » expriment. Mais y a-t-il de ces sortes de » mots ? Il faut distinguer :

» Si vous prenez le terme de *synonyme* dans » un sens étendu pour une simple ressem- » blance de signification, il y a des termes » synonymes, c'est-à-dire, qu'il y a des mots » qui expriment une même idée principale : »

Id. p. 26 et 27.

ferre, *bajulare*, *portare*, *tollere*, *substinere*, *gerere*, *gestare*, seront en ce sens autant de synonymes.

P. 28. Mais si par *synonymes* vous entendez des mots qui ont « une ressemblance de signification » si entière et si parfaite, que le sens pris dans » toute sa force et dans toutes ses circonstances » soit toujours et absolument le même, ensorte » qu'un des synonymes ne signifie ni plus ni » moins que l'autre; qu'on puisse les employer » indiféramment dans toutes les ocasions, et qu'il » n'y ait pas plus de choix à faire entre eux » pour la signification et pour l'énergie, qu'entre » les goutes d'eau d'une même source pour le » goût et pour la qualité : dans ce second sens, » il n'y a point de mots synonymes en aucune » langue ». Ainsi *ferre*, *bajulare*, *portare*, *tollere*, *substinere*, *gerere*, *gestare*, auront chacun leur destination particulière : en éfet,

Ferre, signifie porter, c'est l'idée principale.

Bajulare, c'est porter sur les épaules ou sur le cou.

Portare se dit proprement lorsqu'on fait porter quelque chose sur des bêtes de some, sur des charètes ou par des crocheteurs. *Portari dicimus ea quæ quis juménto secum ducit.* Voyez le titre XVI du cinquantième livre du Digeste *de verborum significatione*.

Tite-Live, l. XXXVIII, n. 5. Festus, v. Tolleno. *Tollere*, c'est lever en haut; d'où vient le substantif *tolléno*, *ónis*, c'est une machine à tirer de l'eau d'un puits.

Sustinere, c'est soutenir, porter pour empêcher de tomber.

Corn. Nep. 14. 3. *Gerere*, c'est porter sur soi : *Galeam gerere in capite.*

Gestare

Gestáre vient de *gérere*, c'est faire parade de ce qu'on porte.

Malgré ces diférences, il arive souvent que dans la pratique on emploie ces mots l'un pour l'autre par figure, en conservant toujours l'idée principale, et en ayant égard à l'usage de la langue; mais ce qui fait voir qu'à parler exactement, ces mots ne sont pas synonymes, c'est qu'il n'est pas toujours permis de mètre indiféremment l'un pour l'autre. Ainsi quoiqu'on dise *morem gérere*, on ne diroit pas *morem ferre* ou *morem portáre*, etc. Les Latins sentoient mieux que nous ces diférences délicates, dans le tems même qu'ils ne pouvoient les exprimer, *nihil inter factum et gestum interest, licet videátur quædam subtilis differéntia*, dit un ancien jurisconsulte. D'autres ont remarqué que *acta própriè ad togam spectant, gesta ad militiam.* Varron dit que c'est une erreur de confondre *ágere*, *fácere* et *gérere*, et qu'ils ont chacun leur destination particulière (1).

L. licet. 58. Digest. de verbórum significatióne.

Nous avons quelques recueils des anciens grammairiens, sur la propriété des mots latins: tels sont Festus *de verbórum significatióne*;

(1) Propter similitúdinem agéndi, et faciéndi, et geréndi, quidam error his qui putant esse unum: potest enim quis áliquid fácere et non ágere: ut poëta *facit* fábulam et non *agit*; contra actor *agit* et non *facit*, et sic à poëta fábula *fit* et non *ágitur*, ab actóre *ágitur* et non *fit*: contra Imperátor qui dícitur res gérere, in eo neque *agit*, neque *facit*, sed *gerit*, id est sústinet: translatum ab his qui ónera gerunt quòd sústinent. VARR. *de ling. lat.* l. v. sub finem.

Nonius Marcellus *de váriâ significatióne sermónum.* Voyez *Grammátici véteres.*

On peut encore consulter un autre recueil qui a pour titre : *Autóres linguæ latinæ.* De plus, nous avons un grand nombre d'observations répandues dans Varron *de linguâ latinâ*, dans les comentaires de Donat et de Servius : elles font voir les diférences qu'il y a entre plusieurs mots que l'on prend comunément pour synonymes. Quelques auteurs modernes ont fait des réflexions sur le même sujet, tels sont le P. Vavasseur, jésuite, dans ses remarques sur la langue latine ; Scioppius, Henri-Étiène, *de latinitáte falsò suspéctâ*, et plusieurs autres.

On tire aussi la même conséquence de plusieurs passages des meilleurs auteurs ; voici deux exemples tirés de Cicéron, qui font voir la diférence qu'il y a entre *amáre* et *dilígere.*

cer. Ep. am. l. 9. 14. *Quis erat qui putáret ad eum amórem quem erga te hab bam, posse áliquid accédere? Tantum accéssit, ut mihi nunc dénique amáre vídear, ánteà dilexísse.* « Qui l'auroit pu » croire, dit Cicéron, que l'afection que j'avois » pour vous eût pu recevoir quelque degré de » plus? Cependant elle est si fort augmentée, » que je sens bien qu'à la vérité vous m'étiez » cher autrefois, mais qu'aujourd'hui je vous » aime tendrement.

Et au livre 13, ép. 47, *Quid ego tibi comméndem eum quem tu ipse díligis; sed tamen, ut scires eum non à me dílegi solum, verum étiam amári, ob eam rem tibi hæc scribo.* « Vous l'aimez, mais je l'aime encore davan-

» tage ; et c'est pour cela que je vous le re-
» comande ».

Voilà une diférence bien marquée entre *amáre* et *diligere* ; Cicéron observe ailleurs qu'il y a de la diférence entre *dolére* et *laboráre*, lors même que ce dernier mot est pris dans le sens du premier : *Interest áliquid ínter labórem et dolórem ; sunt finitimá omnino, sed tamen díffert áliquid : labor est fúnctio quædam vel ánimi vel córporis, gravióris óperis vel múneris ; dolor autem motus asper in córpore... áliud inquam est dolére, áliud laboráre. Cum várices secabántur Cn. Mário, dolébat ; cum æstu magno ducébat agmen, laborábat.* Tuscul. l. 2, n. 15.

Les savans ont observé de pareilles diférences entre plusieurs autres mots, que les jeunes gens et ceux qui manquent de goût et de réflexion regardent come autant de synonymes. Ce qui fait voir qu'il n'est peut-être pas aussi utile qu'on le pense de faire le thème en deux façons.

M. de la Bruyère remarque « qu'*entre toutes* » *les diférentes expressions qui peuvent rendre* » *une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une* » *qui soit la bone : que tout ce qui ne l'est* » *point est foible, et ne satisfait pas un home* » *d'esprit* ». Ainsi ceux qui se sont doné la peine de traduire les auteurs latins en un autre latin, en afectant d'éviter les termes dont ces auteurs se sont servis, auroient pu s'épargner un travail qui gâte plus le goût qu'il n'aporte de lumière. L'une et l'autre pratique est une fécondité stérile qui empêche de sentir la pro- Caract. des ouv. de l'esprit.

priété des termes, leur énergie, et la finesse de la langue, come je l'ai remarqué ailleurs.

Lucus veut dire un bois consacré à quelque divinité ; *Sylva*, un bois en général : Virgile ne manque pas à cette distinction ; mais le traducteur latin est obligé de s'écarter de l'exactitude de son original.

rg. Ecl. 3. Ne quis sit lucus quo se plus jactet Apóllo.

Ainsi parle Virgile. Voici coment on le traduit : *Ut nulla sit sylva, quâ magis Apóllo gloriétur.*

Nex, *necis*, vient de *necâre*, et se dit d'une mort violente ; au lieu que *mors* signifie simplement la mort, la cessation de la vie. Virgile dit, parlant d'Hercule :

n. 8. v. . . . . Nece Geryonis spoliísque superbus ;

Mais son traducteur est obligé de dire *morte Geryonis*.

Je pourois raporter un grand nombre d'exemples pareils : je me contenterai d'observer que plus on fera de progrès, plus on reconoîtra cet usage propre des termes, et par conséquent l'inutilité de ces versions qui ne sont ni latines ni françoises. Ce n'est que pour inspirer le goût de cette propriété des mots, que je fais ici cette remarque.

Voici les principales raisons pour lesquelles il n'y a point de synonymes parfaits.

1°. S'il y avoit des synonymes parfaits, il y auroit deux langues dans une même langue. Quand on a trouvé le signe exact d'une idée,

on n'en cherche pas un autre. Les mots anciens et les mots nouveaux d'une langue sont synonymes : *maints* est synonyme de *plusieurs ;* mais le premier n'est plus en usage : c'est la grande ressemblance de signification qui est cause que l'usage n'a conservé que l'un de ces termes, et qu'il a rejeté l'autre come inutile. L'usage, ce tyran des langues, y opère souvent des merveilles que l'autorité de tous les souverains ne pouroit jamais y opérer.

2°. Il est fort inutile d'avoir plusieurs mots pour une seule idée ; mais il est très-avantageux d'avoir des mots particuliers pour toutes les idées qui ont quelque raport entre elles.

3°. On doit juger de la richesse d'une langue par le nombre des pensées qu'elle peut exprimer, et non par le nombre des articulations de la voix. Une langue sera véritablement riche, si elle a des termes pour distinguer, non-seulement les idées principales, mais encore leurs diférences, leurs délicatesses, le plus et le moins d'énergie, d'étendue, de précision, de simplicité et de composition.

4°. Il y a des ocasions où il est indiférent de se servir d'un de ces mots qu'on apèle synonymes, plutôt que d'un autre ; mais aussi il y a des ocasions où il est beaucoup mieux de faire un choix : il y a donc de la diférence entre ces mots : ils ne sont donc pas exactement synonymes.

Lorsqu'il ne s'agit que de faire entendre l'idée comune, sans y joindre ou sans en exclure les idées accessoires, on peut employer indistinctement l'un ou l'autre de ces mots, puisqu'ils

sont tous deux propres à exprimer ce qu'on veut faire entendre ; mais cela n'empêche pas que chacun d'eux n'ait une force particulière qui le distingue de l'autre, et à laquelle il faut avoir égard selon le plus ou le moins de précision que demande ce que l'on veut exprimer.

Ce choix est un éfet de la finesse de l'esprit, et supose une grande conoissance de la langue.

DISSERTATION

SUR

LA PRONONCIATION

ET SUR

L'ORTOGRAPHE DE LA LANGUE FRANÇOISE,

Où l'on examine s'il faut écrire français, *au lieu de* françois,

A Mr* * *.

AVIS.

On a été obligé de se conformer jusqu'ici à l'orthographe particulière de Du Marsais, pour respecter ses vues et son système : les Ouvrages précédens sont donc publiés dans cette édition, tels qu'ils furent successivement imprimés sous les yeux de l'auteur. Quant à ceux qui vont suivre, et dont une partie n'a point paru du vivant de Du Marsais, on a cru plus convenable d'adopter dans leur publication l'orthographe communément usitée aujourd'hui.

DISSERTATION (1)

SUR

LA PRONONCIATION

ET SUR

L'ORTOGRAPHE DE LA LANGUE FRANÇOISE,

Où l'on examine s'il faut écrire français *au lieu de* françois,

A Mr * * *.

VOICI, Monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense sur la manière d'écrire le mot *françois* par la diphtongue *ai français*, au lieu de *françois* par l'orthographe vulgaire.

Ce sont là des minuties, auxquelles il semble que les personnes, qui pensent aussi grandement que vous, Monsieur, ne devroient pas s'amuser; mais j'ai eu l'honneur de vous entendre dire plus d'une fois que l'*art ingénieux de peindre la parole* intéresse trop la société, pour traiter de bagatelle ce qui la concerne; et d'ailleurs il est utile d'accoutumer son esprit à penser avec justesse sur les moindres choses.

(1) Cette DISSERTATION a paru dans le MERCURE DE FRANCE du mois d'octobre 1744.

[illegible] . Monsieur, de rappeler [illegible] es, qui me mettront [illegible] avec plus d'exactitude, à [illegible]

[illegible] y a bien de la différence [illegible] manière de l'écrire.

[illegible] ouvrage de la nature, et la [illegible] est l'ouvrage de l'art.

[illegible] donné les organes de la [illegible] sens, par imitation, par [illegible] usage, que nous en voyons [illegible] nous vivons. Le même [illegible] à entendre ceux qui [illegible] apprend à les imiter, [illegible] avons connu ce qu'ils [illegible] aussi leur faire con- [illegible]

[illegible] qu'aucun particulier ait [illegible] même une seule lan- [illegible] existent, ou qui ont [illegible] hommes.

[illegible] donc l'ouvrage de l'art: [illegible] nécessaire de la con- [illegible] la parole, et d'un [illegible] circonstances, qui ont [illegible] ssement, qui en font la [illegible] le temps, y apportent [illegible] fin, les détruisent, [illegible] d'autres, qui s'intro- [illegible] manière que les anciennes [illegible]

[illegible] point l'ouvrage d'aucun [illegible] un effet de cette ma- [illegible] laquelle les choses sem- [illegible] introduire toutes seules, sans

le secours de l'art, ni de l'autorité, nous devons les prendre telles que nous les trouvons, puisqu'elles ont été faites indépendamment de nous. Quand une fois les causes, qui forment une langue, ont produit leur effet, et qu'enfin la langue est établie, la loi est publiée; tout doit y être soumis, jusqu'à ce que des causes pareilles fassent succéder un nouvel effet au premier.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de l'emploi ou de la prononciation d'un mot, ou qu'il est question de quelque tour de phrase, nous devons nous contenter de consulter l'usage de la plus noble et de la plus éclairée partie de la nation où cette langue est établie; il suffit que l'on puisse nous dire avec vérité, *c'est ainsi que les personnes éclairées de la nation parlent; tel est le langage de ceux qui ont eu de l'éducation à la cour ou dans la capitale. C'est dans ce sens que les auteurs de réputation emploient un tel mot ou une telle phrase:* tout est décidé. Nous devons prendre les mots et les phrases telles que l'usage le plus autorisé nous les présente. Cet usage est la seule règle de la prononciation, de la signification et de l'emploi des mots et des phrases. Il n'y a pas sur ces points d'autres principes. Nous ne pouvons qu'observer l'usage, et conformer notre pratique à ces observations.

Il n'en est pas de même de la peinture, de la musique écrite, de l'orthographe et des autres inventions de l'industrie des hommes. Nous avons tous droit de révision. Nous avons tous intérêt de reconnoître pour quelle fin, pour quels motifs, pour quels usages on a imaginé l'art; si l'inventeur suit son but, si les moyens

conduisent à la fin. On doit même nous savoir gré de proposer ce qui peut ajouter quelque degré de perfection à l'art, et faire éviter ce qui pourroit le rendre défectueux. C'est ainsi que les arts se sont perfectionnés.

Tous les arts ont leurs principes et leurs règles, indépendamment de tout caprice, parce qu'ils ont tous une fin, à laquelle ils doivent atteindre, pour remplir leur institution. La peinture d'une bouche doit ressembler à une bouche, et ne doit pas être la figure d'un œil; le portrait de Louis doit me rapeler l'image de Louis, et s'il me rappelle l'idée de quelqu'autre, le peintre n'a pas rempli son objet.

Les notes de musique ont chacune leur destination; et si vous voulez me faire chanter *mi*, *fa*, *sol*, il ne faut pas que vous notiez sur la portée, *la*, *si*, *ut*.

Mille raisons d'intérêt, de commodité, de vanité, engagèrent autrefois les hommes à chercher un moyen, pour communiquer leurs pensées aux absens, pour se les rappeler à eux-mêmes, et pour les transmettre à la postérité. Ils inventèrent d'abord des hiéroglyphes, c'est-à-dire, des signes ou symboles, qui n'étoient destinés qu'à faire entendre le fond de la pensée, à-peu-près comme le chou pendu à une porte indique que c'est là que l'on vend du vin. Enfin, après bien des recherches, ils eurent le bonheur de trouver ces petites figures que nous appelons *lettres*, dont chacune est destinée à être le signe de quelqu'un des sons particuliers, qui entrent dans la composition des mots.

L'art, qui apprend à se servir de ces signes, est appelé *orthographe*, c'est-à-dire, l'art

'écrire, selon le but pour lequel l'art a été ıvenţé. L'orthographe étant un art, elle doit voir des principes, et des principes invariables, ar tout art est inventé pour conduire à une fin; es principes de l'art, ce sont les règles, les bservations, qui conduisent à cette fin; or, omme la fin ne change point, les principes oivent aussi être invariables comme elle.

Quelle est la fin de l'orthographe, et quels n sont les principes? La fin de l'orthographe st de peindre la parole par des signes, qui, elon leur destination une fois fixée et conenue, deviennent l'image des sons particuers, qui entrent dans la composition des ots.

A l'égard des principes, c'est-à-dire, des oyens que l'on doit nécessairement employer, our arriver à cette fin, je me contenterai de apporter ici les deux ou trois principes fonamentaux, dont tous les autres ne sont que es conséquences.

I. L'orthographe doit fournir autant de signes articuliers qu'il y a de sons différens dans une ngue, en sorte que chaque son ait sa lettre eprésentative.

II. Ces signes ou lettres ne doivent jamais tre employés l'un pour l'autre; car alors le igne seroit équivoque, ce qui est le plus grand éfaut qu'un signe puisse avoir.

III. Enfin l'orthographe doit faire tout ce qu'il aut, et ne faire que ce qu'il faut, pour arriver son but, qui est uniquement de donner les ignes propres et incommutables de la proonciation, et les observations nécessaires pour crire ces signes.

une seule syllabe. Quelle différence entre le son italien de *noi*, *voi*, et le son françois *moi*, *toi* !

Les deux voyelles de la diphtongue *oi* se font aussi entendre en grec Τροία, la ville de Troie. Οἱ, article grec au pluriel. Οἱ λόγοι les discours, et au datif, τοῖς λόγοις. Dans ce dernier, les trois lettres οις ont un son bien différent de celui qu'elles ont dans *François*, *S. François*, *les Suédois*, etc.

Cette diphthongue *oi*, *ois* se prononce dans la plupart de nos mots, sans que l'on entende rien de l'*o* ni de l'*i*, comme dans *foi*, *moi*, *toi*, *soi*, *loi*, *roi*, *quoi*, etc. On entend *oua*, *oué* et nullement *o-i*.

Ainsi, si l'on veut prononcer *françois* comme on prononce *S. François*, *lois*, *rois*, *mois*, *trois*, etc., il faudroit un caractère particulier pour marquer cette sorte de prononciation, qui n'est nullement marquée par *o-i*, puisqu'on n'entend ni *o* ni *i*.

Que si l'on veut prononcer *françois* avec le son de l'*e* fort ouvert, comme dans *procès*, *succès*, *tempête*, *abbesse*, etc., il est évident que, pour marquer cette prononciation d'une manière propre et sans équivoque, il faudroit plutôt substituer un *é* ouvert à la diphtongue *o-i*, qui n'est pas même diphtongue en ce mot, puisqu'elle n'y a point de double son. Mais comme cette façon d'écrire ce mot par un *é* ouvert n'est point autorisée, et que dans la prononciation soutenue, ce mot ne se prononce point par un *é* ouvert, je crois qu'en attendant une judicieuse réforme, il faut écrire *françois*, *anglois*, *je reconnois*, etc.

Et

Et pourquoi ne pas mettre *ai* au lieu d'*oi* ? N'est-ce pas ainsi qu'on écrit, *palais*, *marais*, *jamais*, et tant d'autres, où *ai* n'a que le son simple de l'*é* ouvert.

Je réponds que c'est corriger un abus par un autre plus grand encore ; c'est ôter à un signe sa destination propre, pour lui faire signifier un son, qui, de son côté, a son signe particulier ; car *ai* est une diphthongue composée de l'*a* et de l'*i*, qui n'est destinée qu'à marquer un son réuni, composé de ces deux voyelles, comme dans l'interjection *ai*, *ai*, *ai* ! et dans *bail*, *mail*, qui ne sont que d'une seule syllabe, *Bayonne*, *Mayence*, *bercail*, *camail*, *émail*, *serail*, *poitrail*, *détail*, *éventail*, *travail*, *portail*, sans compter tant d'autres mots en *aille*.

Si vous donnez à ces deux lettres *ai* le son de l'*é* ouvert, vous lui ôtez sa première destination ; vous multipliez les êtres sans nécessité. Cette prononciation de l'*é* ouvert n'a-t-elle pas son signe *é* ? *accès*, *procès*, *succès*, etc. Ces mots-là s'écrivent-ils par *ai* ?

Cette vieille innovation, car il y a environ un siècle que le sieur de l'Eclache voulut l'introduire ; cette innovation, dis-je, induiroit en erreur les étrangers et les jeunes gens qui apprennent à lire ; car si vous leur dites que *ai* fait *é*, auront-ils grand tort de lire la *mén* au lieu de *la main*. *Bél*, *mél*, *pélle*, *canélle*, au lieu de *bail*, *mail*, *paille*, *canaille*, et encore *bén*, *germén*, *elleurs*, au lieu de *bain*, *germain*, *ailleurs*, et enfin *Méence*, *Beône*, au lieu de *Mayence*, *Bayonne*.

Mais, direz-vous, quoiqu'on écrive *maine*,

consulaire, *titulaire*, etc., ne prononce-t-on pas *mére*, *consulére*, *titulére*? On écrit de même *jamais*, *palais*, et l'on prononce *jamés*, *palés*.

Je l'avoue; mais revenons toujours au principe. Cette manière d'écrire ces mots par *ai* est un reste de l'ancienne prononciation, selon laquelle on faisoit sentir l'*a* et l'*i* dans tous ces mots-là, comme nous le faisons encore dans *bail*, *mail*, *ai*, *ai*, *ai! de l'ail*.

Interrogez un provençal, il vous dira que dans son pays on prononce encore *fa-ire*, faire; *pala-i*, palais, ainsi généralement et sans exception de tous les autres mots écrits par *ai*.

Telle étoit d'abord la seule et unique destination de cette diphthongue; ainsi dans ces mots-là, l'orthographe a été d'abord conforme à la prononciation. Dans la suite, la prononciation de ces mots-là a changé *ai* en *é* dans nos provinces, en-deça de la Loire, et l'orthographe, abandonnée par la prononciation, est restée dans les livres; les yeux de ceux qui sont venus depuis, et qui ont appris à lire dans ces livres, ont été dressés à dire *é* en ces mots-là, quand ils voyoient *ai*, comme on fait dire *pan*, *Laon*, lorsque nous voyons *paon*, *Laon*. Il ne s'ensuit nullement de-là, que pour faire entendre qu'on doit prononcer *francés*, comme *procés*, on doive écrire *français*. C'est vouloir corriger un mal par un autre; c'est tomber de Charybde en Scylla.

On a toujours écrit *accés*, *procés*, *succés* par un é ouvert, parce que la prononciation de ces mots-là n'a point varié; ils ont toujours

conservé, dans la prononciation et dans l'orthographe, l'*é* qu'ils avoient dans la langue primitive, dont ils sont dérivés; *accessus*, *processus*, *successus*, au lieu que dans *palais* et les autres l'*a* et l'*i* de la langue primitive, par exemple, *palatium*, après s'être conservés long-temps dans la prononciation et l'orthographe, ne sont restés que dans celle-ci; en un mot, *accessus*, *processus*, *successus*, ont mené *accès*, *procès*, *succès*, de même *palatium* a fait dire d'abord *pala-i*, et *francus* que l'on prononçoit *francous* a amené *françois*: mais par quelle analogie arriverons-nous à *français*?

Il y a un poëme provençal, qui a pour titre: *ou testamén de l'Ai*, c'est-à-dire, *le Testament de l'Asne*; toutes les personnes de nos provinces méridionales qui liront ce titre, liront *testamén* comme on dit *examén*, faisant entendre un *é* et non un *a* dans la dernière syllabe.

En second lieu, ils prononceront *ai*, faisant entendre l'*a* et l'*i* comme dans l'interjection *ai*, *ai*, *ai*, et dans *ail*, *allium*, etc.

Ce que je viens de dire, Monsieur, de la diphthongue *ai*, est vrai aussi de la diphthongue *au*, que l'on prononçoit *a-ou*, réunissant les deux sons en une diphthongue; l'*u* se prononçoit à l'italienne *ou*, qui est un son simple, comme ceux des autres voyelles. Nous avons conservé cette prononciation dans *loup* et dans quelques autres mots, qui ne s'écrivoient d'abord qu'avec un simple *u*, *lupus*, *cuculus*, etc.

Tous les mots français qu'on écrit par *au*, prononcé par *ó* long, se prononcent encore

aujourd'hui par *a-ou* en Provence, en Languedoc, et en d'autres provinces, qui ont conservé plusieurs restes de l'ancienne prononciation.

Je finis par une dernière observation; c'est que la négligence, l'entêtement du préjugé des yeux, ou la difficulté que l'imprimerie a apportée à changer l'orthographe à mesure que la prononciation changeoit, a introduit dans l'orthographe vulgaire cinq usages différens de la diphthongue *ai*.

I. *Ai*, selon sa première et unique destination, réunit le son de l'*a* et de l'*i ail*, *bail*, *ai-eul*, *Bai-one*, *Mai-ence*, etc.

II. *Ai* a le son de l'*é* fermé dans le futur et dans quelque autre tems des verbes, *j'aimerai*, *je ferai*, *je parlai*, *j'ai*, *j'ai eu*, etc. Il n'y a pas long-temps qu'on écrivoit *nai*, natus, *ils sont nais*, nati sunt; aujourd'hui on écrit *ils sont nés*.

Dans les provinces dont j'ai parlé, où *ai* a toujours une prononciation uniforme, on prononce l'*ai* du futur des verbes comme le premier *ai* qui est ouvert; de-là vient que quand les personnes de ces provinces veulent parler françois, elles prononcent le futur *rai*, comme l'imparfait du subjonctif *rois*.

III. *Ai* a dans plusieurs mots le son de l'*é*, qui n'est ni tout-à-fait ouvert, ni tout-à-fait fermé, comme dans *affaire*, *nécessaire*; il est long dans *maître*, dit M. Restaut, et bref dans *parfaite*.

IV. *Ai*, dit encore M. Restaut, a le son de l'*e* muet dans les mots *je faisois*, *nous faisons*: il n'y a pas long-temps qu'on écrit *fera*. Il est vrai qu'on commence à écrire *fesons*, *fesant*

ıis Danet et Joubert ont toujours écrit *fai-*
ıs, *faisant*, et quelques-uns de nos auteurs
ivent encore de même. Ils croiroient faire
e faute de se conformer à la prononciation,
le seconder l'usage, quand il commence à se
riger.

V. Enfin *ai*, conservé dans l'orthographe,
lgré le changement de la prononciation, a
on de l'*é* ouvert dans *palais*, *marais*, comme
ıs l'avons déjà remarqué.

Lequel de ces cinq usages, les étrangers et
ıx qui sont encore novices dans la lecture,
ıneront-ils à l'*ai* qu'ils verront dans *fran-*
s? Ce sera, sans doute, celui de l'*é* ouvert;
is à quoi pourront-ils le connoître? Faut-il
e l'orthographe ait des signes aussi équivo-
es? et n'aimeroient-ils pas mieux qu'on leur
ınât tout bonnement cet *é* ouvert, que de
y mener par un *a* et un *i*, qui, par eux-
mes, n'ont aucune analogie avec l'*é* ouvert?

Ainsi, je ne veux point d'une réforme qui doit
-même être réformée, et j'aime mieux m'en
ir à la manière ordinaire d'écrire *françois*.

Vous m'opposez, Monsieur, l'autorité d'un
nd poëte, qui s'est déclaré partisan de la
nière d'écrire que je condamne.

Je réponds d'abord que, comme on peut
e fort honnête homme, et faire mal des
s, on peut aussi faire les plus beaux vers du
nde, et ne s'être pas amusé à approfondir
principes de l'orthographe. Ceux de Newton
ıt plus satisfaisans pour les génies élevés.

En second lieu, je suis persuadé que si le
ête philosophe, dont vous parlez, Monsieur,
it né dans le pays des anciens Troubadours,

où toutes les fois qu'on écrit *ai* on prononce *ai*; faisant entendre l'*a* et l'*i*, et ne donnant jamais le son de l'*é* ouvert à cette diphthongue; je suis persuadé, dis-je, que cet auteur illustre ne se seroit jamais avisé d'adopter la réforme de *françois* par *français*, et je suis même convaincu qu'il aime trop la vérité, pour persister dans cette pratique, s'il connoît jamais les raisons qui la combattent.

Je sais bien plus mauvais gré à l'auteur du Traité (1) du Vrai mérite; il condamne la pratique d'écrire *français* par *ai*, mais ses raisons ne paroissent pas marquées au coin de l'esprit philosophique.

Tel est notre malheur, dit-il, *que l'orthographe et la prononciation sont devenues presque arbitraires, depuis que quelques modernes substituent des usages pernicieux à d'excellens principes.*

Les usages peuvent être substitués à d'autres usages, mais jamais aux principes. Il seroit à souhaiter que l'auteur eût expliqué ce qu'il entend ici par ces usages pernicieux et par ces principes excellens.

Un principe excellent est que l'établissement, la prononciation et l'usage des mots, ne sont pas arbitraires, je veux dire que le concours des circonstances, qui font naître une langue, ne dépend d'aucun particulier, et que quand une fois elle est établie, personne ne peut se soustraire à l'usage reçu.

---

(1) Traité du Vrai mérite, tom. I, pag. 1-5, édit. de 1740.

Reste ensuite à l'écrire, sur quoi il est libre à chacun de proposer ses observations, en suivant le principe, qui est de prendre les moyens les plus simples et les plus propres, pour arriver au but de l'art, et rejetter tout ce qui seroit inutile ou équivoque.

Pour moi, ennemi des nouveautés, poursuit-il, *je vous conseille de prononcer* FRANÇAIS et *d'écrire* FRANÇOIS.

Ce n'est pas par la diphthongue *ai* que l'on doit indiquer la véritable prononciation de *françois*, selon *d'excellens principes*, qui veulent qu'on indique les sons par leurs lettres caractéristiques, et qu'on rejette tout ce qui peut induire en erreur.

Tant que ces abus dureront, c'est toujours le même auteur qui parle, *la langue n'acquerra jamais le beau titre de langue morte, qui fait tant d'honneur à la latinité.*

Une langue vivante, parvenue à un certain degré de perfection, ne doit point envier le prétendu beau titre de langue morte. Toute la différence qu'il y a entre une langue morte et une langue vivante, c'est qu'on a cessé de parler l'une, et qu'on parle encore l'autre; c'est même un préjugé favorable pour une langue vivante, de se conserver plus long-temps, et nous devons souhaiter que la nôtre se conserve vivante jusqu'à la consommation des siècles.

La nouvelle orthographe qu'on veut introduire, ajoute-t-il, *auroit des suites bien funestes, si on écrivoit* J'AVAIS pour J'AVOIS. *L'étranger qui veut apprendre notre langue, pourroit-il de lui-même recourir au verbe* AVOIR *pour le bien conjuguer?*

L'étranger, qui lit *fera* dans tous nos livres, et même dans le Traité du Vrai mérite, pourra-t-il de lui-même recourir au verbe *faire* pour le bien conjuguer? *Quelles suites funestes!* tout est renversé! *O tempora! ô mores! faudra-t-il refondre tous les livres qu'on a imprimés depuis l'établissement de la monarchie!* dit l'auteur du Traité du Vrai Mérite.

Il y a plus de mille ans d'intervalle entre l'établissement de notre monarchie et l'invention de l'imprimerie. D'ailleurs, les manuscrits et les livres les plus anciens sont toujours autant de témoins de la prononciation et des façons de parler de nos pères, et ne doivent pas plus servir de règle à notre orthographe, qu'ils en servent à notre prononciation. Pour les en dédommager, donnons-leur *le beau titre* de livres *de langue morte.*

Après tout, l'auteur lui-même voudroit-il écrire comme on écrivoit du temps de Villehardoüin, ou même du temps de Marot?

Ces innovations font pitié, s'écrie l'auteur. Oui assurément, tout ce qui n'est pas conforme aux véritables principes, fait pitié aux esprits philosophiques, qui vont saisir les choses dès leurs sources.

Enfin l'auteur voudroit que *l'Académie, tribunal souverain des belles-lettres, assemblât les chambres, composât une assemblée de députés profonds et polis, pour pouvoir tous ensemble, et à la pluralité des voix, décider, créer, approuver, proscrire.* Sur quoi l'auteur me permettra de le renvoyer à la sage et profonde dissertation de M. de Moncrif, digne membre de cette illustre compagnie. M. de

Moncrif fait voir dans cette dissertation, *que toute langue vivante est, par sa nature même, et par celle de notre esprit, sujette à varier sans cesse.* Ce qui ne doit s'entendre que de la nomenclature, de la prononciation et de l'usage des mots et des phrases ; car pour l'orthographe, on peut fort bien observer tous les sons d'une langue, et donner à chacun un signe particulier et invariable ; je veux dire une lettre caractéristique et incommutable, ensorte que *a* et *i*, par exemple, ne puissent jamais être le signe de quelque autre son, et qu'aucune autre lettre ne puisse jamais prendre le son de l'*a* ni celui de l'*i*.

La dissertation, dont je viens de parler, fut lue à l'académie, dans une assemblée publique, le 10 mars 1742, et elle a été imprimée dans les œuvres mêlées de M. de Moncrif, *à Paris*, chez *Brunet*, 1743. J'ai lû ces œuvres avec beaucoup de plaisir et d'utilité. J'y ai observé la délicatesse, la justesse et le bon esprit de l'auteur.

Voilà, Monsieur, ce que vous avez désiré de moi. Je serai toujours ravi de vous marquer le dévouement sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

A Paris, ce 21 juillet 1744.

LETTRE A M. DURAND,

AVOCAT

AU PARLEMENT,

EN PÉRIGORD,

Sur ce passage de l'Art Poétique d'Horace, vers 128 :

Difficile est propriè communia dicere.

LETTRE A M. DURAND (1),

AVOCAT

AU PARLEMENT,

EN PÉRIGORD,

Sur ce passage de l'Art Poétique d'Horace, vers 128 :

Difficile est propriè communia dicere.

MONSIEUR,

Dans l'interprétation interlinéaire que je vous envoie de l'*Art Poétique* d'Horace à l'usage de messieurs vos fils, je n'ai suivi ni M. Dacier, ni le P. Tarteron, ni le P. Sanadon dans l'interprétation de ce passage *difficile est propriè communia dicere*. Je désire fort que vous trouviez que j'ai eu raison, car je fais grand cas de votre suffrage.

Pour bien entendre le sens de ces paroles, il ne faut point les séparer de ce qui les précède ni de ce qui les suit. Voici toute la suite du

---

(1) Cette lettre a paru dans le *Mercure de France*, du mois de janvier 1746.

trouve la phrase

commutis, et
servetur
constat
mutua
actus
primus
privati
ordinem.
ere
in arcum
aut opera lex.

de former
période.

supprimé ces
suppression

Auguste
même

voici une par-

elegans et tempe-
praecipuam
apertissime expri-
lectorem
neque prae-
conjunctiones saepius
afferunt aliquid
augent.

SUETON. August. c. 86.

hrase qui me paroît faire entendre le sens de es vers : « Si vous osez mettre sur la scène un sujet nouveau, un caractère qui n'ait point » encore été traité, *inexpertum*, et que pour » peindre ce caractère vous inventiez un per- » sonnage jusqu'alors inconnu au théâtre, » *personam novam ;* que ce personnage con- » serve toujours son caractère ; qu'il ne se démente point, et que jusqu'à la fin de la pièce il soit tel qu'il aura paru au commencement. Mais prenez-y garde ; mesurez vos forces : il est bien difficile d'imaginer et de soutenir ce nouveau personnage ; de le créer, pour ainsi dire, tel qu'il doit être, *propriè*, pour peindre quelqu'un de ces caractères, dont on n'a encore qu'une idée générale, *communia ;* on n'a aucun modèle devant soi, point d'auteur qui ait traité le même sujet ; on n'a pour guide que la nature.

» C'est ainsi que Molière, en prenant l'*Avare* pour sujet d'une comédie, nous a peint un caractère général, *communia*, et que par la conduite de sa pièce et par tout ce qu'il fait dire et faire à son Arpagon, personnage nouveau, il a traité ce sujet *propriè ;* il a appliqué convenablement à ce nouveau personnage le caractère générale d'avare.

» Le *Joueur*, de Regnard, étoit aussi un sujet commun, c'est-à-dire, général, indéterminé, dont, avant lui, on n'avoit fait aucune application particulière au théâtre ; mais Regnard a particularisé ce caractère dans la personne de Valère, personnage nouveau et inventé exprès, *inexpertum*, *personam novam ;* et il a donné à ce personnage tous les

» traits qui peignent le joueur, qui le caractérisent, qui le font reconnoître *propriè*.

» Mais, jeune poëte, pour qui j'écris, (vous » n'êtes ni Molière, ni Regnard,) vous n'êtes » ni Aristophane, ni Ménandre, vous n'êtes » ni Sophocle, ni Euripide : ne volez pas d'abord » de vos propres aîles, croyez-moi ; prenez » plutôt un sujet, un caractère et un personnage déjà connus dans le public, *publica* » *materies* : le vaillant Achille, la barbare » Médée, le perfide Ixion, le triste et furieux » Oreste, la tendre et infortunée Didon. Tirez » vos sujets et vos personnages d'Homère, de » Virgile et même de quelque historien célèbre. » Ces sujets et ces personnages que tout le monde » connoît déjà, *publica materies*, vous deviendront propres, *privati juris erit*, si vous » en usez comme de votre propre bien, sans » vous asservir en commentateur littéral à la » conduite ni aux pensées connues de votre » original. Ne croyez pas que, parce que vous » tirez le fond de votre ouvrage d'un auteur, » il ne vous soit plus permis de retrancher, » d'ajouter, de changer ni de donner l'essor à » votre imagination : vous devez traiter votre » matière avec la même liberté que si vous en » étiez vous même le premier auteur ».

Il me semble, Monsieur, que cette paraphrase rend le véritable sens d'Horace, et ne lui fait pas donner à *propriè* et à *communia* des sens forcés que ces mots n'ont nulle part.

Je crois donc que *propriè* signifie *d'une manière propre, adaptée, déterminée* au personnage particulier par lequel on peint le caractère qu'on veut traiter.

Communia

Communia veut dire *général*, *vague*, *indéterminé*. C'est dans ce sens que les grammairiens divisent les noms substantifs en noms *communs* ou appellatifs, et en noms propres. *Commun* est donc ici un de ces termes que les logiciens appellent *universaux*, qui signifient, disent-ils, les *idées communes*, c'est-à-dire, *générales*. Tels sont les noms qui conviennent aux individus de même espèce. C'est ainsi que *héros* est un nom *commun*, *général* ou *appellatif*, c'est-à-dire, un nom qui convient à Achille, à Alexandre, à César, à Henri IV, à Louis XV, au roi de Prusse, au prince Conti, au comte de Saxe, et à tous ces grands hommes qui se sont distingués ou qui se distinguent par l'héroïsme, et que l'admiration des peuples consacre à l'immortalité.

Achille, Alexandre, César, sont des noms propres, c'est-à-dire, les noms des individus particuliers de l'espèce ou nom commun.

Ainsi, selon Horace, il est difficile d'inventer une fable particulière, dans laquelle on peigne, pour la première fois, par un personnage singulier, par un nom propre, *propriè*, quelqu'un de ces caractères généraux qui font une espèce particulière d'hommes, soit parmi les grands, soit dans le peuple, *communia*.

Hypocrite, faut dévot, qui cache toutes sortes de vices sous le manteau de la dévotion, *communia*, est un caractère qui n'est que trop commun. Molière a si bien peint ce caractère dans la personne de Tartuffe, et a rendu ce caractère tellement propre à Tartuffe, *propriè*, que notre langue s'est trouvée enrichie de ce mot, et que *Tartuffe*, nom propre, est

paroles d'Horace partagea l'académie et donna lieu à un procès par écrit, entre M. Dacier et M. le marquis de Sévigné, fils de l'[illegible]re dame dont nous admirons les lettres. Je dis *un procès*, parce que ces messieurs trouvèrent à propos d'intituler leurs écrits *Factum*, *contredits*. Ces écrits furent imprimés à Paris, chez Girin, en 1698, sous le titre de *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace*. On ne trouve aujourd'hui cette dissertation que dans le cabinet de quelques curieux. C'est cette dissertation que M. Dacier a en vue, lorsque, dans ses notes sur le passage en question, après avoir traité d'*absurde* le sentiment différent du sien, il ajoute : *comme je l'ai prouvé ailleurs*.

Voici, Monsieur, en peu de mots, le sentiment de chacune des deux parties :

La plupart des commentateurs font dire, comme nous, à Horace : *il est difficile de faire telle chose*, DIFFICILE EST ; *ainsi ne la faites pas* ; *vous ferez mieux de faire autrement*, TUQUE RECTIUS ; mais M. de Sévigné, qui avoit des sentimens héroïques, lui fait dire : *il est difficile de faire telle chose, ainsi faites-là* ; surmontez, bravez les difficultés.

« Un poëte qui aura inventé son sujet, fera » une bonne tragédie, dit M. de Sévigné, » pourvu qu'il observe bien les caractères ; » mais il en fera une meilleure, s'il choisit un » sujet *connu*, *commun*, et si *commun*, que » presque personne ne l'ignore ; par exemple, » quelque action éclatante de la guerre de Troye.

» J'avoue qu'il est difficile de traiter ce sujet » commun et rebattu, *communia*, d'une ma- » nière nouvelle qui donne de la curiosité et de

» l'attention aux spectateurs *propriè*; mais c'est » le but où vous devez aspirer ».

Voilà, Monsieur, le sentiment de M. de Sévigné, où vous voyez que par *communia*, il entend *connu, ce que personne n'ignore.*

Selon M. Dacier, *communia* ne veut pas dire *connu*; au contraire, il veut dire *inconnu, nouveau, que tout le monde a droit d'inventer, mais qui n'est encore que dans les espaces imaginaires jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en empare.*

« Ces caractères nouveaux, *communia*, sont » difficiles, dit M. Dacier; il faut donc les » éviter, et avoir recours aux caractères connus, » et par conséquent vous ferez mieux de les » prendre dans Homère ».

M. Dacier me paroît abuser de l'autorité des jurisconsultes, quand il dit, dans ses *contredits*, que *les jurisconsultes ne donnent point d'autre sens que lui à* communia. Mais ce que les jurisconsultes appellent *res communes*, telles que *l'air, l'eau des rivières, la mer, le rivage de la mer*, ne sont point des choses nouvelles, ni des êtres de raison que chacun peut inventer; ce sont des êtres très-anciens, très-réels et très-connus qui sont à l'usage de tout le monde. Je retrouve là l'idée que j'ai de *commun* que *commun* signifie *inconnu nouveau, mais nouvellement inventé ou qui peut l'être.* J'avoue que cette interprétation, quoique presque généralement suivie, m'a paru bien forcée et bien étrange; je n'ose dire *absurde*, quoique M. Dacier appelle ainsi le sentiment contraire au sien.

Le P. Sanadon traduit : « Il n'est pas aisé de

» traiter d'une manière peu commune des sujets » communs, et que tout le monde peut tirer » de son fond ; vous ferez mieux d'en prendre » dans l'Iliade que d'en imaginer qui n'aient » été traités de personne ».

Et dans la note, pag. 579, le P. Sanadon dit qu'*Horace appelle communs des sujets nouveaux, inventés et inconnus*. De sorte que, dans cette phrase, *il n'est pas aisé de traiter d'une manière peu commune des sujets communs : commune* veut dire le contraire de *commun ;* car *une manière peu commune*, c'est une manière *peu ordinaire, peu usitée, peu connue, peu triviale ;* et *commun*, selon la note, signifie *nouveau, inventé, inconnu :* de sorte que si l'on donnoit à *commune* le même nom que la note donne à *commun*, et que l'on dît *d'une manière peu commune*, c'est-à-dire, *peu nouvelle, peu inconnue*, on feroit dire à l'auteur le contraire de ce qu'il a entendu par *commune*, quoique ce soit ce qu'il a entendu par *commun*.

Mais revenons à nos plaideurs. M. de Sévigné mit les rieurs de son côté par la légèreté de son style, et par le ridicule qu'il jeta sur M. Dacier par des traits dont je vous amuserois volontiers, si cette lettre n'étoit déjà trop longue : M. Dacier, de son côté, crut avoir accablé son adversaire de raisons et d'autorités, de sorte qu'il arriva dans cette occasion ce qui n'est que trop ordinaire, c'est qu'après avoir bien écrit et bien disputé, et cela de bonne foi de part et d'autre, chacun persista dans son sentiment, et crut avoir triomphé de son adversaire.

L'un et l'autre avoit assez d'esprit pour voir

que le sentiment qu'il combattoit n'étoit pas le véritable. M. de Sévigné avoit raison quand il soutenoit que M. Dacier avoit tort, et M. Dacier prétendoit, avec justice, que M. de Sévigné n'avoit pas raison; mais ni l'un ni l'autre ne sentit qu'il n'avoit pas lui-même saisi le vrai. Il est aisé de voir que les autres ont tort : il est plus rare, je ne dis pas de convenir, ce seroit peut-être trop exiger, mais du moins de sentir qu'on a tort aussi soi-même. On croit avoir raison, parce qu'on sent qu'on est persuadé. Peu de personnes ont assez d'étendue d'esprit pour aller au-delà, et remonter, sans trouble et de bonne foi, au motif et à la cause de leur persuasion. La brute, le sauvage, qui voit un homme dans un miroir, est persuadé qu'il y a là un homme; mais le philosophe n'y reconnoît que des rayons réfléchis.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens d'une estime très-sincère et d'une reconnoissance très-vive, Monsieur, votre, etc. DU MARSAIS.

A Paris, ce 8 *août* 1745.

LETTRE

D'UNE JEUNE DEMOISELLE

A L'AUTEUR

DES VRAIS PRINCIPES

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

LETTRE (1)

D'UNE JEUNE DEMOISELLE

A L'AUTEUR

DES VRAIS PRINCIPES

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

MONSIEUR,

Permettez-moi de m'adresser à vous-même, pour avoir quelques éclaircissemens sur les doutes qui me sont venus dans l'esprit, à l'occasion de votre livre *des Vrais principes de la langue françoise*. Dieu m'a fait la grace de me donner des parens qui ont eu grand soin de mon éducation. Ils engagèrent un habile homme à m'apprendre le latin, afin que je fusse plus en état d'acquérir des connoissances plus élevées.

Ainsi, Monsieur, j'ai été initiée, dès mon enfance, dans les mystères de la grammaire, et sur-tout de la grammaire raisonnée, qui tire ses principes du rapport qu'il y a entre les

(1) Cette lettre, qui se trouve manuscrite à la *Bibliothèque nationale*, est de du Marsais à l'abbé Girard.

différentes vues (1) de l'esprit, et les mots destinés dans une langue à les exprimer.

Elevée dans cette façon de penser, jugez, Monsieur, de l'empressement que j'ai eu de lire votre livre.

Quand on me l'apporta, j'étois avec un vieux bel esprit, qui me disoit que lorsque madame des Houlières eut donné sa tragédie de Genséric, on lui cria *revenez à vos moutons :* oh, pour M. l'abbé Girard, lui dis-je, on ne lui dira pas, *revenez à vos synonymes.* J'ouvris le livre, j'en admirai le papier, les lettres grises, l'impression, les caractères, tout m'en parut beau.

Après ce coup-d'œil général, ce monsieur, qui étoit avec moi, s'en alla, et me fit promettre que je lui prêterois votre livre. Je demeurai seule avec ma mère : j'ouvris le livre, et je tombai à la page 256 du premier tome, où je lus *B***che* (2) *Patriarche.*

Pour *Patriarche*, Monsieur, je l'entends bien ; mais *B***che*, je vous avoue que je ne sais pas ce que ce mot-là veut dire. J'en demandai l'explication à ma mère ; elle m'arracha le livre des mains, et me défendit expressément de prononcer ce mot-là de ma vie, et sur-tout de l'écrire. Seroit-ce un terme de magie ? Je n'en dormis pas de la nuit.

---

(1) Par les différentes vues de l'esprit, on entend ici les différentes manières de considérer les objets, selon leurs différentes situations ou leurs divers rapports.

(2) Ce mot est écrit tout au long dans le livre de M. l'abbé Girard, t. I, pag. 256.

Le second volume me resta : je l'ouvre ; je tombe à la page 316, où je vois que vous mettez au rang des *particules* que vous nommez *imprécatives*, *sacrebleu*, *souffre*. *Souffre*, une particule imprécative ! cela me parut aussi nouveau que *B***che*. Jusqu'ici j'avois cru que *soufre* n'étoit qu'un nom substantif, qui signifie ce minéral qui sert à faire des allumettes.

Je vous supplie donc, Monsieur, de vouloir bien me donner quelques éclaircissemens sur l'un et sur l'autre de ces termes mystérieux ; car personne ne veut m'en donner l'explication.

Je me suis adressée à quelques hommes de lettres, qui nous font l'honneur de venir au logis : ils ont ri d'abord, je ne sais pourquoi, de ma curiosité ; ensuite ils se sont contentés de me dire que le premier de ces mots-là étoit italien ; qu'il étoit tout-à-fait contraire au génie, au goût, à la méthode et aux vrais principes de la langue françoise ; qu'ainsi il ne devoit pas se trouver dans nos dictionnaires, et encore moins dans nos grammaires. Et même ont-ils ajouté, la comédie italienne, qui n'a qu'un petit nombre d'acteurs en France, ne se sert pas de ce terme-là. Mais vous voyez bien, Monsieur, que tout ce que ces messieurs m'en ont dit, ne satisfait pas une fille aussi curieuse que je le suis.

Je comptois beaucoup sur mon frère, qui est au collége avec un précepteur. D'abord que je les ai vus l'un et l'autre, je leur ai fait mes questions. Mon frère, à qui je me suis adressée le premier, m'a avoué de bonne foi son ignorance ; mais le précepteur, au mot de *B***che*,

qui se trouvent dans les circonstances dont il parle ? Elles n'en ont pas besoin, puisque, selon lui, les circonstances les instruisent. En effet, Monsieur, les autres personnes, qui ne connoissent pas ces circonstances auront besoin des mêmes éclaircissemens, que je prends la liberté de vous demander.

Ce même monsieur dit encore que vous auriez dû plutôt faire une pareille observation, lorsque vous parlez du genre de *mode*. M. l'abbé Girard, dit-il, se contente de placer *mode* dans la liste des noms féminins, sans doute quand il signifie manière d'agir, de parler, ou de s'habiller : une étoffe à la mode, un mot à la mode.

T. I, p. 242.

J'aurois voulu, dit notre bel esprit, que M. l'abbé Girard eût remarqué alors que *mode* est masculin en quatre ocsasions :

1°. En logique, quand il signifie la manière de varier le syllogisme ;

2°. En physique, où l'on dit qu'on ne sauroit concevoir le *mode*, sans concevoir le rapport qu'il a avec la substance ;

3°. En grammaire, les divers *modes* des verbes ;

4°. Enfin en musique, *le mode Dorien*, *le mode Phrygien*, etc.

Il me semble, en effet, Monsieur, que je vous aurois bien compris alors, et je suis fâchée que *chose*, que je n'entends point au masculin, ait eu la préférence.

Puisque vous parlez de *genre*, dit alors un grammairien philosophe, qui préfère notre maison aux cafés, l'idée que M. l'abbé Girard s'est faite du genre, si je l'ai bien comprise, *répond*

peu

peu à la justesse géométrique dont il a soin de flatter son lecteur (1).

Selon M. l'abbé Girard, *les mots sont du genre masculin, lorsqu'ils expriment la chose comme étant de ce premier sexe. Ils sont du genre féminin, lorsqu'ils expriment la chose comme étant de ce dernier sexe;* ce qui se fait, selon lui, par le moyen d'*une idée accessoire, qui joint à l'idée principale du mot un rapport au sexe, dont la différence est si naturelle, et frappe les sens* (2) *d'une manière si vive et si passionnée, que l'homme n'a jamais abandonné cet adminicule dans toutes les idées qu'il s'est formées pour les représenter.* T. I, p. 160. T. I, p. 225 et 160.

Ce rapport au sexe est uni et renfermé dans la valeur du mot, selon *le premier trait que l'imagination a peint, sans examen, par le cas fortuit du premier coup de pinceau.* Si ce premier trait nous représente l'objet comme étant du sexe masculin, le nom de l'objet est masculin; si ce premier trait nous peint l'objet comme étant du sexe féminin, le nom est féminin. T. I, p. 225.

Voilà donc l'imagination humaine, toujours occupée de cette idée intéressante de sexe,

---

(1) C'est ce que M. l'abbé Girard dit (t. I, p. 162) *d'un grammairien moderne, qui, par pudeur ou par indifférence*, dit M. l'abbé Girard, (t. I, p. 161) *a supprimé toute idée et tout rapport de sexe dans l'explication qu'il donne des genres;* et ce grammairien, je crois que c'est le P. Buffier.

(2) Sur-tout dans les pays situés dans la Zone torride.

même au couvent, où, ainsi que dans le monde, on fait les mots masculins ou féminins, selon que le premier coup de pinceau les a peints à l'imagination, ou avec le sexe masculin, ou avec le sexe féminin.

Pour moi, dit notre philosophe, je ne trouve point cette idée accessoire de sexe, ni dans la valeur des noms des êtres inanimés, ni dans les termes abstraits, ni dans les noms des êtres spirituels; et je croirois avoir une imagination anthropomorphite (1) si elle me représentoit ces derniers avec un sexe.

Après quoi ce philosophe nous étala toute sa doctrine, que j'aurois bien de la peine à vous rendre, Monsieur, sans la précaution que je pris de lui en demander le précis par écrit, et le voici :

Il est vrai, dit-il, que communément en grammaire, lorsqu'on demande *de quel genre est un tel mot?* c'est comme si l'on demandoit *de quel sexe est-il?* Ce qui n'auroit pas dû être du goût de M. l'abbé Girard; car c'est faire *genre* synonyme à *sexe*: mais c'est la faute des maîtres qui n'ont pas fait comme ce sage grammairien, dont M. l'abbé Girard dit, que *par pudeur ou par indifférence*, il a supprimé *toute idée et tout rapport de sexe dans l'explication qu'il donne des genres;* et par-là il a perdu l'approbation de M. l'abbé Girard.

T. I, p. 161.

Pour moi, c'est toujours notre philosophe

(1) Anthropomorphite, du grec ἄνθρωπος *homme*, et μορφὴ *forme, figure*. Les anthropomorphites étoient d'anciens hérétiques, qui croyoient que Dieu avoit une forme humaine.

qui parle, je crois qu'il n'y a de véritable genre que dans les noms des animaux, dont l'espèce est sensiblement divisée en deux classes, dont l'une est la classe des mâles, et l'autre est la classe des femelles. Alors la valeur du mot excite dans l'esprit l'idée d'un individu de l'une ou de l'autre de ces classes. Voilà le seul genre véritable, fondé sur la conformation apparente des animaux; *un coq*, *une poule*, *un cerf*, *une biche*. C'est alors seulement que l'on peut distinguer, *au seul aspect du substantif*, si *aspect* y a, de quel genre il est; c'est-à-dire, de quelle classe, de quel ordre, de quelle espèce : est-il de la classe des mâles ou de celle des femelles ? T. I, p. 226.

Comme le substantif et l'adjectif ne sont ensemble que la chose même, on a donné communément à l'adjectif une terminaison, qui, en conservant l'unité de l'espèce, fait connoître la diversité de la classe. Ainsi les adjectifs, qui qualifient des individus de la classe des mâles, ont une terminaison, qui, par cette raison, est appelée *terminaison masculine*, *un beau coq*, *un grand cerf*.

Les adjectifs, qui qualifient des individus femelles, ont une terminaison qu'on appelle *féminine*; *une belle poule*, *une grande biche*.

Mais à l'égard des noms, des êtres inanimés, comme *maison*, *rivière*; des êtres spirituels, comme *ange*, *ame*; des êtres abstraits, comme *substance*, *unité*, *divisibilité*, etc., la valeur de ces mots-là n'excitant plus dans mon esprit l'idée de l'une ni de l'autre de ces classes, que j'ai observées dans les animaux, il n'y a plus

d'idée accessoire qui me fasse regarder tous ces mots comme ayant un véritable genre.

Il y a plus : c'est que même dans les animaux, s'ils ne nous sont pas assez familiers, ou que l'uniformité de leur conformation extérieure confonde l'une et l'autre classe, et qu'il nous faille prendre la peine de démêler le sexe ; alors, comme la valeur des noms de ces animaux n'est point accompagnée de l'idée accessoire de mâle ou de femelle, ils n'ont que le genre arbitraire, qui ne consiste qu'à être ou de la classe des noms, auxquels l'usage a adapté, selon son caprice, la terminaison masculine des adjectifs, ou à être de celle auxquels il a adapté la terminaison féminine : tels sont *aigle*, *crocodille*, *éléphant*, *chenille*, *serpent*, *vipère*, *grenouille*, *marmotte*, *castor*, *perroquet*, *souris*, *rat*, *renard*, etc. Tous ces mots-là se disent également du mâle ou de la femelle (1) : de sorte que si l'on veut désigner le sexe de quelqu'un des individus de ces espèces d'animaux, il faut ajouter un autre mot qui marque cette idée accessoire : *éléphant mâle*, *éléphant femelle* ; *carpe œuvée*, *carpe laitée*, etc.

Les noms ne sont pas faits pour marquer ce que les choses sont en elles-mêmes ; à nous n'appartient tant d'honneur ; ils ne désignent que ce qu'elles nous paroissent : or la conformation extérieure de ces animaux nous les

(1) Ces noms sont appelés épicènes du grec ἐπίκοινος *communis*, *promiscuus*, parce que, sous une même terminaison ou masculine ou féminine, ils se disent indifféremment du mâle ou de la femelle.

présente sans distinction de mâle ou de femelle ; ainsi le genre des noms de ces animaux, aussi bien que celui des noms des êtres inanimés, ne tire sa dénomination de masculin ou de féminin, que de la terminaison du nom adjectif, que l'usage a consacré à ces mots-là.

Le choix de cette terminaison a été d'abord purement arbitraire ; mais quand une fois il a été fixé, il faut en suivre la destination, tant qu'il plaira à l'usage.

Les différentes terminaisons des adjectifs étant déjà établies pour les noms des animaux à deux classes apparentes, il a été plus commode de se servir ou de l'une ou de l'autre de ces terminaisons, que d'en inventer une troisième ; et même, en latin, et dans les autres langues, où cette troisième terminaison est établie, il s'en faut bien que la destination en soit suivie exactement.

Ce n'est donc que par extension, par imitation ou par abus, que l'on dit que les noms dont je parle, sont ou masculins ou féminins.

C'est par une pareille extension que nous appelons *rime féminine* celle qui finit par un *e muet*, quoique le mot soit masculin, comme *Alexandre*, *Philippe*, *homme*, etc., ou qu'il n'ait point de genre, comme *dire*, *entendre*, etc. ; et cette dénomination lui vient de ce que l'*e muet* est consacré à la terminaison des adjectifs féminins, *bon*, *bonne* ; *saint*, *sainte* ; *pur*, *pure*, etc. M. l'abbé Girard voudroit-il joindre une idée accessoire de sexe féminin à la rime féminine d'*Alexandre* ou de *Philippe*.

Il y a donc deux sortes de genres ou classes dans les noms.

I. Le genre fondé sur la différence apparente que la nature a mise dans les animaux de même espèce.

II. Le genre fondé sur la destination arbitraire, que l'usage a faite de l'une ou de l'autre des terminaisons de l'adjectif, sans qu'il y ait dans la valeur du substantif, c'est-à-dire, dans l'idée de ce qu'il signifie, rien qui exige l'une des terminaisons de l'adjectif préférablement à l'autre.

Dans les noms des animaux à figure distinctive, l'adjectif obéit, c'est-à-dire, que ces noms-là étant, par eux-mêmes, ou masculins, ou féminins, l'adjectif prend invariablement la terminaison qui convient à l'une ou à l'autre classe, dont est le substantif.

Dans les noms des êtres inanimés ou spirituels, l'adjectif donne le ton au substantif; je veux dire que, comme ces noms n'ont aucun genre par eux-mêmes, la dénomination de masculin ou de féminin, que l'on donne alors au substantif, ne se tire que de la terminaison masculine ou féminine de l'adjectif, selon la destination arbitraire que l'usage en a faite, sans qu'il y ait aucun rapport au sexe renfermé dans la valeur du mot, comme M. l'abbé Girard le prétend.

Ce qui est si vrai, que tant que subsiste une langue qui a des adjectifs à deux terminaisons, le genre des noms des animaux à deux classes, est toujours le même, parce qu'il est fondé sur la nature. Tant que l'on parlera français, on dira *un beau coq*, *une belle poule*; on dira toujours *un duc*, *une duchesse*; *le comte*, *la comtesse*; mais on dira, selon le caprice de

l'usage, *le duché* ou *la duché ; le comté* ou *la comté*. Malherbe a dit du vaisseau des Argonautes, *la navire qui parloit*, nous disons *le navire*. *Période* (1) ; *comète*, *planète* n'ont pas, dans nos anciens auteurs français, le même genre que nous leur donnons aujourd'hui : le genre de ces mots est sujet, comme nos habits, au caprice de la mode, parce qu'ils n'ont rien, en eux-mêmes, qui les détermine plutôt à un genre qu'à un autre. On ne peut donc pas dire que l'adjectif suive le genre de l'être inanimé, puisque l'être inanimé n'a aucun genre par lui-même.

Il y a même des occasions où il plaît à l'usage de donner à l'adjectif, dans la même phrase, la terminaison féminine, quand il précède le substantif, et la masculine, quand il le suit : *il y a de* CERTAINES *gens qui sont bien* SOTS. N'est-il pas plus raisonnable de reconnoître, en ces occasions, le pur caprice de l'usage, que de recourir au burlesque pinceau de l'idée accessoire de sexe, qui nous feroit ici des mots hermaphrodites (2), des monstres à deux sexes.

---

(1) Περίοδος, est féminin en grec ; *periodus*, féminin aussi en latin. C'est par cette raison que Vigenère et nos autres anciens auteurs français, font ce mot-là féminin dans les occasions où nous le faisons masculin. Nous disons que *sous Auguste, l'empire romain étoit parvenu au plus haut période de sa grandeur*. Nos astronômes disent *le période du soleil, celui de la lune*. Comète et planète sont masculins en grec et en latin : aujourd'hui même nos astronômes les font masculins ; mais dans le langage ordinaire, nous les faisons féminins.

(2) Voyez OVIDE, *Métamorphose*, l. IV.

M. l'abbé Girard, qui condamne avec tant de mépris le grammairien respectable qui ne reconnoît ici que le caprice de l'usage, n'est-il pas obligé lui-même de recourir à un caprice? Et à quel caprice? à celui du *premier trait* que *l'imagination a peint sans examen, sans consulter ni logique, ni physique... par le cas fortuit du premier coup de pinceau, sans motif ni plan, ni système à cet égard.* S'il n'y a ici ni logique, ni physique, ni motif, ni plan, il n'y a donc que le caprice; or, caprice pour caprice, j'aime mieux celui de l'usage; car tout ce qui tient à l'usage est respectable, au lieu que le caprice du premier coup de pinceau, dont on veut barbouiller mon imagination, excite en moi des sentimens bien différens.

T. I, p. 5 et 226.

Ainsi, lorsqu'un allemand demande *de quel genre est soleil en français*, cela ne veut pas dire *quel sexe le coup de pinceau peint-il dans votre imagination, quand vous dites soleil?* Cela ne veut dire autre chose, sinon *quelle terminaison donnez-vous à l'adjectif que vous joignez à* SOLEIL? Dites-vous *beau soleil* ou *belle soleil*, comme nous le disons en allemand? *De quel genre est soleil?* c'est-à-dire, de quelle classe est ce mot-là? Est-il de la classe des noms substantifs, auxquels votre usage joint un adjectif de la terminaison masculine, ou de ceux auxquels vous donnez un adjectif de la terminaison féminine? Il en est de même de *ville, village; fleuve, rivière; ruisseau, fontaine; jupe, jupon; perruque, chapeau; mont, montagne; soulier, mule; esprit, ange, ame; entendement, volonté, etc.* En un mot, tout ce qui n'est pas un individu

de quelque espèce d'animal à deux classes distinguées par une conformation sensible, n'a que le genre que lui donne la terminaison de l'adjectif; et c'est pour cela que toutes les parties du corps des animaux n'ont aussi que ce genre purement arbitraire, parce qu'aucune d'elles n'est un animal (1).

Et voilà la réponse à l'objection que M. l'abbé Girard fait au sage grammairien : *Jean, Louis, François, Lucas, Marie, Margot, Silvie, ne sont-ils ni masculins ni féminins? n'ont-ils pas un genre très-connu?*

Oui, Monsieur, ils ont un genre très-connu, non-seulement aux académies de l'un ou de l'autre sexe, mais par-tout où l'on entend le français, parce que ces mots-là, par leur valeur, marquent des individus animés, dont l'espèce est divisée en deux classes d'une conformation apparente très-distincte; au lieu que les autres mots n'ont pas une pareille valeur, parce que la nature n'y a point mis une pareille distinction.

Permettez-moi une dernière réflexion, ajouta notre philosophe, c'est qu'il y a des langues dont les adjectifs n'ont qu'une même terminaison pour les deux sexes : il y a même, en latin, plusieurs adjectifs de cette espèce, comme *prudens, ferox, verax, duplex, biceps, bifrons*, etc. Nous en avons aussi en français, comme *sage, facile, fidelle, admirable*, etc.

---

(1) Cette réflexion peut servir de réponse au fameux distique :

Dicite grammatici cur mascula nomina C...s
Et cur fœmineum M...a nomen habet.

La langue persane est une de ces langues où les adjectifs ne varient point leur terminaison: aussi dit-on qu'elle n'a point de genres (1), et que c'est uniquement la valeur du mot qui marque dans les animaux, ou le mâle ou la femelle, comme nous le marquons, lorsque nous disons *Alexandre*, *Roxane*, *Adam*, *Eve*; *coq*, *poule*, etc.

Or, si l'on demandoit *de quel genre est le mot qui, en persan, signifie soleil*, on répondroit que *soleil n'a point de genre en Perse*, parce que si on joint à *soleil* un adjectif, on ne donne point à cet adjectif une terminaison différente de celle qu'on lui donne, quand on le joint à *lune*; de sorte qu'on dit également, en Perse, *beau soleil* et *beau lune*, sans aucune idée accessoire de sexe : on en diroit autant des noms latins, si tous les adjectifs n'avoient qu'une seule terminaison, comme *prudens*.

Ainsi ces peuples, semblables à nos enfans, n'ont point cette idée accessoire de sexe, dans les mots qu'ils ont établis pour se représenter les êtres. Ils ont abandonné cet *adminicule* si doux; ils n'ont pas reçu ce *coup de pinceau*, conduit par une imagination trop occupée de ce qui la flatte; et quoique, sans doute, ces peuples soient aussi susceptibles que nos grammairiens, de sentimens vifs et passionnés, ils n'en sont pas possédés au point d'avoir toujours dans l'imagination l'idée accessoire de sexe, et d'en voir un, aux êtres même inanimés, où la nature n'en a point mis.

---

(1) Ludov. de Dieu *Elementa Persica*. L. III, c. 1.

Toute cette dernière déclamation, Monsieur, est mot-à-mot dans l'écrit de notre philosophe. Je ne sais d'ailleurs, si je n'ai rien gâté au reste, ni si vous ferez à son principe l'honneur de l'adopter parmi les vrais principes; mais je trouve qu'on a bien raison de dire que la contrariété, dans les sentimens, instruit les personnes indifférentes. Je vous avoue, Monsieur, qu'avant tout ceci, je ne distinguois un homme d'une femme que par leur air, par la barbe ou par les habits : je n'imaginois dans l'un ni dans l'autre rien de différent sous le masque; mais je sens que depuis la lecture de votre livre, et par tout ce que j'en ai entendu dire, je suis devenue bien plus habile.

Oh, Monsieur, que d'obligations je vous ai! Vous ne sauriez croire combien vos exemples, vos réflexions et vos idées accessoires m'ont instruite et m'ont fait de plaisir. Le monde n'est plus pour moi ce qu'il étoit. Je vois tout d'un autre œil. Je crois, Monsieur, n'en déplaise à notre vieux philosophe, que cet *adminicule*, dont vous parlez, est le véritable adminicule, et que c'est par-là que l'esprit vient à tout le monde; par exemple, je n'entendois pas d'abord le mot que vous avez ingénieusement inventé *d'appariation de sexe*; j'en fus effrayée *au premier aspect*. Je le cherchai dans les dictionnaires, même dans celui de l'Académie, je ne l'y trouvai point. Vous n'étiez pas encore de l'Académie quand on travailloit au dictionnaire; ensuite je m'apprivoisai avec ce mot, à force de le répéter, en le cherchant. *Appariation de sexe*, il n'y a rien là qui choque; tous ces mots-là me paroissent faits l'un pour

T. I, p. 259.

l'autre, et ne doivent point être étonnés de se trouver ensemble. Enfin, vos réflexions et l'exemple que vous en donnez d'un *garçon* et
T. I. p. 259. d'*une fille qui peuvent s'unir*, dites-vous, c'est-à-dire, qui ont assez de bien pour se marier, me le firent deviner. Il faut qu'il passe, il trouvera grace auprès de l'usage ; et de plus il entrera dans votre traité des synonymes, et servira à distinguer l'appariation des garçons avec les filles de la pariade des perdrix, de l'accolade des lapreaux, et de l'accouplement des bœufs.

J'ai aussi compris, car, à la fin, les exemples ouvrent l'esprit ; j'ai compris, dis-je, celui où
T. I, p. 259. vous dites, *donne-moi ton cœur, le reste ne tardera pas.*

C'est, sans doute, un gascon qui vouloit engager une demoiselle à lui prêter de l'argent. Quand une fois on a le cœur, on peut compter sur la bourse.

Voici encore, Monsieur, quelques-uns de vos exemples qui m'ont beaucoup amusée, quoiqu'il s'y trouve de temps en temps des choses que je n'entends pas trop bien ; mais je commence à m'en douter, et si je peux jamais parvenir à être de l'académie des filles, on m'expliquera tout cela dans nos assemblées.

T. I. p. 345. *Prodiguer ses caresses à un autre qu'à son mari.*

Par exemple, *à son petit chien, à son perroquet*, etc.

T. I. p. 345. *Il y a telle faveur dont l'espérance nous charme, que nous désirons ardemment, de laquelle néanmoins nous nous détachons aisément.*

C'est sans doute des faveurs de la cour dont vous parlez-là.

Vos yeux, belle Iris, séduisent; je crois y voir de la tendresse. T. I, p. 362.

Comment cela se voit-il, Monsieur?

Je vous avoue, Madame, que je redoute les femmes. T. I, p. 362.

Eh pourquoi les redouter? Monsieur, les femmes ne sont point méchantes, et ma mère m'a bien dit de ne redouter que les hommes. Elle me laisse seule avec les femmes qui nous viennent voir, mais jamais avec un homme.

Quelques femmes prodiguent ce qui n'est beau que sous le voile du mystère. T. I, p. 382.

Je n'entends pas encore trop bien cela.

Toute femme est fragile, mais toute femme ne succombe pas. T. I, p. 399.

Elle s'est trouvée en danger de succomber, mais rappelant sa vertu, elle s'est reproché sa foiblesse. T. II, p. 126.

Succomber: vous auriez bien dû, Monsieur, expliquer le sens que vous donnez ici à ce mot-là.

On remarque que toutes les belles femmes affectent l'air indolent, et que toutes les petites maîtresses se piquent de vivacité. T. I, p. 400.

Cette remarque, Monsieur, n'est-elle pas tirée du Vaugelas de l'académie des filles? N'est-ce pas là que l'on examine, si, comme on dit *une femme auteur*, on peut dire *une femme petit maître*? Je voudrois bien avoir ce livre-là.

Les yeux admirent d'abord la beauté, ensuite les sens la désirent, et le cœur s'y livre après. T. II, p. 147.

Est-ce là tout, Monsieur? Je ne vois-là que des roses, et l'on ne me parle que d'épines.

T. II, p. 195. *Quelque tort qu'une femme ait envers un homme en affaire de cœur, s'il en use mal envers elle, il déroge à la supériorité de son sexe.*

Pourquoi, s'il vous plaît, à la supériorité? Vous n'avez donc pas lû, Monsieur, le beau livre de l'*égalité des deux sexes*? Permettez-moi aussi, Monsieur, de vous demander ce que c'est qu'*une affaire de cœur*? Je ne l'ai point trouvé dans les dictionnaires.

T. II, p. 221. *L'amour attaque le cœur de l'homme sage et celui de l'étourdi.*

Quel est celui qui s'en défend le mieux? Je crois que c'est l'étourdi.

T. II, p. 293. *On dit que toute tendresse est foiblesse; je soutiens que non.*

Et vous avez grande raison, Monsieur.

T. II, p. 305. *J'aime mieux vous voir périr, que vous voir entre les bras d'un autre.*

N'est-ce pas ce que disoit Phinée?

Persée, acte IV, sc. 3.

« J'aime mieux voir un monstre affreux
» Dévorer l'ingrate Andromède,
» Que la voir dans les bras de mon rival heureux ».

Que ce sentiment est cruel! le vilain amant! c'est un ennemi. J'aime bien mieux le sentiment de Persée.

« Je serai malheureux, désespéré, jaloux;
» Mais je mourrai content, si vous vivez heureuse ».

L'honnête-homme! Mais, dites-moi, Monsieur, *être entre les bras*, comme vous dites,

ou *être dans les bras*, comme dit Quinault, cela est-il synonyme? Il y a là, apparemment, quelque nuance délicate. L'un se dit peut-être de l'homme, et l'autre de la femme. Quoi qu'il en soit, je ne voudrois pas être *entre les bras* ou *dans les bras* du cruel Phinée : c'est un vilain Ethiopien. J'aime mieux l'exemple suivant :

T'aimerai-je? t'en soucies-tu? T. I, p. 314.

Je t'aimerai, quoique tu ne t'en soucies guère.

Fille de quinze ans, vin de deux feuilles. T. II, p. 207.

Vous citez-là, Monsieur, un fort joli proverbe, que les hommes ont fait sur les filles; mais pourquoi les filles n'en ont-elles point fait aussi sur les hommes? Leur académie ne produit rien. Y distribue-t-on des prix? Que faut-il faire pour les gagner?

Qui aime, qui donne, et qui est assidu, ne peut manquer de réussir. T. II, p. 445.

Vraiment oui, il mérite de faire fortune. Vous donnez-là, Monsieur, une fort bonne leçon à nos jeunes ambitieux; et vous avez grande raison de la leur répéter ici. *Avec de l'argent et de fortes instances*, leur aviez-vous déjà dit dans le premier tome, *on gagne un cœur farouche.* T. I, p. 127.

Je sens, je ne sais quoi, qui me plaît infiniment dans tous ces exemples-là. Mais, dites-moi, Monsieur, les avez-vous faits de vous-même, ou les avez-vous pris dans quelque recueil d'opéra, ou de l'académie des filles?

Je n'en ai plus qu'un à vous remettre devant les yeux, et le voici :

Si l'on fait attention, dites-vous, Monsieur, T. II, p. 463.

à la conformation délicate du corps féminin; si l'on connoît l'influence des mouvemens hystériques (1), *et si l'on sait que l'action en est aussi forte qu'irrégulière, on excusera facilement les foiblesses des femmes.*

Je vous avoue, Monsieur, que je n'entends rien à cet exemple-là. Depuis que j'ai voulu chercher le mot d'*appariation de sexe*, ma mère et ma tante m'ont ôté mes dictionnaires : je ne sais point ce que c'est que les *mouvemens hystériques*. Apparemment les filles n'en ont point; et les hommes, Monsieur, en ont-ils aussi comme les femmes? Oh pour celui-là, il n'est pas tiré des opéra, ni des romans. Le mot d'*hystérique* a l'air trop savant, et c'est pour cette raison qu'il est bien assorti à votre grammaire, et qu'y étant à la fin, il couronne l'œuvre.

Au reste, Monsieur, j'ai entendu beaucoup louer la juste application que vous faites d'un passage latin (2), que vous avez mis à la fin de

(1) Ce mot vient du grec ὑστέρα, *uterus*, terme d'anatomie. Il y a tant de bons livres, d'où il est très-permis de tirer des exemples, ou instructifs, ou amusans, et au gré des personnes les plus délicates, qu'il est étonnant que l'auteur se soit donné la peine d'en inventer de tels que ceux qu'on voit dans son livre. Les auteurs qui ont l'avantage d'être d'une compagnie, ne sont-ils dans la disposition de consulter leurs confrères qu'au jour de leur réception?

(2) Absit in doctrinis verbum otiosum, aut obscurum: sicut et in colloquiis, aut damnosum aut obscenum.

« Point de mot inutile ou obscur, quand il s'agit » d'instruire; et dans la conversation, point d'ex- » pression qui puisse nuire, ni qui soit obscène ».

votre

votre préface, et qui condamne les termes obscurs et les mots obscènes. Mais de quel auteur avez-vous tiré ce passage-là, Monsieur? Il s'est élevé sur ce point une dispute parmi les gens de lettres, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler. Il y eut un de ces messieurs qui soutint que ce passage étoit de Quintilien : un autre dit que non, quoique Quintilien, ajouta-t-il, ait dit à peu près la même chose (1).

Un jeune abbé, qui se mêla dans la conversation, soutint que Quintilien ne pouvoit pas avoir dit cela, *parce que*, dit-il, *Quintilien étoit payen.*

Au reste, Monsieur, cet abbé étoit bien de mauvaise humeur contre le correcteur de votre livre. *Ce correcteur nous assure qu'il a corrigé, dans son errata, toutes les fautes d'impression*, disoit l'abbé; *cependant*, ajouta-t-il, *en voici bien d'autres* : les rieurs ne furent pas de son côté, on traita son observation de minutie.

Ensuite on releva quelques-unes de vos expressions que l'on ne crut pas exactes, et quelques phrases où l'amour propre, dit-on, se montre trop à découvert.

---

(1) Obscenitas verò, non à verbis tantumò abesse debet, sed etiam à significatione.

QUINT. *Inst. Orat.* liv. IV, c. 3 *de Risu.*

« Il faut éviter, non-seulement les mots obscènes et » grossiers, mais encore tout ce qui peut réveiller » l'idée de ce que ces mots-là signifient ».

Je suis toujours choquée, dit une dame de notre société, quand un auteur, déguisé sous la modeste ou l'orgueilleuse particule *on*, m'ennuie de toutes les peines qu'il dit qu'il s'est
réface, p. données pour la *manifestation* de son ouvrage;
t 4. que cet ouvrage est un *tout très-méthodique*, où l'on *évite les répétitions*; qu'*on s'est expli-*
Préface, *qué* avec clarté *et précision*; qu'*on s'est mis*
5. *hors de la férule des précepteurs*, et qu'*on s'est livré à toute l'élevation et la liberté d'esprit qu'inspire la belle littérature.*

Ceux qui ont reçu du ciel cette élévation d'esprit et ce goût pour la belle littérature, dit la dame, s'y livrent simplement, et ne s'en savent pas plus de gré que lorsqu'ils suivent tout autre penchant : ce sont de beaux yeux qui ne se voient pas. Il n'y a que ceux qui connoissent ces hommes rares ou qui lisent leurs ouvrages, qui applaudissent à la supériorité de leurs talens ; eux seuls n'en sont pas satisfaits, parce qu'ils voient encore au-delà.

p. 228. *Non-seulement les femmes*, dit M. l'abbé Girard, *et les hommes non instruits me sauront gré de cette méthode simple et facile, mais encore les gens d'un esprit cultivé se plairont à voir un ouvrage également françois par le sujet qu'on y traite, par les expressions qu'on y emploie, et par l'art dont on le conduit; de façon*, poursuit-il, *que je leur paroîtrai avoir pensé, imaginé, raisonné,*
p. 229. *et parlé françois, sur le françois, chose bien naturelle; mais, en vérité*, dit-il, *toute nouvelle.*

Quoi donc, aucun confrère de M. l'abbé Girard n'a encore parlé françois sur le françois?

Quelque peine que je prévoie, je ne me rebuterai pas. Puisque le travail est entrepris, il est de mon honneur de le finir. J'espère que les observations suivantes prouveront que je m'en suis acquitté avec succès, ou que du moins j'aurai dit tout ce qu'il est possible de dire sur ce sujet, et de la manière la plus propre à instruire, sur-tout ceux qui en (1) *ont le plus de besoin.* T. I, p. 228.

Je ne veux que faire remarquer au lecteur combien je suis attentif aux définitions et à bien analyser. T. II, p. 10.

C'est à moi qui lis, dit la dame, à faire ces remarques de moi-même. Le mérite de l'ouvrage doit les faire naître dans mon esprit.

Je suis choquée que l'auteur prévienne les éloges, qu'il sait bien que son successeur doit lui donner un jour. C'est à moi et non à l'auteur à m'écrier, *la beauté, la rareté, la nouveauté;* autrement, c'est comme si lorsque je suis à table, mon cuisinier venoit me dire qu'il a le meilleur goût du monde, et qu'il m'entretînt du détail de tout ce qu'il a fait pour apprêter ce qu'on me sert. Eh, mon ami, laisse-nous avec les plats, en mangeant nous te rendrons justice.

Cette dame, Monsieur, ne parut pas non plus trop contente des nouveaux mots de *subjectif, objectif, circonstanciel, terminatif, adjonctif, adaptif*, etc. T. I, p. 92. T. II, p. 5.

(1) Cet *en* veut dire *qui ont le plus besoin d'instruction*, et non *d'instruire*.

T. II, p. 6. *J'espère*, dit M. l'abbé Girard, poursuivit-elle, *que les oreilles des dames n'en seront point choquées... du moins de celles que le cœur n'absorbe pas entièrement.* Ne voilà-t-il pas une restriction bien placée? dit cette dame.

T. II, p. 79. De plus, continua-t-elle, il va m'embarrasser de *quatre-vingt-neuf formations d'un verbe, dont il y en a*, dit-il, *quarante-quatre de composées et quarante-cinq de simples, qu'il subdivise* ensuite *en dix primitives*, et trente-cinq secondaires. La petite grammaire raisonnée de Port-Royal, et l'abrégé de la grammaire de Restaut, me délivrent de tout cet attirail. D'ailleurs, M. l'abbé Girard me dit

T. II, p. 79. lui-même que l'*habitude grave* tout cela *dans la mémoire, et le fait trouver à merveille dans le besoin.* Me voilà donc dispensée de fatiguer mon attention en pure perte.

Et les étrangers, dit-elle, croyez-vous que cette grammaire soit faite dans le goût pratique qui leur convient, et qu'ils en aiment la métaphysique?

Pour les couvens de filles, je suis persuadée que les supérieures trouveront plus à propos qu'on s'en tienne chez elles à l'habitude, qui nous suffit au besoin.

A l'égard des colléges... Oh, pour les colléges, interrompit le précepteur de mon frère, je réponds bien qu'on n'en voudra pas; car, au collége, on soutient qu'avec le verbe *jubeo*, les bons auteurs mettent l'accusatif avec un infinitif, et M. l'abbé Girard y met le datif; voici le françois:

T. I, p. 175. *Le prince a commandé à son domestique d'aller chez la fille de l'empereur.*

M. l'abbé Girard n'imite pas mal le style des thêmes, poursuivit le précepteur ; mais voyez comment il fait ce thême-là :

Servo jussit princeps filiam imperatoris adire.

Et il fait remarquer expressément que *servo* est là au datif : le collége le veut à l'accusatif.

On rit, quelque temps, de la remarque du précepteur ; on badina sur *adire filiam*, et sur *le domestique qui va chez la fille de l'empereur.* L'abbé Girard, ajouta la dame, n'est pas heureux en exemples. Il ne s'agit-là que de faire voir la différence du latin et du françois, dans la manière d'exprimer le rapport d'attribution. En latin, on marque ce rapport par la terminaison du datif, et en françois par la préposition *à*. Manquoit-on d'exemples qui n'auroient point révolté le lecteur ? *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari ; et quæ sunt Dei, Deo.* Matt. c. 22, v. 21. Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, et mille autres aussi simples. Falloit-il aller chercher le prince, le domestique et la fille de l'empereur ?

Voyez, Monsieur, l'injustice des hommes, et la bizarrerie de leur goût : cette dame n'aime pas vos exemples ; d'autres personnes en sont enchantées, même *celles que le cœur absorbe* ; et celles-là les mettent au-dessus du reste du livre qu'elles ne lisent point ; d'autres, enfin, y trouvent du contraste, et soutiennent qu'ils ne conviennent point à l'ouvrage. Mais un homme d'esprit leur répondit fort bien : *que voulez-vous dire ; est-ce que la grammaire et la Fillon ne sont pas faites pour la jeunesse?* En effet, tout ce qui a quelque rapport aux

académies, est destiné à notre instruction. Mais revenons à notre dame.

Que pensez-vous, Messieurs, poursuivit-elle, de l'usage perpétuel que fait M. l'abbé Girard des *prosopopées* (1)? J'entends ce mot-là, dit-elle; car, j'ai lu la *rhétorique* à l'usage des dames.

Que l'on parle, en passant, d'une idée abstraite, comme on parleroit d'un objet réel, cela est établi; c'est ainsi qu'on dit, que *la mort a des rigueurs*; que *la santé est le plus grand de tous les biens*; que *la raison et la volonté ne sont pas toujours d'accord*, etc. C'est une pratique autorisée, qui sert à abréger le discours et à le rendre plus vif. On n'apperçoit pas même alors la figure, comme dit l'auteur des Tropes: mais faut-il admettre des prosopopées suivies dans le style didactique (2)? Faut-il personnifier si souvent les mots et leur donner *des goûts, des volontés et des antipathies décidées*, les uns pour les autres?

T. I, p. 382. Peut-on personnifier l'usage, au point de le faire parler, et parler avec des mines? *L'usage*, dit-il, *moins piqué des reproches des gram-*

T. I, p. 185. *mairiens que touché de leur écart, leur dira, d'un air à les rappeler à lui: Messieurs, qui*

---

(1) Figure de rhétorique, par laquelle on fait parler les absens, les morts, les animaux, et même les êtres inanimés. προσωποποιία. R. πρόσωπον, *persona*. Et ποιέω, *facio*.

(2) διδακτικὸς, *aptus ad docendum*: propre à instruire, à enseigner, à expliquer, R. διδάσκω. *Doceo*.

discourez impitoyablement contre moi, n'avez-vous pas des yeux et des oreilles ?... *Pourquoi ne me voyez-vous pas ? regardez*-moi bien... Il n'y a plus qu'à le faire chanter, *ne m'entendez-vous pas ? Pour moi*, continue l'usage, *qui me connois parfaitement*, etc., croyez-vous, Messieurs, que parmi nous, dit cette dame, on permît à un poëte de personnifier ainsi l'usage ? Pouvons-nous dire aussi que *la grammaire n'a pas la complaisance de donner du relief aux méprises des auteurs* ?

T. I, p. 189.

T. I, p. 391.

Il réalise ailleurs *la routine* et *la méthode*, et celle-ci, dit-il, *répondra modestement.*

T. I, p. 73.

Je pardonne ces fictions, continue la dame, à cet italien (1), qui nous a fait un roman ingénieux d'une guerre entre les mots, dans l'empire imaginé de la grammaire ; mais j'ai été surprise de trouver si souvent de pareilles fictions dans le livre de M. l'abbé Girard. Il dit, à la pag. 195 du I tom., que *le bon sens et la raison ne proposent point de pareilles difficultés, parce qu'ils voient bien*, etc. Il me semble que ce n'est pas ainsi que l'on donne des yeux au bon sens et à la raison.

Oh les beaux yeux, Madame, m'écriai-je alors, que ceux du bon sens et de la raison ! Je voudrois bien en avoir de pareils, pour triompher de quelqu'homme sage ; nous passerions agréablement les jours dans d'utiles conversations. Vous ne savez pas trop ce que

(1) ANDREÆ GUARNÆ, *Cremonensis*, BELLUM GRAMMATICALE. Parisiis. Excud. Matt. David, 1550, et depuis chez Thiboust, place de Cambrai.

vous dites, Mademoiselle, me répliqua brusquement cette dame, vous faites comme M. l'abbé Girard, vous passez du sens figuré au sens propre.

Je ne sais, Monsieur, si cette dame est des académies dont vous parlez; mais elle est de fort mauvaise humeur contre vous. Je crois en avoir pénétré la raison. Elle se pique d'esprit, car elle apprend l'anglais, et elle a fait plusieurs cours d'expériences chez M. l'abbé Nollet; et
T. I, p. 340. vous allez dire, dans votre livre, que *les femmes* sont *incapables de réfléchir long-temps sur le même sujet.* Vous avez beau dire, Monsieur,
T. I, p. 97. que vous *ne croyez pas avoir des frondeurs à redouter;* si madame Dacier étoit encore en vie, vous auriez beau soutenir que votre *tête*
T. II, p. 348 et 349. est, *ainsi que la sienne l'étoit, meublée* de grec et de latin, vous trouveriez à qui parler, sur-tout si elle se faisoit étayer de quelque philosophe.

Mais, sans évoquer l'ombre de madame Dacier, nous avons encore bien des dames assez savantes et assez aimables, pour se venger par elles-mêmes.

Ce n'est pas de la nature, Monsieur, que nous avons à nous plaindre; c'est de l'éducation qu'on nous donne, et qu'on a intérêt de nous donner.

Quelles sont les institutions physiques où il y a le plus d'ordre, de clarté, de précision et de profondeur? Ce sont celles qu'une illustre dame (1) nous a données; et j'y trouve encore

(1) Madame la marquise du Châtelet.

un mérite singulier dont je suis touchée. C'est le motif tendre qui l'a déterminée à les écrire.

Une autre dame (1), aussi d'une condition distinguée et d'un goût délicat, sensible aux finesses de la belle littérature, n'en est pas moins occupée de ce que la physique a de plus curieux. Elle étudie, elle observe la nature, et en tire des productions nouvelles, au point qu'on peut dire de cette dame ce qu'on a dit du célèbre Tournefort, qu'elle prend la nature sur le fait.

Voulez-vous un mérite d'un autre genre. Une dame (2), d'un côté, et un abbé de l'autre, ont mis en vers françois, l'un Pope, l'autre Milton : je laisse aux connoisseurs à décider lequel de ces deux ouvrages est celui où il y a le plus de feu, d'enthousiasme, de naturel et de poésie.

Vous direz, sans doute, Monsieur, que ces exemples rares ne sont que des exceptions, et ne détruisent pas votre principe; que *l'esprit des femmes est moins propre à réfléchir qu'à saisir;* T. II, p. 2 mais je vous renvoie au traité italien (3) des études des dames et à la liste que M. Ménage a faite des femmes philosophes.

Oserai-je vous le dire, à notre gloire, Monsieur? la plupart de vos exemples et de vos réflexions donnent lieu de penser que vous ne nous haïssez pas; c'est la foiblesse des grands

---

(1) Madame la comtesse de Verteillac.

(2) Madame du Bocage.

(3) Trattato degli studi delle Donne, d'un academico intronato. *In Venezia.* 1749.

cœurs de nous aimer, et vous ne voulez pas
T. II, p. 293. même que ce soit une foiblesse; mais ma mère et ma tante me disent tous les jours de ne pas me laisser séduire à ces apparences flatteuses; les hommes même les plus éclairés qui nous aiment, ajoutent-elles, se trouvent ensuite dans des dispositions qui ne nous sont pas favorables; ne seroit-ce pas dans quelqu'un de ces tristes
T. I, p. 340. instans que vous nous auriez jugées *incapables de réfléchir?* Mais, croyez-moi, Monsieur, profitez au plutôt de quelque retour plus heureux, pour nous faire réparation dans le second tome que vous nous annoncez de vos synonymes, où votre génie vous fait revenir.

Nos beaux esprits vous chicanent aussi, Monsieur, sur les notions que vous donnez des parties d'oraison. Par exemple, ils disent que vous faites du verbe un acteur de comédie, en
T. I, p. 50. disant qu'*il représente par événement*; qu'à la
T. II, p. 3. vérité la définition que Port-Royal donne du verbe, a besoin d'explication; mais, qu'étant une fois bien entendue, et énoncée selon ce que l'auteur a voulu dire, elle est très-juste.

En effet, Monsieur, point de discours sans proposition; point de proposition sans un sujet et un attribut. Faites l'analyse de votre proposition, vous trouverez toujours que le sujet est un nom ou un sens formé par un assemblage des mots, équivalant à un nom. Ensuite passez à l'attribut: le premier mot, qui, selon l'ordre de la construction, énonce, en tout ou en partie, l'attribut de votre proposition, est le verbe.

Ainsi, le verbe est le signe spécial de la vue de l'esprit, qui regarde expressément un sujet

comme étant de telle ou telle manière ; ou, si vous voulez, le verbe est un nom destiné à déclarer expressément que l'on regarde un sujet comme étant tel que les autres mots de l'attribut l'énoncent. Tous ces autres mots marquent, ou quelque qualification, ou quelque circonstance : le verbe seul désigne expressément que ces qualifications ou ces circonstances sont dites du sujet.

Le verbe ne doit point être séparé de l'attribut ; il en est la partie essentielle, et n'est pas une simple liaison ou copule, comme la plupart des logiciens le prétendent. Il n'y a donc point de mot qui soit réduit à ce seul usage ; et quand je dis que *Dieu est tout-puissant*, ce n'est pas la toute-puissance seule que je reconnois en Dieu, c'est l'existence avec la toute-puissance. Le verbe est donc le signe de l'existence réelle ou imaginée du sujet de la proposition, auquel est liée cette existence et tout le reste ; c'est ainsi, qu'en latin et en grec, les noms dans les cas obliques outre la signification de la chose, indiquent encore un rapport particulier que leur terminaison énonce, et lie avec le mot qui convient : *Lumen solis*, *amo Deum*, etc.

Ce que vous dites, Monsieur, du pronom et de l'adverbe, ne paroît pas non plus conforme à cette précision, ni à cette justesse si vantée dans votre ouvrage.

Le pronom, dites-vous, *n'est qu'un vice-gérent, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre et à remplir les fonctions de substitut. Les pronoms*, ajoutez-vous, *ne sont pas des dénominations précises ; ils ne* T. I, p. 2

présentent point d'images décidées ; leur propre valeur n'est qu'un renouvellement d'idée qui désigne sans peindre.

Ce n'est pas-là, Monsieur, l'idée que mon maître m'avoit donnée des pronoms. Selon lui, les véritables pronoms sont les dénominations précises des personnes grammaticales ; c'est-à-dire, des personnes considérées seulement selon un certain ordre qu'elles tiennent dans le discours. L'un parle, c'est de lui que vient le discours, c'est la première personne ; celui ou ceux à qui le discours s'adresse, sont la seconde personne ; enfin, on entend par troisième personne, tout ce qui fait la matière du discours. Or, les mots qui ne marquent précisément que ces divers points de vue de l'esprit, sont appelés pronoms, et sont comme autant de noms propres de ces points de vue. C'est ainsi que *pape*, *empereur*, *roi*, *prince*, sont les dénominations précises de personnes considérées seulement en tant que possédant ces dignités.

Mon maître me disoit, je m'en souviens, qu'il y a dans toutes les langues des précisions, des abstractions et des finesses délicates, auxquelles tout le monde se conforme comme par instinct, mais que peu de personnes sont en état de démêler. Il en est, me disoit-il, de la parole comme de l'économie animale. Tout le monde marche, boit, mange, digère, dort, voit, entend, parle, chante, etc. ; mais combien peu de personnes connoissent le peu même que nous pouvons connoître du mécanisme de ces opérations.

Il est si peu vrai, que la propre valeur des pronoms ne consiste que dans un renouvellement

d'idée ; que c'est souvent par les pronoms que commence le discours, sur-tout par les pronoms de la première et de la seconde personne. *Je, nous, vous. Ille, ego, qui, quondam*, etc. ; *moi, Junon, sœur et femme de Jupiter.*

Le pronom est donc quelque chose de plus qu'*un simple vice-gérent, dont le devoir ne consiste qu'à figurer à la place d'un autre.* Ce qui est si vrai, qu'on joint souvent le pronom avec le nom même : *nous, Louis, etc. ; moi, le roi ; Io el Re.* C'est ainsi que signe le roi d'Espagne. D'ailleurs, en bien des occasions, mettez le nom même à la place de ce prétendu vice-gérent, et vous verrez qu'il s'en faut bien qu'alors le nom n'exprime toute l'idée, tout le point de vue de l'esprit et tout le sentiment de celui qui parle. *Qui ? moi ? j'aurois voulu, honteuse et méprisée, d'un peuple qui me hait, soutenir la risée ? J'ai voulu*, etc. ; mettez le nom à la place du vice-gérent, ce que vous perdrez du fond même de la pensée et de l'énergie, vous fera voir que le pronom est quelque chose de plus qu'un simple substitut.

Ce n'est donc pas donner une juste idée des pronoms, que de dire simplement qu'ils se mettent à la place du nom ; selon cette définition, tous les mots pris dans un sens figuré, seroient autant de pronoms ; ainsi, quand on dit *cent voiles* pour *cent vaisseaux*, *voiles* seroit un pronom ; et quand les auteurs disent *Cérès* pour *le pain*, *Bacchus* pour *le vin*, *Vulcain* pour *le feu*, *Jupiter pour l'air*, etc., *Cérès*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Jupiter*, etc. seroient autant de pronoms.

Encore un mot, Monsieur, sur l'adverbe : *le*

T. II, p. 141. *caractère essentiel des adverbes*, dites-vous, *consiste à être de simples modificatifs*. Ce caractère, Monsieur, n'est pas tellement propre à l'adverbe qu'il ne convienne à presque tous les mots *urbs Roma*, *lumen solis*, etc.

T. II, p. 183. Vous nous dites si souvent dans votre ouvrage que vous *ne vous êtes jamais permis de rien avancer, sans avoir fait un examen profond et rigoureux, vous servant toujours*, dites-vous, *de l'analyse et des règles de la plus exacte logique*, qu'il me semble, Monsieur, que vous auriez dû premièrement ne parler de l'adverbe qu'après avoir parlé de la préposition. Vous auriez alors trouvé tout naturellement la nature de l'adverbe.

La préposition marque une sorte, une espèce de rapport, et ce rapport, ainsi énoncé sans application particulière, est ensuite fixé, appliqué, déterminé, par le nom qui suit la préposition. Ces deux mots réunis forment l'adverbe; *avec prudence*, *prudemment*; *avec courage*, *courageusement*, et *Où est-il? où*, c'est-à-dire, en quel lieu; et cet *où* vient du latin *ubi*, que l'on prononçoit *oubi*, et en cela il est différent de l'*ou* conjonction, qui vient de *aut*. *Y est-il? il y est*. Cet *y* vient encore du latin *ibi*, et il est adverbe, parce qu'il emporte, dans sa valeur, la préposition et le nom. *Il y est*, c'est-à-dire, il est *dans ce lieu-là*. *Il est si sage*; ce *si* est différent de la conditionnelle *si*, et vient du latin *sic* ou de l'italien *cosi*, et parce qu'il signifie *tellement*, c'est-à-dire, *à un tel point*, *adeò*: il est adverbe.

Je sais, Monsieur, que les personnes sans

étude se passent fort bien de ces recherches : mais vous nous annoncez des *principes ;* or, après cette annonce, on est étonné que vous ne vouliez tirer vos principes que de la seule langue françoise ; comme si cette langue ne devoit son origine qu'à elle-même.

L'homme, disent nos beaux esprits, est un animal imitatif ; ou, comme dit la Fontaine, nous sommes *une race moutonnière ;* les enfans ne parlent que parce qu'ils ont entendu parler leurs pères et les autres hommes avec lesquels ils ont vécu. Mille circonstances, mille combinaisons particulières, apportent ensuite au langage des pères des différences, qui, ajoutées successivement les unes aux autres, forment enfin une langue qui a son caractère propre, mais qui ne sauroit perdre en tout les marques de son origine : c'est un enfant, qui a toujours un certain air de femelle ; c'est un provincial, qui ne peut se défaire entièrement des manières et de l'accent de sa province. Ainsi, les vrais principes d'une langue doivent se tirer, disent nos philosophes, et de ce qu'une langue a conservé des langues plus anciennes dont elle vient, et de ce qu'elle a de propre. Sans la connoissance de ces deux points, il peut bien y avoir un bon usage, une bonne routine ; mais il ne sauroit y avoir de *vrais principes de grammaire.* Ainsi, à ce que ces messieurs prétendent, pour connoître les principes de notre langue, puisque vous voulez des principes, il faut quelque chose de plus que l'usage actuel de la langue ; et si vous ne voulez pas remonter jusqu'aux langues que nos pères ont parlé, et même jusqu'à celles des peuples avec lesquels ils ont été en relation, ou par le commerce, ou

par les guerres, ou de quelqu'autre manière, changez le titre de votre livre.

On vous blâme aussi beaucoup, Monsieur, de l'indifférence que vous marquez pour l'étymologie, pour l'ellipse et pour les autres figures de grammaire, dont vous ne parlez point, et sans lesquelles nos maîtres prétendent qu'il n'est pas possible de rendre raison d'un grand nombre de façons de parler.

Au reste, Monsieur, toutes ces critiques, quelles qu'elles soient, ne m'ont pas empêchée de goûter une infinité de réflexions judicieuses répandues dans votre grammaire. Aussi en ai-je fait relier bien proprement les deux tomes, que j'ai mis à côté de votre excellent traité des *synonymes*. Quand la première édition de cet ouvrage utile parut, je n'étois pas encore au monde; mais dans la suite, lorsque je fus devenue un peu raisonnable, un homme de mérite, qui s'intéressoit à mon éducation, me le fit lire plusieurs fois, pour me former le goût, disoit-il; et je lui ai souvent entendu dire que ce petit traité étoit un des ouvrages qui avoit le plus contribué à donner de la justesse et de la précision à nos auteurs. Ainsi, j'ose me flatter, Monsieur, qu'étant remplie, dès mon enfance, d'une véritable estime pour vous, vous interprêterez favorablement la liberté que j'ai prise de vous proposer mes doutes, avec la confiance et la docilité d'une petite écolière qui a grande envie d'être instruite. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante, etc., etc.

A Paris, ce 3 mai 1747.

INVERSION.

INVERSION.

SPURIUS Carvulius étoit devenu boiteux d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat. Il se faisoit une sorte de honte de paroître en public en cet état. Que ne vous montrez-vous, mon fils, lui dit sa mère ; à chaque pas que vous ferez, vous vous ressouviendrez de votre valeur.

Voici comme Cicéron fait parler cette femme respectable :

Quin prodis, mi Spuri ? ut quotiescumque gradum facies, toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem. Cic. de Orat. II. LXI.

Bornons-nous à la dernière proposition *toties tibi tuarum virtutum veniat in mentem.*

Je veux expliquer cette proposition à un jeune homme, et suivre la méthode de M. Pluche et de M. Chompré (1).

Premièrement. Le premier pas que j'ai à faire, selon M. Pluche, c'est de rapporter nettement, en langue vulgaire, ce qui est le sujet de la traduction.

Soit. Je viens de faire ce premier pas.

Le second, c'est de lire et de rendre fidellement, en notre langue, le latin dont on a

(1) Page 154.

annoncé le contenu ; en un mot, de *traduire* (1).

Ce mot *traduire* est imprimé en italique, je soupçonne là quelque mystère.

Le troisième pas est de relire *de suite* tout le latin traduit, en donnant à chaque mot le ton, (et le bon ton, p. 160) et l'inflexion de la voix qu'on lui donneroit dans la conversation.

Ces trois premières démarches sont l'affaire du maître, dit M. Pluche.

C'est précisément ce qui ne me paroît pas assez développé.

Qu'entendez-vous dans le second pas, lire et rendre fidellement, en notre langue, le latin ; qu'est-ce que ce *fidellement* et ce *traduire* ?

Ce qui fait ma difficulté, c'est que dans votre troisième pas vous dites que le maître doit relire *de suite* tout le latin traduit. Cela semble supposer que dans le second procédé, il n'a pas lu *de suite* le latin, qu'il l'a décomposé, qu'il en a fait la construction, et qu'il l'a expliqué littéralement et mot à mot. C'est-là vraisemblablement ce que vous avez entendu par votre *traduire*, en italique. En effet, que feroit le maître dans ce second pas, qui fût différent de ce que vous voulez qu'il fasse dans le troisième, où il n'a qu'à relire de suite tout le latin traduit.

Les maîtres de pratiques m'entendront bien.

Si mes soupçons sont fondés, le maître, dans son second procédé, a fait la construction, et il a traduit mot à mot.

En ce cas, je suis ravi de me trouver de

(1) Page 155.

même sentiment avec M. Pluche, et avec M. Chompré. La seule différence qu'il y aura entre nous, c'est que ces messieurs veulent seulement que le maître parle, au lieu que je donne, par écrit, toute la besogne faite, tant pour le soulagement des maîtres, que pour faciliter l'étude et la répétition à l'écolier, qui trouve même de quoi s'occuper utilement quand il n'est pas sous les yeux du maître.

Mais poursuivons l'application de la méthode de ces messieurs, sur la phrase de Cicéron, que j'ai prise pour exemple.

Nous venons de voir ce que M. Pluche veut que le maître fasse; voici ce qu'il prescrit au disciple :

Me voici à ma place, reprenons notre phrase de Cicéron : *Totiès tibi tuarum virtutum veniat in mentem.*

M. Pluche (1) veut que moi, disciple, je répète la traduction sans déranger l'ordre des mots latins. Je dirai donc, selon les modèles que M. Chompré en donne (2), *autant de fois, à toi, de tes vertus, vienne, dans l'esprit.*

Mais n'est-ce pas là un françois bien extraordinaire, où il n'y a ni grammaire, ni bon usage. *De tes vertus* au pluriel, *vienne* au singulier, on n'y entend rien.

N'est-ce pas là accoutumer un enfant à un mauvais goût ? N'est-ce pas exciter dans son esprit une idée exemplaire, qui sera pour lui un mauvais modèle, une règle fausse ?

(1) Page 155.

(2) Page 40 de la Syntaxe.

La première et longue habitude du mal a des suites aussi fâcheuses en fait de langues, qu'en fait de mœurs. C'est faire parler limosin ou auvergnac à un jeune espagnol, dans l'intention de le perfectionner ensuite à Versailles. Que ne commencez-vous par l'amener à Versailles ? S'il y est sédentaire, vous le prendrez bientôt pour un jeune françois ; il n'entendra que le langage de Versailles, et retiendra aussi bien le bon françois qu'il auroit retenu le mauvais, et ne sera jamais réduit à se défaire des tours et des accens limosins.

Rendons plus de justice à ces messieurs. M. Chompré nous donne quelques passages latins, qu'il explique ensuite à sa manière; par exemple celui-ci, tiré des Tusculanes de Cicéron, I, C. 15.

Phidias sui similem speciem inclusit in Clypeo Minervæ cum scribere non liceret(1).

M. Chompré explique ce passage (2); premièrement, selon le tour latin en ces termes :

Phidias, de soi, le semblable portrait, enferma, dans le bouclier de Minerve, lorsque d'y graver son nom, il n'étoit pas permis.

Ce françois, à la vérité, est pis que l'auvergnac et le limosin ; mais l'auteur n'a d'abord d'autre vue que de donner à son disciple un françois qui ne soit que l'image du latin.

Il est important d'observer ici que le pur auvergnac et le pur limosin ne conduisent ni

(1) De la Syntaxe, page 52.

(2) De la Syntaxe françoise, page 40.

au françois, ni au latin ; l'application qu'on en feroit contre M. Chompré ne seroit pas juste. Le jeune espagnol dont parle M. Pluche, après avoir appris pendant quelques années l'auvergnac ou le limosin, n'en seroit que plus reculé par rapport au bon françois, au lieu que le mauvais françois qui répond au bon latin, conduit à l'intelligence de ce latin.

Mais de plus, à côté de ce françois barbare, M. Chompré met le françois usuel et régulier qui fait encore mieux entendre le sens.

Phidias n'ayant pas la liberté d'écrire son nom sur le bouclier de Minerve, y grava son propre portrait.

Hé, messieurs, n'ayons pas deux poids et deux mesures, le françois dont je me sers d'abord dans mes versions interlinéaires n'est que pour expliquer le latin mot à mot, et selon l'ordre significatif de la construction ; ce françois, dis-je, n'est-il pas toujours accompagné du françois d'usage ; et lorsqu'en 1722 je donnai pour la première fois l'exposition de cette méthode, n'en fis-je pas l'application sur le poëme séculaire d'Horace avec ce double françois, et ne suis-je pas autorisé à dire que j'en ai eu la pensée long-temps avant vous ? Mais permettez-moi de vous dire que vous n'avez pas voulu vous donner la peine de la saisir cette méthode ; c'est ce que je vais tâcher de développer.

Votre grand principe, votre marche, votre point d'appui (1), c'est qu'il *faut toujours*

(1) Avert. page ix.

laisser les mots latins dans la structure naturelle de cette langue, donnant seulement à l'enfant la juste signification des mots sans rien déplacer, et que *le dérangement des mots latins qu'on appelle mal-à-propos, dites-vous, construction, est une véritable destruction.*

Je prétends, au contraire, qu'en quelque langue que ce soit, ancienne ou moderne, la seule signification des mots ne suffit pas pour faire entendre une phrase; il faut de plus bien connoître le signe de chaque sorte de rapport différent que ces mots ont entre eux dans cette phrase, parce que ce n'est que par ces rapports que les mots font un sens; nous n'entendons ce qu'on nous dit que par la perception de ces rapports.

La connoissance des signes de ces rapports et de cet enchaînement des mots, ne peut être acquise qu'en deux manières.

1°. Ou par la connoissance qu'on nous en donne quand on nous apprend une langue ancienne ou quelque langue étrangère;

2°. Ou par un long usage tel que celui que nous avons de notre langue naturelle. Alors le commerce des hommes avec lesquels nous vivons, les gestes, les démonstrations, et tous les autres signes dont ils accompagnent ce qu'ils nous disent, nous donnent, après un certain temps, non-seulement la signification des mots, mais encore la connoissance de ce qui fait que les mots excitent dans notre esprit la pensée que ceux qui nous parlent veulent y exciter.

Tout cela se fait de la même manière qu'il arrive que nous remuons les bras et les jambes,

quoique nous ignorions ce que nous avons à faire pour les mettre en mouvement.

L'anatomiste observateur a sur ces derniers articles, jusqu'à un certain point, des connoissances inconnues aux hommes vulgaires.

Ainsi la plupart des hommes parlent sans connoître ni le mécanisme de la parole, ni ce qui fait qu'ils sont entendus.

Mais le grammairien philosophe porte sur ces deux points ses observations, aussi loin que la foiblesse de l'esprit humain peut les porter.

Par exemple, il remarque que lorsque Cicéron vint haranguer César en plein sénat, pour le remercier du pardon accordé à Marcellus, si cet orateur avoit énoncé les objets de ses idées selon l'ordre dont parle M. Batteux, en se contentant de les nommer sans leur donner aucune autre modification, il n'auroit excité aucun sens dans l'esprit de ses auditeurs.

Diuturnum, silentium, finis, hodiernus, dies, afferre.

On n'auroit rien compris à ce langage. Pourquoi? Parce que les mots y marquent, à la vérité, ce qu'ils signifient, mais ils le marquent sans indiquer aucune liaison, aucune dépendance, aucun enchaînement; en un mot, aucun rapport réciproque. Or, ce n'est que par ces rapports que les mots font un sens; et l'on n'entend ce sens que parce que l'on connoît les signes de ces rapports. Ainsi, à parler exactement, on ne peut pas dire que, dans cette phrase, Cicéron n'ait présenté que les objets, puisqu'il les a présentés avec le signe destiné, par l'usage de sa langue, à marquer les vues de

l'esprit, sous lesquelles il vouloit que ces mots fussent considérés, sous lesquelles ils le sont en effet; quand l'orateur a prononcé toute la phrase, l'esprit de celui qui a entendu, les place, par un simple regard, dans l'ordre significatif.

Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit.

L'auditeur qui entend la langue latine entend, 1°. que ce sont les terminaisons qui sont le signe des divers rapports que les mots ont entr'eux, et que ces terminaisons ont leur destination particulière; ce que l'usage, plus que la grammaire, a appris à tous ceux qui savent la langue.

Lorsque les terminaisons, toutes seules, ne suffisent pas pour exprimer certaines vues de l'esprit, on a recours aux prépositions; la préposition du datif suffira pour marquer que j'ai donné ou dit telle chose à mon père, *dedi* ou *dixi patri*; mais il n'y a aucune terminaison, en latin, qui puisse me servir pour marquer que j'ai fait ou dit telle chose devant mon père ou pour mon père, j'aurai donc recours alors à une préposition *feci*, ou *dixi coram patre*, ou *propter patrem*; ainsi les prépositions suppléent aux défauts des cas, et les cas emportent la valeur des prépositions.

2°. Les mots n'ont entr'eux de relation grammaticale, selon leurs diverses terminaisons, que dans la même proposition; ou, ce qui est la même chose, les mots ne sont construits grammaticalement que selon les rapports qu'ils ont entr'eux dans la même proposition.

3°. Chaque pensée particulière est un tout séparé qui a pour signe une proposition, et cette proposition est énoncée en plus ou moins de mots, selon l'usage de la langue. Ces mots sont comme les parties de la pensée que chaque langue divise en sa manière.

4°. L'enchaînement des mots entr'eux ne peut être apperçu en quelque langue que l'on s'exprime, qu'après qu'on a énoncé explicitement ou implicitement tous les mots qui forment la proposition ou la période.

Ainsi dans cette phrase de Cicéron : *Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit*, je ne puis entendre le sens qu'après que j'ai lu *attulit.*

Si j'entends le sens, c'est une preuve que, 1°. je sais la signification des mots; 2°. que j'apperçois la dépendance et la suite des rapports que ces mots ont entr'eux : je vois que *silentium* change ici la terminaison de sa première dénomination en celle d'un cas oblique dont je connois la destination ; tout ce qui change, change par autrui ; tout changement de terminaison est un effet, tout effet a une cause. Or je vois ici que *finem* est la seule cause du génitif *diuturni silentii;* je dis donc *finem diuturni silentii*, non parce que je dirois en françois la fin du silence, mais parce que la cause précède l'effet, et que ce qui est déterminé et modifié, doit être avant ce qui le modifie et le détermine : c'est la priorité de cause. Or, *diuturni silentii* détermine *finem ;* ces deux mots font prendre *finem* dans une acception singulière ; il ne s'agit pas de toute fin, mais de la

fin du silence que Cicéron gardoit depuis long-temps.

Finem est encore un cas oblique, à cause de *attulit*, et *attulit* a pour raison de sa terminaison *dies hodiernus*.

Ces deux derniers mots conservent la terminaison de leur première détermination, parce qu'ils ne sont précédés d'aucun autre mot qui puisse faire changer cette première détermination. Ce mot *dies* est donc le sujet de la proposition, c'est lui qui mène le branle, si j'ose parler ainsi.

Je dis donc que si je n'apperçois pas entre les mots d'une proposition l'enchaînement dont je viens de parler, je n'entends rien au sens. Les mots n'excitent alors aucune pensée dans mon esprit, et c'est en vain qu'ils fatiguent mes yeux ou mes oreilles.

Je dis, en second lieu, que si j'apperçois la suite et l'enchaînement de ces rapports, j'entends le sens. Or, la perception de cette suite de rapports n'est autre chose que la construction apperçue; si vous récitez les mots selon cet enchaînement et cette suite, ce sera la construction prononcée, et si vous l'écrivez, ce sera la construction écrite.

Dites donc, tant qu'il vous plaira, que construction est destruction, vous n'avez que ce seul moyen pour entendre le sens d'un auteur, tel est la base et le fondement de l'harmonie; du nombre et de l'élégance. Tout sens énoncé suppose une construction, parce que toute énonciation suppose des rapports entre les mots.

Construction est destruction, comme le jour

est la nuit, comme le cercle est carré, comme l'être est le néant. N'est-ce pas là *prendre Martre pour Renard*, selon la noble expression de M. Chompré, page 14. Quoi qu'il en soit, amusez votre imagination tant qu'il vous plaira, par de pareilles antithèses, votre propre raison vous démentira, et vous n'en imposerez qu'à ces hommes vulgaires, qui n'ont jamais appris à penser ni à rechercher les véritables principes des choses.

Ce n'est donc que par la connoissance que j'ai de l'analogie générale de la langue latine, que j'entends un discours latin que je lis pour la première fois ; je n'ai pas besoin qu'on m'explique chaque phrase en particulier, tant que je puis y observer cette analogie.

Mais si, lorsqu'on m'a montré le latin dans ma jeunesse, on n'a fait que me donner une ample provision de mots, et qu'on ne m'ait pas appris les principes généraux et les signes des rapports que les mots ont entr'eux, quand je trouverai certaines phrases que je ne pourrai pas réduire à l'analogie générale ; par exemple, *pœnitet me peccati*, *mea refert*, *sus Minervam*, etc., alors j'aurai besoin, premièrement, que l'on m'explique ces phrases d'abord, si l'on veut, par des équivalens, et sans égard à l'analogie ; *pœnitet me peccati*, signifie *je me repens de ma faute ; mea refert*, veut dire, *il m'importe ; sus Minervam*, qu'un écolier ne s'avise pas de vouloir donner des leçons à son maître.

Mais ensuite on doit, autant qu'il est possible, rapporter ces façons de parler à l'analogie générale et à la construction régulière, par laquelle

seule les mots assemblés ont d'abord fait un sens. Cette construction se découvre par la voie de l'imitation, c'est-à-dire, par des exemples analogues. On trouve *conscientia scelerum mordet eos*, ainsi je dis *conscientia peccati pœnitet me*, le remord de mon péché, le sentiment intérieur que je ressens m'affecte de peine, m'afflige, etc. De même, comme on trouve souvent dans Plaute et ailleurs, *quid ad rem meam refert?* Persa, act. IV, sc. 3, vers 44. *Quam ad rem istuc refert.* Plaute Epidic. act. II, sc. 2, vers 91. Ainsi par analogie *mea refert*, la construction est *hoc refert ad mea negotia. Sus Minervam*, la construction est *sus docet Minervam*, un cochon ou un vil animal veut donner des leçons à Minerve.

Il en est de même de notre *on dit*, de notre *il y a des personnes qui*, etc. sur quoi il faut observer que quand on ne pourroit pas démêler l'origine de ces façons de parler, ni les rapporter aux principes généraux, on ne doit pas faire de difficulté de s'en servir, pourvu qu'elles soient autorisées par un usage constant; mais d'ailleurs elles ne doivent servir ni à introduire des façons de parler irrégulières, ni à faire douter des règles générales, ni à troubler l'analogie de la langue.

Nous avons vu que les différentes terminaisons des mots latins étoient le signe des divers rapports que les mots ont entr'eux, selon la destination de chacune de ces terminaisons, pour achever de développer ce que je pense sur le système de M. Pluche et de M. Chompré; il faut observer qu'en françois, hors peut-être dans les pronoms personnels, nous n'avons ni

cas, ni déclinaisons, et que nous ne faisons que nommer; il n'y a que nos verbes qui changent de terminaison : les noms ne reçoivent qu'un léger changement du singulier au pluriel.

Quel est donc le signe dont nous nous servons pour marquer la suite et l'enchaînement des rapports que les mots doivent avoir nécessairement pour faire un sens ? Car si ce moyen manque, et qu'on ne fasse que nommer, il n'y a plus que des mots qui ne réveillent aucune pensée suivie; par exemple, si nous ôtons les terminaisons des cas obliques, des mots latins du premier vers de l'Enéide de Virgile, nous n'aurons aucun sens.

Arma, virque, canere, troja, qui, primus, ab oræ, Italia, fatum, profugus, Lavina que, venire Littora.

Rendons au latin les terminaisons qui sont le signe des rapports réciproques des mots, nous aurons un sens.

Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris Italiam, fato profugus, Lavina que venit Littora.

Dérangez l'ordre qui fait le vers et l'harmonie, mais sans changer les terminaisons, le sens sera toujours également entendu.

Cano arma, virumque, qui profugus fato
Venit primus ab oris Trojæ, Italiam, atque littora
Lavina.

Est-ce la même chose en françois ? Non. Parce qu'encore un coup, les terminaisons des

noms ne font rien au sens ; nous ne ferons que nommer les objets de nos idées ; et ce qui nous indique les rapports réciproques des mots, c'est leur place, c'est leur position immédiate et successive, qui lie les mots, et qui marque la détermination ou modification que le mot qui suit donne à celui qui le précède. Et si l'harmonie, l'enthousiasme ou la mesure du vers dérange cet ordre et cette suite, il faut que le dérangement soit tel, qu'il ne puisse causer aucune méprise, ni aucune confusion, et qu'une simple vue de l'esprit puisse aisément considérer les mots dans l'ordre de l'analogie générale de la langue. *Là coule un clair ruisseau.*

J'entends le sens aussi aisément que s'il y avoit *là un clair ruisseau coule.*

De l'amour j'ai toutes les fureurs ; l'esprit entend la pensée comme s'il y avoit, selon l'analogie ordinaire, *j'ai toutes les fureurs de l'amour.* Et il ne doit rien y avoir avant ni après les mots de la proposition qui puisse induire l'esprit à donner aux mots un rapport différent de celui qu'on a intention de leur donner.

Ces principes bien entendus, principes certains, voyons laquelle des deux méthodes élémentaires est la plus raisonnable, la plus sûre et la plus facile à pratiquer, celle de M. Pluche et de M. Chompré, ou celle que je proposai en 1722.

Avant que d'entrer dans la discussion des preuves que l'on donne pour faire voir que c'est nous qui renversons l'ordre naturel, je vais tâcher de développer ce qu'on entend ici par

ordre

ordre, par *inversion* et par *naturel*. Je ferai voir, en même temps ce que les anciens grammairiens en ont pensé, et ce que nous devons en penser nous-mêmes; après quoi je passerai aux preuves du système moderne; elles seront alors moins difficiles à éclaircir.

De l'ordre et de l'inversion.

En général, *ordre* veut dire arrangement, soit des choses, soit des mots.

Quand le mot d'*ordre* est pris absolument, sans aucune qualification, et qu'on parle d'êtres physiques, on entend que les objets nous sont présentés de manière que nous faisons aisément l'image de l'ensemble et des rapports selon lesquels ces objets sont disposés entr'eux.

Si nous ne pouvons pas nous représenter aisément cet ensemble, et que nous apercevions que les objets ne sont pas disposés suivant la convenance et les rapports qu'ils ont entr'eux, nous disons qu'il y a confusion, dérangement, désordre.

S'il s'agit de syntaxe ou construction grammaticale, *ordre* ne se dit pas de tout arrangement des mots; il semble que ces termes *arrangement*, *structure*, aient, en grammaire, un sens plus étendu que le mot d'*ordre*: on dit la structure d'un discours, l'arrangement des mots d'une phrase.

A l'égard d'*ordre*, il ne se dit, à la rigueur, que de la construction grammaticale régulière.

Lorsque les anciens grammairiens trouvoient, dans les auteurs, certaines phrases embarrassées,

et qu'ils vouloient en éclaircir la construction, ils en rangeoient les mêmes mots d'une autre manière ; et selon ce nouvel arrangement, l'esprit avoit moins de peine à appercevoir les rapports des mots corrélatifs. C'est cet arrangement que les anciens appeloient *ordo*, *ordo est*, disoient-ils. Priscien l'appelle aussi *structura*, *ordinatio*, *conjunctio sequentium*.

Il en a fait deux livres, le XVII et le XVIII, qu'il a intitulés : *De Constructione*, *sive de ordinatione partium orationis*.

Ainsi *ordre* ne signifie pas alors un arrangement quelconque ; il ne marque, en ces occasions, que l'arrangement particulier des mots, selon la suite des signes des rapports qu'ils ont entr'eux pour faire un sens *conjunctio sequentium*, dit Priscien.

Les mots, en quelque langue que ce puisse être, ne peuvent exciter de sens dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, que par la connoissance qu'il a des signes de ces rapports ; connoissance qui s'acquiert ou simplement par usage, c'est-à-dire, par le commerce que l'on a avec les personnes qui parlent une langue, ou bien par la voie de l'étude, de l'instruction et de la lecture.

Le sens total qui résulte de l'assemblage et de la construction des mots, ne peut être entendu, en quelque langue que ce soit, qu'après que toute la proposition est énoncée.

Alors l'esprit, par un simple regard, apperçoit toute la suite et l'enchaînement des rapports ; c'est cette suite de rapports qu'on appelle simplement *ordre*, et souvent aussi *ordre* grammatical, ordre naturel.

Il faut encore observer que l'élocution a trois objets.

Le premier, qu'on peut appeler l'objet primitif ou principal; c'est d'exciter, dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, la pensée qu'on a dessein d'exciter. On parle pour être entendu, c'est le premier but de la parole, c'est le premier objet de toute la langue; et en chaque langue il y a un moyen propre, établi pour arriver à cette fin indépendamment de toute autre considération.

Les deux autres objets que l'on se propose souvent en parlant, c'est ou de plaire, ou de toucher.

Ces deux objets supposent toujours le premier; il est leur instrument nécessaire, sans lequel les autres ne peuvent arriver à leur but.

Il en est, pour ainsi dire, de la parole, comme d'une jeune personne; veut-elle plaire, veut-elle toucher et intéresser, il faut qu'elle commence à se faire voir.

Voulez-vous plaire par rithme, par l'harmonie, par le nombre, c'est-à-dire, par une certaine convenance de syllabes, par la liaison, l'enchaînement, la mesure ou proportion des mots entr'eux, de façon qu'il en résulte une cadence agréable à l'oreille; soit en prose, soit en vers, il faut que vous commenciez par vous faire entendre.

Les mots les plus sonores, l'arrangement le plus harmonieux, ne peuvent plaire que comme le feroit un instrument de musique; mais ce n'est plus alors plaire par la parole qui est ici uniquement ce dont il s'agit.

Il est également impossible de toucher et d'intéresser, si l'on n'est pas entendu.

Ainsi, quoique mon intérêt ou le vôtre soit le motif principal qui me porte à vous adresser la parole, je suis toujours obligé de me faire entendre et de me servir du moyen établi à cet effet dans la langue connue entre nous.

Ce moyen peut bien être mis en usage par l'intérêt; mais il n'en dépend en aucune manière; il a, pour ainsi dire, son être à part, auquel l'intérêt n'influe en rien. C'est ainsi que l'intérêt porte le pilote à se servir de l'aiguille aimantée; mais cette aiguille se meut indépendamment de l'intérêt du pilote.

Ainsi la construction usuelle, c'est-à-dire, celle qui est communément en usage, la construction élégante, aussi bien que la figure, sont toujours subordonnées à la construction analogue d'une langue; elles la supposent toujours; et ce n'est jamais que par cette construction analogue que les mots font un sens, en quelque langue que ce puisse être.

Il y a donc d'abord dans les mots l'arrangement de la construction analogue et nécessaire, en vertu duquel seul on se fait entendre, soit que de plus on veuille plaire ou toucher; c'est cet arrangement que les grammairiens anciens et les grammairiens modernes ont appelé *ordre*; c'est le seul qu'ils reconnoissent quand il ne s'agit que de syntaxe; et ce n'a jamais été que relativement à cet ordre là que jusqu'ici les grammairiens ont dit qu'il y avoit, ou qu'il n'y avoit pas *inversion*.

Quand tous les mots d'une phrase sont

exprimés, et qu'ils sont rangés selon la suite et l'enchaînement de leurs rapports, on dit qu'il n'y a pas *inversion*. Si les mots ne sont pas rangés selon la suite de leurs rapports, il y a *inversion*, c'est-à-dire, que l'enchaînement des rapports est ou renversé, ou interrompu.

Si tous les mots nécessaires pour rendre la construction pleine et entière ne sont pas exprimés, on ne dit pas pour cela qu'il y ait inversion, on dit qu'il y a ellipse, c'est-à-dire, suppression, omission de quelque mot, dont l'esprit supplée aisément la valeur. Les ellipses rendent le discours plus vif et plus concis; mais il faut éviter qu'elles ne donnent lieu à quelque équivoque, ou qu'elles ne jettent de l'obscurité dans le discours.

Les ellipses doivent être telles que celui qui lit ou qui écoute entende si aisément le sens, qu'il ne s'apperçoive pas seulement qu'il y ait des mots supprimés dans ce qu'on lui dit. Quand viendrez-vous? demain. Ce seul mot *demain* excite la même idée que si je disois tout au long, *je reviendrai demain. Et que dois-je être*, dit Prusias à Nicomède. *Roi*, lui réplique Nicomède. Voilà une ellipse qui fait entendre à Nicomède qu'il ne doit écouter que l'intérêt de sa grandeur et de son autorité. La réponse de Nicomède, par ce seul mot, est bien plus vive et bien plus sublime que si Nicomède se fût énoncé d'une manière plus étendue.

Ainsi *ellipse* est opposé à construction pleine et entière, et *inversion* à construction, selon l'ordre analogue et successif des rapports des mots.

Si je dis *Cano arma virumque*, il n'y a pas

d'inversion, la cause précède l'effet. Le mot qui détermine est après celui qui est déterminé; *virum* est un cas oblique ; la première dénomination de ce mot, c'est *vir*. Pourquoi prend-il ici une nouvelle terminaison ? C'est pour marquer et sa dépendance, et son rapport avec *cano*. *Je chante ;* eh quoi ? *virum :* ainsi *virum* détermine *cano*, et *cano* modifie *virum ;* je veux dire qu'il est la cause pourquoi *virum* prend une terminaison qui n'est pas celle de la première dénomination ; tout ce qui change, change par autrui.

Tous les mots sont donc dans l'ordre grammatical. Lorsque je dis *cano arma virumque*, ils sont tous selon la suite immédiate et l'enchaînement successif de leurs rapports.

Ainsi il n'y a point alors d'inversion.

Mais par cet arrangement simple, je fais perdre à l'esprit le plaisir qu'il auroit de lever, pour ainsi dire, le voile léger avec lequel l'inversion sembleroit lui cacher le sens.

Au lieu que si j'interromps, avec ménagement pourtant, la suite des mots, sans en changer les terminaisons, ces terminaisons feront appercevoir à l'esprit l'ordre des rapports des mots, et il croira trouver ainsi, comme de lui-même, le sens de la phrase.

Je conviens donc que lorsque je dis *cano arma virumque*, ma phrase est bien moins élégante, bien moins vive et bien moins harmonieuse, que si je disois, comme Virgile, *arma virumque cano*. Alors il y aura inversion, puisque les mots ne seront pas rangés selon la dépendance et la suite immédiate de leurs rapports. Au contraire, l'effet sera présenté avant

la cause, et le modifié avant le mot qui modifie: mais ce dérangement n'a qu'une apparence d'irrégularité, dit Quintilien. Ce rhéteur le compare à un acide agréable, qui réveille l'appétit des convives.

Les inversions bien ménagées donnent donc de la grace au discours, sur-tout dans les langues où les rapports des mots sont indiqués par la destination connue des différentes terminaisons; mais en quelque langue que ce puisse être, les inversions ou transpositions doivent être faciles à démêler. L'esprit veut être occupé, mais d'une occupation douce et facile, et non par un travail pénible.

Que l'inversion n'ôte donc jamais à l'esprit le plaisir de se savoir gré d'appercevoir le sens malgré la transposition, et de placer en lui-même, par un simple regard, tous les mots dans l'ordre selon lequel seul ils lui présentent un sens, après que la phrase est finie.

Tout ce que nous venons d'observer, est, au fond, la doctrine des anciens grammairiens, qui ont écrit dans un temps où la langue latine étoit encore une langue vivante.

Priscien, grammairien célèbre, qui vivoit au commencement du sixième siècle, a fait un ouvrage bien sec, à la vérité, mais d'où l'on peut tirer des lumières par rapport à la grammaire. Il s'est donné la peine de faire, ce qu'on appelle encore aujourd'hui, les parties et la construction de chaque premier vers des douze livres de l'Enéïde de Virgile.

Cet ouvrage se trouve après le livre XVIII *de Constructione;* il a pour titre: *Prisciani grammatici partitiones versuum* XII *Æneidos prin-*

doit être au même cas que *virum*, dont la terminaison vous indique clairement l'accusatif. Si Virgile a dit *virum*, c'est que, selon l'ordre de la syntaxe des vues de l'esprit, *virum* est après *cano*; ainsi quoique selon la construction élégante et usuelle, qui admet presque toujours l'inversion en latin, Virgile ait dit *arma virumque cano*, il avoit eu nécessairement dans l'esprit, par une priorité d'ordre, *cano* avant *arma virumque*; telle est la suite des vues de l'esprit, dépendamment de l'ordre nécessaire de l'élocution; et ce n'est jamais que relativement à cette suite qu'il y a inversion dans la construction usuelle et élégante de toute langue. Alors les mots ne sont pas énoncés selon l'ordre et la suite de leurs rapports; mais quand la transposition n'est pas forcée, l'esprit rapproche aisément deux correlatifs qu'on lui présente séparés; et malgré le dérangement, il apperçoit, avec une sorte de plaisir, tous les mots selon l'enchaînement, la dépendance et la liaison de leurs rapports. Et cette sorte de plaisir, que l'écrivain ménage avec art à son lecteur, n'est pas une des moindres causes qui fait trouver de l'élégance dans le style.

Les différentes observations que les rhéteurs ont faites sur l'arrangement des mots, en tant que cet arrangement peut donner à la phrase, ou plus de grace, ou plus d'harmonie, ou la rendre plus vive ou plus pathétique; ces observations, dis-je, appartiennent à l'élocution oratoire, et sont étrangères à la grammaire, qui n'a proprement pour objet que l'emploi des signes des rapports des mots, en tant que

l'ensemble et la suite de ces signes forme, selon l'analogie de la langue, le sens que l'on veut énoncer. Il est indifférent, par rapport à la grammaire, que dans cet ensemble, il y ait des dissonannces, qu'il s'y rencontre des bâillemens, que les mots ne soient pas rangés selon les mouvemens de l'intérêt, et que *la nécessité de construction*, pour me servir des termes de Quintilien, *necessitas ordinis sui*, donne à la phrase un air sec et dur.

Ne confondons point la grammaire nécessaire avec l'élégance, ni avec le pathétique ou l'art de remuer les passions.

C'est la grammaire qui donne la première forme extérieure aux pensées qu'on veut énoncer; c'est elle qui leur fait prendre, pour ainsi dire, un corps; c'est elle qui leur donne des membres et différentes parties; ensuite elle les livre à l'élocution oratoire, pour les orner et les embellir.

Nous avons plusieurs ouvrages utiles sur l'élégance et la politesse du style, sur l'arrangement des mots, par rapport à la netteté, ou à la grace, ou à l'harmonie, ou à la force des expressions; or, s'il arrive que dans l'arrangement des mots l'orateur ne se conforme point à ces observations, les oreilles en seront plus ou moins blessées; on dira que c'est une faute contre l'harmonie, contre la pureté du style; on donnera à cette faute telle qualification qu'il conviendra, mais jamais on ne s'avisera de l'appeler *inversion*, ni de dire qu'il y a inversion, à moins que ce ne soit relativement à l'ordre grammatical nécessaire et analogue.

Il y a plus, c'est qu'il suffit d'avoir une légère connoissance de quelque langue que ce soit, pour appercevoir :

Premièrement, qu'il y a dans cette langue un ordre analogue et nécessaire, par lequel seul les mots assemblés font un sens.

Secondement, que dans le langage usuel, on s'écarte de cet ordre ; qu'il y a de même de la grace de s'en écarter ; qu'ainsi ces écarts sont autorisés, pourvu que, lorsque la phrase est finie, l'esprit puisse rapporter aisément tous les mots à l'ordre analogue, et suppléer même ceux qui ne sont pas exprimés.

Troisièmement enfin, que c'est principalement de ces écarts que résultent l'élégance, la grace et la vivacité du style, sur-tout du style élevé et du style poétique.

On tombe donc dans l'erreur, lorsque l'on veut se faire une mesure commune entre l'ordre nécessaire des mots, selon la construction analogue, et entre l'arrangement arbitraire de la construction usuelle et élégante, et que l'on parle de l'une et de l'autre de ces constructions, comme si elles avoient les mêmes règles, sans prendre garde que l'une est nécessaire, et ne dépend que d'elle-même.

Au lieu que l'autre, c'est-à-dire, l'élégante, est subordonnée à la première ; mais d'ailleurs elle est arbitraire en tout ce qui n'empêche pas l'effet de celle qui lui impose des lois, dont elle ne peut être dispensée.

Denis d'Halycarnasse, cité par M. Batteux, est tombé dans la méprise dont nous parlons. *Je m'imaginois*, dit-il, *que les noms exprimant l'objet, devoient être avant le verbe*,

qui n'est qu'accessoire à l'objet ; le verbe avant l'adverbe, parce qu'il faut savoir l'action avant la manière de l'action ; le substantif avant l'adjectif par une raison pareille : mais j'ai trouvé tant d'exemples contraires, de l'un et de l'autre arrangement, continue Denis, *que je suis persuadé que la logique ne peut diriger l'orateur dans cette partie.*

Voici les réflexions de M. Battèux sur ces paroles :

Denis d'Halycarnasse, dit M. Batteux, *avoit bien senti qu'il devoit y avoir un principe pour les constructions ; mais il le chercha dans l'esprit de l'homme, au lieu qu'il eût fallu le chercher dans son cœur. C'est l'intérêt qui fait parler les hommes, et c'est aussi lui qui règle l'ordre des mots, en les plaçant selon leur degré d'importance.* Ce sont les termes de M. Batteux, p. 15.

Voici ce que je dirois à Denis d'Halycarnasse : Vous aviez raison de chercher des règles et des principes pour les constructions ; mais vous cherchiez une chimère, si vous vouliez réduire en un seul mot et même principe la construction nécessaire, et la construction oratoire ou élégante. Vous avez eu grande raison d'être enfin persuadé que la logique ne pouvoit diriger l'orateur en ce qui regarde l'arrangement des mots dans le style oratoire.

La logique et la grammaire prescrivent à l'orateur certaines règles dont il ne peut se dispenser, et qui sont communes à tous ceux qui veulent faire usage de leur raison et de la parole ; mais d'ailleurs l'orateur ajoute à ces règles celles de son art, et celles-ci jettent des

graces et des ornemens sur l'œuvre de la logique et de la grammaire, œuvre qu'elles conservent dans toute son intégrité ; c'est ainsi que, malgré toute l'éloquence et les ornemens que Cicéron a mis en usage dans sa Miloniène, on y découvre, en entier, le syllogisme, à quoi cette harangue peut être réduite. Ce que nous venons de dire de la logique, est également vrai à l'égard de la grammaire ; l'œuvre de la grammaire est un diamant brut, que la rhétorique polit : ce qui a fait dire à un de nos plus judicieux grammairiens : *que là où finit la grammaire, c'est là même que commence la rhétorique.* (Grammaire du P. Buffier, édition de 1723, p. 92.)

Les écoliers de rhétorique doivent toujours observer les règles fondamentales de grammaire, qu'ils ont apprises en sixième. Ainsi, comme les rhéteurs et M. Batteux lui-même, (Cours de Belles-Lettres, t. I, *Notions préliminaires*, p. 42) distinguent fort bien le syllogisme philosophique du syllogisme ou argument oratoire, distinguons de même la construction grammaticale nécessaire de l'arrangement des mots, selon le style oratoire.

Mais continuons à faire voir que nous pensons au fond sur les inversions, comme les anciens grammairiens en ont pensé.

Quintilien, ce rhéteur judicieux, dit que l'*ordre*, c'est-à-dire, la construction analogue, n'est point une figure ; mais que la transposition des mots, faite avec grace, est une véritable figure qu'on appelle hyperbate, et qu'à l'exemple de Cécilius, il la compte parmi les figures.

Ce mot hyperbate est grec ὑπέρβατον, *id est*

trajectus verborum ordo, manière de parler, qui est au-delà de l'ordre naturel, et analogue. ὑπὲρ, *ultrà* au-delà, et βαίνω, *eo*, je vas. *Hyperbate* répond précisément à *inversion* ou *transposition*.

Quædam omnino non sunt figuræ, sicut ordo..... verborum autem concinna transgressio, *id est hyperbaton, quod Cecilius quoque putat schema, à nobis est interposita.* (Quintilien, lib. IX, chap. 3, *de verborum figuris*, 415.)

Quelquefois, dit-il au même chapitre, par certaines suppressions, par des changemens et par des tours singuliers dans l'ordre, on réveille l'attention de l'auditeur, et il arrive que ces défectuosités apparentes jettent de la grace dans le discours. C'est ainsi, dit-il, que dans les repas, un peu d'acide aiguise l'appétit.

Hæc schemata, et his similia quæ erunt per mutationem, adjectionem, detractionem, ordinem, convertunt in se auditorem, nec languere patiuntur, et habent quandam ex illa vitii similitudine gratiam: ut in cibis interim acor ipse jucundus est. Quint. Inst. Orat. l. IX, c. 3.

Souvent, dit encore Quintilien au livre VIII, c. 6, la grace de l'élocution nous fait transporter les mots, et c'est ce que nous appelons hyperbate. C'est ainsi, poursuit-il, que Cicéron, dans son oraison pour Cluentius, a dit : *Animadverti judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes.* S'il avoit dit, *in duas partes*, l'expression auroit été régulière, dit Quintilien, mais dure et sans graces. *Cum decoris gratiâ distrahitur longius*

verbum propriè hyperbati tenet nomen, ut « animadverti judices, omnem accusatoris orationem in duas divisam esse partes : » nam in duas partes divisam esse rectum erat, *sed durum et inconceptum.* La simple séparation de *duas* d'avec *partes*, par les deux mots *divisam esse*, est regardée, par Quintilien, comme une inversion, comme une hyperbate.

Or, le françois dit : divisée en deux parties, et non jamais *en deux divisée parties.* En laquelle des deux langues Quintilien auroit-il trouvé l'inversion ?

Encore un passage de Quintilien.

L'hyperbate, dit ce sage rhéteur, est une transposition de mots, que la grace du discours demande souvent. C'est avec juste raison que nous mettons cette figure au rang des principaux agrémens du langage ; car il n'arrive que trop souvent que le discours est rude, sans mesure, sans harmonie, et que les oreilles sont blessées par des sons désagréables, lorsque chaque mot est placé selon la suite nécessaire de son ordre, (c'est-à-dire, de la construction et de la syntaxe). Il faut donc alors transporter les mots, placer les uns après, et mettre les autres devant. Imitons les architectes qui, dans l'arrangement des pierres les plus grossières, trouvent à chacune une place convenable. Nous ne pouvons pas corriger les mots, ni leur donner plus de grace qu'ils n'en ont. Il faut les prendre comme nous les trouvons, et leur choisir une place qui leur convienne ; rien ne contribue tant à l'harmonie et au nombre du discours, que le changement d'ordre, quand il est fait avec discernement.

Hyperbaton quoque id est verbi transgressionem, quam frequenter ratio compositionis, et decor poscit, non immeritò inter virtutes habemus. Fit enim frequentissimè aspera et dura et dissoluta et hians oratio, si ad necessitatem ordinis sui verba redigantur, et ut quodque oritur, ita proximis etiam alligetur, differenda igitur quædam et præsumenda, atque ut in structuris lapidum impolitorum loco quo convenit quidque ponendum, non enim recidere ea, nec polire possumus, quo coagmentata se magis jungant, sed utendum his, qualia sunt, eligendæque sedes, nec aliud potest sermonem facere numerosum quàm oportuna ordinis mutatio. Quint. Inst. Orat. LVIII, c. 6 *de Tropis.*

Quel autre sens peut-on donner à *necessitatem ordinis sui*, sinon celui de construction? Et que peut-on entendre par *ordinis mutatis*, sinon l'inversion, conformément à l'acception que nous avons donnée à l'un et à l'autre de ces mots.

Voici encore un passage d'Isidore, qui fera plaisir, ce me semble, aux lecteurs qui aiment les preuves.

Isidore trouve de la confusion et de l'embarras dans ces vers de Virgile. *Æn. l. II, v.* 347.

. . . . . Juvènes, fortissima frustra
Pectora, si vobis, audentem extrema cupido est
Certa sequi, (quæ sit rebus fortuna videtis.
Excessere omnes aditis, arisque relictis
Dii, quibus imperium hoc steterat:) succurritis urbi
Incensæ: moriamur, et in media arma ruamus.

L'arrangement des mots dans ces vers, surtout

tout dans les premiers, paroît obscur à Isidore, *confusa sunt verba*, ce sont ses termes. Que fait-il? Il range les mêmes mots selon l'ordre de la construction. *Ordo talis est*, dit-il, cela ne veut-il pas dire: *Il y a inversion dans ces vers, mais voici la construction.*

Juvenes, fortissima pectora, frustra succurritis urbi incensæ, quiâ excessere Dii, quibus hoc imperium steterat. Unde si vobis cupido certa est sequi me audentem extrema, ruamus in media arma et moriamur.

Isidori Orig. l. I, c. 36.

Servius, ancien grammairien, dont les commentaires sur Virgile sont si fort estimés, fait souvent la construction des vers de ce poëte, quand ils ne lui paroissent pas assez clairs; par exemple:

Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus aras, ordo est, dit cet ancien grammairien, *quæ saxa latentia in mediis fluctibus, Itali aras vocant. Æn.* l. I, v. 13.

Donat, ce fameux grammairien, qui fut l'un des maîtres de S. Jérome, observe aussi la même pratique à l'égard des vers de Térence, quand la construction en est un peu trop embarrassée.

Ordo est, dit-il, etc.

Dirons-nous après ces autorités et après tant d'autres que je sacrifie; dirons-nous que si ces anciens grammairiens revenoient au monde ils trouveroient que l'inversion est dans le français, et qu'elle n'étoit pas dans le latin usuel? Mais voyons ce qu'on entend par *naturel*.

Selon les physiciens, ce qui est naturel, c'est ce qui se fait sans le ministère de l'art;

par un enchaînement qui nous est inconnu de causes et d'effets, et qui dépend de cette force supérieure, de ce mécanisme inflexible qui ne prend conseil ni de notre volonté, ni de nos intérêts, et qui n'est subordonné qu'aux lois du créateur. C'est ainsi que le printemps est suivi de l'été, l'été de l'automne, l'automne de l'hiver, que la nuit vient après le jour, et que le jour succède à la nuit. C'est encore ainsi que l'on dit que l'or est naturel, parce qu'il est formé dans les entrailles de la terre sans aucune opération de notre part, au lieu que nous disons que le tombac est artificiel, parce que dans la production du tombac, c'est l'art qui fait opérer la nature. Nous avons aussi des fleurs naturelles et des fleurs artificielles. C'est une division qui distingue un grand nombre d'objets; les uns ne sont que de simples productions de la nature, et les autres sont des effets de l'art. La nature toute seule produit le bled, l'art fait le pain; en empruntant le secours de la nature, dont il est toujours l'esclave, l'artiste ne peut opérer qu'en étudiant la nature, et en se conformant à ses lois.

Comme ce qui est produit par le seul ordre naturel et physique n'exige pas de grands soins de notre part, que nous n'avons qu'à mettre la nature en état de produire; que souvent nous n'avons besoin que de recueillir ce qu'elle nous offre, de là, par extension, on s'est servi du mot de *naturel* pour marquer ce qui est facile, ce qui n'a aucun air de travail ni de contrainte; ce qui paroît, pour ainsi dire, se faire tout seul; ce qui se présente comme

de soi-même, et n'exige qu'une légère attention de notre part. *Ut quodque oritur*, selon l'expression que nous venons de citer de Quintilien.

C'est, selon cette idée, que jusqu'ici les grammairiens anciens et les grammairiens modernes, par *ordre naturel des mots*, ont entendu cet arrangement suivi, qui fait concevoir aisément le sens d'une phrase à ceux qui connoissent l'analogie et la syntaxe d'une langue, et qui sont en état de comprendre la pensée que le discours leur présente.

Dans le dialogue que Cicéron a composé touchant la partition oratoire, (*de partitione oratoriâ*) et où Cicéron père et Cicéron fils, sont les deux interlocuteurs; Cicéron fils prie son père de lui expliquer comment il faut s'y prendre pour exprimer la même pensée en plusieurs manières différentes. *Le père répond qu'on peut varier le discours, premièrement*, en substituant d'autres mots à la place de ceux dont on s'est servi d'abord. *Id totum genus situm in commutatione verborum.* Ce que Cicéron remarque sur ce point, est indifférent à notre sujet, mais ce qui suit vient à propos.

Dans les mots construits, dit Cicéron, on peut user de trois sortes de changemens, en conservant toujours les mêmes mots, et ne faisant qu'en changer l'ordre. 1°. D'abord on s'énonce directement et de la manière que la nature même l'inspire. 2°. Ensuite on peut mettre à la fin de la phrase les mots qui étoient d'abord au commencement, ou bien mettre

au commencement ceux qui étoient à la fin. 3°. On peut encore séparer les mots correlatifs, et les mêler avec d'autres.

C'est ainsi que nous avons vu plus haut *duas* séparé de *partes*; *in duas divisam esse partes. Tityre tu patulæ recubans sub tegmine fagi : patulæ* est séparé de son substantif *fagi*. Ces sortes de séparations ou de désunions sont très-fréquentes en latin, parce que la terminaison indique le correlatif. *Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet anguis in herbâ. Virg.* Eclog. 3, v. 93.

Frigidus agricolam si quando continet inher. Virgile, Georg. Liv. I, v. 259.

L'exercice, dit Cicéron, apprend à faire avec art ces différentes inversions.

In conjunctis autem verbis triplex adhiberi potest commutatio, non verborum, sed ordinis tantummodo, ut cum semel dictum sit directè, sicut natura ipsa tulerit, invertitur ordo, et idem quasi sursum-versus retroque dicatur. Deindè idem intercisè atque permistè. Eloquendi autem exercitatio maximè in hoc toto convertendi genere versatur. CICÉRON, *de Partitione Oratoriâ, c. VII.*

Nos dictionnaires (Danet, Boudot, etc.) traduisent *directè*, par *selon l'ordre naturel*. Faisons l'application de ce que Cicéron dit ici, sur une seule petite phrase de ce grand homme :

Legi tuas litteras quibus ad me scribis, etc.

Ce sont les premiers mots d'une lettre qu'il écrit à Lentulus (Ep. ad Famil. L. I, Epist.

VII). *J'ai reçu votre lettre*, dit-il, *par laquelle vous m'écriviez que*, etc. Voilà une phrase écrite *directè*, *sicut natura ipsa tulit*. C'est la première façon ; mais à la lettre IV du troisième livre, Cicéron met au commencement ce que dans la première lettre il avoit mis à la fin, *Litteras tuas accepi*, c'est la seconde sorte d'arrangement *sursum versus*. Passons à la troisième manière qui est lorsque les mots correlatifs sont séparés et coupés par d'autres mots *intercisè atque permistè*.

Raras tuas quidèm, fortassè enim non perferuntur, sed suaves accipio litteras. Epist. ad famil. L. II, Ep. 13.

Dans le premier exemple, les mots sont rangés selon la suite de leurs rapports, *legi*, j'ai lu, j'ai reçu. Hé quoi ? *tuas litteras*, vos lettres. Outre cet arrangement, chaque mot a encore la terminaison qui indique sa relation avec un autre mot, selon l'analogie établie dans la langue latine. Voilà ce que jusqu'ici tous les grammairiens ont appelé l'ordre naturel, c'est-à-dire, celui auquel tous les autres arrangemens de mots doivent être rapportés, parce qu'il est le premier moyen établi parmi les hommes, pour faire connoître les pensées par la parole, et qu'il est le premier dans l'esprit de celui qui parle.

Arrêtons-nous un moment aux deux autres exemples de Cicéron, ou plutôt, pour abréger, ne rappelons que le dernier, *Raras tuas quidem, fortasse enim non perferuntur ; sed suaves*. Quel sens ces paroles peuvent-elles exciter dans mon esprit, si je n'achève pas de

lire toute la proposition ? Voilà d'abord deux adjectifs *raras tuas* ; mais les adjectifs, c'est-à-dire, les mots qui ne sont que de simples qualificatifs, ne peuvent pas entrer dans le discours sans qu'on y voie l'objet ou le suppôt qu'ils qualifient.

Mais que vois-je encore ! ces deux mots *raras tuas* ont une terminaison qui indique un sens oblique, un sens dépendant : voyons tout. *Accipio litteras*, ces deux derniers mots répandent la lumière dans toute la phrase ; je vois les rapports de tous les mots entr'eux. Je préfère le conseil de Priscien à celui de nos grammairiens, qui ne veulent pas qu'on déplace les mots. Je fais la construction *Accipio litteras tuas, raras quidem, sed suaves.* Tout est dans l'ordre naturel, ordre conforme à notre manière de concevoir par la parole, et à l'habitude que nous avons contractée naturellement dès l'enfance, quand nous avons appris notre langue naturelle ou quelqu'autre : ordre enfin qui doit avoir été le premier dans l'esprit de Cicéron, quand il a commencé sa lettre par *raras tuas* ; car comment auroit-il donné à ces deux mots la terminaison du genre féminin, s'il n'avoit pas eu dans l'esprit *litteras* ? Et pourquoi leur auroit-il donné la terminaison de l'accusatif, s'il n'avoit pas voulu faire connoître que ces mots se rapportoient à *je reçois dans ce moment une de vos lettres, vous m'en écrivez bien rarement, mais elles me font toujours un sensible plaisir.*

Ordre enfin que nos grammairiens modernes, qui ne veulent point de construction, sont obli-

gés d'appercevoir ; car s'ils ne l'apperçoivent point, ils ne pourroient pas comprendre le sens de la phrase.

Ainsi l'ordre naturel n'est autre chose que l'arrangement des mots, selon la suite des signes des rapports, sous lesquels celui qui parle veut faire considérer les mots. Une liste de tous les mots d'une langue, selon leur première dénomination, et sans aucun signe de rapport d'un mot à un autre, ne feroit aucun sens.

FRAGMENT

SUR

LES CAUSES DE LA PAROLE.

FRAGMENT

SUR

LES CAUSES DE LA PAROLE.

Dès que nous venons au monde, nous sommes affectés de différentes sortes de sensations, à l'occasion des impressions sensibles que les objets extérieurs font sur nos sens. Nous sommes capables de voir, d'entendre, d'imaginer, de concevoir, de ressentir du plaisir et de la douleur; et dans la suite nous réfléchissons sur toutes ces différentes affections; nous les comparons, nous en tirons des inductions, etc.

Ces sentimens ou affections supposent premièrement, et de notre part, qu'il y ait en nous tout ce qu'il faut pour en être susceptibles; c'est-à-dire, que nous ayons les organes destinés par l'auteur de la nature à produire ces effets, et que ces organes soient bien disposés.

En second lieu, il est nécessaire, de la part des objets, qu'ils soient tels qu'ils doivent être, afin que tel sentiment résulte de telle impression.

Les aveugles ne voient point, parce que leurs yeux n'ont point la conformation requise pour voir; et nous ne voyons point dans les ténèbres, parce que les corps ne reçoivent

aucune lumière qu'ils puissent renvoyer à nos yeux.

Les impressions que les objets font sur les parties extérieures de nos sens, sont portées jusqu'au cerveau, qui est le sens interne, et où tous les nerfs des sens extérieurs aboutissent; ou, ce qui est la même chose, tous les nerfs partent du cerveau et se terminent aux différentes extrêmités de notre corps, propres à recevoir et à porter au cerveau les impressions extérieures des objets.

Comment tout cela se fait-il? C'est le secret du créateur. Nos connoissances ne peuvent aller que jusqu'à un certain point, après lequel il vaut mieux reconnoître simplement les bornes de notre esprit, que de nous laisser séduire par de frivoles imaginations. Si la nature a des procédés au-dessus de nos lumières, c'est savoir beaucoup que de reconnoître que nous ne pouvons les pénétrer, et que nous sommes, à cet égard, ce qu'est l'aveugle-né par rapport aux couleurs, et le sourd de naissance par rapport aux sons.

Je dis donc qu'en conséquence de notre état naturel, et des différentes impressions des objets, nous voyons, nous entendons, nous comparons, nous connoissons, nous jugeons, nous faisons des réflexions, etc.

Ces différentes pensées et ces divers jugemens se font en nous par un point de vue de l'esprit qui forme d'abord, sans division, toute la pensée.

Je veux dire que nos jugemens se font d'abord par sentiment, c'est-à-dire, par une affection intérieure ou perception de l'esprit, sans que

l'esprit divise sa pensée, et considère premièrement la chose, puis la qualité, et enfin unisse, comme on dit, une idée à une autre idée. Cette division de la pensée est une seconde opération de l'esprit qui se fait relativement à l'élocution.

Ces mots *idée*, *concept*, *jugement*, *doute*, *imagination*, ne sont que des termes abstraits et métaphysiques inventés par imitation pour abréger le discours, et réduire à des classes particulières certaines sortes de vue de l'esprit.

Nous avons d'abord donné des noms aux êtres sensibles qui nous ont affectés, *le soleil*, *la lune*, *le pain*, *un livre*, *une montre*, etc.; ensuite nous en avons inventé par imitation, qui nous servent à énoncer des points de vue particuliers de notre esprit. Par exemple, pour marquer l'état précis de l'animal, en tant qu'il exerce ses fonctions, nous disons *la vie*; l'état où il est, quand il cesse de vivre, nous l'appelons *la mort*. Il en est de même de *sommeil*, *ouïe*, *peur*, *amour*, *haine*, *envie*, *beauté*, *laideur*, et d'une infinité d'autres. Tous ces mots ne marquent point d'objets réels qui existent hors de notre esprit, tels que les noms que nous donnons aux objets sensibles. Les termes métaphysiques dont je parle sont des mots inventés par imitation, pour nous servir à énoncer, avec plus de facilité et de précision; certaines considérations particulières de notre esprit. C'est ainsi que nous nous servons des signes de l'arithmétique et de ceux de l'algèbre.

Quand je considère le soleil, je donne un certain temps à cette considération. Si je pense ensuite à la mer, à la lune, aux étoiles, chacune de ces pensées a aussi son temps, dont

l'un est différent de l'autre, et chacun des objets de ces pensées a son nom. De même, je sens que dans l'état où je me trouve, quand je suis occupé d'une abstraction, et que je réduis, par exemple, chaque sorte de propriété à un certain point auquel je les rapporte toutes, chacune séparément, ces différens états de moi pensant ont chacun leur instant, et je donne des noms particuliers à ces différentes pensées abstraites, sans qu'il y ait hors de moi aucun objet réel qui réponde à chacun de ces noms, comme il y a un objet qui répond au mot *soleil*, un autre au mot *lune*, et ainsi des autres mots qui sont les noms d'êtres qui ont une existence indépendante de ma pensée.

L'ordre physique a des noms appellatifs qui ne sont, au fond, que des termes abstraits quand on n'en fait aucune application particulière; par exemple, *ville*, *montagne*, *rivière*, *arbre*, *animal*, *homme*, etc. Ces noms sont dits ensuite des objets particuliers à la manière des noms adjectifs. Il en est de même dans l'ordre métaphysique. Il a aussi ses noms appellatifs, *idée*, *concept*, *jugement*, *affirmation*, *négation*, *doute*, etc. On en fait aussi des applications singulières, *une telle idée*, *un tel jugement*, etc.; et ces noms ainsi appliqués dans l'un ou l'autre ordre n'étant plus considérés selon ce qu'ils ont de commun, ou avec des considérations pareilles de l'esprit, ou avec d'autres êtres semblables, ils deviennent comme autant de noms propres, en vertu des mots que nous y joignons pour en faire une application singulière.

Ces termes métaphysiques étant une fois

inventés et adoptés par l'usage, ils entrent dans le dictionnaire de la langue, et nous en usons de la même manière que nous usons des mots qui marquent des objets réels.

Nous commençons toujours par le sensible. Nous avons dit, *j'ai un habit*, *j'ai une pomme*, *j'ai un livre*. Nous nous sommes familiarisés avec le verbe *avoir*, qui est un mot très-intéressant. Ensuite la disette de termes, et le besoin de nous exprimer, nous ont fait transporter ce mot *avoir* en d'autres occasions, où nous observons quelque sorte de rapport à la possession, parce qu'en effet nous voulons exprimer alors un état qui nous est propre. Ainsi, comme nous avons dit *j'ai un livre*, *j'ai un diamant*, *j'ai une montre*, nous disons, par imitation, *j'ai la fièvre*, *j'ai envie*, *j'ai peur*, *j'ai un doute*, *j'ai pitié*, *j'ai une idée*, etc. mais *livre*, *diamant*, *montre*, sont autant de noms d'objets réels qui existent indépendamment de notre manière de penser; au lieu que *santé*, *fièvre*, *peur*, *doute*, *envie*, ne sont que des termes métaphysiques, qui ne désignent que des manières d'êtres considérés par des points de vue particuliers de l'esprit.

Dans cet exemple, *j'ai une montre*, *j'ai* est une expression qui doit être prise dans le sens propre; mais dans *j'ai une idée*, *j'ai* n'est dit que par une imitation. C'est une expression empruntée. *J'ai une idée*, c'est-à-dire, *je pense*, *je conçois de telle ou telle manière*. *J'ai envie*, c'est-à-dire, *je désire*; *j'ai la volonté*, c'est-à-dire, *je veux*, etc.

Ainsi, *idée*, *concept*, *imagination*, ne marquent point d'objets réels, et encore moins

des êtres sensibles que l'on puisse unir l'un avec l'autre.

Ce n'est point par de telles opérations que les enfans commencent à juger, ni que les sourds et muets de naissance forment leur jugement. Ils n'ont pas l'usage des mots qui seuls nous servent dans la suite à diviser notre pensée. Les mots n'étant formés que par des sons qui se succèdent l'un à l'autre, ils peuvent être joints ou séparés, et c'est ainsi qu'ils nous servent à considérer séparément ce qui en soi n'est point séparé.

Un enfant à qui, pour la première fois, on donne du sucre, sent que le sucre est doux; mais il ne considère pas séparément le sucre et puis la qualité de doux, dont il n'a point encore fait un terme abstrait. D'abord il n'a que le sentiment, et lorsque, dans la suite, il se rappelle ce sentiment par la réflexion, ou qu'il le compare avec quelqu'autre sensation, tout cela se fait par autant de points de vue de l'esprit qui sont la suite ou le résultat des différentes impressions qu'il a reçues, sans qu'il fasse encore aucune de ces considérations particulières qui divisent la pensée.

Mais ils nous importe, par bien des motifs, de faire connoître aux autres nos sentimens ou nos pensées; or, comment leur communiquer les affections intérieures? Les autres hommes, aussi bien que nous, ne peuvent connoître que ce qui fait quelque impression sensible sur les organes de leurs sens, ou ce qui n'est qu'une suite, une conséquence, une induction de quelques-unes de ces impressions: or ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes, ce qui nous affecte

affecte intérieurement, ne peut par soi exciter aucune impression sur les organes des autres hommes.

Nos besoins nous ont appris le secret de cette communication de pensées. D'abord la nature nous a donné les signes des passions ; ils sont entendus dans toutes les nations, à cause d'une sorte d'unisson qu'il y a entre nos organes et les organes des autres hommes. Ces signes des passions sont le rire, les larmes, les cris, les soupirs, les regards, les émotions du visage, les gestes, etc. Un seul mouvement de tête fait connoître une approbation, un consentement ou un refus. Ces signes répondent à la simplicité et à l'unité de la pensée ; mais ils ne la détaillent pas assez, et par-là ils ne peuvent suffire à tout.

C'est ce qui nous fait recourir à l'usage de la parole. Les sons articulés qui sont en grand nombre, et auxquels l'expérience et l'usage ont enfin donné des destinations particulières, nous fournissent le moyen d'habiller, pour ainsi dire, notre pensée, de la rendre sensible, de la diviser, de l'analyser, en un mot, de la rendre telle qu'elle puisse être communiquée aux autres avec plus de précision et de détail.

Ainsi, les pensées particulières sont, pour ainsi dire, chacune un ensemble, un tout que l'usage de la parole divise, analyse et distribue en détail par le moyen des différentes articulations des organes de la parole qui forment les mots.

La nécessité d'analyser notre pensée, afin de pouvoir l'énoncer par l'entremise des mots, nous y fait observer ce que nous n'y aurions

jamais remarqué, si nous n'avions point été forcés de recourir à cette analyse pour rendre nos pensées communicables, et les faire passer, pour ainsi dire, dans l'esprit des autres.

L'éducation et le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la valeur des mots, leurs différentes destinations, les divers usages de leurs terminaisons, et ce qui fait qu'ils concourent ensemble à exciter, dans l'esprit de celui qui lit ou qui écoute, le sens total ou la pensée que nous voulons faire naître. L'usage de la vie nous fournit une abondante provision de ces différens secours, que l'habitude et l'imitation nous font ensuite employer au besoin et à propos.

Mais il s'en faut bien que tous les peuples du monde se servent des mêmes mots et de la même méthode pour analyser leurs pensées, et pour les communiquer aux autres.

Comme chaque langue particulière est d'institution humaine, et qu'elles ont été formées en différentes sociétés d'hommes rassemblés en certains pays, qui ne pouvoient point avoir un commerce de tous les jours et de toutes les heures avec les autres peuples, de-là est venue la différence dans les langages, aussi bien que la variété que l'on remarque dans la manière de s'habiller, dans les mœurs, dans les goûts et dans d'autres usages. Le climat et le concours de mille autres circonstances apportent aussi des différences dans tous les points; mais pour ne parler que du langage, observons que les langues diffèrent entr'elles:

1°. Par la nomenclature, c'est-à-dire, par le son particulier des mots. Nous disons

le roi, les Latins disoient *rex*, les Grecs Βασιλευς.

2°. Les langues diffèrent par l'abondance des mots. Il y a des langues bien plus riches en mots et même en lettres que d'autres langues. Dans les langues riches, les pensées sont analysées avec plus de détail, de netteté et de précision. La langue hébraïque est fort stérile; la langue grecque est très-abondante.

On peut observer, à ce sujet, qu'il n'y a point de langue qui n'ait quelque mot qu'on ne sauroit rendre en nulle autre langue, autrement que par une périphrase. Par exemple, nous avons *règne* et *royaume;* les Latins n'ont que *regnum*, royaume; et s'ils veulent dire *sous le règne d'Auguste*, ils ont recours à la périphrase, *dans le temps qu'Auguste régnoit*, *sous Auguste régnant : regnante Cæsare Augusto.*

3°. Il y a dans toutes les langues des façons de parler particulières, qu'on appelle *idiotismes* ou phrases d'une langue. *On dit*, est une phrase de la langue françoise. *Si dice*, est une phrase de la langue italienne.

Il arrive souvent que les traducteurs ne peuvent rendre ces façons de parler par d'autres qui y répondent exactement; alors on a recours à des équivalens ou à la périphrase.

Tous les mots et toutes les façons de parler qui ne sont point en usage dans une nation, blessent les oreilles de ceux qui n'y sont pas accoutumés, parce qu'il faut alors que les esprits animaux se fraient dans le cerveau une route nouvelle. On doit, dans ces occasions, se servir de façons de parler connues qui répondent,

autant qu'il est possible, au sens de la phrase étrangère. Par exemple : *comment vous portez-vous?* ne sauroit être rendu, en latin, par *quomodo fers te?* Cette façon de parler latine: *dabis pœnas*, qui veut dire *vous en serez puni, vous en porterez la peine*, ne sauroit être exprimée en françois par *vous donnerez les peines*. Si le feu prend à la maison, nous crions *au feu;* les Latins crioient *les eaux*.

Territa vicinos Teïa clamat aquas.
Propert. lib. IV, élég. 9.

Ce qu'on ne sauroit bien rendre en françois qu'en disant : *Teïe épouvantée, voulant faire venir les voisins à son secours, se met à crier au feu; au feu.* Ce qui fait bien voir qu'avant de composer en une langue, le bon sens et la droite raison demandent qu'on ait appris, par l'explication, les différentes façons de parler propres à cette langue; en un mot, on doit connoître l'original avant que de faire des copies. Tel est le sentiment de tous les grands maîtres.

Outre les différences arbitraires qui distinguent les langues l'une de l'autre, on doit observer que toutes les langues conviennent en ce qu'elles ne forment de sens que par le rapport ou la relation que les mots ont entr'eux dans la même proposition. Ces rapports sont marqués par l'ordre successif observé dans la construction simple où les mots se divisent en *déterminés* et en *déterminans*.

Outre cette construction simple et naturelle qui énonce les mots, selon la détermination que le mot qui suit donne à celui qui le précède,

il y a encore la construction usuelle et élégante, selon laquelle, à la vérité, cet ordre est interrompu; mais il doit être rétabli par l'esprit, qui n'entend le sens que par cet ordre, et par la détermination successive des mots, sur-tout dans les langues qui ont des cas. Les différentes terminaisons de ces cas aident l'esprit à rétablir l'ordre quand toute la proposition est finie.

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi.
Formosam resonare doces Amaryllida Sylvas.

Après que la phrase est finie, l'esprit apperçoit des rapports de tous les correlatifs, et les range selon l'ordre de ces rapports : *Tityre, tu recubans sub tegmine fagi patulæ, doces Sylvas resonare Amaryllida formosam.* On trouve dans Cicéron, *tuas accepi litteras*, et *litteras accepi tuas*, et enfin *accepi litteras tuas.* Ces trois manières signifient également : J'ai reçu votre lettre, parce que les terminaisons indiquent à l'esprit l'ordre significatif.

En françois, dans la construction usuelle même, on suit communément l'ordre de la construction simple, et l'on ne s'en écarte que quand cet ordre peut facilement être apperçu par l'esprit. *Le roi aime le peuple : le roi, le peuple*, voilà les noms sans aucune variété d'inflexion, et par conséquent sans cas. Mais, selon l'ordre successif de leurs relations, *le roi* étant mis le premier, et *le peuple* étant placé après le verbe, c'est *le roi* qui *aime*, et c'est *le peuple* qui est aimé. Ce qui est si vrai, que si l'on dit *le peuple aime le roi*, cet arrangement fait un autre sens. *Il vient, vient-il?* ce

sont deux sens différens. Le dernier marque une interrogation. Les Latins, pour la marquer, se servoient de certaines particules : *nùm*, *an*, *numquid*, etc.

Il faut donc, non-seulement entendre les mots, mais on doit de plus connoître les signes établis dans une langue, pour marquer les rapports que l'on met entre les mots quand on fait l'analyse des pensées, sans quoi nous ne saurions les développer aux autres. C'est ce qui fait l'embarras où se trouvent les jeunes gens et ceux qui ont passé dans la solitude les premières années de leur vie. Quand ils veulent énoncer leurs pensées, ils n'ont point acquis une suffisante provision de mots ou signes pour développer nettement ce qu'ils pensent, selon l'usage établi parmi ceux qui ont vécu dans le commerce des honnêtes gens d'une nation.

La connoissance du signe de la relation des mots est si nécessaire, que quand même vous entendriez la simple signification de tous les mots d'une langue, sans avoir la connoissance du signe dont nous parlons, vous ne pourriez expliquer que les phrases dont les mots seroient arrangés suivant l'ordre que nous suivons en françois. Par exemple, Phèdre, parlant de l'épouvante où furent les grenouilles après que Jupiter leur eut envoyé un hydre pour roi, dit : *Vocem præcludit metus*. Je suppose que quelqu'un ne connoisse point le signe de la relation des mots latins, et que cependant il sache que *vocem* signifie *la voix*; *metus*, *la crainte;* s'il traduit, selon l'ordre où il trouve que les mots sont placés en latin, il dira *la voix leur ferme la crainte;* ce qui fera un

contre-sens ridicule. Mais celui qui connoît le signe établi en latin pour marquer la relation dont nous parlons, voyant *vocem* à l'accusatif, et *metus* au nominatif, comprendra d'abord l'ordre significatif que Phèdre avoit dans l'esprit; qu'ainsi l'auteur a voulu dire que *la crainte étouffa la voix aux grenouilles*.

Dans la construction qui est en usage parmi ceux qui entendent et qui parlent bien une langue, on use de transpositions, d'ellipses et des autres figures qui, sans nuire à la clarté du discours, y apportent de la vivacité et de l'agrément.

C'est ainsi que Cicéron a dit : *Diuturni silentii, quo eram his temporibus usus, finem hodiernus dies attulit.*

Selon la même manière, M. Fléchier a dit : « Ce fut après un solemnel et magnifique sa-» crifice, où coula le sang de mille victimes en » présence du Dieu d'Israël, que Salomon, » déjà rempli de son esprit et de sa sagesse, » fit cet éloge du roi son père ».

Et dans la Henriade :

> Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,
> Lieux où finit l'Europe et commence l'Asie,
> S'élève un vieux palais respecté par le temps.

Ceux qui entendent l'une et l'autre langue, conçoivent aisément la pensée de l'orateur romain, celle de l'orateur françois et celle de notre poëte; mais ce n'est qu'après que l'on a achevé de lire l'ensemble des mots qui énoncent la pensée. De plus, observez, 1°. que vous ne comprendriez rien dans ces exemples, si vous n'entendiez la nomenclature, c'est-à-dire, la signification

de chaque mot particulier. En second lieu, vous n'y comprendriez rien non plus, si, par une vue de l'esprit, vous ne rapprochiez les mots qui ont relation l'un à l'autre; ce que vous ne pouvez faire qu'après avoir entendu toute la phrase. Par exemple, si vous avez quelque usage du latin, lorsque vous lisez la phrase que je viens de rapporter de Cicéron, en jetant les yeux sur *diuturni silentii*, vous voyez bien que ces deux mots ont la terminaison du génitif, et qu'ils ne peuvent l'avoir que parce qu'ils se rapportent à quelque nom substantif; et vous appercevez que ce nom ne peut être que *finem*. Vous dites donc *finem silentii diuturni*; mais *finem* étant à l'accusatif, vous le rapportez à *attulit*, *attulit finem diuturni silentii*. Vous voyez aussi qu'*attulit* est à la troisième personne du singulier; ce qui suppose un nom singulier de la troisième personne, et ce nom vous le trouvez en *dies hodiernus*. L'usage de la langue vous ayant donné la perception de ces différens rapports, vous entendez la pensée de Cicéron aussi facilement que s'il avoit dit: *Dies hodiernus attulit finem diuturni silentii*. S'il y a quelque circonstance accidentelle, ou de temps, ou de lieu, ou de manière, etc., elles n'empêchent pas d'appercevoir les relations essentielles dont nous parlons.

Mais puisqu'il faut que l'esprit apperçoive ces divers rapports, pourquoi Cicéron ne s'est-il point énoncé selon l'ordre de la relation des mots? C'est que les Latins ayant contracté, dès l'enfance, l'habitude de démêler, avec facilité, ces diverses relations, par la différence et la destination des terminaisons, ils étoient moins

attachés à suivre scrupuleusement l'ordre sec et métaphysique de ces relations aisées pour eux à appercevoir, qu'ils n'étoient sensibles à l'harmonie, au nombre, au rithme que produit un certain arrangement de syllabes et de mots pour ceux qui ont un grand usage de la langue ; et ils aimoient mieux suivre les saillies de l'imagination qui conduit son pinceau comme il lui plait, que de s'astreindre à la sécheresse de l'ordre grammatical. D'un côté, l'usage de la langue leur donnoit l'intelligence, et de l'autre, l'arrangement des mots leur procuroit l'agrément et l'harmonie à quoi ils étoient très-sensibles, à cause de leurs longues et leurs brèves, et de leur manière de prononcer, qui étoit une espèce de chant. Tout cela étoit bien plus marqué parmi les anciens qu'il ne l'est aujourd'hui parmi nous, quoique nous ne soyons pas dépourvus de ces agrémens.

Mais remarquez que, soit en latin, soit en françois, ou dans toute autre langue, le déplacement des mots ne doit pas tellement servir l'harmonie et l'imagination, qu'il nuise à l'intelligence et à la clarté du discours, c'est-à-dire, que ce déplacement ne doit pas être un obstacle qui empêche l'esprit de celui qui lit ou qui entend, de démêler, après que la phrase est finie, les différentes relations que celui qui a écrit a mises entre les mots, ou que celui qui parle y met. Le but essentiel du discours, c'est que l'on soit entendu. Les agrémens ont leur prix, mais ce ne sont que des accessoires. C'est ainsi que l'on n'a inventé les habits que pour se garantir des injures de l'air, quoique dans la suite on les ait fait servir à la parure.

Ainsi, lorsque nous parlons une langue qui nous est connue, et que cette langue est familière à ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent, nous devons analyser nos pensées, par le secours des mots, selon la manière la plus généralement usitée parmi les honnêtes gens de la nation.

C'est cette manière qu'on appelle *construction élégante, construction ordinaire, construction usuelle ou d'usage.*

Mais cette manière ne peut être entendue que par la perception des relations ou rapports que les mots ont entre eux dans l'esprit de celui qui parle, soit qu'il les exprime tous, soit qu'il n'en énonce qu'une partie.

Remarquez que lorsqu'il s'agit de faire entendre une langue à ceux à qui cette langue est inconnue, et sur-tout une langue morte, il est plus naturel et plus facile de faire d'abord l'analyse des pensées selon l'ordre de la relation des mots, et c'est-là une autre sorte d'analyse dont j'entends parler.

Puisque ceux même qui entendent une langue morte ne l'entendent que par la perception de la relation des mots, il est indispensable de faire appercevoir ces relations à ceux qui veulent apprendre une langue. Or cette opération n'est-elle pas plus facile, si l'on déplace les mots qui interrompent les relations, et qu'on les range tous selon l'ordre du rapport qui est entre eux ? C'est un sacrifice indispensable que l'élégance et l'harmonie doivent faire à l'intelligence ; et voilà pourquoi, quand on explique un auteur latin dans les premières classes, on en fait ce qu'on appelle *la construction.* Ce qu'on pratique à cet égard de

vive voix dans les colléges, peut fort bien être exécuté par écrit, afin de faciliter les répétitions, et que ceux qui veulent apprendre puissent toujours avoir un maître tout prêt.

Par-là ils peuvent plus facilement étudier les originaux, observer la différence de la construction élégante, d'avec celle qui n'a d'autre but que de donner l'intelligence, et qui, bien que moins usitée, est l'unique fondement de celle qui est en usage. Enfin par ces observations, on se trouvera en état d'entendre les meilleurs auteurs.

Tel est le but que l'on doit se proposer dans la construction du texte des auteurs latins.

Au reste, on doit faire cette construction, non selon le françois, ainsi que quelques personnes le publient, mais selon l'ordre significatif des mots de toutes langues; et telle est la relation que l'esprit de tout auteur met entre les membres de chaque proposition particulière de son discours.

Ainsi, la phrase de Cicéron que j'ai rapportée plus haut sera rangée de cette sorte : *Dies hodiernus attulit finem silentii diuturni, quo eram usus in his temporibus.*

La phrase de M. Fléchier, quand on veut en faire entendre la construction à un étranger, doit être rangée ainsi :

Ce, à savoir que Salomon déjà rempli de la sagesse et de l'esprit de Dieu, fit cet éloge du roi son père; cela, dis-je, *fut*, c'est-à-dire, arriva *après un sacrifice solemnel et magnifique, où le sang de mille victimes coula.*

Dans la même vue, les vers de la Henriade

doivent être construits selon l'analyse dont il s'agit en la manière qui suit. *Un vieux palais respecté par les temps s'élève*, c'est-à-dire, est élevé, est bâti *sur les bords fortunés de l'Idalie antique, lieux où l'Europe finit, et où l'Asie commence.*

Le but de cette sorte d'analyse n'est que pour donner l'intelligence, et faire appercevoir les rapports des mots à ceux qui veulent apprendre une langue, ou entendre un auteur difficile à leur égard.

Il y a une grande injustice, ou peu de bonne foi, ou, ce qui me paroît plus vraisemblable et plus digne d'excuse, il y a bien peu de lumière dans ceux qui publient que cette manière éloigne les jeunes gens de l'élégance. C'est précisément tout le contraire. Cette analyse fait voir les fondemens de la construction élégante; et quand une fois on entend bien le sens de ce qu'on lit, on prend avec bien plus de facilité le goût de la construction élégante, par la fréquente lecture du texte de l'auteur. On y observe les transpositions, les ellipses et tout ce qui rend le discours plus vif, plus harmonieux, et le fait lire avec plaisir et avec goût. Je prends à témoin ce grand nombre de personnes qui ont négligé leurs études pendant le temps précieux qui y étoit destiné. Il leur est arrivé quelquefois, dans la suite, d'avoir ouvert un Horace ou un Virgile, et d'avoir refermé le livre, par la seule raison qu'ils n'y comprenoient rien.

Il y a, par exemple, bien plus d'harmonie à dire avec Fléchier, dans le style élevé, *où coula le sang de mille victimes*, qu'à suivre

l'ordre de la construction que nous avons rapporté.

Je pourrois ajouter ici plusieurs autres exemples, pour faire voir que nous avons aussi des inversions en françois; mais elles doivent toujours être de façon à ne point causer d'équivoques, et ne doivent point empêcher l'esprit d'appercevoir aisément les différentes relations des mots, ainsi que nous l'avons déjà remarqué.

Ce n'est pas seulement lorsque les mots sont déplacés et transportés selon la construction usuelle et élégante, qu'on doit les ranger suivant l'ordre de leur relation respective; on doit encore suivre cet ordre ou cette seconde sorte d'analyse, lorsque, dans la phrase élégante, tous les mots ne sont pas exprimés ainsi qu'ils le seroient si quelque raison particulière n'étoit pas la cause de leur suppression.

Comme nous saisissons toute notre pensée par un seul point de vue de l'esprit, nous aimons à abréger le discours, et à le faire répondre, autant qu'il est possible, à la simplicité et à l'unité de la pensée.

Ainsi, dans les circonstances où nous jugeons qu'un mot ou deux suffisent pour nous faire entendre, nous nous dispensons d'exprimer les autres mots établis selon l'analogie et l'usage de la langue, pour énoncer en détail toute la pensée. Si nous nous exprimions alors tout au long, nous nous servirions de plusieurs mots qui, devenus inutiles par les circonstances, ne fourniroient aucune occupation à l'esprit. Quand une fois on a présenté à l'esprit tout ce qu'on veut qu'il saisisse, et qu'on s'apperçoit qu'il l'a saisi, c'est le blesser que de lui faire prendre la

peine d'écouter ce qui n'ajoute rien de nouveau à la pensée qu'on y a fait naître.

Telle est la cause de toutes ces propositions abrégées qui sont en usage non-seulement dans la conversation, mais encore dans les meilleurs auteurs en toutes les langues. *Quand viendrez-vous ? Demain.* Il est évident que ce seul mot, *demain*, présente à l'esprit de celui qui a fait l'interrogation, un sens complet qui ne peut être analysé en détail que par ces mots : *Je viendrai demain.*

Dans Corneille, le père des trois Horaces ne sachant point encore le motif de la fuite de son fils, apprend avec douleur qu'il a fui devant les trois Curiaces : *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois*, lui dit Julie ? *Qu'il mourût*, répond le père. Or, vous voyez que ces mots, *qu'il mourût*, présentent un sens total dont l'analyse est : *J'aurois mieux aimé qu'il mourût, que de le voir couvert de honte et d'infamie par la fuite.*

Dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit qu'il veut se conduire *en père, en mari : Ne soyez ni l'un ni l'autre*, lui dit Nicomède. Prusias répond : *Et que dois-je être ? Roi*, réplique Nicomède. Ce seul mot *roi*, excite dans l'esprit un sens total qui est aisément entendu par ce qui précède, et qui ne peut être énoncé en détail que par la proposition entière : *Vous devez vous conduire en roi ; vous devez*, etc.

Observez que tous ces mots isolés sont toujours construits dans toutes les langues, de la même manière qu'ils le seroient, si le sens qui est dans l'esprit de celui qui parle étoit énoncé

en détail par une proposition entière ; ce qui est encore plus sensible en latin, à cause de la différence des terminaisons.

Quand on voit un étourdi qui, sans conduite et sans lumières, se mêle de donner des avis à un homme sage et instruit : *C'est gros Jean*, disons-nous, *qui remontre à son curé*. Les Latins, en pareil cas, disoient : *Sus Minervam ;* c'est un cochon, un animal, une grosse bête qui veut donner des leçons à Minerve, déesse de la sagesse, de la science et des beaux arts. Pourquoi le premier de ces deux mots est-il au nominatif et le second à l'accusatif ? c'est que si la pensée que ces deux mots excitent dans l'esprit de celui qui parle et de celui qui écoute, étoit exprimée en détail selon l'usage de la langue latine, on diroit : *Sus docet Minervam ;* ainsi, *sus* est au nominatif, parce qu'il est le sujet de la proposition, et *Minervam* est à l'accusatif, parce qu'il est le terme de l'action de *docet* ou *doceat*, quoique ce mot ne soit pas exprimé. Ainsi, ces mots isolés ont une véritable relation à ceux avec lesquels ils exprimeroient le sens total qui est dans l'esprit de celui qui parle, si la construction étoit pleine et entière.

Sur le rideau ou la toile de la comédie Italienne on lit : *Sublato jure nocendi*. Pourquoi ces trois mots sont-ils dans des cas obliques ? C'est que les circonstances du lieu, et ce qu'on sait qui s'y passe, réveillent dans l'esprit de tout homme instruit un sens qui seroit exprimé tout au long en ces termes : *Ridemus vitia sub jure nocendi sublato. Nous rions ici des dé-*

fauts d'autrui, sans nous permettre de blesser personne.

Il en est de même du fameux *quos ego* de Virgile, du *quid ais omnium* de Térence, et de tous les autres exemples pareils, où les mots ne peuvent jamais être construits que dépendamment de la relation qu'ils ont avec ceux qu'on exprimeroit si la pensée étoit énoncée en détail.

Ainsi, en toute langue, les mots exprimés ou sous-entendus sont toujours construits selon le signe du rapport qu'ils ont entre eux dans la même proposition. C'est-là le principe fondamental de toute syntaxe; c'est le fil d'Ariane, qui doit nous conduire dans le labyrinthe des transpositions et des ellipses. On doit toujours rapprocher les mots de leurs correlatifs, et exprimer ceux qui sont sous-entendus, lorsque l'on peut pénétrer le sens de l'auteur qui, dans le temps même qu'il ne l'énonce qu'en peu de mots, parle toujours conformément à l'analogie de sa langue, et imite les façons de parler où tous les mots sont exprimés. Ce n'est que par cette imitation, et en vertu de cette uniformité, que ces énonciations abrégées peuvent être entendues.

Cette remarque nous auroit épargné bien des règles inutiles et embarrassantes de la méthode vulgaire. M. l'abbé Girard, de l'Académie françoise, dit que ces règles, quoique faites pour nous guider, nous égarent dans un labyrinthe d'exceptions, d'où il ne résulte qu'un chaos dans l'imagination, et un poids assommant pour la mémoire. *Tome I, page* 70. « Ce qui

» fait

» fait, ajoute-t-il, que l'esprit des jeunes gens » est continuellement dans l'incertitude, et » flotte entre un flux et reflux perpétuel de » règles et d'irrégularités ». *Tome I, p.* 96.

En effet, ces règles ne sont pas tirées du rapport établi en toutes langues entre les pensées et les signes destinés à les exprimer. Par exemple, le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif. *Quis te redemit?* R. *Christus. Christus*, dit-on, est au nominatif, parce que l'interrogatif *quis* est au nominatif. *Cujus est liber?* R. *Petri. Petri* est au génitif, parce que *cujus* est au génitif.

Cette règle, ajoute-t-on, a deux exceptions; 1°. si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. *Cujus est liber?* R. *Meus;* 2°. Si le responsif est un nom de prix, on le met à l'ablatif. *Quanti emisti?* R. *Decem assibus.*

Pour moi, qui connois l'inutilité de toutes ces règles, et qui suis persuadé qu'au lieu d'éclairer et de former la raison des jeunes gens, elles ne sont propres qu'à leur gâter l'esprit, parce qu'elles n'ont aucun fondement dans la nature, et que ce ne sont point ces règles qui ont guidé ceux qui, les premiers, ont fait usage de la parole, je les réduis toutes à la connoissance de la proposition, de la période et des signes des différentes relations que les mots ont entr'eux dans la même proposition; car les mots d'une proposition ne se construisent pas avec ceux d'une autre proposition. Il n'y a de construction qu'entre les mots de la même proposition, parce qu'il n'y a d'assemblages de mots propres à former un sens selon

l'institution d'une langue, qu'autant qu'il y a de sens particuliers à exprimer. Ainsi, les mots ne doivent concourir entr'eux qu'à exprimer chacun de ces sens particuliers, autrement tout seroit confondu. *Quis te redemit?* Voilà un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont rien de commun par rapport à leur construction; et si on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me.* Ainsi, *Christus* est au nominatif, non par la raison de *quis*, mais parce que *Christus* est le sujet de la proposition du répondant, qui auroit pu donner un autre tour à sa réponse, sans en altérer le sens. *Cujus est liber?* R. *Petri*, c'est-à-dire, *hic liber est liber Petri. Cujus est liber?* R. *meus*, c'est-à-dire, *hic liber est meus. Quanti emisti?* R. *Decem assibus*, c'est-à-dire, *emi pro decem assibus.*

Les mots étant une fois trouvés, et leur valeur, ainsi que leur destination et leur emploi, étant déterminés par l'usage, l'arrangement que l'on en a fait dans la proposition, selon l'ordre de leur relation, est la manière la plus simple d'analyser la pensée.

Tâchons donc de donner, de la proposition et de la période, la connoissance nécessaire à tout grammairien judicieux.

Je sais bien qu'il y a des grammairiens dont l'esprit est assez peu philosophique, pour désapprouver la pratique que je propose. Ils veulent qu'on s'en tienne seulement à un usage aveugle, comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage, et de le faire suivre avec plus de lumière, par conséquent avec plus de goût. Comme les personnes dont

je parle se rendent plutôt à l'autorité qu'à la raison, je me contente de leur opposer ce passage de Priscien, grammairien célèbre, qui vivoit à la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième

Sicut recta ratio scripturæ docet litterarum congruam juncturam, sic etiam rectam orationis compositionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum, sic etiam de ordinatione casuum, et ipsarum partium orationis solet quæri : quamvis quidam suæ solatium imperitiæ quærentes, aiunt non opportere de hujusmodi rebus quærere, suspicantes fortuitas esse ordinationis positiones ; quod existimare penitùs stultum est. Si autem in quibusdam concedunt esse ordinationem, necesse est etiam in omnibus eam concedere (1).

A l'autorité de cet ancien grammairien, on se contentera d'ajouter celle d'un célèbre grammairien du quinzième siècle, qui avoit été, pendant plus de trente ans, principal d'un fameux collége d'Allemagne.

In grammaticâ dictionum syntaxi, puerorum plurimùm interest ut inter exponendum, non modò sensum, pluribus verbis utcunque ac confusè coacervatis, reddant, sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi, quæ alioqui apud autores acri auriun judicio consulentes, rhetoricâ compositione commissæ sunt.

(1) Priscianus, *de Constructione*, lib. XIX, sub initio.

Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere, quidnam utilitatis afferat, ego ipse, qui duos et triginta jam annos Phrontisterii sordes, molestias ac curas pertuli, non semel expertus sum. Illi enim ac viâ fixis, ut aiunt, oculis intuentur, accuratiusque animadvertunt, quot voces sensum absolvant, quo pacto dictionum structura cohæreat, quod modis singulis nominibus singula verba respondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longiusculâ periodo, nisi hoc ordine veluti per scalarum gradus per singulas periodi partes progrediantur (1).

---

(1) Grammaticæ artis institutio per Joannem Fusembrotum, Ravenspurgi ludi magistrum, jam denuo accuratè concinnata. *Basileæ*, an. 1629.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE
DES MATIÈRES
DU TOME TROISIÈME.

DES TROPES, *ou des différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue.*

Pages

AVERTISSEMENT *de la première Edition.* iij
AVERTISSEMENT *de l'Auteur.* vij
ERRATA *de l'Auteur.* xiij
PREMIÈRE PARTIE. *Des Tropes en général.* 15
ARTICLE PREMIER. *Idées générales des figures.* idem
ARTICLE II. *Division des figures.* 24
ARTICLE III. *Division des figures de mots.* 25
ARTICLE IV. *Définition des Tropes.* 26
ARTICLE V. *Le traité des Tropes est du ressort de la grammaire. On doit connoître les Tropes pour bien entendre les auteurs, et pour avoir des connoissances exactes dans l'art de parler et d'écrire.* 29
ARTICLE VI. *Sens propre, sens figuré.* 31
ARTICLE VII. *Réflexions générales sur le sens figuré.* I. *Origine du sens figuré.* 35

Pages
II. *Usages ou effets des Tropes.* 36
III. *Ce qu'on doit observer, et ce qu'on doit éviter dans l'usage des Tropes, et pourquoi ils plaisent.* 41
IV. *Suite des réflexions générales sur le sens figuré.* 43
V. *Observations sur les dictionnaires latins-françois.* 44
SECONDE PARTIE. *Des Tropes en particulier.* 49
I. La Catachrèse. *Abus, extension, ou imitation.* idem
II. La Métonymie. 66
III. La Métalepse. 84
IV. La Synecdoque. 90
V. L'Antonomase. 102
VI. La communication dans les paroles. 110
VII. La Litote. 112
VIII. L'Hyperbole. 113
IX. L'Hypotypose. 116
X. La Métaphore. 119
XI. La Syllepse oratoire. 133
XII. L'Allégorie. 135
XIII. L'Allusion. 142
XIV. L'Ironie. 149
XV. L'Euphémisme. 151
XVI. L'Antiphrase. 161
XVII. La Périphrase. 164
XVIII. L'Hypallage. 170
XIX. L'Onomatopée. 179
XX. *Qu'un même mot peut être doublement figuré.* 181
XXI. *De la subordination des Tropes,*